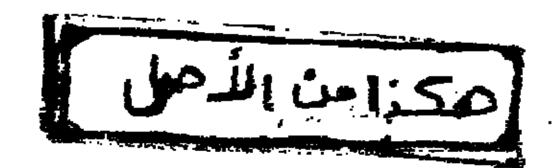
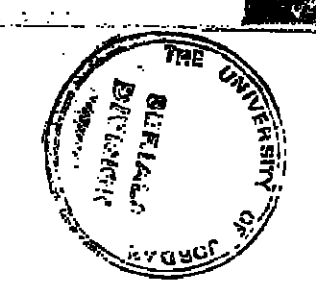




Supplément « Sans visa »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14605 – 6 F

SAMEDI 11 JANVIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'enjeu de la Crimée

L'HISTOIRE et la géographie – autant que l'effondrement de l'ancien empire soviétique – servent à attiser le conflit, largement passionnel, qui s'exacerbe entre la Russie et l'Ukraine pour la possession de la flotte de la mer Noire. En effet, pour étayer leurs thèses, les dirigeants de Moscou, suivis sans grande hésitation par la plupart des « démocrates » de Russie, n'hésitent pas invoquer le passé de la presqu'île de Crimée – où se trouvent les principaux ports d'attache de cette flotte.

Le 8 janvier 1954, Nikita Khrouchtchev avait fait « don » à l'Ukraine de la Crimée, peuplée en majorité de Russes, pour commémorer le 300e anniversaire de l'« union fraternelle » entre Kiev et Moscou. Ce transfert de souveraineté était formel et se passa sans vagues, le seul vrai pouvoir étant alors au Kremlin. Mais il répondait à une logique géographique : l'Ukraine domine toute la côte nord de la mer Noire et commande les accès à la presqu'île de Crimée, ainsi que son alimentation en énergie, en eau, etc.

LES 2,4 millions d'habitants de la Crimée en ont tenu compte en votant, à une courte majorité, en faveur de l'indépendance de l'Ukraine le 1er décembre dernier. Ils avaient en tête l'idée que leur niveau de vie serait mieux défendu par l'Ukraine, plus proche de l'Occident, que par une Russie alourdie de ses espaces asiatiques. Quant aux marins et officiers de la flotte, ils votèrent, eux, à 72 % en faveur de l'Ukraine, quoi qu'en disent désormais leurs commandants assujettis à Moscou.

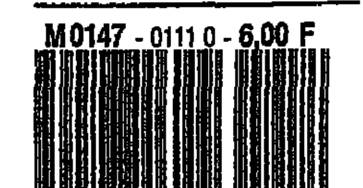
Outre la géographie, l'économie et le « vote démocratique », l'Ukraine a un autre atout pour justifier ses trente-sept ans de « possession » de la Crimée et sa volonté aujourd'hui de s'approprier la flotte qui y mouille. Ce sont les Tatars, anciens maîtres de la presqu'île d'où ils menaçaient les princes de Kiev, et qui y reviennent aujourd'hui en courants continus venus d'Asie centrale, où les avait déportés Staline.

CE peuple joue maintenant la carte ukrainienne, dans la mesure où il a pour « ennemi principal » les autorités locales de Crimée, apparatchiks inchangés de l'époque brejnévienne qui s'étaient toujours opposés à son retour. C'est cette nomenklatura russe locale qui téléguide des manifestations contre Kiev, qui freine toute privatisation des datchas de ce centre de villégiature désormais central (depuis la mise hors course de la Yougoslavie) du continent ex-communiste, qui s'y oppose aux investissements étrangers et demande que le port militaire de Sébastopol reste « fermé » aux étrangers.

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine prend donc, vu d'en bas aussi, l'aspect d'un conflit entre l'ancienne ère et la nouvelle ère. En « haut », à l'exemple des dirigeants « démocrates » russes Eltsine, Sobtchak ou Routskoï, les Russes n'ont pas renoncé à considérer la Crimée et sa flotte comme « historiquement russes », même si officiellement, pour obtenir l'adhésion de l'Ukraine à la Communauté des Etats indépendants, la Russie a cessé de contester les frontières ukrainiennes. Que la CEI batte irrémédiablement de l'aile, et la Crimée, ou, plus encore, le Donbass minier, sinistré et russifié de l'Ouest ukrainien, offriront de nouveaux terrains de conflit à ceux qui ne savent assurer leur légitimité qu'en sollicitant les passions nationalistes.

Lire page 3 l'article de JAN KRAUZE

M 0147 - 0111 0 - 6,00 F



Malgré la volonté proclamée de maîtriser les échanges commerciaux

La visite de M. Bush au Japon n'a pas eu les effets attendus

Le voyage de M. Bush au Japon s'est achevé, jeudi 9 janvier, par la publication de plusieurs textes, dont l'accord sur la question automobile ne satisfait ni les constructeurs japonais ni les américains. Malgré la volonté commune affichée de contrôler les échanges commerciaux, les résultats économiques de cette visite paraissent décevants.

ALORS, J'AI DIT À MIYAZAWA : « TU T'ÉCRASES, SINON J'ME CASSE ! »

YAMAZAKI

PLANTU

TOKYO

de notre correspondant

Alors que la guerre froide s'achève, remédier aux frictions économiques entre les deux pays doit être la « priorité absolue » de la politique des Etats-Unis et du Japon, ont affirmé le président George Bush et le premier ministre Kiichi Miyazawa dans le communiqué commun, baptisé « déclaration de Tokyo », publié jeudi 9 janvier à l'issue de la visite du chef de l'Etat américain.

On ne pouvait guère « balayer » plus large le champ non seulement des relations bi-latérales mais encore des questions auxquelles est confrontée l'économie mondiale que ne l'ont fait Américains et Japonais au fil de la quarantaine de pages des trois principaux documents : à la « déclaration de Tokyo » s'ajoutent une « stratégie concertée pour l'économie internationale » et un « plan d'action ».

En matière macro-économique, les deux pays se sont engagés à avoir une action concertée destinée à promouvoir la croissance.

PHILIPPE PONS

Lire la suite et nos informations page 14

Les socialistes et la stratégie présidentielle

M. Fabius s'engage en faveur de M. Rocard

M. Laurent Fabius, élu premier secrétaire du PS, jeudi 9 janvier, à la quasi-unanimité des membres du comité directeur, a aussitôt présenté M. Michel Rocard comme porteur de l'« espoir » des socialistes « et de très nombreux Français » pour la future élection présidentielle, et assuré l'ancien premier ministre de sa « loyauté ». Le numéro deux du PS sera un rocardien, M. Gérard Lindeperg.

Aussitôt après son élection au poste de premier secrétaire du Parti socialiste M. Fabius a assuré M. Rocard de sa « *loyauté* », en soulignant que l'ancien premier ministre, « *pour les grandes élections à venir, porte l'espoir* » des socialistes « *et, plus largement, celui de très nombreux Français* ». Le nouveau premier secrétaire a donné ainsi, d'emblée, le sens de l'accord politique qui a permis son accession à ce poste (et qui trouve aussi sa traduction dans le choix d'un rocardien, M. Gérard Lindeperg, comme numéro deux du PS, alors que les jospinistes revendiquaient ce poste).

Sans que l'on puisse conclure que le Parti socialiste fonctionnera désormais comme une « machine » au service de la candidature de M. Rocard à l'élection présidentielle, celle-ci est néanmoins reconnue et confortée par les conditions de la désignation de M. Fabius.

Le député de la Seine-Maritime a pris soin de réaffirmer aussi sa « *fidélité* » envers M. François Mitterrand, *tout en indiquant* qu'il s'en tiendra, sur la question du mode de scrutin pour les élections législatives, aux textes officiels du parti, proposant de rechercher une meilleure représentation des minorités sans mettre en cause la logique majoritaire du système actuel.

PATRICK JARREAU

Lire la suite et les articles de BRUNO CAUSSÉ et d'ALAIN ROLLAT page 8

Les « archives à retardement » de la Stasi

Des milliers d'Allemands veulent consulter les dossiers de la police politique de l'ex-RDA

BERLIN

de notre correspondant

Plus de cent mille Berlinois ont déjà demandé à consulter le dossier établi sur leur compte par la Stasi depuis l'ouverture officielle, le 2 janvier, des archives de l'ancienne police politique est-allemande. Le scénario est le même dans les quatorze centres régionaux de la Stasi répartis sur le territoire de l'ex-RDA. A Dresde, le journal local a fait fortune, mardi dernier, en imprimant dans ses pages le formulaire nécessaire pour obtenir son fichier. Les premiers à pouvoir consulter leur dossier ont été une poignée de victimes connues de la Stasi, ayant appartenu aux mouvements de dissidents de l'ancienne RDA, et quelques personnes, plus anonymes, choisies pour avoir été particulièrement persécutées sous l'ancien régime communiste. Certains critères ont été établis par le commissariat de Berlin chargé de cette tâche pour permettre à ceux qui en ont le plus besoin de consulter leur fichier assez rapidement . Sinon, il faudra des mois, voire des années, pour satisfaire tous les ayant droit. Depuis le début des années 50, la Stasi a répertorié près de six millions de noms. Selon le porte-parole du commissariat, M. David Gill, un à deux millions de personnes auraient fait l'objet d'un dossier.

Jusqu'à présent, le commissariat, institué l'année dernière par le traité d'unification entre les deux Allemagnes, était seul habilité à avoir accès à ces dossiers.

HENRI DE BRESSON

la suite page 4

L'imbroglio de Versailles

Emotion dans la cité royale : l'armée songe à vendre une partie de son riche patrimoine immobilier

par Emmanuel de Roux

« *Vue imprenable sur le château.* » Verra-t-on cette affiche annonçant la construction d'un nouvel ensemble d'immeubles dans les faubourgs de Versailles ? L'armée serait en train d'y vendre le terrain des Mortemets à des promoteurs immobiliers. Du coup, les défenseurs du vieux Versailles montent au créneau et dénoncent cet échange scélérat : « *De la pierre contre des canons.* » L'affaire est plus complexe. C'est en réalité, à l'intérieur du domaine de l'Etat, un énorme jeu de taquin qui se met en place, sous l'œil sourcilleux de la ville et du département des Yvelines, des élus locaux et des associations de défense du patrimoine.

Les militaires aimeraient se débarrasser du terrain des Mortemets, mais s'accrochent à celui des Matelots ; le château voudrait récupérer l'hôpital Larrey ; le conseil général a des vues sur la gendarmerie de Chèvreloup ; le ministère de l'agriculture se pose des questions sur l'extension de son centre de recherche, et le ministère de l'éducation nationale a sur les bras un arboretum qu'il a du mal à gérer. Si toutes ces parcelles appartiennent à l'Etat, leur statut juridique est flou, leur affectation a changé au fil du temps, des bâtiments ont été élevés sans permis de construire, et des sous-locations ont été tolérées.

L'histoire de la cité royale explique en partie cet imbroglio. Après 1871, elle est devenue une ville de garnison. Les écuries princières furent transformées en quartiers de cavalerie, des hôtels en bureaux ou en mess d'officiers, et les communs du château en hôpital militaire. Des portions considérables du parc (environ 12 000 hectares à la veille de la Révolution) furent converties en camps, terrains de manœuvres ou en dépôts. « *A la fin du dix-neuvième siècle, les quatre cinquièmes de la commune étaient occupés par l'armée*, explique son maire, André Damien (UDF-CDS). *Nous avons récupéré l'essentiel, mais le ministère de la défense y a encore quelques beaux atouts.* »

Lire la suite page 11

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA . G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

L'affaire Touvier

Jusques à quand, ô mon Eglise ?

par André Mandouze

O mon Eglise – pourquoi ne pas le reconnaître d'emblée ? – comme ton visage paraît aujourd'hui souillé !

Certes, toute honte bue tu as appris du monde à parader et, en ces temps de médiatisation forcenée, il est, pour ta publicité, quelques-uns de tes grands-prêtres qui se sont fait une spécialité de disserter volontiers à la télévision et prétendent représenter la masse des fidèles qu'ils ne consultent jamais, sinon occasionnellement pour la forme.

Mais voilà ! L'affaire Touvier rebondit. Elle te saute à la figure, et tu ne vas pas t'en tirer comme cela, en dépit des acrobaties de tes porte-parole attitrés qui tentent déjà de faire croire à une « bavure », regrettable certes, mais ne compromettant que quelques comparses parmi tes serviteurs. Et, connaissant certaines de ces bonnes âmes que tu préfères à de vrais conseillers et à de bons théologiens, suspects de porter ombrage à tes dignitaires, il me vient un doute : après avoir, dans un premier mouvement – ce dont on doit te savoir gré, – confié à une commission faite de savants intègres, historiens réputés et chrétiens équilibrés, le soin d'établir un rapport circonstancié sur cette triste affaire, est-ce que tu ne vas pas les laisser attaquer comme de vulgaires « progressistes » qui t'auraient porté un mauvais coup ?

O mon Église, tu as beau, négligeant les Pères de tes origines, t'entêter à confondre, pour ton plus grand mal, le statut clérical et l'idéal monastique ; tu as beau, ce faisant, ne plus avoir – dans la communion catholique et contrairement à ce qu'on trouvait si souvent à tes débuts – d'évêques fils d'évêques et de prêtres fils de prêtres : il n'empêche que tes épiscopes d'aujourd'hui ressemblent, comme s'ils en descendaient en ligne directe, à ces évêques qui, au temps de l'Occupation, ont été, sauf un très petit nombre, tous pétainistes.

Contre la démocratie et la laïcité

Tu sais bien qu'à cette grave affirmation tu ne peux rien objecter. Mon âge, en effet, et ma responsabilité auprès du Père Chaillet m'ont valu le dur privilège de rencontrer personnellement bon nombre de ces évêques pour essayer d'empêcher que la Bonne Nouvelle ne devienne alors, dans notre pays, synonyme de déshonneur. Nous venons de célébrer précisément les cinquante ans de ce *Témoignage chrétien* dont l'action clandestine t'a sauvée, ô mon Église, qui ne peux en disconvenir, mais qui ne t'a pas convertie pour autant.

Tu aurais vraiment tort de protester et de prétendre réécrire ton histoire – celle de cette époque – alors que l'affaire Touvier lève le voile sur une clandestinité où tu as réussi, avec des complicités remontant très haut, à faire échapper, pendant plus de quarante ans, un tortionnaire et un assassin à la justice de son pays. Oh, je sais, tu vas plaider pour toi-même les circonstances atténuantes, dire que tu as été abusée, que tu as, somme toute, voulu faire la même chose que les résistants, bref tu ne vas pas manquer de justifier ta curieuse conception du droit d'asile comme une réplique à certains règlements de compte inadmissibles de la Libération.

Mais ne crois-tu pas, ô mon Eglise, que tu aggraves au contraire ton cas quand, sans complexe, tu t'arroges le droit de te substituer à la justice de la société civile en te proclamant supérieure à celle-ci ? Ne vois-tu pas que – en cela fidèle à un document assez récent de ton Saint-Office rénové – tu t'inscris encore dans le droit-fil du *Syllabus*, et que c'est en somme la légitimité de notre démocratie que tu contestes et la laïcité de l'Etat contre laquelle, de fait, tu t'inscris en faux. Rappelle-toi, mais rappelle-toi donc que, lorsque pour le bicentenaire de 1789 la République a voulu honorer l'abbé Grégoire, tu as tenu à manifester par ton absence que décidément, malgré certaines tentatives de récupérations circonstancielles et intéressées, liberté, égalité, fraternité ne trouvaient point de place dans ton programme de vie.

Le plus grave, vois-tu, c'est la constance avec laquelle tu parles du Peuple de Dieu tout en traitant ses membres comme des moutons ; la constance avec laquelle, après avoir « perdu la classe ouvrière », tu t'es acharnée contre les partis et les syndicats qui pouvaient la représenter, ainsi que sur les prêtres-ouvriers qui y avaient acquis droit de cité ; la constance avec laquelle tu te prépares une bonne fois à combattre en Amérique latine les communautés de base et les théologiens de la libération. A se demander si, dans ce dernier cas, tu n'agis pas ainsi, précisément parce qu'il s'agit là de la partie du monde où les catholiques sont en passe de devenir les plus nombreux et que, peut-être, ô mon Église venue d'Orient, tu crains de perdre une suprématie occidentale et vaticane qui pourtant ne t'est pas congénitale !

Et comment expliquer que, catholique, tu sois aveugle au point de prétendre défendre la vie humaine à tout prix en négligeant autorités scientifiques et réalités sociales, mais aussi en t'accommodant de voyages très médiatisés traversant des populations souvent victimes de la misère et/ou en butte à des régimes policiers et tyranniques, ou au contraire en te tenant toi-même soigneusement éloignée, Église qui n'est pas seulement catholique, de lieux où les batailles actuelles, par exemple dans une Yougoslavie en lambeaux, pourraient peut-être s'arrêter si l'œcuménisme était autre chose qu'un thème traditionnel de sermon, une fois par an, précisément au mois de janvier ?

Infidèle à Jésus-Christ

As-tu songé, ô mon Église dont le comportement est si souvent infidèle à ce Jésus-Christ que tu proclames ton maître et ton modèle, oui, as-tu songé que c'est finalement sur ta tête que tu as accumulé des charbons ardents en suggérant, sans le vouloir, entre toi et l'ancien univers communiste, un parallèle passablement hallucinant pour ce qui est du conservatisme autoritaire ? Toi qui aujourd'hui te flattes, ou te laisses flatter, d'avoir contribué, toi catholique, protestante ou orthodoxe, à porter ici ou là le coup de grâce au système communiste, as-tu songé que la dénonciation de l'effroyable distorsion entre un idéal proclamé et la pratique de ceux qui le défigurent pourrait bien ne pas s'appliquer seulement à tes anciens adversaires, mais se retourner désormais contre toi de plein fouet ?

As-tu songé à la façon dont, comparant le peu que tu fais à tout ce que tu es censée faire, les non-chrétiens – qui forment une large majorité de la planète – sont irrésistiblement conduits par toi-même à considérer comme une mortelle aliénation l'attitude assez générale des membres de ces Églises qui, en dépit d'assez timides protestations périodiques contre les hiérarchies ecclésiastiques, laissent pratiquement toujours le dernier mot à celles-ci ? As-tu, oui ou non, pensé que cette situation est devenue si intolérable à un nombre non négligeable des tiens que, même si tu feins de l'ignorer, ce sont souvent les meilleurs de tes fils et de tes filles qui renoncent à te « pratiquer » ou te quittent définitivement ?

O mon Eglise, je t'accuse, mais en te reconnaissant encore pour ma part (et malgré tout) pour mon Église, c'est moi-même en même temps que j'accuse, et avec moi, mes frères chrétiens, pour non-assistance à personne en danger, cette personne étant toi. Car, lorsque je me retourne et reviens sur ma longue vie, je suis bien obligé de constater que, à force de nous cogner à ton aveuglement, à ta surdité, à ta suffisance, nous tendons pratiquement, nous chrétiens de toutes confessions, à baisser les bras, désespérant de jamais te voir ou te faire bouger, mais investissant tout naturellement la plus grande partie de nos possibilités humaines dans l'édification d'une société dont tu voudrais continuer à être indépendante, voire concurrente, mais dont la dynamique même de l'incarnation finira bien par t'amener à faire partie.

O mon Église, quand donc te réveilleras-tu ? Ce qui est sûr, c'est que le premier signe crédible de ton réveil consiste à ce que tu commences, devant Dieu et devant les hommes, par reconnaître que tu as péché. Ce qui est sûr, c'est que ce n'est pas en prétendant te substituer à la justice humaine que tu convaincras les hommes que le modèle du pardon est de pardonner à ceux qui s'acharnent contre l'innocence. Ce qui est sûr, c'est que toute démarche de pardon doit impliquer d'abord réparation pour les victimes des bourreaux.

O mon Église, quand finiras-tu par demander toi-même très humblement ce pardon qui pourrait enfin, à l'image de ton Dieu, t'humaniser ?

► **André Mandouze est professeur honoraire à la Sorbonne.**

Glasnost à la française

par Marc Ferro

EN confiant à une commission d'historiens le soin de faire une enquête sur la protection dont a pu bénéficier un ancien milicien, Mgr Decourtray a apporté une dimension nouvelle à la vie démocratique dans notre pays. Cette glasnost à la française constitue un tournant essentiel, d'autant que les conclusions de l'enquête ont été largement rendues publiques et que la commission présidée par René Rémond était composée d'historiens d'une compétence et d'une notoriété incontestées.

Le fait nouveau, en l'occurrence, est bien que cette enquête sur des actes douloureux du passé de notre société n'a pas été soumise à un tribunal, à des juges, mais qu'elle se soit achevée sur un diagnostic établi par une commission d'historiens. Naguère, en bien des occasions déjà, on avait pu s'interroger sur la qualité d'un tribunal à analyser une situation historique. Aujourd'hui, grâce à l'initiative d'un membre de l'Eglise, ce diagnostic ainsi fourni inaugure dans l'implicite un nouvel élargissement, et remarquable, de l'activité démocratique.

Déjà, l'an dernier, en effet, à l'occasion de la guerre du Golfe, un pas important avait été franchi dans le domaine de l'information. Alors que jusque-là, depuis de longues décennies, les différents corps sociaux et autres institutions revendiquaient leur liberté face aux tentacules d'un Etat ou d'un gouvernement guettés par la tentation absolutiste – on réclamait, à juste titre, l'indépendance de la justice, la liberté de la presse, etc., – on s'est aperçu, avec les dérives d'une information uniformisée, à la télévision notamment, que la liberté de l'information était certes un droit, mais que les citoyens devaient pouvoir jouir d'un autre droit, celui de savoir *comment* ils étaient informés...

Jean-François Revel remarquait récemment que la qualité d'une démocratie tient, entre autres, à l'évaluation périodique de l'activité des élus ; ainsi peut-on s'en débarrasser et éventuellement changer de politique. On juge également de la qualité d'une démocratie à l'équilibre de ses pouvoirs.

Une troisième dimension vient d'apparaître. Pour qu'une démocratie véritable existe, il faudrait que chaque ordre – juridique, médical, universitaire, etc. – cesse d'arguer de son droit à l'autonomie, à la liberté pour refuser à d'autres groupes de citoyens le droit de procéder à une contre-analyse de ses modes de fonctionnement.

► **Marc Ferro est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.**

COURRIER

Droit de cité

Sans doute se ferait-on classer parmi les cuistres si l'on évoquait *la République* de Platon, depuis que se pose la question des droits civiques accordés ou non aux étrangers européens résidant en France. En ces temps d'anathèmes, la plus élémentaire prudence dicte de se référer à un ouvrage paru en 1855. *Dictionnaire des rues et monuments de Paris*, de F. et L. Lazare.

Nous sommes en 1606. François Mizon cumule les charges de prévôt des marchands et de lieutenant civil du Châtelet. Autant dire que toute l'administration de la ville est entre ses mains. En outre, l'appui du roi Henri IV lui est acquis.

« Plusieurs banquiers lombards enrichis voulurent faire partie du corps municipal, où ne pouvaient être appelés que des Parisiens. A prix d'argent, ils avaient gagné à leur cause un parti important. Le 5 octobre, Mizon convoqua l'assemblée de ville. Il lut la pétition des Lombards, puis, ayant cédé son fauteuil de la prévôté au premier échevin, il combattit leur demande en ces termes : « L'argent n'octroie » ni l'intelligence ni le cœur. Pour» quoi détruire une coutume que » l'expérience des siècles a consa» crée ? N'oubliez pas cette » réflexion que nos bons et dignes » aïeux ont regardée comme » vérité : que les hommes transplan» tés ne prennent aucun soin des » monuments qui n'ont point » ombragé leur berceau. »

La pétition fut repoussée par soixante-douze voix sur soixante-treize. »

PIERRE ORDIONI
(Paris)

Minitel rose et sida

Dans l'ère de communication dans laquelle nous vivons, l'interdiction devrait être l'exception, l'éducation la règle. Or on ne censure pas un phénomène de société, même si cela dérange quelques âmes pudibondes, par des décrets ou des surtaxes rédhibitoires. Le Minitel rose est entré dans les mœurs de notre temps, et ses détracteurs rappellent les défenseurs de la morale effarouchés par les sex-shops de Pigalle ou de Copenhague, il y a quelque trente ans. Mais la pornographie, comme toute notion morale, étant tout à fait relative dans le temps, les sex-shops, ayant perdu leur attrait par la levée de l'interdit, ne font plus recette, et Pigalle s'embourgeoise. Et si personne ne demande plus la censure des films pornographiques, dont les titres racoleurs s'offrent à tous les regards, on ne voit pas au nom de quelle logique on interdirait les messageries roses (...)

Il y aurait, pourtant, quelques propositions constructives à faire à propos de l'industrie du sexe. L'institution d'une surtaxe, non dissuasive, de quelques centimes par minute de communication, au profit de la recherche pour les maladies sexuellement transmissibles, serait bien acceptée par les utilisateurs et les... chercheurs. L'obligation d'afficher une page d'information sur le sida, au début de chaque liaison Minitel, dans une période où les mesures de prévention laissent à désirer, serait une disposition plus que souhaitable et d'autant plus efficace qu'elle s'adresserait, à l'évidence, à un public particulièrement exposé. Cette mesure devrait s'appliquer également à tous les films pornographiques, y compris ceux dont on tolère la projection à la télévision.

Docteur D. VIZA
(Paris)

Attente

Les gens autour de moi sont tristes et résignés, et pourtant ils continuent à vivre. Il y a une dizaine d'années, nous avions encore l'espoir d'un avenir meilleur. Quand je lisais *1984*, je pensais que ce que décrivait G. Orwell n'était pas possible pour notre génération. Je croyais que l'an 2000 technologique impliquerait un réel changement sur le plan humain, avec de nouvelles valeurs de pensée et de vie. Aujourd'hui, je constate une décadence chronique dans laquelle chaque égoïste que nous sommes se complaît tièdement. Qui peut changer cela ?

Comment ? Nous attendons tous quelque chose, mais nous ne savons pas quoi.

JOCELYNE BONZOM-FABRE
(Toulouse)

Les otages français au Liban

Une lettre de Mme Marie Seurat à M. Roland Dumas

Mme Marie Seurat, l'épouse de Michel Seurat, nous a transmis la lettre qu'elle a adressée le 23 décembre 1991 à M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères. Le chercheur français Michel Seurat a été pris en otage à Beyrouth le 22 mai 1985. Son « exécution » a été annoncée par le Djihad islamique le 5 mars 1986.

Monsieur le ministre d'Etat,

La joie que nous avons tous eue à voir revenir ceux des otages qui ont eu la chance de rester vivants ne sera complète que lorsque le nécessaire aura été fait pour rapatrier la dépouille de celui qui est mort pendant sa captivité.

Il m'importe que mes deux filles puissent enfin déposer des fleurs sur la tombe de leur père. Je souhaite pouvoir moi-même m'y recueillir en même temps que toute la famille de Michel Seurat. Il m'a toujours semblé par ailleurs que le droit d'enterrer ses morts était le plus élémentaire des droits de l'homme et du citoyen.

Depuis cinq ans, je réclame le rapatriement de la dépouille de mon mari. Longue est la liste des autorités que j'ai tour à tour sollicitées : conseiller diplomatique du président, directeur de cabinet du ministre de l'intérieur, secrétaire général du Quai d'Orsay et d'autres. Je n'ai reçu que des bonnes paroles et de fausses assurances, promesses sans suite et propos de courtoisie.

J'observe que la France est aujourd'hui la seule puissance qui ne revendique pas la dépouille de son otage décédé.

Pour les leurs, les Américains, les Libanais, les Israéliens ont tous entrepris, avec succès, des démarches en ce sens, tout à fait publiques et reconnues. Si la France ne peut y parvenir par ses propres moyens, malgré ses bons rapports actuels avec l'Iran, permettez-moi, monsieur le ministre d'Etat, de vous suggérer que le CICR ou les Nations unies pourraient très bien s'en charger.

Il m'est revenu, monsieur le ministre d'Etat, que vous vous étiez enquis lors de votre récent voyage au Liban, au cours d'une réception mondaine, des conditions et des raisons de la disparition de Michel Seurat. Si cette information est exacte, je ne peux que mettre sur le compte de la distraction votre curiosité. Ces conditions et ces raisons ont été cent fois décrites, y compris dans la presse, et Jean-Paul Kauffmann en a fait longuement état (1).

Je me permets donc de vous demander personnellement les mesures pratiques que vous avez prises afin de faire aboutir une demande vieille de cinq ans. Je suis convaincue, comme vous je le suppose, que l'heure des propos évasifs, ou dilatoires, est passée après les événements qui se succèdent au Liban sans discontinuer depuis quelques mois.

Je vous prie d'agréer, monsieur le ministre d'Etat, l'expression de mes sentiments distingués.

MARIE SEURAT

(1) Je n'ai pas cru bon ici d'entrer dans les détails d'une conversation que le ministre a eu au cours de cette réception avec un ami de Michel, Jean Hannoyer, directeur du CERMOC, centre d'étude auquel collaborait mon époux à Beyrouth. Pour une meilleure compréhension de cette phrase, voici les propos qu'a tenus M. Roland Dumas auprès de Jean Hannoyer et que celui-ci est en mesure de confirmer : *« Finalement, sait-on ce qui s'est passé avec cette histoire de Michel Seurat ? Mais pourquoi n'est-il pas sorti ? »* Jean Hannoyer, interloqué, m'a rapporté qu'il a entendu ensuite le ministre lui demander : *« Sait-on où il est enterré ? Que peut-on faire ? »* De tels propos de la part d'un ministre en fonction depuis le retour en 1988 des derniers otages français, lesquels ont confirmé la fin tragique de mon mari, sont-ils à mettre au compte de l'étourderie, de l'ignorance, ou de l'indifférence ? Je crains qu'ils ne relèvent des trois à la fois.

هكذا من الأصل

La querelle russo-ukrainienne sur la flotte de la mer Noire

M. Boris Eltsine jette le masque

Le différend russo-ukrainien sur la flotte de la mer Noire s'aggrave. Le président russe, M. Eltsine, a affirmé jeudi avec force que celle-ci resterait russe. Le président ukrainien, M. Kravtchouk, a attaqué en termes très vifs le maréchal Chapochnikov, commandant en chef des forces de la Communauté. Ces déclarations interviennent au moment où des restrictions au commerce entre les anciennes Républiques soviétiques s'accroissent, sur fond de pénurie alimentaire.

MOSCOU

de notre correspondant

« Personne n'enlèvera à la Russie la flotte de la mer Noire, et en particulier pas Kravtchouk » : cette fois, M. Boris Eltsine a dit les choses aussi clairement et aussi brutalement qu'il est possible. Il n'est plus question de faire semblant de défendre les intérêts de la Communauté des Etats indépendants, mais bien d'exprimer la colère et la frustration des dirigeants russes, défiés dans leur puissance et leur suprématie «historique» par l'attitude de l'Ukraine et de son président, Leonid Kravtchouk.

« La flotte de la mer Noire a été, est et sera russe », a déclaré M. Eltsine, s'adressant, à travers un mauvais mégaphone, au personnel d'une usine d'aviation d'Oulianovsk. Le président russe a certes ajouté qu'il ne fallait pas *« se disputer avec l'Ukraine »*, mais établir avec ce pays *« des relations normales »*, ne serait-ce qu'en raison de la présence à l'intérieur de ses frontières de *« onze millions de Russes »*. Cela ne l'a pas empêché d'affirmer avec force qu'il avait placé *« sous sa protection »* les commandants de la flotte de la mer Noire et leur avait fait savoir qu'il était hors de question que les équipages prêtent serment de fidélité à l'Ukraine.

Parallèlement, le commandant en chef de l'ensemble de la marine théoriquement « communautaire », l'amiral Tchernavine, s'est étonné de la volonté exprimée par l'Ukraine de s'affirmer en tant que puissance maritime. *« Où l'Ukraine a-t-elle été chercher cela? Elle n'a jamais été une puissance maritime, nous le tenons de l'Histoire »*, a affirmé l'amiral dans une interview publiée jeudi par le quotidien conservateur *Sovietskaïa Rossia*.

Le même jour, l'ambassadeur d'Ukraine à Moscou, confronté aux questions souvent condescendantes de journalistes russes qui s'étonnaient des appétits militaires de l'Ukraine, répondait avec une ironie mordante : *« Pourquoi tenez-vous absolument à faire porter ce fardeau* (l'entretien des unités stationnées en Ukraine) *à la Russie? Ayez un peu pitié du peuple russe. L'Ukraine veut soulager la Russie de son fardeau militaire... »*

Bref, il y a de l'orage – et de la rage – dans l'air, comme en témoigne la réaction outrée du correspondant de l'ex-organe de l'armée soviétique, *l'Etoile rouge*, à cette pique de l'ambassadeur.

Pourtant, à Kiev, les dirigeants ukrainiens ne donnent pas de signes d'inquiétude particulière et maintiennent – du moins publiquement – leur attitude de fermeté. Jeudi, devant un parterre de trois cents officiers supérieurs, dont une bonne cinquantaine de généraux, le président ukrainien a exposé les principes de sa politique de défense. Les commandants des trois régions militaires situées en territoire ukrainien ainsi que l'amiral Kasatonov, commandant de la flotte de la mer Noire, avaient répondu à l'invitation. Ils ont donc entendu le ministre ukrainien de la défense, le général Morosov, expliquer que les dirigeants de la République avaient le devoir de réaliser les vœux exprimés par la population lors du référendum sur l'indépendance.

Un télégramme chiffré

De son côté, le premier ministre, M. Sokine, a souligné que l'Ukraine *« ferait face à ses obligations »* à l'égard des militaires présents sur son sol, c'est-à-dire qu'elle paierait leurs prestations sociales et leurs retraites – aspect des choses nullement négligeable dans la situation actuelle.

Pour sa part, le président Leonid Kravtchouk s'en est pris en termes très vifs au maréchal Chapochnikov, ex-ministre soviétique de la défense et actuel commandant en chef des forces de la Communauté. Il lui a en particulier reproché l'envoi d'un télégramme chiffré enjoignant aux unités de l'armée de prêter serment de fidélité à la Russie, au moment même où sont conduites les cérémonies de prestation d'allégeance à l'Ukraine. Cette consigne, surprenante de la part d'un homme qui doit ses responsabilités actuelles à un accord réalisé entre les différents présidents de la CEI, a également été très mal accueillie par le président du Kazakhstan, M. Nazarbaev. L'avenir du maréchal Chapochnikov à ce poste semble d'ailleurs désormais compromis, du moins si l'on en croit les déclarations lourdes de sens faites par M. Kravtchouk : *« Je regrette profondément d'avoir donné mon accord à la nomination du maréchal Chapochnikov comme commandant en chef et je vais corriger mon erreur... »*

Comme pour prouver que M. Kravtchouk gardait la situation bien en main, cette rencontre entre les dirigeants ukrainiens et les chefs militaires s'est terminée par le vote d'une résolution appelant les unités déployées en Ukraine à *« exprimer leur fidélité au peuple ukrainien »*. Les commandants des régions militaires et de la flotte de la mer Noire se sont certes abstenus (le commandant de la région de Kiev a même voté contre), mais cela n'a pas empêché la résolution d'être adoptée à une écrasante majorité, en présence du représentant de la Russie, du chargé d'affaires français et de quelques journalistes : de toute évidence, les dirigeants ukrainiens avaient préféré que cette très étonnante réunion se passe «avec témoins».

Il n'empêche que M. Kravtchouk n'est certainement pas au bout de ses peines, que la Russie n'acceptera pas sans réagir d'être ainsi menée par le bout du nez et que les signes de graves tiraillements au sein de la Communauté se multiplient. Le gouvernement russe a ainsi rendu public jeudi un décret en date du 29 décembre dernier qui interdit l'exportation d'un certain nombre de biens de consommation, notamment alimentaires, vers d'autres Etats de la Communauté. En principe, cette mesure ne s'applique qu'aux Etats qui ont eux-mêmes *« imposé des restrictions à l'exportation de biens de consommation vers la Fédération de Russie »*. Mais les innombrables difficultés nées un peu partout de la libération des prix sur fond de pénurie générale risquent de donner le départ d'une véritable guerre commerciale et monétaire entre les ex-Républiques.

Par ailleurs, M. Guennadi Bourboulis, qui dirige le gouvernement russe tout en n'ayant que le titre de vice-premier ministre, a tenu jeudi des propos pleins de menaces voilées. Evoquant les difficultés actuelles avec l'Ukraine, M. Bourboulis, qui s'adressait au personnel du ministère des affaires étrangères, a notamment déclaré, selon l'agence Interfax : *« Nous agissons avec beaucoup de tact. Nous n'avons pas fait référence à notre pétrole, ni à nos autres réserves, mais le gouvernement russe est prêt à un dialogue plus réaliste. »*

M. Bourboulis a d'autre part expliqué que certaines questions de frontière entre les différents Etats de la Communauté *« qui n'avaient pas été discutées jusqu'à présent »* devraient être soulevées.

JAN KRAUZE

Le président russe en province

Le pain, la viande et les Allemands

MOSCOU

de notre correspondant

« Le temps des applaudissements est terminé. » A peine avait-il atterri à Saratov sur la Volga, que Boris Eltsine donnait lui-même le ton de la tournée qu'il a entreprise dans différentes provinces de Russie et qui devait le mener, vendredi 10 janvier, à Nijni-Novgorod, l'ex-Gorki. Partout, il développe le même thème : *« J'ai pris sur moi de faire ce que les dirigeants de ce pays n'ont pas eu le courage de faire depuis des années, à savoir libérer les prix. Mesure forcément douloureuse et impopulaire, mais indispensable (...) Si cela avait été fait il y a trois ans, aujourd'hui nous vivrions normalement. »*

Défendant cette libéralisation annoncée dès l'automne dernier dans son grand discours devant le Parlement de Russie, M. Eltsine exhorte à la patience et promet une possible *« stabilisation »* dans six ou huit mois. Fidèle à son image, il n'a pas hésité à aller porter la bonne parole là où ses propos risquaient d'être le plus mal accueillis : dans les magasins. Autant qu'il soit possible d'en juger à travers les images diffusées par la télévision moscovite, ces rencontres paraissaient plus spontanées que celles de même nature effectuées naguère par M. Gorbatchev.

Les interlocuteurs du président russe n'ont pas manqué de dire ce qu'ils avaient sur le cœur. Sur les bords de la Volga, il ne s'agissait pas seulement de prix et de produits, mais aussi de fierté nationale. La population locale a clairement exprimé sa crainte d'être sacrifiée aux intérêts économiques de la Russie, au terme d'un marché qui verrait la création, *« par étapes »*, d'une région autonome des Allemands de la Volga, en échange d'une *« aide accrue du gouvernement de Bonn »*. *« Plutôt un bout de pain rassis, mais russe, qu'un gras morceau de viande d'Allemagne »*, proclamait fièrement une pancarte. Sur ce plan, Boris Eltsine a tout fait pour rassurer ses auditeurs et pour décevoir les Allemands : *« Il n'est pas question d'accorder l'autonomie là où les Allemands ne représentent pas la majorité absolue »*, a ainsi déclaré le président russe, mentionnant même le pourcentage de 90 % qui constituerait un seuil minimum pour qu'une telle autonomie puisse être concédée.

En fait, à en croire M. Eltsine, les Allemands risquent de devoir se contenter de territoires « vides ». Le président russe a en particulier parlé du vaste polygone, désaffecté et écologiquement sinistré, qui pourrait constituer, comme l'avait annoncé M. Eltsine à Bonn, le foyer de ces nouveaux territoires autonomes.

J. K.

GÉORGIE

L'avenir incertain d'Edouard Chevardnadze

TBILISSI

de notre envoyé spécial

« C'est un Géorgien – Staline – qui a créé l'URSS. Et c'est un autre Géorgien – Chevardnadze – qui l'a détruite », dit l'un. *« Oui, mais avant de la détruire, il l'a bien aidée et il a davantage servi la Russie que la Géorgie »*, réplique l'autre. *« Il doit revenir, c'est aujourd'hui le seul homme politique géorgien connu dans le monde entier »*, affirme un troisième. *« Il a commis trop de crimes contre la Géorgie, sa place n'est plus chez nous »*, conclut un quatrième.

Apparatchik

A Tbilissi, la personnalité d'Edouard Chevardnadze est au centre de bien des discussions. La fuite – provisoire? – de Zviad Gamsakhourdia, le dictateur plébiscité l'an dernier par plus de 80 % de Géorgiens, a en effet créé un vide politique, et beaucoup se demandent si le temps du retour de M. Chevardnadze dans son pays natal n'est pas venu. *Lui-même se pose la question*, après avoir reconnu qu'il avait laissé un de ses proches téléphoner, le 23 décembre, au président Gamsakhourdia retranché dans son bunker du Parlement, pour offrir ses bons offices de médiateur. Son rôle dans la crise géorgienne a sans doute été des plus importants, et M. Chevardnadze ne peut espérer d'avenir politique qu'avec la Géorgie comme tremplin depuis que la CEI a décidé de ne pas se doter d'institutions autres que de coordination. Reste à savoir si les Géorgiens seront d'accord sur ce retour.

Dès la chute de M. Gamsakhourdia, M. Chevardnadze, son ennemi de toujours, rompit le semi-silence qu'il observait sur la situation politique dans son pays. La création d'un Fonds international d'aide à la Géorgie et de nombreuses déclarations ont ainsi marqué les trois coups de sa rentrée politique. Car à le voir parcourir le monde ces dernières années, à suivre ses démêlés avec M. Gorbatchev, on en avait oublié – et lui aussi peut-être – les longues années de sa carrière politique géorgienne.

Mamati, le village où il vit le jour en 1928, est situé dans la région de Gouri, en Géorgie occidentale, dont les habitants ont la réputation de se passionner d'abord pour la chose politique. *« Quand deux paysans de Gouri se rencontrent, ils se demandent d'abord des nouvelles de la santé du président américain, ou de l'état des relations entre la Chine et le Nicaragua »*, ironise un habitant de la capitale. Après des études d'infirmier, ce fils d'instituteur commence une carrière classique d'apparatchik en devenant premier secrétaire des Komsomols, les jeunesses communistes de Tbilissi. *« Quand il a prononcé son premier discours en russe, nous avons tous ri tant il parlait mal cette langue »*, raconte un de ses partisans.

En Géorgie, tout signe de rejet de l'impérialisme russe est en effet considéré comme un point positif. Devenu ministre de l'intérieur, puis premier secrétaire du parti communiste en 1972, il est alors au sommet de sa carrière géorgienne. Il n'est pas facile aujourd'hui de sonder les Géorgiens sur cette période et sur le rôle qu'ils attribuent à Edouard Chevardnadze. A-t-il été avant tout l'homme de Moscou – première hypothèse – ou a-t-il profité – deuxième hypothèse – de ses bonnes relations avec le « Centre » pour atténuer, autant que faire se pouvait, la pression soviétique sur la Géorgie?

La faute

Deux faits illustrent cette période. En avril 1979, plusieurs dizaines de milliers de personnes manifestent à Tbilissi pour protester contre les projets de Moscou voulant imposer la langue russe comme langue officielle sur tout le territoire de l'URSS. Edouard Chevardnadze affronte la foule. *« Calmez-vous*, dit-il, *je vais faire mon possible. »* Il parvient à apaiser les manifestants. Finalement, le géorgien restera la langue officielle en Géorgie, un résultat qui sera mis à son actif.

Au passif : la dramatique conclusion en 1984 du détournement d'avion opéré par huit jeunes Géorgiens qui voulaient fuir en Turquie. Un passager et une hôtesse de l'air y trouvent la mort et trois jeunes sont condamnés à la peine capitale et exécutés. *« C'est le KGB qui voulait cela »*, tentent d'expliquer les partisans de M. Chevardnadze. *« Il a du sang géorgien sur les mains »*, rétorquent ses détracteurs. Il n'empêche : cet épisode a marqué, peut-être à jamais, les relations entre Edouard Chevardnadze et son peuple. N'est-ce pas d'ailleurs à cela qu'il pensait lorsqu'il déclarait : *« Les Géorgiens ne me pardonneront pas les fautes que j'ai commises »*?

Quelque temps plus tard, il est appelé par M. Gorbatchev comme ministre des affaires étrangères et devient la coqueluche des médias occidentaux. Si on le voit partout dans le monde, il est peu souvent à Tbilissi. Les Géorgiens restent malgré tout fiers de voir l'un des leurs briller ainsi sur la scène internationale.

Et c'est là tout le dilemme. Les Géorgiens, qu'ils aiment ou non Edouard Chevardnadze, savent que celui-ci peut utiliser son capital de relations dans le monde pour aider son pays. Mais son image semble encore trop mauvaise en Géorgie pour qu'il puisse espérer jouer dans un premier temps un rôle politique direct. *« Il doit d'abord prouver qu'il a choisi la Géorgie plutôt que l'URSS. Pourquoi, par exemple, ne deviendrait-il pas le représentant de la Géorgie à l'ONU? Après, je suis certain qu'il pourra occuper ici des postes de haute responsabilité »*, affirme un avocat de Tbilissi. Edouard Chevardnadze, dont on dit qu'il a attendu la mort de l'URSS pour se préoccuper de son pays, fera-t-il *« don de sa personne »* à la Géorgie?

JOSÉ-ALAIN FRALON

Les suites du démantèlement de l'URSS

La ruée des chercheurs vers l'Ouest

COPENHAGUE

de notre correspondante

La direction de l'Institut de recherche atomique Niels-Bohr, qui *dépend de l'université de Copenhague*, est placée devant un dilemme : elle doit pourvoir deux postes vacants qui, dans le cadre d'accords existants, devraient, en principe, être attribués à de jeunes physiciens scandinaves au talent prometteur. Or, parmi la centaine de dossiers de candidatures, trente-sept proviennent de pays qui, il y a deux ans encore, se réclamaient du communisme, le quart des postulants étant originaires de l'ex-URSS.

Parmi eux figurent quelques éminents savants bien au-dessus du niveau de diplômes et de connaissances exigé pour occuper ces places. Que faire? S'attacher quelques-uns de ces brillants cerveaux est tentant. Mais peut-on se permettre de se « procurer » leur coopération au rabais – même s'ils ont l'air totalement indifférents aux honneurs et au montant des émoluments qui leur seraient proposés, – et cela au détriment de jeunes espoirs?

Le cas de l'Institut Niels-Bohr n'est pas unique en son genre. Depuis quelques mois, de très nombreux chercheurs et professeurs, ex-soviétiques principalement, ont commencé à émigrer discrètement dans une série de capitales européennes et aux Etats-Unis, où ils ont été accueillis à bras ouverts. Si les choses évoluent dans un sens positif dans la CEI, ils rentreront vraisemblablement dans leurs pays, où ils ont dû laisser parents, amis et confrères.

Tel est, par exemple, le cas de l'astrophysicien Igor Novokov, qui enseigne à l'observatoire de Copenhague tout en continuant à surveiller quasi normalement les travaux de la section qu'il dirigeait depuis vingt ans à l'*Institut Lebedev* de Moscou. Au Danemark, il a en outre l'avantage de pouvoir se faire accompagner de son épouse, ce qui n'est pas le cas aux Etats-Unis.

CAMILLE OLSEN

EUROPE

YOUGOSLAVIE : la reprise de la conférence de paix à Bruxelles et le démantèlement de la Fédération

M. Milosevic accepte les propositions de lord Carrington sur les droits des minorités

La conférence de paix sur la Yougoslavie, présidée par lord Carrington, ne s'était pas réunie en séance plénière depuis deux mois. Le fait que les présidents des six Républiques, accompagnés par leurs ministres des affaires étrangères, aient accepté de se rendre à Bruxelles, jeudi 9 janvier, pour discuter ensemble pendant un peu plus de trois heures, en présence d'un représentant de l'ONU, était déjà, selon les participants, un signe encourageant.

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Tous sont d'accord pour poursuivre les travaux (notamment au sein des groupes de travail sur les institutions, les futures relations économiques et les droits de l'homme), tous estiment que les chances d'un cessez-le-feu durable n'ont jamais été aussi bonnes et lord Carrington pense que si une force de paix de l'ONU arrive en Croatie *« des pressions très fortes seront exercées sur les médiateurs européens pour qu'ils trouvent avec les parties yougoslaves une solution politique rapide de la crise »* étant entendu que *« la présence de quelque dix mille « casques bleus » en Croatie ne doit revêtir aucun caractère permanent ».*

Dans ces conditions, les médiateurs européens se sentent obligés de relancer la négociation, d'autant plus que les Douze, *« aux alentours du 15 janvier »*, doivent se prononcer sur la reconnaissance de l'indépendance des Républiques yougoslaves qui en ont formulé la demande : la Slovénie, la Croatie, la Macédoine et la Bosnie-Herzégovine.

Sur les questions de fond, les positions ne semblent cependant pas avoir avancé. La Serbie continue à réclamer que les trois options proposées au départ par lord Carrington sur l'avenir de la Yougoslavie (Etats indépendants et souverains, Communauté d'Etats indépendants, Etat fédéral commun) soient examinées *« sur un pied d'égalité ».*

Sur ce point, le président serbe, M. Slobodan Milosevic, reproche aux Européens d'avoir tiré un trait trop rapidement sur la Yougoslavie – Etat reconnu internationalement – et d'avoir ainsi outrepassé son mandat initial. Belgrade n'a pas que des compliments à adresser à la Communauté, qui a décrété des sanctions commerciales « sélectives » qui frappent la Serbie et le Monténégro.

Le ministre serbe des affaires étrangères, M. Vladislav Jovanovic, n'a pas été tendre non plus avec lord Carrington et son équipe qui ont davantage tendance à se comporter, à ses yeux, *« en policier qu'en arbitre »*. Pour tenter de régler la crise, les Serbes ne cachent pas, en privé, qu'ils font davantage confiance aux Nations unies et à son émissaire spécial, l'ancien secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, jugé *« plus impartial ». Certains vont même* jusqu'à estimer que, les Européens ayant commis tant d'erreurs diplomatiques, l'ONU devrait reprendre l'ensemble du dossier.

Lord Carrington a déclaré que *les conversations* qu'il avait eues, jeudi à Bruxelles, avec M. Slobodan Milosevic avaient été *« plus constructives que d'habitude »*. Le président serbe lui a assuré qu'il était attaché au respect de la trêve et qu'il avait à ce sujet eu des mots *« très durs »* à l'égard de M. Milan Babic, *« président de la République serbe de Krajina »*, lequel avait dit récemment qu'il n'accepterait ni une démilitarisation de « sa » région ni la présence de « casques bleus ».

Dans un autre domaine, le président serbe paraît également avoir assoupli ses positions : il a approuvé les propositions de la conférence de paix, datant du 18 octobre, relatives aux droits des groupes nationaux ou ethniques d'une façon générale et à la minorité serbe de Croatie en particulier. Il s'agit notamment des droits à un emblème national, à un système éducatif, à l'accès aux médias, à une administration propre incluant la police et les tribunaux, voire le droit à une double nationalité.

Mais M. Milosevic a précisé que ces dispositions devaient également être acceptées par les principaux intéressés, à savoir les Serbes de Croatie. Quand on sait, d'autre part, que la Croatie est opposée à l'idée d'une « double nationalité », ces *« progrès » dont fait état* lord Carrington, paraissent bien légers.

ALAIN DEBOVE

Polémique autour de la mort des cinq observateurs de la CEE

Vivement critiqués pour leur responsabilité dans la mort des cinq observateurs de la CEE qui se trouvaient à bord de l'hélicoptère détruit en vol, mardi 7 janvier au-dessus de la Croatie, par un avion de l'armée de l'air yougoslave, les militaires fédéraux ont contre-attaqué en arguant d'une mauvaise coordination du contrôle aérien. Largement cités par la presse de Belgrade, des officiers supérieurs ont affirmé que l'appareil de la CEE avait emprunté, *« sans autorisation »*, un *« couloir aérien interdit ».*

Cette version des faits est démentie de source européenne. Ainsi, un ancien porte-parole de la mission d'observation de la CEE à Zagreb, M. Ed Koestal (Néerlandais), a-t-il estimé, jeudi 9 janvier, qu'il était peu probable que la destruction de l'hélicoptère ait été due à une erreur causée par une mauvaise coordination du contrôle aérien. *« La Croatie n'a pas d'armée de l'air. Les seuls appareils qui pouvaient opérer dans la région étaient des avions de la CEE et ils étaient clairement identifiés »*, a-t-il souligné.

M. Koestal a rejeté les explications avancées par l'armée fédérale, qui a assuré jeudi n'avoir pas été informée du passage de l'hélicoptère en provenance de Hongrie. *« Le vol avait été annoncé correctement aux autorités compétentes. Le plan de vol était connu »*, a-t-il précisé. *« Il était fréquent que les appareils utilisés par les missions européennes aillent se ravitailler en carburant en Hongrie avant de survoler la Croatie »*, a encore dit M. Koestal, selon qui les appareils utilisés par la CEE empruntent toujours les mêmes couloirs aériens au-dessus de la Croatie. – *(Reuter.)*

Les Serbes de Bosnie-Herzégovine ont décidé de créer une huitième « République »

La République socialiste fédérative de Yougoslavie était composée de six Républiques. Pourtant, avant de disparaître définitivement des registres internationaux en tant que deuxième Yougoslavie, elle s'est dotée d'une huitième République, la septième ayant été proclamée unilatéralement en décembre 1991 en Krajina, l'une des enclaves serbes de Croatie. Elle avait pris le nom de République serbe de Krajina. Jeudi 9 janvier, les Serbes de Bosnie-Herzégovine ont, à leur tour, proclamé une nouvelle République, lui donnant le nom de République serbe de Bosnie-Herzégovine.

BELGRADE

de notre correspondante

Le démantèlement de la Bosnie-Herzégovine, République constituée notamment par des Serbes (31,5 %), des musulmans (44 %) et des Croates (17 %), intervient à quelques jours du 15 janvier, date à laquelle la Communauté européenne pourrait entériner la fin de cette deuxième Yougoslavie en reconnaissant l'indépendance de certaines de ses Républiques. La Bosnie-Herzégovine est l'une des Républiques à avoir demandé sa reconnaissance auprès de la commission d'arbitrage de la conférence de paix sur la Yougoslavie, présidée par M. Robert Badinter. Les élus serbes de Bosnie-Herzégovine s'y sont opposés, estimant qu'elle devait rester dans un Etat commun avec la Serbie.

Lorsque le Parlement de Sarajevo, craignant que le démembrement de la Yougoslavie n'entraîne, tôt ou tard, le partage de la Bosnie-Herzégovine, avait tenté, à l'automne 1991, de proclamer *« la souveraineté, la neutralité et l'indivisibilité »* de cette République *multinationale*, les députés serbes avaient boycotté la séance, arguant qu'il s'agissait *« d'une tentative de sécession »*. Réaffirmant leur volonté de *« rester en Yougoslavie »*, même si celle-ci se réduisait à la Serbie, ils avaient claqué la porte du Parlement, créé leur propre Assemblée et proclamé leur autonomie régionale en vertu de la carte ethnique.

Trois Bosnies ?

La nouvelle République serbe de Bosnie-Herzégovine proclamée à l'unanimité par l'Assemblée serbe de Sarajevo comprend *« les régions autonome serbes »* constituées unilatéralement à la fin de l'automne 1991, l'ensemble des autres enclaves serbes de Bosnie-Herzégovine ainsi que *« les régions où les Serbes sont restés minoritaires à la suite du génocide perpétré contre eux lors de la deuxième guerre mondiale »*. Au terme de cette proclamation, la République serbe de Bosnie-Herzégovine *« fait partie de l'Etat yougoslave en tant qu'unité fédérale »*. Si le document ne définit pas précisément les frontières de cette nouvelle République serbe, il souligne cependant qu'elles seront négociées *« dans le respect des principes du droit international (...) et en vertu des critères ethniques, historiques, géographiques et économiques »*. En attendant de promulguer une nouvelle Constitution, la République serbe de Bosnie-Herzégovine, dont la capitale sera Sarajevo, appliquera la législation fédérale en vigueur dans la République voisine de Serbie.

L'éclatement de la Bosnie-Herzégovine pourrait avoir des conséquences dramatiques puisqu'il ouvrirait la porte à la formation d'une Bosnie croate et d'une Bosnie musulmane qui, vraisemblablement, revendiqueraient chacune Sarajevo comme capitale. Cette nouvelle étape dans la dislocation de la Yougoslavie pourrait déboucher sur une guerre civile sanglante, car « le partage » de la Bosnie-Herzégovine sera sujet à une surenchère nationaliste qui pourrait aboutir à une tentative d'annexion de ces territoires par la Croatie et la Serbie. Les risques de dérapage sont multiples : l'éventuelle création d'une République musulmane en Bosnie pourrait, par exemple, donner un nouvel élan aux revendications autonomistes des musulmans du Sandjak voisin, l'enclave musulmane divisée entre la Serbie et le Monténégro.

D'autre part, la proclamation de la République serbe de Bosnie-Herzégovine, *considérée dans le* contexte de la réunion des Douze du 15 janvier, est une réaffirmation de la volonté des Serbes de créer une nouvelle Yougoslavie. Les négociations en cours depuis *longtemps avaient été réactivées* la semaine dernière avec l'élaboration d'une *« convention yougoslave »* soumise au vote de tous les partis politiques de Yougoslavie désireux de sauvegarder un Etat fédéral à l'image de celui qui vient de se désintégrer. Ce projet, élaboré à l'instigation de la Serbie et de son président, M. Slobodan Milosevic, avait été accepté par le Monténégro, les leaders des enclaves serbes de Croatie et de Bosnie et des mouvements communistes (pro-yougoslaves) de Macédoine.

Par ailleurs, la réorganisation de l'armée fédérale en quatre – au lieu de cinq – régions militaires, décidée le 2 janvier dernier et entérinant *de facto* la perte de contrôle par l'armée fédérale du nord-ouest de l'ex-Yougoslavie, laisse présager la création rapide de cette nouvelle Yougoslavie. Cette réorganisation territoriale de l'armée fédérale, recommandée par la présidence yougoslave réduite à la Serbie et au Monténégro, dessine clairement les contours de cette troisième Yougoslavie englobant la Serbie, le Monténégro, la Macédoine et la Bosnie-Herzégovine. En outre, la nomination des commandants des quatre régions militaires indique que cette « Yougoslavie » sera sous le contrôle du pouvoir serbe et d'une armée pro-serbe.

FLORENCE HARTMANN

Les « archives à retardement » de la Stasi

Suite de la première page

Il était le seul à pouvoir donner des informations sur le contenu des dossiers. Il s'agissait, en particulier, de vérifier le passé des membres des administrations, des Parlements régionaux et des tribunaux, pour s'assurer que ne se cachaient pas parmi eux d'anciens collaborateurs de la police politique. En plus de ses agents officiels, dont les listes ont été en partie détruites après l'effondrement du régime communiste, la Stasi disposait de toute une armée de « taupes » recrutées à tous les niveaux, éparpillées dans toutes les couches de la société : environ cent cinquante mille personnes, chargées d'épier la population au quotidien.

Espionnée par son époux

L'ouverture des dossiers aux victimes a fait l'objet d'une longue controverse avant l'adoption d'un projet de loi par le Bundestag, en novembre dernier. Les plus réticents ont finalement accepté ce projet, pour éviter la multiplication d'accusations parfaitement incontrôlables. Ayant à gérer des *millions de* dossiers à Berlin et dans les autres centres de l'ex-RDA, le commissariat n'a eu ni le temps ni les moyens de les passer au peigne fin et n'a pas pu répondre dans les délais voulus aux vérifications nécessaires. Il ne disposait à la fin de 1991 que de huit cents agents alors que le commissaire, M. Joachim Gauck, estime qu'il lui en faudrait trois fois plus pour pouvoir commencer à travailler sérieusement.

Fait sans précédent dans l'histoire contemporaine, la société allemande *tout entière va se trouver confrontée* à une sorte d'analyse collective qui risque de durer longtemps. Les « taupes » célèbres n'ont pas manqué, ces derniers mois, de faire surface dans l'arène politique.

Le premier président du Parti social-démocrate de l'Est, M. Ibrahim Boehme, l'avocat Wolfgang Schnur, du Demokratischer Aufbruch (Renouveau démocratique), créé en 1989, ont très vite disparu de la scène. Le dernier chef de gouvernement de la RDA, le chrétien-démocrate Lothar de Maizière, vice-président de la CDU, a dû jeter l'éponge, faute de pouvoir se justifier. La limite était souvent incertaine, pour les personnalités, entre contacts obligés et collaboration. Les cas de plusieurs intellectuels de renom, du recteur de l'université Humboldt, du professeur Heinrich Fink, du poète Sacha Anderson, ont alimenté des controverses passionnées ces dernières semaines à Berlin.

La révélation, en décembre, que la députée Vera Wollenberger, une dissidente connue de l'ex-RDA, était espionnée par son propre époux a jeté une lumière crue sur le contenu explosif de certains dossiers. Les premiers à y avoir eu officiellement accès, d'anciens militants connus de la scène berlinoise comme Mme Barbel Boley, cofondatrice de Neues Forum (Nouveau Forum), ont confirmé l'ampleur des renseignements qui ont été collectés contre eux.

Tous ont dû découvrir qu'ils avaient été plus ou moins gravement trahis par des personnes de leur entourage, parfois des amis. Les rapports d'informateurs contenus dans leurs dossiers, notamment dans celui de l'écrivain Lutz Rathenow, ont confirmé les accusations contre le poète Anderson et mis en cause une autre figure importante de l'avant-garde culturelle berlinoise, le poète Rainer Schedlinski.





Le dossier de l'actuel ministre de l'intérieur du Land de Saxe, M. Heinz Eggert, ancien pasteur, contenait près de 2 800 fiches à lui tout seul. Dans un entretien à la chaîne de télévision ARD, le ministre a raconté, mercredi 8 janvier, comment la Stasi a systématiquement essayé de le « casser », par des pressions personnelles et contre son *entourage, pour tenter de lui faire* abandonner son travail de pasteur auprès des étudiants. M. Eggert a notamment indiqué avoir été victime, sous prétexte de soins, d'un traitement médical destiné à lui faire perdre ses moyens physiques et intellectuels.

Pour ces personnalités, la lutte contre la Stasi faisait partie d'un engagement accepté. Des milliers d'autres personnes anonymes ont été victimes de multiples tracasseries pendant des années ou bien jetées en prison car leur comportement a été jugé *« anti-social »* par tel ou tel agent de la police communiste.

La hantise de la dénonciation

Il n'y avait pas de règles précises pour être ou non la cible de la Stasi, indique M. David Gill, jeune étudiant en droit qui a participé depuis l'occupation des locaux de la Stasi, en 1990, à l'évaluation des archives. L'objectif n'était-il pas de maintenir dans la conscience de tous que nul *n'échappait à l'œil du maître ?* Ceux-là veulent aujourd'hui savoir pourquoi, comment, par qui.

Pourquoi ils ont été jetés en prison, comme ce boucher qui a croupi deux ans derrière les barreaux, dénoncé pour s'être renseigné, avant l'édification du mur de Berlin, sur les possibilités de s'installer à l'Ouest. Ou ce chauffagiste, qui avait déposé une demande d'émigration vers l'Ouest, brimé dans son entreprise par la direction et qui se demande ce que sont devenus ses anciens patrons. Ou encore cette photographe, qui cherche tout simplement à s'expliquer quelques faits restés mystérieux de sa vie estudiantine.

Tous, il s'en faut, ne trouveront pas de dossiers à leur nom. La hantise de la dénonciation avait créé une sorte de paranoïa permanente dans la société est-allemande. L'ouverture des archives devrait aussi permettre à cette société de se regarder, à l'avenir, un peu plus en face. M. Gauck insistait, lundi, dans le hall d'accueil exigu de son commissariat bondé, sur le fait que l'on pouvait aussi découvrir que ses amis avaient résisté au chantage. Pour tous les autres, les victimes et leurs dénonciateurs, amis ou inconnus, il va falloir apprendre à vivre ensemble, bien ou mal.

HENRI DE BRESSON

EUROPE

Les relations de la CEI avec la Communauté européenne

La Commission de Bruxelles exclut toute perspective d'adhésion des nouveaux Etats à la CEE

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Réunis à Bruxelles vendredi 10 janvier, les ministres des affaires étrangères des Douze devaient se concerter sur la situation en Yougoslavie et sur les relations avec les Républiques de l'ex-URSS. La Commission a remis au conseil une communication dans laquelle elle l'informe de son *« intention d'entamer des conversations exploratoires avec les autorités de certains Etats indépendants en vue de définir le contenu possible de futurs accords de coopération ».*

Au cours d'une conférence de presse, jeudi, M. Frans Andriessen, vice-président de la Commission, a précisé ses vues sur ce que devrait être cette coopération. Par le fait même que certaines composantes de l'ex-URSS sont situées en Asie, il n'est pas question de signer des accords analogues à ceux – dits *« européens »* – qui lient la Communauté à la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie depuis le 16 décembre et mentionnent la possibilité pour ces trois pays d'adhérer un jour à la Communauté.

La CEI n'est pas dans une situation politique et économique telle qu'on puisse envisager pareille possibilité avec elle. *« Je ne veux pas créer d'attente qui ne serait pas réalisable dans un délai raisonnable »*, a dit M. Andriessen.

Le vice-président de la Commission préconise la recherche d'un nouveau type d'accord : *« L'approche choisie dans les discussions actuelles avec les pays baltes et l'Albanie pourrait servir d'exemple. »* Laissant entrevoir la reconnaissance d'autres Etats de la CEI dès ce mois-ci, M. Andriessen est partisan, ensuite, de la recherche d'un type de coopération cas par cas.

Selon la Commission, il est hors de question de parvenir avec l'ex-URSS à la création d'une zone de libre-échange dans les dix ans à venir, comme cela est prévu avec les signataires des *« accords européens »*. Cependant, *« tout en reconnaissant la délégation de compétences pour des aspects-clés de la politique aux Etats indépendants, la Communauté* (européenne) *doit encourager le maintien d'un seul espace économique entre membres de la CEI et décourager la création de nouvelles barrières entre eux »*, indique une note de synthèse.

La conférence sur l'aide

M. Andriessen revenait de Washington, où il était allé préparer la conférence internationale sur l'aide à l'ex-URSS, convoquée par les Etats-Unis pour les 22 et 23 janvier. Il a précisé que la Commission était partie prenante dans ces travaux. *« Elle mettra à disposition toute l'expertise dont elle dispose, en matière de besoins, de destinations souhaitables et de moyens à employer. »*

Ouverts à tous les pays qui souhaitent apporter leur concours, cinq groupes de travail seront créés : aide alimentaire, aide technique, énergie, logement, aide médicale. Il n'y aura pas d'engagements précis, mais un inventaire des besoins sera établi. Une deuxième conférence devrait permettre de passer ensuite au stade opérationnel.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Bulgarie : les « bleu turquoise » contre les « rouges »

Le président actuel Jeliou Jelev sera-t-il élu dimanche dès le premier tour de la première élection présidentielle libre ?

SOFIA

de notre envoyé spécial

Dans les Balkans tourmentés, la Bulgarie veut faire figure d'île tranquille. Il est difficile en arrivant dans la capitale bulgare, à peine parsemée d'affiches, de croire que le pays est à la veille de la première élection présidentielle libre. Difficile aussi de s'imaginer qu'à l'Assemblée nationale deux blocs totalement opposés – les 106 députés « rouges » du Parti socialiste bulgare (PSB, ex-communiste) et les 110 élus « bleu turquoise » de l'Union des forces démocratiques (UFD, droite anticommuniste) – cohabitent, arbitrés par les 24 députés d'une minorité turque qui, pour beaucoup de Bulgares, sent le soufre.

En octobre dernier, les électeurs avaient tranquillement rejeté le Parti socialiste dans l'opposition et porté au pouvoir l'Union des forces démocratiques. Dimanche 12 janvier, ils s'apprêtent à élire un président au suffrage universel, avec moins de passion encore. Peut-être parce que, avec la courte victoire aux législatives de l'UFD, la « question politique » est réglée dans cette République essentiellement parlementaire. Mais aussi parce que le seul suspense des élections n'est pas de savoir si l'actuel président, le philosophe Jeliou Jelev, candidat de l'UFD, dont il fut un fondateur, sera élu, mais s'il le sera dès le premier tour, malgré la présence de vingt-deux autres candidats, des « indépendants » à l'inévitable homme d'affaires à succès revenu de l'étranger. En juillet 1990, l'élection à la présidence de M. Jelev, par un Parlement encore dominé par les ex-communistes mais pressé par la rue, avait marqué le début de la fin pour le Parti socialiste. Puisque le total des voix anticommunistes représente aujourd'hui les deux tiers de l'électorat, sa réélection, avec comme vice-président le poète dissident Blaga Dimitrova, devrait clore le chapitre.

Officiellement, ce n'est pas par crainte d'un échec probable mais *« pour éviter une nouvelle polarisation »* de la vie politique entre bleus (couleur de l'UFD) et rouges (celle du PSB) que l'ex-Parti communiste ne présente pas de candidat. *« Le parti a décidé d'appuyer un candidat au-dessus de ces pôles »*, explique M. Emil Behar, porte-parole du PSB, réfugié dans une des trois petites chambres d'hôtel où les instances dirigeantes tentent de passer pour des victimes après la confiscation *« injuste »* en décembre de ses biens, dont l'impressionnante maison du Parti dans le centre de Sofia.

Les tentatives de M. Velko Valkanov, le candidat indépendant souteau par le PSB, de passionner la campagne par des thèmes nationalistes ont eu peu de succès. Ce professeur de droit constitutionnel joue sur le sentiment anti-turc d'une Bulgarie qui fut occupée pendant cinq siècles par l'Empire ottoman. Dénonçant la coalition « bleu turquoise », M. Valkanov, donné second dans les sondages, souligne que l'UFD ne peut gouverner qu'avec l'appui des vingt-quatre députés du Mouvement des droits et des libertés, qui rassemble la plupart de suffrages de la communauté turque (10 % de la population du pays). *« Le président Jelev mène une politique pro-turque, pro-américaine et donc anti-bulgare »*, assure M. Roumen Vodenitcharov, candidat à la vice-présidence.

Le score du tandem Valkanov-Vodenitcharov, même brouillé par la discipline de vote des ex-communistes, permettra enfin de mesurer le « danger nationaliste » dans le pays. Mais M. Ahmed Dogan, le leader du Mouvement des droits et libertés, emprisonné pendant cinq ans pour avoir résisté à la bulgarisation forcée par le régime communiste, est confiant. *« Il est difficile de mentir aux Bulgares »*, estime-t-il. *« La question nationale est la dernière carte des partis communistes pour leur survie. Ce n'est pas un problème réel dans le pays »*, explique le très discret leader des Turcs de Bulgarie, M. Dogan. Faute de thèmes porteurs, la campagne a surtout été « anti-présidentielle ». *« Les attaques se sont concentrées sur le président Jelev. On a critiqué sa petite taille, son accent paysan »*, raconte un diplomate. Même les promesses assez démagogiques des candidats d'améliorer les revenus de la population, qui ont chuté de 45 % en 1991, n'a pas trouvé grand écho, sauf parmi les 400 000 chômeurs (10 % de la population active) et les 2,4 millions de retraités.

Quelques jours avant les élections, les retraités, casserole vide à la main, ont manifesté par milliers à Sofia. Mais beaucoup de mécontents pensent cependant que leurs difficultés viennent du manque de changements radicaux dans une économie restée à plus de 90 % aux mains de l'Etat.

Après cette élection, les difficultés de la Bulgarie demeureront les mêmes. Avec plus de 11 milliards de dollars de dette (pour neuf millions d'habitants), le pays aura du mal à trouver des crédits extérieurs autres que publics. Les banques privées créditrices (qui détiennent 85 % de la dette), principalement allemandes, autrichiennes et japonaises, n'apprécient pas la prorogation de mois en mois du moratoire. Le président Jelev espère attirer l'attention des Occidentaux. En attendant, il continue de demander aux Bulgares d'être les élèves modèles des Balkans par un slogan, à son image, modeste : *« Nous réussirons, ayez confiance en vous. »*

JEAN-BAPTISTE NAUDET

PROCHE-ORIENT

Après l'éclatement de l'URSS

Washington s'inquiète d'un éventuel achat de technologie nucléaire soviétique par l'Iran

Les Etats-Unis ont fait savoir à l'Iran qu'ils verraient d'un très mauvais œil l'achat par ce pays de technologies ou armes nucléaires soviétiques à la suite de l'éclatement de l'URSS. *« Le gouvernement iranien est parfaitement au courant de nos préoccupations concernant la prolifération des armes de toutes sortes, à la fois conventionnelles et de destruction de masse »*, a déclaré mardi le porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutwiler. Elle a noté cependant qu'il n'existait à l'heure actuelle « aucune preuve concrète » d'efforts en ce sens de la part de l'Iran, pas plus d'ailleurs que de l'Irak ou de la Libye.

Mme Tutwiler a ajouté qu'elle n'était pas au courant de quoi que ce soit permettant de confirmer des informations parues dans la presse américaine selon lesquelles Téhéran aurait acheté des armes conventionnelles et de la technologie nucléaire au Kazakhstan. Elle a néanmoins rappelé que l'Iran essaie de rebâtir son potentiel militaire en partie détruit durant la guerre Iran-Irak et que *« l'ex-Union soviétique a été dans le passé un important fournisseur d'armes »* pour ce pays.

Mardi, le *Los Angeles Times*, en citant des sources gouvernementales américaines non identifiées, écrivait que l'Iran dépense des milliards de dollars pour acheter des armes à la Russie, à la Corée du Nord, à l'Argentine et à d'autres pays. Selon des rumeurs circulant dans les services de renseignement américains, la Fédération de Russie, manquant désespérément de liquidités, cède pour 50 000 dollars des chars T-72 de l'ex-armée rouge valant plusieurs millions de dollars.

Avec l'acquisition notamment de chasseurs-bombardiers soviétiques SU-24 et de chasseurs perfectionnés Mig-29, l'arsenal de l'Iran égale désormais celui de l'Irak, longtemps considéré comme la force militaire la plus puissante de la région. Un responsable du gouvernement américain cité par le *Los Angeles Times* a déclaré que ce renforcement militaire portait aussi bien sur les armes conventionnelles que sur les armes non conventionnelles *« dans le domaine des missiles et de la recherche nucléaire »*. A Téhéran, le Guide de la révolution, l'ayatollah Khamenei, a réagi sèchement à la mise en garde des Etats-Unis en affirmant jeudi que *« la manière dont l'Iran acquiert des armes ne regarde que lui-même »* et que *« le peuple iranien ne reconnaît pas l'autorité fallacieuse et mensongère des Etats-Unis »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Arrestation de quatre personnes en Italie pour trafic de matériel nucléaire.** – Trois Hongrois et un Autrichien ont été arrêtés à Milan dans le cadre de l'enquête sur un trafic de matériel nucléaire en provenance de l'ex-URSS et à destination de pays arabes, a annoncé, jeudi 9 janvier, le magistrat chargé de cette affaire. L'enquête du juge Dolce, commencée en octobre avec la saisie d'un échantillon de plutonium à Côme à la suite de révélations de « repentis », s'est poursuivie avec la saisie en novembre de 29 kilos d'uranium « pauvre » à Zurich sur indications du magistrat italien. Ce dernier a assuré qu'il s'agissait d'un trafic de matériel nucléaire provenant notamment d'Irkoutsk (Sibérie), dont la destination finale serait des pays arabes disposant déjà des technologies soviétiques. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS

L'unique candidat noir se retire de la course à la Maison Blanche

M. Douglas Wilder, le seul Noir prétendant à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle de novembre 1992, a annoncé, mercredi 8 janvier, son retrait de la course. *« J'ai choisi de me retirer »*, a déclaré M. Wilder lors du discours traditionnel prononcé chaque année devant la législature de l'Etat de Virginie dont il est le gouverneur. M. Wilder a expliqué qu'il s'était trouvé face au choix de consacrer toute son énergie à une campagne présidentielle ou à celui de *« guider la Virginie dans cette période difficile »*.

M. Wilder, le premier gouverneur noir élu des Etats-Unis, était très critiqué parce qu'il consacrait un jour sur trois de son emploi du temps à la campagne électorale alors que la Virginie traverse une grave crise budgétaire en raison notamment de la récession.

Après son retrait, il ne reste plus que cinq candidats sérieux en lice pour l'investiture démocrate. Il s'agit du gouverneur de l'Arkansas, M. Bill Clinton, du sénateur du Nebraska, M. Bob Kerrey, de l'ancien sénateur du Massachusetts, M. Paul Tsongas, du sénateur de l'Iowa, M. Tom Harkin, et de l'ancien gouverneur de Californie, M. Jerry Brown. – *(AFP.)*

Après cinquante ans de querelle frontalière

Le président péruvien en visite officielle en Equateur

LIMA

de notre correspondante

Le président Alberto Fujimori devait entamer, jeudi 9 janvier, une visite officielle de trois jours en Equateur – la première d'un chef d'Etat péruvien depuis 1941 – afin de régler un différend frontalier vieux de cinquante ans. Ce litige autour de l'accès aux fleuves amazoniens, et donc à l'Atlantique pour l'Equateur, avait été à l'origine de graves affrontements armés entre les deux pays en 1941.

Il avait provoqué de nouvelles tensions diplomatiques et militaires en septembre dernier. Le président équatorien Rodrigo Borja avait accueilli favorablement les propositions qui lui avaient été soumises par M. Fujimori en novembre, en vue de la signature d'un traité de commerce et de navigation et d'un pacte de non-agression. Ces propositions sont conformes au protocole de Rio-de-Janeiro de 1942, dont les Etats-Unis, l'Argentine, le Brésil et le Chili étaient les garants. Ce protocole a été désavoué par l'Equateur, qui revendique 175 000 kilomètres carrés de forêt amazonienne.

N. B.

NICARAGUA

Remaniement ministériel et affrontements dans le nord du pays

Pour la première fois depuis son arrivée au pouvoir en 1990, la présidente Violeta Chamorro a procédé, jeudi 9 janvier, à un remaniement ministériel. M. Enrique Dreyfus, ministre des affaires étrangères, a été remplacé par M. Ernesto Leal.

Parmi les autres changements, M. Julio Cardenas, ancien conseiller de la présidente, a hérité du portefeuille de l'économie, en remplacement de M. Silvio de Franco, nommé président de la Banque centrale à la place de M. Raul Lacayo. Mme Chamorro a appelé les nouveaux membres de son cabinet *« à ne pas profiter de leurs nouvelles positions pour s'enrichir personnellement »*.

Par ailleurs, l'un des chefs des ex-« contras », Leonel Benavides, a été tué et deux de ses compagnons blessés dans le nord du pays, où des groupes d'anciens soldats sandinistes ont intensifié leurs opérations. En occupant des plantations et plusieurs villes, ils entendent faire pression sur le gouvernement pour obtenir le désarmement des ex-contras et l'octroi de terres. – *(Reuter, UPI.)*

CUBA

Trois membres des forces de l'ordre tués dans une fusillade

Trois membres des forces de l'ordre ont été tués par balles et un autre a été blessé, jeudi 9 janvier, dans la « base nautique » de Tarara (15 kilomètres à l'est de La Havane) par des « contre-révolutionnaires », a indiqué le ministère cubain de l'intérieur.

Les assaillants, dont le nombre n'a pas été précisé, ont dépouillé de leurs armes les agents des forces de l'ordre et les ont ligotés avant de s'enfuir. Ils auraient tenté, en vain, de s'emparer d'un bateau pour quitter Cuba.

Par ailleurs, à Miami, le père d'un des trois Cubains vivant en Floride et récemment arrêtés tandis qu'ils débarquaient à Cuba avec un stock d'armes et des engins incendiaires, a confirmé que le trio s'était entraîné pendant plusieurs mois *« pour lancer une espèce de guérilla dans les montagnes »*, devant mener à la chute de Fidel Castro. Selon La Havane, MM. Eduardo Diaz Betancourt, Daniel Santovenia Fernandez et Pedro Alavarez Pedroso avaient l'intention de commettre une série d'attentats contre des usines et des cinémas. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SALVADOR : violents combats avant la signature des accords de paix.** – Douze guérilleros ont été tués et seize autres blessés, selon l'armée, à l'issue de violents affrontements dans le département de Chalatenango. Ces combats se sont déroulés mercredi 8 janvier, une semaine avant la signature prévue d'un accord définitif de paix à Mexico. De leur côté, les rebelles ont affirmé avoir tué ou blessé neuf soldats. – *(AFP, Reuter.)*

□ **CANADA : 37 % des Canadiens pensent que leur pays fera partie des Etats-Unis d'ici cinquante ans.** – 37 % des Canadiens pensent que leur pays deviendra une simple région des Etats-Unis d'ici une cinquantaine d'années, selon un sondage Gallup publié jeudi 9 janvier à Montréal. Deux Canadiens sur trois estiment par ailleurs que l'influence des Etats-Unis sur leur mode de vie est trop importante – *(AFP, AP.)*

ASIE

Cambodge : les retards de la paix

Le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé, le 8 janvier, d'accélérer la mise en place du dispositif prévu. Une décision qui rejoint les souhaits unanimes des Khmers, alors que le régime de Phnom-Penh semble déstabilisé

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Le régime de Phnom-Penh a célébré sans fanfare le treizième anniversaire de sa fondation. Le 7 janvier 1979, les troupes vietnamiennes avaient chassé les Khmers rouges du pouvoir pour y installer une équipe dont MM. Hun Sen, l'actuel premier ministre, et Chea Sim, président de l'Assemblée et du Parti du peuple (PPC), faisaient déjà partie.

Les nouveaux partenaires du régime ont boudé cette fête. Le prince Sihanouk est demeuré reclus dans son palais. Son fils, le prince Ranariddh, chef du FUNCINPEC, s'est rendu à Bangkok. M. Khieu Samphan, principal représentant des Khmers rouges, était déjà rentré en Thaïlande le 31 décembre, au lendemain même de la première réunion du Conseil national suprême (CNS) au palais royal, où il avait passé la nuit par mesure de sécurité. Seul M. Son Sann, président de la quatrième faction khmère, le FNLPK, est resté dans la capitale cambodgienne.

L'atmosphère, en effet, est morose dans cette ville qui s'est réhabituée à un couvre-feu nocturne depuis les violences des 21 et 22 décembre. Certes, écoles et universités ont rouvert leurs portes, et rien ne laisse prévoir de nouveaux incidents. Le régime semble tenir la situation en main, et la population vaque à ses occupations, s'habituant aussi à ces cortèges de visiteurs officiels qui, jour après jour, débarquent à l'aéroport de Pochentong.

La prudence de Sihanouk

En dehors de la capitale, le cessez-le-feu semble tenir, à quelques incidents près. Certaines bavures sont, d'ailleurs, le fait de groupes de déserteurs armés devenus bandits de grand chemin. Mais le léger espoir soulevé par les fêtes qui ont marqué, à la mi-novembre, le retour du prince s'est un peu évanoui. Depuis la manifestation du 27 novembre contre les Khmers rouges, et surtout depuis les affrontements un mois plus tard au cours des protestations contre la corruption, des dérapages sont possibles. Les Cambodgiens n'auront pas eu l'occasion, s'ils l'ont jamais fait, de se bercer trop longtemps d'illusions.

La cohabitation entre les factions cambodgiennes est loin d'être un succès. Depuis les troubles, le FUNCINPEC a mis en sourdine son alliance avec le PPC au pouvoir. On dit, certes, qu'un autre fils de Norodom Sihanouk, le prince Chakrapong, déjà conseiller du gouvernement, pourrait être promu vice-premier ministre.

Mais l'équipe du prince Ranariddh, qui n'a jamais envisagé d'entrer au gouvernement, tire parfois à boulets rouges sur le régime, à telle enseigne que M. Hun Sen rappelle que *« le meilleur ami est celui qui reste à vos côtés en cas de difficulté »*. Estimant, en outre, que des *« réactionnaires »* ont provoqué les violences lors des manifestations, le premier ministre ajoute que pas mal de gens souhaiteraient manifester contre les Khmers rouges.

« Beaucoup de lettres de soutien que j'ai reçues affirment que les Khmers rouges et les gens de Son Sann ont exploité les manifestations contre la corruption. Je crains donc des manifestations, contre les manifestations ; la situation deviendrait alors incontrôlable », explique-t-il. La menace est à peine voilée, surtout quand il ajoute : *« Si notre administration s'effondre, Sihanouk perdra son principal appui et l'acord de Paris ne pourra pas être appliqué. Ranariddh, en effet, n'a pas encore d'appareil politique. Seuls les Khmers rouges en bénéficieront »* .

Le prince Sihanouk en est conscient, ce qui explique sa prudence. Ne voulant plus se déplacer en compagnie des seules autorités locales, pour ne pas leur offrir sa caution, il reste dans son palais, où il reçoit, il est vrai, beaucoup de monde. Tout en paraissant ne pas souhaiter un affaiblissement du gouvernement de M. Hun Sen, qui ferait effectivement le jeu des Khmers rouges, il s'en démarque dans des communiqués rappelant qu'il ne détient aucun pouvoir *« exécutif ou gouvernemental »* et ne dépend pas, financièrement, du régime de Phnom-Penh puisque les Chinois lui versent une pension annuelle de 300 000 dollars.

Quant aux Khmers rouges, ils continuent d'affirmer, sans en avancer la moindre preuve, que les Vietnamiens tirent toujours les ficelles au Cambodge. Bref, chacun déclare, pour des raisons souvent différentes, que seule une intervention rapide et massive de l'ONU peut mettre fin à un jeu à l'évidence dangereux.

« Plus vite l'accord de Paris sera appliqué, plus vite la paix se réalisera ». Recevant, le week-end dernier, une délégation de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale présidée par M. Michel Vauzelle, M. Hun Sen *« s'inquiète »* du temps pris par l'ONU pour mettre en place le vaste dispositif prévu par l'accord du 23 octobre. Le prince Sihanouk exprime encore davantage d'impatience dans une lettre à ses *« chers compatriotes »* rendue publique le 6 janvier.

« Trois pas en avant pour deux en arrière »

La nomination, le jeudi 9 janvier, du Japonais Yasushi Akashi comme chef de l'autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC) l'aura peut-être un peu rassuré. Il importe, désormais, que les milliers de militaires et de civils qui devront se déployer pour désarmer les combattants et relancer la vie publique ne tardent pas trop. Les Khmers rouges sont les premiers à demander un débarquement anticipé de « casques bleus », car ils ont peur pour leur propre sécurité et espèrent que l'ONU prendra en charge les ministères-clés.

Personne ne se fait trop d'illusions. A la tête des cent soixante hommes de la mission militaire avancée de l'ONU (MIPRENUC), le général français Loridon a réussi l'exploit de mettre en place, avant Noël, des petits groupes de liaison auprès des trois guérillas coalisées, il y a encore quelques mois, contre Phnom-Penh : les Khmers rouges, le FNPLK et l'Armée nationale sihanoukiste (ANS). Il est même allé, en hélicoptère, leur rendre visite dans les régions reculées. *« On fait trois pas en avant pour deux en arrière »*, résume-t-il.

Mais le rapport sur l'intervention de l'ONU sera étudié à la mi-janvier, et une réunion budgétaire n'est prévue qu'à la fin du mois. Et même si un financement – 1, 2 ou 3 milliards de dollars ? – se dégage, *« on ne déploie pas quinze mille hommes en quinze jours »* dans un pays sans la moindre structure d'accueil.

L'échéancier s'est donc étalé. Les élections ne pourront pas se tenir avant 1994, estime le prince Sihanouk. L'arrivée des « casques bleus » s'étalera, en effet, entre avril et l'automne. Il faut déminer, ce qui devrait s'amorcer ce mois-ci. Selon les experts de l'ONU, il restera, au mieux, encore cent vingt mille *« personnes déplacées »* – réfugiés de l'intérieur – à réinstaller en mai, au moment où les pluies commenceront. Il faudra en plus rapatrier quelque trois cent mille réfugiés des camps en territoire thaïlandais.

Entre-temps, en raison notamment des inondations catastrophiques d'août et septembre derniers, la disette menacera dans plusieurs régions si une aide d'urgence supplémentaire, évaluée à 74 millions de dollars, n'a pas été dégagée. On risque donc vite de se retrouver en novembre, après des pluies qui auront tout ralenti, avec sur les bras une demi-douzaine de programmes à moitié avancés.

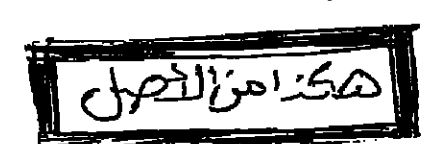
Sans parler du contrôle du cessez-le-feu et de la démobilisation prévue de 70 % des effectifs des armées en présence, dont on n'est pas près de connaître, de toute façon, le nombre même approximatif. L'urgence n'est donc plus d'appliquer le plan de paix de l'ONU, mais de fournir un premier effort pour que la situation se stabilise sous l'effet d'une présence internationale plus substantielle. Il s'agit d'éviter d'autres dérapages. L'ambition est plus modeste et, à coup sûr, plus réaliste.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **AFGHANISTAN : un chef moudjahidin assassiné.** Un responsables de la résistance fondamentaliste afghane a été assassiné par trois hommes jeudi 9 janvier devant son domicile de Peshawar, au Pakistan. Ashiqullah Talib, trente-six ans, membre du Hezb-e-Islami, collaborait, dans la région du Kunar (Afghanistan oriental), à un projet de déminage mené sous l'égide des Nations unies. – *(AFP.)*

□ **INDE : vingt personnes massacrées par des commandos sikhs.** – Deux attaques perpétrées le 8 janvier par des commandos sikhs contre des familles hindoues vivant à Sangrur, au Pendjab (nord-ouest de l'Inde), ont fait vingt morts et quarante blessés. Nombre des victimes étaient des ouvriers des filatures de coton de la ville. Le combat de militants extrémistes pour l'indépendance d'un « Khalistan » sikh a fait 5 700 morts en 1991. – *(AFP, Reuter.)*

□ **PHILIPPINES : quinze soldats tués dans une embuscade.** – Des rebelles communistes de la Nouvelle Armée populaire (NPA, branche armée du Front national démocratique, marxiste) ont tué un officier et quatorze soldats lors d'une embuscade tendue le 8 janvier dans le nord de l'archipel des Philippines. L'insurrection communiste, lancée à la fin de 1969, serait forte de 16 500 combattants. – *(Reuter.)*



ASIE

CHINE : selon un rapport de juristes français

Le pays compterait de quatre à cinq millions de prisonniers

Un groupe de juristes français s'était rendu en Chine en octobre sous la conduite de M. Paul Bouchet, conseiller d'Etat, président de la Commission nationale consultative des droits de l'homme et ancien bâtonnier. Dans son rapport, un chiffre retient particulièrement l'attention : il y a sans doute, dans le pays, de quatre à cinq millions de prisonniers (sur une population d'environ un milliard cent millions d'habitants).

C'est à l'issue d'une visite de M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères français, que Pékin avait autorisé cette mission de juristes. Le régime de Pékin, mis à l'index après la répression du mouvement de la place Tiananmen en juin 1989, avait besoin de se refaire une image. Les choses, depuis lors, ont un peu changé : la récente expulsion de trois députés canadiens venus enquêter sur la situation des droits de l'homme suggère qu'une fois levé le boycottage moral occidental, l'heure n'est peut-être plus aux bons sentiments.

Le rapport de la mission française n'a rien d'un brûlot. Pour qui a connu le système répressif des régimes communistes est-européens, il ne sera pas non plus une complète révélation. Ainsi, lit-on, l'*« indépendance »* proclamée de la justice ne l'exonère-t-elle pas du *« contrôle du parti »*. Les commissions politiques et judiciaires du PCC surveillent la procédure et peuvent intervenir avant et même pendant les procès; elles sont supervisées par une Commission centrale présidée par le grand patron de la police politique, M. Qiao Shi.

Quant aux avocats, soumis à une licence renouvelable chaque année et obligés de travailler en cabinet, ils doivent respecter des *« règles de travail »*; celles-ci les obligent à soumettre à l'avance leurs plaidoiries à leurs chefs; et elles les empêchent pratiquement de plaider non coupable, ce qui serait assimilé à *« outrage à l'égard de la sécurité publique ou des magistrats ayant établi les griefs »*, écrit le rapport. En clair, la sécurité échappe à tout contrôle judiciaire.

Cette instance contrôle les différents types de centres de détention, où s'entassent par centaines de milliers des suspects incarcérés sans jugement, ni inculpation, ni même arrestation officielle, jusqu'à quatre ans et plus. Leur libération dépend exclusivement de leurs geôliers. Les efforts des défenseurs de l'Etat de droit n'ont pas résisté à 1989.

Combien y a-t-il de détenus en Chine populaire? En l'absence de chiffres officiels globaux, ou de volonté politique de les communiquer, le rapport les estime entre quatre et cinq millions. Bien entendu, aucun n'est *« politique »* : les *« crimes contre-révolutionnaires »* sont du domaine du droit commun. La mission reconnaît néanmoins que les officiels rencontrés acceptent de dissocier le cas des personnes condamnées après juin 1989, même s'ils excluent toute possibilité d'amnistie.

En conclusion, les juristes français déclarent que *« l'espoir d'une évolution conduisant à la fois à plus de modernité et plus de liberté est largement partagée par une partie de l'intelligentsia chinoise, notamment parmi les juristes, y compris dans des milieux proches du pouvoir »*. Et ils espèrent que des programmes d'aide, en premier lieu français, se mettront en place pour faciliter le développement de l'Etat de droit.

P. de B.

DIPLOMATIE

La fin de la visite du ministre des affaires étrangères

M. Dumas fait un bilan positif de son séjour à Jérusalem

Avant d'achever sa visite officielle en Israël vendredi matin 10 janvier, M. Roland Dumas avait affirmé, jeudi soir à Jérusalem, que ses entretiens successifs avec son homologue israélien, M. David Lévy, le président de la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense, M. Eliahou Ben Elissar, et le chef du gouvernement, M. Itzhak Shamir, lui avaient donné *« la plus grande satisfaction »*. Selon M. Dumas, ses conversations ont été aussi *« chaleureuses »* qu'*« approfondies »*, ses interlocuteurs manifestant une *« grande disponibilité »* et *« une grande ouverture d'esprit »*.

JÉRUSALEM

de notre envoyé spécial

L'insistance de M. Dumas à dresser un bilan positif de son séjour à Jérusalem était une manière de démenti. S'adressant à la presse locale, le ministre français a fait cette requête : *« Je vous prie de bien vouloir être mon interprète auprès des autorités israéliennes pour les remercier de la gentillesse avec laquelle elles m'ont reçu et du sérieux avec lequel nous avons pu travailler. »*

Un double message à l'intention du gouvernement et des journalistes qui, la veille, avaient annoncé la réception de M. Dumas de la façon la moins engageante qui soit, dans une sorte de nouvelle campagne anti-française comparable à celle qui avait eu lieu un an auparavant durant la guerre du Golfe.

Jeudi matin encore, le quotidien *Haaretz*, dans un article intitulé « Dumas prend soin de mener une politique anti-israélienne », indiquait que l'hôte d'Israël avait été autrefois l' *« avocat de la Libye »* dans certaines affaires juridico-économiques et avait pris en France la défense du terroriste palestinien Abou Daoud, accusé du massacre de l'équipe israélienne aux Jeux olympiques de Munich.

Le journal ajoutait même que Mᵉ Jacques Vergès, fortement dénoncé dans l'Etat hébreu – pour avoir plaidé la cause du criminel nazi Klaus Barbie – se dit l'*« ami »* de M. Dumas. Devant ce dernier, un journaliste a expliqué que les critiques exprimées par les médias israéliens avaient été pour beaucoup nourries d'informations puisées à des sources proches des dirigeants israéliens.

A ceux qui avaient laissé entendre que sa visite était peu désirée, sinon sans objet, M. Dumas a assuré que ses interlocuteurs *« estiment que la France et Israël doivent se parler davantage (...) et parler de tout »*. Après avoir annoncé un accroissement des visites ministérielles dans les deux pays, M. Dumas a précisé qu'il y avait *« accord »* pour souhaiter que *« l'Europe s'investisse davantage dans le cadre du processus de paix »*, ce souhait ayant été exprimé tant par M. Shamir que par des personnalités palestiniennes rencontrées jeudi au consulat général de France à Jérusalem.

L'Europe et les négociations multilatérales

Les Israéliens, qui ont tout fait pour limiter au strict minimum la représentation européenne à la conférence de Madrid, pensent maintenant au second volet du plan de paix : l'ouverture des négociations *« multilatérales »* prévue à Moscou à la fin du mois. *« Les modalités* [de ces négociations multilatérales] *ne sont pas encore définitivement arrêtées »*, a dit M. Dumas. En réalité, on craint du côté français qu'en raison des retards dans cette préparation et de la situation incertaine en Russie, il ne faille reporter la date de la réunion de Moscou.

Toutefois, M. Dumas a déclaré que *« dans l'esprit des Israéliens, il était entendu de laisser une place importante à la Communauté européenne »*, et que des pays membres de la CEE pourraient être chargés d'organiser les travaux en commissions sur chaque question spécifique. Il se confirme que si les Israéliens se méfient de la CEE, l'écartant des discussions les plus politiques, ils en ont un grand besoin d'un point de vue économique, la plupart des échanges commerciaux d'Israël se faisant avec la Communauté.

Cependant, malgré les réticences des Israéliens, M. Dumas a évoqué les problèmes de sécurité au Proche-Orient. Il a rappelé que récemment la France avait rendu public un *« plan de désarmement universel »* qui diffère de celui proposé par les Etats-Unis qui n'est que *« régional »*. Le ministre français a ajouté : *« La France considère qu'on ne peut envisager un abaissement du niveau des armements au Proche-Orient si ces mesures ne sont pas accompagnées par un engagement des principaux fournisseurs d'armes dans le monde. »* M. Dumas a souligné que, lorsqu'il avait expliqué cela à M. Lévy, ce dernier avait manifesté *« de l'intérêt »* pour le plan français.

Alors qu'on lui demandait s'il avait noté, depuis sa dernière visite en 1989, un changement d'attitude à Jérusalem, M. Dumas a répondu : *« Je n'irai pas jusqu'à dire que j'ai constaté une évolution, ce serait prématuré. »* Mais il a ajouté avoir *« constaté »* chez les personnalités palestiniennes et chez M. Shamir une ferme *« volonté de poursuivre le processus »*. Avant de conclure : *« Si je n'étais venu que pour ce constat, eh bien je n'aurais pas perdu mon temps ! »*

FRANCIS CORNU

AFRIQUE

ALGÉRIE

Rassemblement de femmes contre le FIS

A l'appel du Comité national pour la sauvegarde de l'Algérie (CNSA), des centaines de femmes se sont rassemblées jeudi 9 janvier à la Maison du Peuple, à Alger, pour dénoncer le projet de société du Front islamique du salut (FIS) dont elles seraient *« les premières à faire les frais »*.

A l'issue de plusieurs interventions, les manifestantes ont décidé de demander au Conseil constitutionnel l'annulation du premier tour, de déposer plainte pour diffamation contre certains imams qui ont critiqué les femmes dans leurs prêches, d'observer un arrêt de travail de deux heures dimanche et d'organiser un grand rassemblement le 14 janvier à Alger.

Le même jour, plusieurs centaines de partisans du FIS ont défilé dans le centre de la capitale, malgré l'interdiction des manifestations pendant la campagne du second tour des élections législatives, en criant des slogans de soutien à leurs dirigeants emprisonnés depuis juin dernier, MM. Abassi Madani et Ali Benhadj. *« Ali, Abassi, le FIS est dans de bonnes mains »*, ont-ils scandé. – *(AFP.)*

□ **MAROC : appel en faveur de deux anciens prisonniers du bagne de Tazmamart.** – Dans un communiqué publié jeudi 9 janvier à Paris, une cinquantaine d'organisations non gouvernementales réclament la libération de deux prisonniers marocains anciennement détenus au bagne de Tazmamart, MM. Mohammed Raiss et Achour Ghani, *« les seuls à être toujours en prison, en principe pour dix ans encore »*. Ces organisations demandent l'intervention du gouvernement français.

□ **MOZAMBIQUE : vingt-trois morts dans une attaque de la Résistance nationale.** – Une attaque de la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO, opposition armée) contre la ville de Macia, dans la province de Gaza, dans le sud du pays, a fait vingt-trois morts et vingt-cinq blessés, mercredi 8 janvier, a annoncé jeudi l'agence portugaise Lusa. – *(AFP.)*

□ **NIGER : attaque d'un convoi humanitaire français.** – Un groupe d'une quinzaine de Français, escortant un convoi humanitaire à destination de l'Afrique de l'Ouest, a été victime d'une attaque de Touaregs, dans le nord-ouest du pays, a-t-on appris, lundi 6 janvier, à Mulhouse, d'où sont originaires certains membres de ce convoi. L'attaque, qui a eu lieu la semaine dernière, n'a pas fait de victime. Les assaillants sont repartis avec deux camions et deux véhicules 4x4. – *(AFP.)*

TCHAD

Trois morts lors d'arrestations d'opposants

Trois personnes – dont un policier – ont été tuées, et quatre autres blessées, au cours de la nuit du mercredi 8 au jeudi 9 janvier à N'Djamena, lors d'une série d'arrestations de partisans de l'ancien président Hissène Habré, a indiqué Radio-Tchad.

Selon la radio, les personnes arrêtées seraient directement impliquées dans les affrontements qui ont eu lieu la semaine dernière entre l'armée tchadienne et les partisans de M. Habré, dans la région du lac Tchad. Parmi les personnes arrêtées figurent M. Touka Ali, ancien responsable de la police sous le régime d'Hissène Habré, M. Moussa Seif, ancien ministre de l'information de M. Habré, M. Orezi Fodeïbou, ancien directeur d'Air-Tchad.

M. Mamadou Bisso, directeur général de la Société d'énergie électrique et dirigeant du récent Rassemblement pour la démocratie et le progrès (RDP, opposition) a été tué, selon des sources officielles, ainsi qu'un cousin de M. Chetti Ali Abbas, membre fondateur du mouvement, qui serait lui-même en fuite. Le maire de N'Djamena, M. Lol Mahamat, lui aussi membre fondateur du RDP, se serait réfugié à l'ambassade de France. – *(AFP, Reuter.)*

GUINÉE-ÉQUATORIALE

La loi instaurant le multipartisme a été promulguée

Le chef de l'Etat, M. Téodoro Obiang Nguema Mbasogo, a promulgué, mercredi 8 janvier, à Malabo, la loi régissant la formation des partis politiques en Guinée-Equatoriale, a annoncé la radio nationale. La liberté d'association reste néanmoins limitée, du fait de contraintes, imposées à ceux qui voudraient tenter de créer un parti.

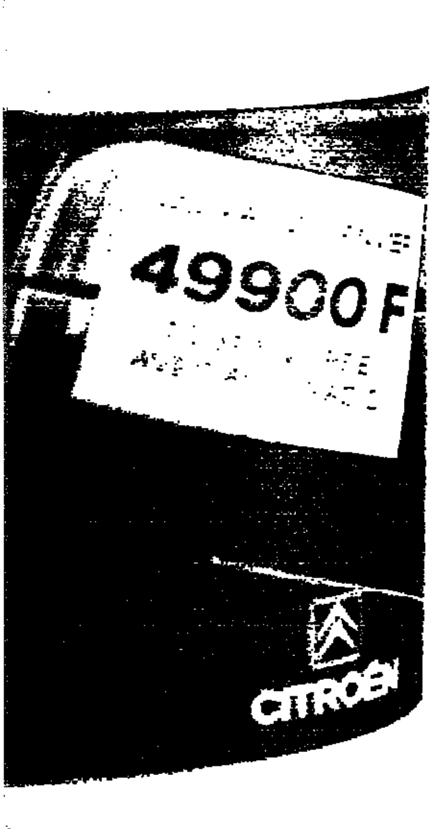
Aux termes de la loi, seuls *« les Equato-Guinéens majeurs, jouissant de tous leurs droits civiques et politiques »*, ont le droit de le faire, à condition de verser, *« dans une banque installée en Guinée-Equatoriale »*, une *« caution »* préalable *« de 30 millions de francs CFA »* (600 000 FF) – alors que le salaire moyen mensuel est d'environ 14 000 francs CFA (280 FF). La reconnaissance légale d'un parti politique sera, en outre, soumise à l'approbation du conseil des ministres.

La Constitution, adoptée le 17 novembre par référendum, qui prépare l'instauration du multipartisme, avait déjà limité l'accès aux mandats électoraux aux seuls Equato-Guinéens, présents dans le pays depuis plus de dix ans. Cette clause avait entraîné un rejet unanime de l'opposition, réfugiée à l'étranger. – *(AFP.)*

□ **ÉTHIOPIE : découverte de fosses communes.** – Les restes de plusieurs milliers de personnes, massacrées sous le régime de l'ancien président éthiopien Menguistu, ont été retrouvés dans des fosses communes près de Debré Zeit, à 40 kilomètres au sud d'Addis-Abeba, a affirmé, jeudi 9 janvier, la radio officielle éthiopienne. La radio n'a pas donné de chiffre précis sur le nombre des victimes. – *(AFP.)*

□ **MALAWI : M. John Tembo a été nommé ministre d'Etat à la présidence.** – Le président Kamuzu Banda a formé un nouveau gouvernement, nommant l'ancien gouverneur de la Banque centrale, M. John Tembo, ministre d'Etat à la présidence, a annoncé, mardi 7 janvier, l'agence de presse MANA. M. Tembo, cinquante-neuf ans, également trésorier du Parti du Congrès du Malawi (PCM, parti unique au pouvoir), est considéré comme le successeur probable du président Banda. – *(AFP.)*

□ **ZAÏRE : les travaux de la Conférence nationale à nouveau reportés.** – Les travaux de la Conférence nationale du Zaïre, qui devaient reprendre jeudi 9 janvier après quelques jours de suspension, ont été reportés *« à une date ultérieure »*, a annoncé la télévision zaïroise.



POLITIQUE

Le comité directeur du Parti socialiste

Une quasi-unanimité pour l'élection de M. Fabius

Le comité directeur du Parti socialiste, réuni jeudi 9 janvier, a élu M. Laurent Fabius premier secrétaire à l'unanimité moins onze abstentions (M. Jean-Pierre Chevènement et ses amis, ainsi que M. Julien Dray et les siens). M. Fabius a assuré M. Michel Rocard de sa «loyauté» et proposé la candidature de M. Henri Emmanuelli, jospiniste, pour lui succéder, dans une quinzaine de jours, à la présidence de l'Assemblée nationale.

Il n'a fallu qu'une heure au comité directeur du PS, jeudi, pour prendre acte de la démission de M. Pierre Mauroy, de la candidature de M. Fabius – présentée par le premier secrétaire démissionnaire, – des réserves de M. Lionel Jospin, des conseils de M. Jean Poperen et des interrogations de M. Jean-Pierre Chevènement, et pour approuver le choix qui lui était proposé, avant d'entendre ses deux bénéficiaires, M. Michel Rocard d'abord, puis l'heureux élu, exposer l'idée qu'ils s'en font. La procédure a été sans surprise, le vote se faisant à main levée et M. Chevènement ayant renoncé à opposer symboliquement un candidat à M. Fabius (l'ancien ministre de la défense et ses amis, hésitant entre le refus de participer à ce vote et l'abstention, ont finalement opté pour cette seconde solution).

M. Mauroy a indiqué qu'après *«avoir procédé à une large concertation»*, il était parvenu à la conclusion que M. Fabius était *«le mieux placé pour assurer le rassemblement du PS»*. Il a expliqué qu'il avait jugé nécessaire d'*«agir vite, (...) pour se donner de meilleures chances devant la rudesse de la période qui s'annonce»*, de le faire *«dans l'intérêt général du parti»*, et qu'il était *«sans doute le seul en situation de permettre au PS d'en terminer définitivement avec le congrès de Rennes»*. *«Mon cher Laurent,* a-t-il dit, *j'ai conscience de tes grandes qualités, qui te permettront de réussir, et je fais, à toi et à chacun de vous, la proposition de vivre enfin un parti rassemblé, un parti définitivement sorti de ses déchirements, de ses contradictions, et qui est déterminé à assurer la pérennité et la victoire du socialisme.»* Le maire de Lille a appelé les socialistes à *«tous ensemble préparer, avec une grande détermination, les échéances électorales qui s'annoncent»*. Il a cité *«l'élection présidentielle de 1995»*, pour laquelle, a-t-il dit, *«nous avons, d'ores et déjà, la chance d'avoir dans nos rangs, avec M. Rocard, un candidat virtuel»*.

La réunion du courant réunissant MM. Mauroy, Mermaz et Jospin, la veille au soir, avait été marquée par quelques interventions acerbes à l'égard du premier secrétaire démissionnaire, notamment celle de M. Claude Germon, député de l'Essonne, maire de Massy, mais, au total, la démarche du maire de Lille avait été, sinon appréciée, du moins admise par ses alliés. L'intervention de M. Jospin au comité directeur a reflété, autant que le sien propre, l'état d'esprit du courant : *«Je ne me suis pas associé, ni dans la forme ni sur le fond, au processus un peu étonnant qui conduit à nous proposer la candidature d'aujourd'hui, mais je la considère comme un fait acquis. (...) Un mois après notre congrès extraordinaire, qui a parlé d'autre chose, nous sommes réunis dans des conditions imprévues, hâtives, qui résultent de la volonté de M. Mauroy de renoncer à ses fonctions. Je respecte cette décision. Nous saluons son action qui s'achève à la tête du parti.»* Invoquant la nécessaire *«unité»* du PS et l'*«esprit de responsabilité à l'égard du PS, du gouvernement et du président de la République»*, M. Jospin a souhaité *«bonne chance»* à M. Fabius, *«que nous allons élire premier secrétaire»*. *«La tâche qui devient la sienne est très exigeante,* a-t-il ajouté. *Nous participerons pleinement à la direction collective du parti.»*

M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, a apporté son *«entier soutien»* à M. Fabius, mais il a souligné la nécessité de *«décisions politiques nettes, qu'exigent les circonstances et qu'attendent les Français»*. Il a recommandé, une fois encore, de préparer *«cette structure de rassemblement, ouverte à toutes les forces de mouvement, de progrès et de réforme, qui correspond aux exigences de la vie politique d'aujourd'hui»* et de mettre en œuvre *«une stratégie sociale»*, avec *«l'engagement contractuel des forces vives économiques et sociales»*. M. Julien Dray, s'exprimant au nom de la Gauche socialiste, a annoncé que les représentants de celle-ci au comité directeur s'abstiendraient. M. Chevènement a fait la même annonce pour la majorité de Socialisme et République (alors que la minorité, au nom de laquelle s'est exprimé M. Jean-Paul Planchou, a apporté ses voix à M. Fabius). *L'ancien ministre de la défense* ne s'est pas privé d'ironiser sur les conditions dans lesquelles le PS choisissait son premier secrétaire hors de toute intervention des militants. *«Sommes-nous d'accord,* a demandé le maire de Belfort, *pour renoncer à la représentation proportionnelle? (...) Sur quoi allons-nous voter? (...) Y a-t-il un accord? Sur quelle «virtualité», le propre de toute virtualité étant de se réaliser ou de ne pas se réaliser?»*

Après l'élection du nouveau premier secrétaire, M. Rocard a invité les socialistes à retrouver *«le sens de l'unité, de la convivialité, du dynamisme»* et à *«travailler ensemble»*. L'accord sur la désignation de M. Fabius n'est pas, a assuré l'ancien premier ministre, *«un arrangement à quelques-uns»*, ni *«un axe majoritaire»*, mais *«une nouvelle manière de faire vivre la synthèse»* au sein du PS. Rendant hommage à M. Mauroy, le maire de Conflans-Sainte-Honorine a affirmé : *«Il n'y a pas entre nous des gagnants et des perdants. Ou les socialistes gagnent, et nous gagnerons tous; ou ils perdraient, et nous perdrions tous. A quoi bon un courant prospère dans un parti délabré?»*

M. Fabius a expliqué qu'il entend *«rénover, rassembler, réformer»* le PS, en observant qu'il existe *«un certain retard des organisations sur l'évolution de la société»*. Cette phrase de son discours a surtout éveillé l'attention de l'auditoire en raison d'un lapsus, qui a fait prononcer à l'orateur *«Rocard»* au lieu de *«retard»*. Le député de la Seine-Maritime a dissipé toute interprétation maligne de ce lapsus en indiquant, un peu plus tard, qu'il avait *«réappris avec plaisir à parler avec M. Jospin»*, avec lequel il lui était *«pourtant arrivé de* [se] *heurter»*. *«J'ai appris à mieux connaître M. Rocard, qu'il m'était pourtant arrivé, dans le passé, de combattre. J'ai retrouvé dans ces discussions une chaleur et la possibilité d'une proximité dont j'avais oublié jusqu'au goût»*, a-t-il dit, avant d'affirmer : *«Je serai le premier secrétaire de tous.»*

Joignant le geste à la parole, M. Fabius a évoqué les échéances ultérieures en déclarant : *«Je sais que M. Rocard partage fortement ces convictions. Je veux lui dire à mon tour, reprenant l'expression réfléchie de M. Mauroy, combien, pour les grandes élections à venir, il porte l'espoir des nôtres et, plus largement, celui de très nombreux Français, et qu'il peut compter sur ma loyauté.»* La messe étant pratiquement dite, il ne restait plus au nouveau premier secrétaire du PS qu'à annoncer la candidature de M. Henri Emmanuelli, jospiniste, pour lui succéder à la présidence de l'Assemblée nationale à la fin de la session extraordinaire du Parlement, d'ici à deux semaines, et le choix de M. Gérard Lindeperg, rocardien, comme numéro deux du parti.

P. J.

M. Gérard Lindeperg un numéro deux discret

LYON

de notre bureau régional

Quand il consent à parler de lui-même, de son parcours, M. Gérard Lindeperg, nouveau numéro deux du PS, le reconnaît bien volontiers : il n'est ni un orateur brillant, ni un théoricien flamboyant, ni une vedette qui crève l'écran. Sa réserve et sa discrétion, un rien austères, entretiennent cette image de militant sérieux et appliqué.

Peut-être laisse-t-il percer une ombre de nostalgie quand il évoque les années où, professeur de français dans un collège de la banlieue lyonnaise, il s'aventurait sur le terrain de l'expérimentation pédagogique, tout en tentant de secouer les lourdes pratiques de la FEN. Fils d'un ouvrier de chez Schneider, au Creusot, il est passé par le moule républicain et laïc de l'école normale d'instituteurs, celle de Grenoble. Il a esquissé ses premiers engagements pendant la guerre d'Algérie, guidé par la culture politique d'un Gilles Martinet, d'un Claude Bourdet, d'un Pierre Mendès France.

La filière l'a amené tout naturellement au PSU, à M. Michel Rocard, rencontré en 1963, et au rocardisme, qu'il continuera à défendre même si, de congrès en congrès, cette étiquette ne brille pas au firmament du bon goût socialiste. Pour cette traversée du désert, M. Lindeperg avait fait provision de convictions et de certitudes à l'égard de son chef de file.

En 1988, dans la foulée de la nomination de M. Rocard au poste de premier ministre, M. Lindeperg devient le «coordonnateur national» du réseau rocardien. Il sera l'un de ceux qui feront la navette entre l'hôtel Matignon et le siège du PS, rue de Solferino, pour arrondir quelques angles. Après le congrès de Rennes, où le jeu des sept familles socialistes est vivement brassé, il prend en charge, avec le titre de secrétaire national, le secteur de la formation. Chaque semaine, il participe au petit comité qui, autour de M. Pierre Mauroy, règle les affaires courantes et parfois complexes du PS. La nouvelle répartition des équilibres internes vient de l'officialiser, logiquement, comme numéro deux du parti. Il a cinquante-quatre ans (il est né le 1er mai 1938 à Rouen) et continue à affirmer *«n'avoir jamais eu le sentiment d'une carrière politique à accomplir»*.

Certains de ses amis lyonnais, observant les étapes de cette montée progressive dans l'appareil, l'inscrivent dans la catégorie des apparatchiks, ce qui provoque chez lui une pointe d'agacement. M. Lindeperg estime avoir suffisamment rempli son carnet de bord de militant de base pour n'avoir pas de leçon à entendre de ce côté-là.

Absence d'enracinement local

Ces mêmes amis lyonnais, irrités de ses fréquents séjours à Paris, lui reprochent son absence d'enracinement local, la modestie de ses mandats électifs : conseiller régional, il exerce, entre deux TGV, une protocolaire fonction d'adjoint au maire de Grigny, une petite commune au sud de Lyon. M. Lindeperg rappelle que ce sont les mêmes qui l'ont désigné pour aller battre campagne dans des terres électorales perdues d'avance.

Mais c'était du temps où les éléphants de la fédération du Rhône ne portaient guère en sympathie le rocardisme. Il fut alors un *«adversaire résolu, pugnace»*, dit un responsable jospiniste. Depuis Rennes, chacun loue la *«loyauté»* de ce partenaire. Au-delà des circonstances, des accords, des alliances cent fois remises sur le métier du PS, M. Lindeperg ne perd jamais le fil : M. Rocard devra être le candidat soutenu par les socialistes à la prochaine élection présidentielle. Il y travaille. Calmement.

BRUNO CAUSSÉ

L'engagement en faveur de M. Rocard

Suite de la première page

Le refus d'un retour à la représentation proportionnelle de 1986, dont l'intention était prêtée au président de la République, avait permis le rapprochement de MM. Rocard et Fabius à l'automne dernier. En en donnant acte à son nouveau partenaire, M. Fabius confirme qu'une nouvelle alliance se met en place au cœur du dispositif socialiste.

Pour M. Rocard, la revitalisation du PS est une nécessité urgente. Contraint depuis son arrivée au PS, en 1974, de construire et de faire vivre son propre courant face à ce qui était, jusqu'au congrès de Rennes, la majorité mitterrandiste du parti, M. Rocard peut envisager aujourd'hui le dépassement de cette logique. M. Fabius, que M. Mitterrand voulait voir à la tête du PS en 1988 pour contrôler M. Rocard premier ministre, a dû lui-même convenir qu'il ne pouvait mener à bien sa propre conquête du parti qu'en passant un accord avec celui qui devait en être initialement la victime.

Si M. Fabius a su se doter d'une mécanique performante, M. Rocard dispose lui aussi de réseaux aguerris et, surtout, d'un statut d'espoir présidentiel de la gauche, qui peuvent lui permettre de gagner encore du terrain au sein du PS. Parmi les alliés de M. Fabius beaucoup sont acquis à l'idée que le PS ne peut vivre qu'organisé autour d'une candidature à l'Elysée et qu'il n'en existe aujourd'hui qu'une. Elle n'est certes pas assurée du succès face à la droite, et cette considération n'est certainement pas absente de l'esprit de M. Fabius, mais, en attendant, c'est à M. Rocard qu'il s'est résolu à donner la voie libre.

PATRICK JARREAU

M. Mitterrand se veut «conseilleur»...

M. François Mitterrand a-t-il tenu, dans le scénario qui a abouti au départ de M. Pierre Mauroy et à son remplacement par M. Laurent Fabius à la tête du Parti socialiste, le rôle du *«grand manipulateur»* que lui prête, vendredi 10 janvier, à l'instar d'autres commentateurs, l'éditorial de *l'Humanité*? Il s'en défend et sa version des faits coïncide avec celle de M. Mauroy, qui revendique sans ambages la responsabilité entière de sa décision de passer la main. Le président de la République se veut *«conseilleur»*, pas *«manipulateur»*.

Recevant à l'Elysée, le vendredi 13 décembre, un groupe de journalistes, M. Mitterrand insistait déjà sur sa volonté de ne pas interférer dans les débats du congrès du PS convoqué le jour même à l'Arche de la Défense. Il rappelait qu'il lui était arrivé de donner son avis, en 1988, lorsqu'il s'était agi de régler la succession de M. Lionel Jospin à la direction du parti, et il précisait qu'il avait alors recommandé à ses amis de confier à M. Fabius le poste de premier secrétaire et à M. Mauroy la présidence de l'Assemblée nationale. Mais il le faisait pour souligner, en conclusion, que les dirigeants du PS n'avaient pas tenu compte de ce conseil.

Répondant aux questions de la presse, lundi soir 6 janvier, à l'occasion des traditionnelles cérémonies du Nouvel An, M. Mitterrand résumait cet épisode de 1988 en disant : *«Je n'ai parlé de la nomination du premier secrétaire* [du PS] *qu'à partir du moment où Lionel Jospin est venu me dire, après ma réélection, qu'il souhaitait se retirer du premier secrétariat, et je déplorais qu'il se retirât. Il m'a demandé mon avis sur la suite, à l'époque où il n'y avait pas encore de compétition entre Laurent Fabius et Pierre Mauroy, et ça s'est arrêté là...»* M. Mitterrand tenait, de toute évidence, à ce que l'on sache qu'il venait de se comporter avec M. Mauroy *«exactement»* de la même façon qu'avec M. Jospin quatre ans auparavant. Il voulait qu'on comprenne que c'est de sa propre initiative que le premier secrétaire démissionnaire était venu le voir, vendredi 3 janvier, à l'heure du déjeuner, pour lui exposer ses intentions, recueillir son aval et solliciter un *«message verbal»* de «meilleurs vœux» destiné à M. Michel Rocard.

Il existe d'autant moins de motifs de contester cette version des événements, en dépit de la réputation «florentine» du chef de l'Etat, que l'actualité de ces dernières années a prouvé combien, le temps passant, les dirigeants du PS sont devenus de plus en plus imperméables aux «conseils» présidentiels.

Il n'en demeure pas moins que la thèse de l'interventionnisme mitterrandien reste aujourd'hui encore nourrie par certains des plus fidèles partisans du chef de l'Etat et que, sur ce registre-là, ces derniers jours, le porte-parole du gouvernement, M. Jack Lang, n'a pas été le moins ardent à présenter le choix de M. Fabius comme un bulletin de victoire élyséenne.

Si l'on en juge, toutefois, par l'agacement que la thèse de la «manipulation» suscite à l'intérieur de son cabinet, il semble que M. Mitterrand n'apprécie pas outre-mesure de lire et d'entendre que les changements intervenus correspondent parfaitement à ses souhaits... même s'il en est ainsi.

A. R.

La mort de Louis Terrenoire

Du journalisme chrétien au gaullisme

Louis Terrenoire, ancien ministre, ancien député, est décédé, dans la nuit du 8 au 9 janvier, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-trois ans *(nos dernières éditions du 10 janvier)*.

Le journalisme chrétien, la Résistance, le gaullisme et l'Algérie, telles sont les étapes successives qui balisent l'itinéraire politique de Louis Terrenoire.

Né dans un milieu modeste à Lyon le 10 novembre 1908, il fait quelques «petits métiers» et milite très vite à l'Union du Sud-Est des syndicats chrétiens dont il devient le secrétaire en 1928. Le fondateur des *Semaines sociales*, Marius Gouin, voit en lui son fils spirituel. Rédacteur en chef éphémère de *la Voix sociale* et du quotidien lyonnais *le Nouveau Journal*, Louis Terrenoire est envoyé à Paris par Gouin, en 1932, pour participer comme secrétaire de rédaction à la fondation de *l'Aube* par Francisque Gay. Trois ans plus tard, il épousera la fille du futur vice-président du conseil. C'est à *l'Aube*, quotidien chrétien-démocrate, qu'il se lie avec Georges Bidault, dont les éditoriaux ont alors une grande audience. Chroniqueur de politique étrangère, Louis Terrenoire dénonce les menaces du nazisme et du fascisme naissants et prend position pour les républicains espagnols.

Dès juillet 1940, de retour à Lyon, il entre dans la Résistance, fondant, avec Stanislas Fumet, l'hebdomadaire *Temps nouveau*, bientôt saisi, puis, avec Georges Bidault, *le Bulletin de la France combattante*. Le journalisme clandestin l'entraîne un peu plus dans l'action, au point qu'il devient, en 1943, secrétaire du Conseil national de la Résistance que préside Bidault. Arrêté une première fois par la Gestapo en décembre 1943, il est repris trois mois plus tard, torturé et déporté à Dachau, où il retrouve Edmond Michelet, lui aussi résistant et militant chrétien, qui deviendra également ministre de de Gaulle après 1958.

Libéré en 1945 par les Américains, il reprend sa plume à *l'Aube* – devenu l'organe du MRP, le nouveau parti chrétien, – au côté d'un éditorialiste venu de Londres, Maurice Schumann, *«la voix de la France libre»*, lui aussi futur ministre. Membre des deux Assemblées constituantes, élu député MRP de l'Orne à la première Assemblée nationale, il choisit de Gaulle contre le MRP et fonde, avec Edmond Michelet, le groupe des Républicains populaires indépendants, qui rejoint le RPF créé par le général en 1947. Adjoint de Jacques Soustelle, secrétaire général du mouvement gaulliste, il se présente, sans succès, en 1951, contre René Pleven dans les Côtes-du-Nord, où le RPF aurait voulu barrer la route à ce résistant qui a rompu avec de Gaulle. Il succède ensuite à Jacques Soustelle au secrétariat général du RPF, alors moribond.

Ami des Arabes

Après un retour au journalisme, Louis Terrenoire est nommé par de Gaulle, en 1958, directeur du journal parlé de la Radiodiffusion-Télévision française. *Militant activement* pour la création de l'UNR, il retrouve son siège de député de l'Orne auquel il sera réélu sans interruption jusqu'en 1973. Il sera pendant un an président du groupe UNR de l'Assemblée nationale avant de devenir, en février 1960, ministre de l'information dans le gouvernement Debré.

A ce poste, Louis Terrenoire est à la fois le «tuteur» de la RTF et le porte-parole du gouvernement, c'est-à-dire du conseil des ministres, donc, en fait, du général de Gaulle. Il sera accessoirement, en 1962, ministre délégué avec pour charge les relations avec le Parlement. Son passage au gouvernement sera dominé par les derniers soubresauts de la guerre d'Algérie : la semaine des barricades de février 1960, le putsch des généraux d'avril 1961 jusqu'aux négociations avec les rebelles du FLN en 1962, préparées dans les contacts clandestins pris par Georges Pompidou. Il devra, en toutes ces occasions, s'efforcer d'expliquer les positions adoptées par de Gaulle et subir parfois l'irritation de celui-ci à l'égard des journalistes. Il accomplit une tâche comparable en mai 1962 auprès des militants gaullistes troublés par l'indépendance de l'Algérie en étant élu de justesse secrétaire général de l'UNR. Il reprend encore la plume comme éditorialiste de *la Nation*.

Calme, mais résolu, persévérant, mais passionné, orateur mesuré, proche des gaullistes de gauche de l'Union démocratique du travail, Louis Terrenoire a été parfois critique à l'égard de la présidence de Georges Pompidou et plus nettement hostile à celle de M. Giscard d'Estaing. Défenseur des liens avec l'Algérie, avec les autres pays arabes et avec les Palestiniens, président jusqu'en 1978 de l'Association franco-arabe, il a été souvent pris à partie par les groupes sionistes.

Auteur de plusieurs ouvrages sur le gaullisme, en particulier *De Gaulle et l'Algérie, De Gaulle vivant, De Gaulle 1947-1954 : du RPF à la traversée du désert, De Gaulle, Israël et les Palestiniens*, Louis Terrenoire avait soutenu, au second tour de l'élection présidentielle de 1981, la candidature de M. Jacques Chirac. Un de ses fils, Alain, fut député RPR de la Loire de 1967 à 1978 et l'un des secrétaires généraux adjoints du parti fondé par M. Chirac.

ANDRÉ PASSERON

JUSTICE

Après l'avis du Conseil d'Etat favorable à M. Pezet

La cour d'appel de Lyon se prononce sur l'avenir judiciaire du dossier Urba

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, présidée par M. Henri Blondet, s'est réunie vendredi 10 janvier, afin de statuer sur les conséquences du décret signé le 21 novembre par Mme Edith Cresson à la suite de l'avis du Conseil d'Etat annulant *« en ce qu'elle concerne M. Pezet »* la décision du tribunal administratif de Marseille qui avait relancé l'affaire Urba. Cette décision, qui autorisait M. Gérard Monnier-Besombes, député européen des Verts, à agir en lieu et place de la commune de Marseille dans l'affaire Urba, avait abouti, le 27 septembre à l'ouverture d'une information judiciaire pour faux en écritures privées et usage, corruption, ingérence, trafic d'influence, complicité et recel contre deux députés socialistes des Bouches-du-Rhône, MM. Michel Pezet et Philippe Sanmarco, un ancien adjoint au maire de Marseille, M. Pierre Rastoin, et *« tous autres »*.

Deux mois après la tempête soulevée par l'avis du Conseil d'Etat, la justice s'apprête une nouvelle fois à se pencher sur le dossier Urba. L'enjeu est de taille : les magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon se préparent à tirer les conséquences, pour l'information judiciaire ouverte en septembre dernier, de l'avis du Conseil d'Etat. L'avenir du dossier Urba dépend de leur décision. Ils peuvent choisir de suivre les réquisitions du procureur général, M. Reygrobellet, qui souhaite que l'instruction suive son cours, ou interrompre purement et simplement le processus engagé au mois de juin dernier par les Verts en mettant un terme à la procédure.

L'origine de cette nouvelle péripétie se trouve donc au Conseil d'Etat. Sollicitée par le député socialiste des Bouches-du-Rhône, M. Pezet, la section de l'intérieur de la haute juridiction administrative avait annulé en novembre le premier maillon de la procédure aujourd'hui instruite à Lyon : la décision, le 11 juin 1991, du tribunal administratif de Marseille d'autoriser un député européen des Verts, M. Gérard Monnier-Besombes, à agir *« en lieu et place »* de la commune dans l'affaire Urba.

Ce tour de passe-passe juridique avait permis aux Verts de relancer l'affaire Urba : une plainte avec constitution de partie civile dénonçant notamment les conditions d'attribution du marché du tunnel Prado-Carénage, avait été déposée sur le bureau du doyen des juges d'instruction de Marseille. Grâce à cette plainte, les Verts réussissaient là où beaucoup avaient échoué : une information judiciaire sur le dossier Urba était ouverte le 27 septembre à la cour d'appel de Lyon. Depuis le mois d'octobre, un magistrat instructeur, M. Christian Riss, travaille donc sur les scellés réalisés en 1989 par les inspecteurs Gaudino et Mayot, lors de leurs fameuses perquisitions dans les locaux marseillais d'Urbatechnic.

Le sort de la plainte des Verts

Dans l'avis qui a été transmis au gouvernement, le Conseil d'Etat avait toutefois estimé que les allégations des Verts n'étaient *« pas assorties des justifications nécessaires pour en apprécier la portée »*. Le premier maillon de ce dossier, l'autorisation du tribunal administratif de Marseille, *« en ce qu'elle concerne M. Pezet »*, avait donc été annulé par un décret signé le 21 novembre par Mme Edith Cresson.

Les magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, qui doivent maintenant en tirer les conclusions, devront se prononcer sur deux points : les conséquences de cette annulation sur l'action civile, c'est-à-dire, la présence, dans la procédure, de M. Gérard Monnier-Besombes et de son avocat, Me Divier, et ses conséquences sur l'action publique, c'est-à-dire la poursuite, ou non, de l'information judiciaire ouverte à Lyon. Un débat que l'on peut résumer en deux questions : le député des Verts peut-il aujourd'hui prétendre, malgré l'annulation de la décision du tribunal administratif, représenter la commune de Marseille et l'instruction confiée à M. Riss doit-elle se poursuivre ?

A la première question, le procureur général de la cour d'appel de Lyon, M. Reygrobellet, conclut clairement au départ des Verts : dans ses réquisitions, il souligne que M. Monnier-Besombes ne peut plus être considéré comme une partie civile de ce dossier. Malgré l'irrecevabilité de la partie civile, le parquet général estime toutefois que l'instruction menée à Lyon doit se poursuivre. Le dossier Urba continuerait donc son bonhomme de chemin, en l'absence, toutefois, de l'avocat des Verts.

Faut-il s'en étonner ? MM. Pezet, Rastoin et Sanmarco, les trois élus marseillais visés par la plainte, concluent, pour leur part, à l'écroulement de l'ensemble de la procédure. Leur raisonnement est simple : selon eux, l'annulation de la décision du tribunal administratif de Marseille fait tomber un à un, par ricochet, tous les actes de la procédure. La constitution de partie civile de M. Monnier-Besombes serait donc désormais, pour eux, irrecevable, comme le serait sa plainte devant le doyen des juges d'instruction de Marseille. Ils concluent donc à l'irrégularité du réquisitoire du procureur général de Lyon, exclusivement fondée, disent-ils, sur cette plainte. Si la chambre d'accusation suit leurs arguments, l'instruction du dossier Urba sera interrompue.

Me Pierre-François Divier, l'avocat des Verts, est d'un tout autre avis : selon lui, le décret du Conseil d'Etat est sans aucun effet juridique, car il n'a pas été publié au *Journal officiel*. Me Divier, qui souhaite que la section du contentieux du Conseil d'Etat puisse apprécier la légalité de ce fameux décret, propose donc aux magistrats lyonnais de saisir la section du contentieux, ou de donner à M. Monnier-Besombes un délai afin de le faire lui-même.

ANNE CHEMIN

L'enquête sur l'attentat de septembre 1989

La veuve du commandant de bord du DC-10 d'UTA a eu accès au dossier de la justice libyenne

Représentant l'une des familles des victimes de l'attentat commis contre le DC-10 d'UTA (170 morts, le 19 septembre 1989), Me Alex Ursulet s'est constitué partie civile, lundi 6 janvier, dans le dossier d'instruction ouvert en Libye au nom de sa cliente, Mme Maryvone Raveneau, veuve du commandant de bord. C'est la première fois qu'une partie civile française a accès au dossier ouvert, fin novembre, par la justice libyenne.

« Qui a assassiné Georges Raveneau ? Qui a organisé et commandité cet attentat ? », demandent Mme Maryvone Raveneau et son avocat, Me Alex Ursulet, deux ans après l'explosion en vol du Paris-Brazzaville au-dessus du désert de Ténéré. Saluant la *« formidable enquête »* menée par le juge d'instruction français, M. Jean-Louis Bruguière, mais redoutant que le dossier ne soit arrivé à un *« point de blocage »*, l'avocat s'est rendu à Tripoli, au début de la semaine, pour se constituer partie civile et avoir ainsi accès au dossier d'instruction ouvert par la justice libyenne.

De son voyage, l'avocat a rapporté des informations inédites sur un dossier judiciaire, à fortes résonances politiques et diplomatiques, dans lequel le juge Bruguière a mis en cause la responsabilité du régime du colonel Kadhafi. Le haut magistrat libyen chargé de l'instruction, M. Mohamed Mursi, président de la chambre criminelle de la Cour de cassation à Tripoli, lui a notamment révélé que l'un des responsables libyens visés par le mandat d'arrêt international lancé par la justice française est... décédé depuis une année. Son nom est Musbah Arbas, membre des services spéciaux, dont la mort serait « naturelle ».

Les cinq autres personnalités libyennes que la justice française cherche en vain à entendre ont été auditionnées, depuis le 9 décembre, par le magistrat de Tripoli. Il s'agit de MM. Abdallah Senoussi, beau-frère du colonel Kadhafi et numéro deux du service de renseignement, Abdallah Elazragh, conseiller au bureau populaire de Brazzaville, Ibrahim Naeli, également membre des services secrets et présent au Congo peu avant l'attentat, Moussa Koussa, vice-ministre des affaires étrangères et chef de l'organisme chargé de la « manipulation » de mouvements d'opposition dans certains pays étrangers, Abdelssalam Zadma, numéro trois des services spéciaux.

Si les suspects, qui sont entendus à titre de *« témoins »* par la justice libyenne, ont nié toute participation à l'attentat, Me Ursulet a relevé un certain nombre d'incohérences dans leurs déclarations en consultant leurs procès-verbaux d'audition. Il apparaît ainsi que M. Naeli affirme ne pas s'être trouvé à Brazzaville le 19 septembre, jour de l'attentat, et avoir quitté la capitale congolaise la veille, contrairement à ce que l'enquête du juge Bruguière a établi. D'autres contradictions mériteraient d'être exploitées dans le cours de l'enquête judiciaire française, estime l'avocat du barreau parisien, qui a demandé l'inculpation des suspects. Mais le juge libyen répond que, en l'état actuel de son dossier, il ne dispose pas d'éléments à charge suffisants.

Aussi le magistrat de Tripoli invite-t-il le juge Bruguière à se rendre sur place pour des confrontations avec les ressortissants libyens. Et il assure que, si le juge français lui apporte des éléments suffisants, il procédera à leur inculpation et à leur incarcération immédiates, allant jusqu'à préciser que la loi libyenne prévoit la peine de mort pour les crimes qui leur sont imputés. La veuve du commandant de bord et son avocat souhaitent, eux aussi, que le juge Bruguière se rende à Tripoli. *« C'est le seul moyen*, disent-ils, *de débloquer aujourd'hui un dossier dans lequel la justice française demande l'extradition de ressortissants libyens que la Libye refuse d'extrader, tout comme la France refuse d'extrader ses propres nationaux. »*

« La gueule du loup »

Se constituer partie civile dans un pays soupçonné d'avoir commandité l'attentat et ne passant pas pour un Etat de droit n'est-il pas audacieux ? *« A s'en tenir à ce genre d'arguments, on ne saura jamais la vérité. Il faudra qu'on nous démontre que la gueule du loup se trouve bien à Tripoli, que le coupable est bien l'Etat libyen »*, poursuivent l'avocat français et la veuve du commandant de bord, en rappelant que l'enquête judiciaire a successivement mis en cause la responsabilité de la Syrie, puis de l'Iran et, après la guerre du Golfe, de la Libye. *« Quel que soit le coupable*, ajoutent-ils, *il doit être condamné. Peu importent les implications diplomatiques. »*

Même si la position du juge libyen masquait une comédie judiciaire, organisée par Tripoli en guise de diversion ? *« Nous serions les premiers à la dénoncer. Mais cela ne semble pas le cas aujourd'hui, car le dossier ouvert a réellement démarré. Tous les moyens sont bons pour découvrir la vérité »*, répondent Mme Raveneau et son conseiller, qui devait rencontrer M. Bruguière, vendredi 10 janvier.

Dans cette partie de bras de fer judiciaire et diplomatique où Tripoli se trouve mis en cause – non seulement dans l'attentat du DC-10 mais aussi dans celui contre l'avion de la PanAm à Lockerbie – Paris a récemment fait savoir que les autorités françaises ne demandent pas à la Libye de lui livrer les auteurs présumés de l'attentat (*le Monde* du 5 janvier). Paris attend que *« les responsables officiels libyens »* puissent répondre *« à toute demande du juge d'instruction chargé de l'information judiciaire »*.

ERICH INCIYAN

Auteur de l'arrestation de Ben Barka en 1965

Le policier Louis Souchon est décédé

Louis Souchon, l'un des deux policiers français qui avaient arrêté Mehdi Ben Barka en 1965, est mort, mardi 7 janvier, à l'âge de soixante-seize ans, d'une hémorragie cérébrale.

La disparition de Louis Souchon serait restée celle d'un fonctionnaire de police sans relief particulier si cet ancien inspecteur principal à la brigade mondaine de la police judiciaire parisienne n'avait été mêlé à l'affaire Ben Barka. C'est lui, en effet, accompagné de son subordonné, l'inspecteur Roger Voitot, qui, le 29 octobre 1965, aux environs de 12 h 30, à Saint-Germain-des-Prés, présenta sa carte de police au leader de l'opposition marocaine de l'époque pour l'inviter à monter dans une voiture et le conduire jusqu'à Fontenay-le-Vicomte, dans l'Essonne, au domicile d'un ancien repris de justice, Georges Boucheseiche. Après cela, personne ne devait revoir, pas plus vivant que mort, Medhi Ben Barka.

Louis Souchon allait soutenir qu'on avait abusé de lui et qu'il croyait sincèrement accomplir une mission dont l'aurait chargé en personne le chef de cabinet de M. Roger Frey, ministre de l'intérieur de l'époque. De surcroît, Antoine Lopez, honorable correspondant du service de contre-espionnage français, et personnage-clé dans l'affaire, lui avait sussurré : *« Foccart est au parfum »*, autrement dit, le secrétaire général à la présidence de la République pour la Communauté française et les affaires africaines et malgaches est au courant.

Que Souchon ait été manipulé ne saurait aujourd'hui guère faire de doute, mais sa présence dans l'affaire, comme celle de Roger Voitot, devait conduire la direction de la police judiciaire, chargée de l'enquête, à ne pas arrêter les deux hommes, alors qu'ils avaient passé des aveux complets, et à taire un moment au juge d'instruction le rôle qu'ils avaient joué. Par la suite, Souchon comme Voitot devaient comparaître devant la cour d'assises de la Seine qui les condamna respectivement à huit et six ans de réclusion criminelle, peines qu'ils n'eurent pas à accomplir dans leur intégralité, bénéficiant assez vite de mesures de libération conditionnelle.

Louis Souchon avait publié en 1970, sous le titre *Accusé, taisez-vous !*, sa version de l'affaire, sans apporter d'éléments susceptibles d'en modifier profondément l'éclairage.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE

Le Front national perd son procès contre Guy Bedos

M. Le Pen et le bouffon

Au nom de la liberté d'expression des humoristes, le comédien Guy Bedos a été relaxé, jeudi 9 janvier, des poursuites engagées devant la 17e chambre correctionnelle de Paris par M. Jean-Marie Le Pen et par le Front national, qui lui reprochaient de les avoir gravement diffamés lors d'une émission diffusée sur Europe 1, le 28 janvier 1991.

Interrogé par Jean-Pierre Elkabbach, sur Europe 1, Guy Bedos avait évoqué Saddam Hussein en faisant remarquer : *« Il paraît qu'il a quand même donné de l'argent à pas mal de gens, y compris au Front national. C'est pour ça que Le Pen va faire la danse du ventre là-bas... »*. Le propos avait choqué le Front national et son président, qui avaient engagé des poursuites en considérant qu'il s'agissait d'une diffamation.

C'est aussi l'avis du tribunal présidé par M. Jean-Yves Monfort, qui note que le fait de dire qu'un parti politique reçoit de l'argent d'un pays ennemi en temps de guerre *« porte incontestablement atteinte à l'honneur et à la considération des mis en cause »*. De la même manière, les juges relèvent ce fait, avec un sens remarquable de l'abstraction : *« Insinuer qu'un homme politique français s'est rendu, dans ce contexte de guerre, dans un pays ennemi pour y pactiser avec ses dirigeants porte à l'évidence atteinte à son honneur et à sa considération. »*

« La danse du ventre »

En revanche, l'image de *« la danse du ventre »*, que les magistrats définissent comme *« une technique chorégraphique orientale (...) fortement inspirée par l'art de la séduction »*, ne constitue pas un délit, même si elle est appliquée à M. Le Pen. Il s'agit, selon les juges, d'une image *« qui relève de la caricature et du paradoxe »* et qui est seulement *« ironique »*. Et c'est par un raisonnement identique que le tribunal a reconnu à Guy Bedos *« la bonne foi »* qui permet d'être relaxé, malgré la présence de propos diffamatoires.

Ainsi les juges notent que *« le prévenu n'est ni journaliste ni homme politique (...). Il revendique la qualité de clown, de comique (...). Les propos incriminés s'inscrivent (...) dans le cadre de l'exercice normal, par le prévenu, de son métier d'amuseur et de son talent d'humoriste et n'outrepassent pas les limites raisonnables de sa liberté d'expression »*.

Sur un plan plus général, le tribunal constate : *« A toutes les époques, le bouffon remplit une fonction sociale éminente et salutaire, qui s'exerce par principe légitimement au détriment des puissants, des personnages publics, de ceux dont on parle et dont les idées sont connues. Il participe, à sa manière, à la défense des libertés »*.

MAURICE PEYROT

Après dix ans de procédure

M. Michel Kemmache est remis en liberté

M. Michel Kemmache a été remis en liberté, jeudi 9 janvier, par la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, après une histoire judiciaire qui avait valu à la France deux condamnations de la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg (*le Monde* du 18 décembre).

Au mois de décembre, lorsque son avocate, Me Chantal Méral, lui annonçait son intention de plaider une demande de mise en liberté devant la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, M. Michel Kemmache ne croyait guère à son succès. Epuisé par dix ans de procédure et quatre incarcérations successives, cet homme d'affaires condamné en avril 1991 à onze ans de réclusion criminelle pour complicité dans un trafic de faux dollars avait fini par perdre espoir. Pourtant les magistrats d'Aix-en-Provence ont décidé de le remettre en liberté sous contrôle judiciaire. M. Kemmache, qui a toujours nié toute participation à ce trafic, devrait donc quitter la prison de Fresnes dans les jours qui viennent.

Rappel à l'ordre

Son histoire judiciaire, toutefois, fera date. Arrêté en 1983, M. Michel Kemmache, qui a passé 1 045 jours en détention provisoire, a été jugé plus de dix ans après les faits. Son dossier, qui compte huit cassations, a accumulé au fil des ans retards, maladresses et faux-pas : dossiers en sommeil, vices de procédure, audiencements tardifs, incarcérations souvent incompréhensibles.

Une errance suffisamment longue pour que la Cour européenne des droits de l'homme s'intéresse de près à son cas : le 27 novembre dernier, la France était solennellement condamnée par les « sages » de Strasbourg, qui lui reprochaient à la fois la longueur excessive de la procédure et celle de la détention provisoire. Une décision qui prenait des airs de rappel à l'ordre : cette double condamnation était acquise à l'unanimité.

Remis en liberté, M. Michel Kemmache, qui doit verser une caution de 200 000 francs, sait toutefois que ses aventures judiciaires ne sont pas terminées. Le jugement prononcé le 25 avril par la cour d'assises des Alpes-Maritimes a été cassé le 18 décembre par la Cour de cassation. M. Michel Kemmache devrait donc comparaître à nouveau devant un jury à Draguignan, dans le Var, dans les mois à venir. En espérant que les jurés seront, cette fois, plus cléments : alors que les auteurs principaux du trafic avait été condamnés à trois et six ans de réclusion criminelle, M. Kemmache, jugé pour simple complicité, avait été condamné au printemps dernier à onze ans de la même peine.

A. C.

Après les récents incidents

La surveillance est renforcée à la maison d'arrêt de Nice

NICE

de notre correspondant régional

M. Jean-Claude Karsenty, directeur de l'administration pénitentiaire, a annoncé, jeudi 9 janvier à Nice, un renforcement des mesures de contrôle à la maison d'arrêt, après les récents événements dans l'établissement, en particulier la spectaculaire tentative d'évasion à l'explosif commise le dimanche 5 janvier (*le Monde* du 7 janvier).

M. Karsenty a reconnu que la prison souffre d'un *« surencombrement chronique »* et a émis le vœu que les effectifs soient ramenés, d'ici à la fin de 1992, à quatre cents détenus, au lieu de sept cents actuellement. Au printemps dernier, ils avaient atteint près d'un millier de détenus, pour trois cent trente-sept places disponibles. Cet objectif de réduction est lié à l'ouverture, en septembre prochain, d'une nouvelle maison d'arrêt à Grasse (six cents places). Le directeur de l'administration pénitentiaire a également confirmé la création prochaine de huit postes de surveillants supplémentaires, ainsi que la mise en vigueur d'un schéma directeur de restructuration et le lancement de travaux de rénovation. Il a affirmé que le règlement intérieur sera appliqué *« avec rigueur, aussi bien pour les détenus que pour les gardiens »* et que *« tous les trafics donneront systématiquement lieu à l'ouverture d'une information judiciaire »*.

Il a enfin renouvelé sa confiance au directeur de la maison d'arrêt de Nice, M. Germain Rey, dont certains syndicalistes avaient demandé le départ. Ses déclarations ont été bien accueillies par FO, mais l'Union fédérale de l'administration pénitentiaire (UFAP) a exprimé une certaine réserve, en regrettant que l'administration pénitentiaire ne prenne que des *« der*

G. P.

SOCIÉTÉ

L'intégration des jeunes appelés musulmans

Des plats cuisinés « halal » dans les casernes

Les jeunes appelés de religion musulmane vont pouvoir disposer dans leur caserne, pour la première fois en France, de plats *halal*, à base de mouton, de bœuf ou de poisson, confectionnés selon les prescriptions alimentaires de l'islam. A titre expérimental, la fabrication de dix-huit mille barquettes *halal* (1) a commencé, jeudi 9 janvier, aux abattoirs municipaux de Chambéry (Savoie), sous le contrôle religieux de M. Ahmed Boualam, président d'une association de harkis d'Arles (Bouches-du-Rhône) et membre du CORIF (Conseil de réflexion sur l'islam en France).

Les plats seront cuisinés par la société Moiroux de Grenoble, qui, après plusieurs enquêtes de la commission religieuse du CORIF, a été choisie, notamment pour sa proximité des abattoirs de Chambéry. La répartition et la distribution de ces plats dans les casernes, à partir de la mi-janvier, seront assurées par les services du commissariat central de l'armée de terre, chargés des questions d'intendance.



Cette disposition a fait l'objet d'une négociation de plus d'un an et d'un accord entre l'armée de terre et le CORIF, qui pourra lui-même recruter les « sacrificateurs » chargés de l'abattage, leur donner les agréments nécessaires et certifier la viande *halal*, c'est-à-dire conforme aux prescriptions religieuses. C'est un nouveau signe de reconnaissance officielle, par l'armée, de cette instance représentative des musulmans de France, créée en mars 1990, à l'initative de M. Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur et des cultes.

L'accord passé entre le CORIF et l'armée de terre est conforme aux conclusions du rapport Biville remis en avril 1990 à M. Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de la défense, sur l'intégration des jeunes Français d'origine maghrébine, qui estimait à cinq mille environ le nombre d'appelés de confession islamique. Il s'agit moins d'encourager une « discrimination positive », dit-on aujourd'hui au ministère, que de respecter les obligations religieuses des jeunes militaires musulmans. Les jeunes appelés de confession juive peuvent déjà depuis longtemps manger casher.

H. T.

(1) « Halal » (comme « casher ») veut dire *« licite »*. Le Coran interdit *« la bête morte, le sang, la viande de porc et tout animal sur lequel on aura invoqué* (au moment de le tuer) *un autre nom que Dieu »* (2,173).

POLICE

Grâce à un système de recherches automatisées

Interpol exploitera une banque de données de photographies et d'empreintes digitales

M. Raymond Kendall, secrétaire général d'Interpol, dont le siège est à Lyon, a présenté, jeudi 9 janvier, un accord signé par son organisation avec France-Télécom et une société informatique, pour permettre l'exploitation d'une banque de données de photographies et d'empreintes digitales.

LYON

de notre bureau régional

L'organisation internationale de police criminelle Interpol va permettre à ses cent cinquante-huit pays membres d'effectuer, à distance, des recherches automatisées dans une banque de données informatique. Six mille notices biographiques de personnes recherchées, leurs photographies et même leurs empreintes digitales pourront ainsi être consultées instantanément. C'est un progrès significatif dans la lutte contre la criminalité.

Les textes, images et documents sollicités vont s'afficher en haute définition sur l'écran du terminal d'ordinateur de l'utilisateur, en vue d'une identification définitive. Avec ce système de serveur ASF (*automated search facility*), la recherche peut être effectuée à partir du patronyme, même mal orthographié, des initiales d'un nom, ou même d'un signalement sommaire. Le texte peut apparaître dans l'une ou l'autre des quatre langues de travail d'Interpol (français, anglais, espagnol, arabe).

Ce service bénéficiera surtout à la douzaine de pays qui sont équipés de réseaux numériques à intégration de services (RNIS), du type Numéris construit par France-Télécom. Ces équipements acheminent, en effet, par le même câble, sous forme codée, des données informatiques, du texte, de l'image et du son.

Le recours aux services d'Interpol étant principalement le fait des pays d'Europe et d'Amérique du Nord, le système ASF devrait couvrir, dès cette année, environ 80 % des besoins de consultation, a estimé le secrétaire général d'Interpol. Une expérience pilote a commencé, en décembre, entre les bureaux centraux nationaux (BCN) de Paris et Bruxelles, reliés au siège lyonnais.

Cinq francs la transmission

L'extension est prévue dans les prochains mois au Canada, aux Etats-Unis et au Japon. De 1993 à 1995, Interpol prévoit d'installer des serveurs décentralisés dans ses directions régionales, au nombre de six dans le monde (Abidjan, Buenos-Aires, Nairobi, Porto-Rico, Tokyo et Canberra).

Selon les dirigeants d'Interpol, le recours à ce nouveau système, dont la première phase d'implantation a coûté 5,5 millions de francs à Lyon, abaissera à 5 francs français, pour l'Europe, le coût de transmission d'une notice informatisée complète (250 000 caractères).

Le délai d'acheminement n'excédera pas une minute, alors que le système actuel de contrôles de masse par le fac-similé, jugé d'ailleurs *« approximatif »*, en demande beaucoup plus et n'autorise pas de consultation automatique.

GÉRARD BUÉTAS

Pour les séjours privés en France

Les Tunisiens devront produire un certificat d'hébergement

Les Tunisiens désirant séjourner en France pour une visite familiale ou privée de moins de trois mois devront présenter un certificat d'hébergement. Ce document sera visé par le maire de la commune d'accueil, qui pourra faire vérifier l'identité de l'hôte et la capacité de son logement.

Cette mesure, qui entrera en vigueur le 1er mars 1992, aligne les Tunisiens sur le droit commun applicable aux étrangers non ressortissants de la CEE. Elle résulte d'un accord du 19 décembre dernier entre la France et la Tunisie et constitue un premier pas vers la suppression, souhaitée par le gouvernement, des facilités accordées aux originaires des trois pays du Maghreb pour leurs séjours privés en France. Des contacts en ce sens ont déjà été pris avec l'Algérie, et d'autres doivent suivre avec le Maroc.

Les Maghrébins en visite doivent produire, depuis 1983, une simple « attestation d'accueil » ne permettant aucun contrôle des conditions d'hébergement, et pour laquelle le maire, le commissaire de police ou l'autorité consulaire du lieu de domicile de l'accueillant se contente de certifier la signature de ce dernier. M. Michel Noir, maire (ex-RPR) de Lyon a estimé *« inappropriée »* cette procédure pour justifier sa récente décision de ne plus signer aucune attestation d'accueil (*le Monde* du 7 janvier).

SOLIDARITE

M. Francis Charhon nommé directeur général de la Fondation de France

M. Francis Charhon, ancien membre de la direction générale de Médecins sans frontières, vient d'être nommé directeur général de la Fondation de France en remplacement de M. Bernard Latarjet, devenu conseiller spécial au cabinet de M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication.

[M. Francis Charhon est né le 30 août 1946 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Docteur en médecine, anesthésiste, il exerce cette profession dans différents hôpitaux de la région parisienne de 1973 à 1980. Depuis 1980, il travaillait à Médecins sans frontières. Président de cette association les deux premières années, il a occupé par la suite diverses fonction à la direction générale. Il était notamment chargé du développement international et supervisait la gestion administrative, financière et les ressources humaines de Médecins sans frontières.]

INTEMPÉRIES

Atteignant la région des îles Belep

Le cyclone « Betsy » se rapproche de la Nouvelle-Calédonie

Le cyclone tropical « Betsy » a atteint, vendredi 10 janvier, la région des îles Belep (à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de la Nouvelle-Calédonie). « Betsy », qui s'est renforcé au cours de la nuit de jeudi à vendredi, est accompagné de rafales de vent soufflant à plus de 230 kilomètres à l'heure et de pluies torrentielles.

Le centre du cyclone était situé, vendredi 10 janvier, à 150 kilomètres au nord des Belep et les communications avec ces îles étaient interrompues. La plupart des axes routiers du nord de la Nouvelle-Calédonie étaient impraticables en raison des pluies et des vents. Les liaisons aériennes intérieures et internationales ont été suspendues.

L'état d'alerte cyclonique maximum est donc maintenu sur l'ensemble du territoire français du Pacifique-Sud. Le plan ORSEC a été déclenché et une cellule de crise mise en place. Il est interdit aux habitants de quitter leur domicile. A Nouméa, située à environ 500 kilomètres du centre du cyclone, les rafales de vent atteignaient, dans la journée du 10 janvier, une vitesse de plus de 100 km/heure. – *(AFP.)*

PHILATÉLIE

Le pavillon de la France à Séville



La Poste mettra en vente générale, lundi 20 janvier, un timbre à 2,50 F représentant le pavillon de la France construit pour l'Exposition universelle qui se déroulera à Séville (Espagne) du 20 avril au 12 octobre. Ce pavillon, conçu par les architectes Jean-Paul Vignier, Jean-François Jodry et François Seigneur, devrait être transformé en bibliothèque après l'exposition.

Le timbre, au format horizontal 36 x 21,45 mm, dessiné par le cabinet d'architectes Viguier-Jodry-Seigneur, gravé par Jacky Larrivière, est imprimé en offset et taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

▶ **Vente anticipée à Paris, les 18 et 19 janvier, de 10 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 8e ; le 18 janvier, de 8 heures à 19 heures, à Paris-Louvre RP et au bureau de poste de Paris-Ségur, et de 10 heures à 18 heures au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, 15e (boîtes aux lettres spéciales).**

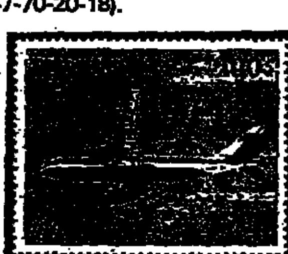
Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*, 5, rue Antoine-Bourdelle, 75015 Paris. Tél. : (1) 40-65-29-27. Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

En filigrane

• ***Le Monde des philatélistes* de janvier.** – Zola, de Gaulle, Thierry Sabine, Luc Alphand, Mgr Joseph Dupont, Jean-Baptiste Meusnier de La Place, Henri Giffard... Ils sont tous français et ont la particularité d'avoir leur effigie sur des timbres-poste étrangers. Pour certains, il s'agit d'une première, la France ne leur ayant pas encore fait cet honneur. *Le Monde des philatélistes* de janvier fait le point sur ces émissions et fournit la liste des timbres émis en 1990 et 1991... Le premier de tous restant Jacques Cartier, qui apparut sur une vignette canadienne en 1855. Sachez enfin qu'une collection complète de ces « Français expatriés » compte plus de deux mille pièces, en provenance de près de cent soixante-quinze pays, et que Schweitzer, de Gaulle Coubertin et les Curie sont parmi les plus populaires. Autres sujets au sommaire de ce numéro : le nouvel an asiatique (le singe) ; les vignettes de l'île de Lundy ; les entiers postaux interzones de la dernière guerre aux types « Iris » et « Pétain » et une nouvelle rubrique, « Questions-réponses » (*le Monde des philatélistes*, 88 pages, en vente en kiosques, 25 F).

• **Souvenirs polaires.** – L'Association pour le développement des œuvres sociales de la marine (ADOSM) profite de la mise en vente des timbres du programme 1992 des terres Australes et Antarctiques françaises (*le Monde* du 4 janvier) pour vendre une série de souvenirs philatéliques « premier jour » : *Marion Dufresne ; Course autour du monde ; Tottan ; 5e Centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb* (renseignements : ADOSM-Philatélie, 23, rue de la Bienfaisance, 75008 Paris).

• **Vente.** – Seconde partie de la vente aux enchères de l'exceptionnelle collection « Alsace-Lorraine » d'Henri Kastler, qui fut le premier président de l'Académie de philatélie, le vendredi 17 janvier, à 11 heures, à l'hôtel des ventes de Drouot-Richelieu à Paris (renseignements, catalogue, Jacques Laroches, 21, rue Drouot, 75009 Paris. Tél. : (1) 47-70-20-18).



• **Emissions exotiques.** – La Bulgarie a émis, le 6 septembre 1991, un timbre et un bloc-feuillet consacrés à l'hôtel Sheraton de Sofia ! Le Cambodge a choisi pour thème d'une série récente l'histoire de l'aviation avec, parmi ses sept valeurs, un Airbus-A 310.

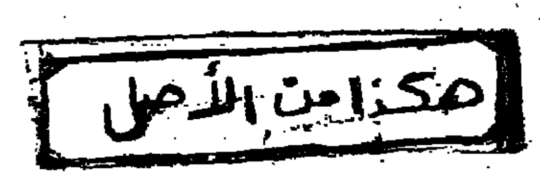
EN BREF

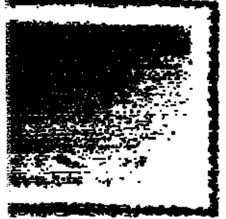
□ **Interpellation de trois jeunes gens à Mantes-la-Jolie.** – Trois jeunes gens, repérés par la police à l'occasion des incidents de ces derniers mois à Mantes-la-Jolie, ont été interpellés, jeudi 9 janvier, dans le quartier du Val Fourré à Mantes et à Rosny-sur-Seine (Yvelines) par la Brigade régionale d'enquête et de coordination de la police judiciaire de Versailles. Des armes à feu, des cagoules et des billets de banque saisis à leur domicile laissent penser aux enquêteurs qu'il pourrait s'agir des auteurs présumés de trois hold-up contre des agences bancaires de Versailles, de Mantes-la-Ville et des Mureaux commis ces dernières semaines.

□ **TENNIS : Guy Forget en finale du tournoi de Sydney.** – Le Français Guy Forget, septième joueur mondial, s'est qualifié, vendredi 10 janvier, pour la finale du tournoi de tennis de Sydney (Australie) en battant en demi-finale l'Américain David Wheaton (6-3, 6-2). En finale, samedi, Forget doit rencontrer l'Espagnol Emilio Sanchez, quinzième joueur mondial, qui a battu l'Italien Omar Camporese 6-4, 7-6 (8-6). Par ailleurs, le tirage au sort des internationaux d'Australie (13-26 janvier) a été cruel avec le numéro un français puisqu'il devra affronter, au premier tour, son coéquipier de Coupe Davis, Henri Leconte.

□ **Trois entreprises s'associent pour le Grand stade de Melun-Sénart.** – Les trois entreprises de bâtiment et travaux publics Spie-Batignolles, SAE et Fougerolles ont constitué une équipe pour étudier la construction, le financement et l'exploitation du futur Grand Stade de Melun-Sénart. Ce stade de 80 000 places, dont le lieu d'implantation a été décidé l'an dernier par M. Michel Rocard, alors premier ministre, est l'équipement indispensable à la candidature de la France pour l'organisation de la Coupe du monde de football en 1998. Les trois sociétés se sont assuré les services de M. Dominique Perrault, architecte de la Bibliothèque de France, et de M. Pierre Ferret, auteur du Centre national du football de Clairefontaine (Yvelines), ainsi que le concours d'architectes américains spécialistes des grands équipements sportifs.

□ **Un astronaute européen dans le prochain vol de la navette américaine.** – La navette Discovery devait décoller de Cap Canaveral (Floride) vendredi 22 janvier à 14 h 53 heure française, pour une mission d'une semaine, a annoncé la NASA jeudi 9. L'équipage compte sept personnes, dont un astronaute de l'Agence spatiale européenne (ESA), le physicien allemand Ulf Merbold, ainsi qu'une femme médecin canadienne, Roberta Bondar. Discovery emmène le laboratoire de fabrication européenne Spacelab, dans lequel les scientifiques de l'équipage mèneront des expériences médicales et étudieront la croissance de plantes. – *(AFP.)*





PATRIMOINE

L'imbroglio de Versailles

Suite de la première page

Par exemple, le Grand Commun (hôpital militaire Dominique-Larrey), le couvent des Récollets et l'hôtel de la Guerre (Ecole supérieure du génie), l'hôtel du Grand Contrôle (cercle militaire), l'hôtel du Gouvernement (direction des travaux du génie et centre de documentation de l'armée de terre) et l'aile nord des Grandes Ecuries (l'état-major de la 2e DB) et les « quartiers » de Croy, d'Anjou et d'Artois. Sans parler de vastes portions de l'ancien parc, aujourd'hui plus ou moins construites mais toujours classées monuments historiques – comme la cathédrale de Chartres : le camp de Satory (100 hectares), l'ancienne gendarmerie de Chêvreloup (1 hectare), et, de l'autre côté de la N 10, en face de l'Orangerie, à côté de la pièce d'eau des Suisses, le terrain des Matelots (70 hectares) et celui des Mortemets (54 hectares). C'est l'annonce de la vente de ce dernier qui a mis le feu aux poudres.

Aujourd'hui, ce terrain est largement envahi de ronces. Des baraquements achèvent d'y moisir. Certains sont occupés par l'association Versailles jeunesse, un club de moto voisine avec un stand de tir et des courts de tennis. Les autobus municipaux peuvent s'y garer, par autorisation spéciale. Un bout de ce terrain est dévolu au ministère de l'agriculture. Le ministère de la culture en occupe également quelques bribes.

L'armée, qui voit son budget rogné et qui doit financer le retour de ses cadres d'Allemagne, particulièrement dans la région parisienne, ne veut plus *« donner sans contrepartie »*. Naguère, en 1972, puis en 1985, elle avait envisagé de céder les Mortemets gratuitement, par changement d'affectation, au ministère de la culture. La procédure de transfert était près d'aboutir quand le ministère de la défense, revenant sur son intention, faisait savoir en juillet 1988 que, en vertu de la loi du 23 décembre 1986, il souhaitait tirer des Mortemets *« au moins la valeur estimée par les services fiscaux »*, c'est-à-dire 61,7 millions de francs.

L'association Les amis de Versailles, animée par Olivier de Rohan, invoque l'intérêt public pour contester le projet immobilier *« qui se trame en coulisse »*. Il semble, en effet, que le ministère de la défense ait contacté un groupe de promoteurs et qu'un projet de lotissements fût élaboré. Projet dont l'ampleur et la densité fit tout de suite reculer l'armée. Les terrains étant rares et chers à Versailles, on prétendit que la municipalité voulait y installer un palais des congrès.

« C'est un faux bruit. Il n'a jamais été question d'une pareille chose. Mais on m'a montré les plans farfelus d'un hôtel de mille chambres, affirme André Damien. *En revanche, les cars de touristes engorgent dramatiquement la place d'Armes, au pied du château. Le terrain des Matelots pourrait servir de parking comme de lieu d'accueil pour les visiteurs, qui sont aujourd'hui plus de 4 millions et qui seront le double vers l'an 2000. »*

« La plus grande transparence »

Le directeur du Patrimoine, Christian Dupavillon, est bien sûr en première ligne. On lui prête des intentions machiavéliques. Par exemple d'échanger l'hôpital militaire Larrey contre la possibilité, pour l'armée, de disposer à sa guise des Mortemets. *« Tout cela n'a pas de sens*, explique-t-il. *La première chose à faire est de débrouiller l'écheveau des propriétés. On ne sait pas précisément à qui sont ces terrains. Ensuite, pour déterminer leur sort, une concertation s'engagera entre ses différents propriétaires mais aussi avec la commune et le département, en fonction de nos besoins, de ceux des collectivités locales et des souhaits de l'armée. Rien n'est exclu, sauf un palais des congrès et un hôtel de mille chambres! Un parking? A condition qu'il soit intégré dans le paysage. Des logements sociaux? Ils seront difficiles à caser dans l'environnement. Des équipements sportifs? Là encore, tout dépend de leur traitement. Un parc? Qui va l'entretenir? Le château? Il a déjà assez de mal avec le sien. La ville? Le département? La région? Il faut leur demander. Dans tous les cas, il n'est pas question de brader le domaine public. »*

L'association Les amis de Versailles est partisan du parc. *« Celui du château – 600 hectares – est saturé. Le département manque de zones vertes*, remarque Olivier de Rohan, *et l'environnement serait ainsi sauvegardé. »* Mais il ne répond pas à la question de Christian Dupavillon : qui va l'entretenir?

Si l'armée aurait bien aimé construire, l'autorisation sera difficile, pour ne pas dire impossible, à décrocher. Surtout après l'affaire de la gendarmerie de Chêvreloup *(lire notre encadré)*. Même pour des logements sociaux. *« Il est impensable d'imaginer une opération immobilière, quelle qu'elle soit, à vue du château, sur un terrain inconstructible et classé*, estime pour sa part Franck Borotra, député (RPR) des Yvelines, maire adjoint de Versailles. *On peut envisager d'implanter là un équipement minimum de loisirs, mais l'armée semble s'y opposer. »* Le ministère de la défense caresse l'idée de créer un centre de détente pour ses cadres : *« Toutes les administrations disposent d'un tel endroit, pas nous. »* Si le sort des Mortemets reste flou, la destination de l'hôpital Larrey est toute trouvée.

Ce quadrilatère, que la largeur d'une rue sépare du château de Louis XIV, servait, avant la Révolution, de communs au palais. Louis-Philippe les transforma en hôpital militaire. Ils le sont pour deux ans encore : le ministère de la défense, toujours par mesure d'économie, veut concentrer ses services médicaux à Clamart. Jean-Pierre Babelon, directeur du musée comme du domaine de Versailles, aimerait vivement – c'est un euphémisme – récupérer ces 18 000 mètres carrés.

« Nous pourrions, explique-t-il, *y loger l'accueil, l'administration, nos réserves et des salles d'exposition. Autant d'espaces palatiaux qui seraient ainsi libérés. Mais nous n'occuperions pas tout le bâtiment. Celui-ci pourrait également abriter ce centre de recherche et d'étude de la civilisation classique qui manque en France, l'homologue de ce qui existe à Tours pour la Renaissance ou à Poitiers pour la civilisation romane. Il dépendrait évidemment de l'université de Versailles. »*

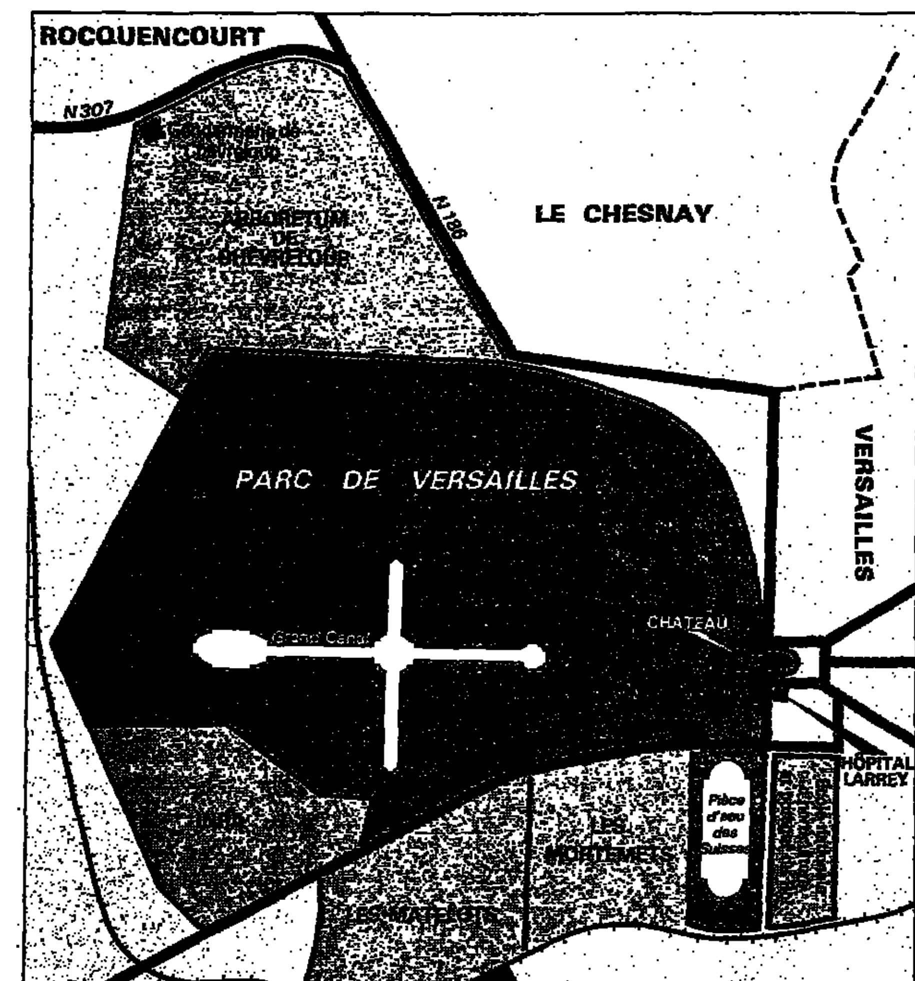
La « main-mise » sur l'hôpital passera-t-elle par une transaction portant sur les Mortemets? *« Il n'en est pas question*, répond Jean-Pierre Babelon. *Nous ne voulons pas laisser échapper Larrey. Ce n'est pas une raison pour laisser faire n'importe quoi du côté des Mortemets. Il faut éviter de ce côté-là, au nord, l'urbanisation sauvage qui a prévalu, au sud, derrière le bassin de Neptune. Toute programmation doit se faire dans la plus grande transparence. »*

C'est aussi l'avis de Guy Malandain, député (PS) des Yvelines, maire adjoint d'Elancourt : *« Il n'est pas raisonnable de mettre en vente le domaine de l'Etat morceau par morceau, surtout si c'est pour y construire des logements sur des terrains à 3 500 F le mètre carré*, estime-t-il. *Le traitement du château de Versailles, celui de son parc et celui de ses abords doivent être négociés globalement. »*

La négociation sera dure. Aussi certains tournent-ils déjà leurs regards vers l'Elysée. La solution globale pourrait d'ailleurs comprendre le terrain des Matelots, base d'un régiment du génie, mais aussi le centre de biologie végétale de l'Institut national de la recherche agronomique (50 hectares), à qui l'on prête l'intention, contradictoire, de déménager – par manque de place – ou de se densifier – pour les mêmes raisons.

Une étude qui porte sur les Mortemets et les Matelots a été confiée à la Société civile d'étude de Versailles (SCEVE). Celle-ci doit proposer une « reconstitution » de ce paysage, qui n'a jamais été architecturé par un Le Nôtre : sous l'Ancien Régime, les Mortemets comme les Matelots étaient des marais, avant d'être transformés en simples réserves cynégétiques. Mais un autre scénario-catastrophe menace la plaine de Versailles. Celui-ci est concocté au ministère de l'équipement, où les Ponts et Chaussées prévoient de faire passer l'autoroute A 86 en bordure du parc royal.

EMMANUEL DE ROUX



La gendarmerie de Chêvreloup

Au nord-ouest du parc de Versailles, sur la commune de Rocquencourt, quelques bâtiments sont disposés sur un terrain triangulaire : une ancienne porte monumentale, un pavillon du XVIIe siècle et une ferme du XIXe. Ils furent transformés en gendarmerie en 1936. Celle-ci, désaffectée, a été mise en vente en 1990. Les Domaines avaient estimé l'ensemble à 6 millions de francs.

Le conseil général était prêt à mettre ce prix pour transformer l'endroit en une Maison de la nature ouverte aux associations et aux chercheurs qui auraient à travailler sur l'arboretum voisin (200 hectares relevant du ministère de l'éducation nationale, qui n'a pas les moyens de l'entretenir correctement). Plusieurs promoteurs proposèrent des prix plus élevés, et l'un d'entre eux est monté jusqu'à 15 millions de francs. Alléchée, la défense bloqua donc la vente qui allait être faite au profit du département.

Les Amis de Versailles dénoncèrent l'opération immobilière en préparation. Ce qui n'émut guère le cabinet de Jean-Pierre Chevènement. Le remplacement de ce dernier par Pierre Joxe, plus attentif, semble-t-il, à la sauvegarde du patrimoine, bloqua la vente. Le terrain est aujourd'hui officiellement « gelé ». Mais les bâtiments tombent en ruine.

E. de R.

THÉATRE

Une violente histoire d'amour

Dans une mise en scène d'Alain Françon qui refuse l'effet, les acteurs brûlent

BRITANNICUS
à Nanterre
Théâtre des Amandiers

Sur le programme du *Britannicus* mis en scène par Alain Françon – créé à Lyon, au Théâtre du VIIIe, et présenté à Nanterre (*le Monde* daté 29-30 décembre 1991) – il y a un portrait de Racine, et l'on est une fois de plus frappé par sa beauté, la sensualité austère de son visage, par son regard aigu et mélancolique. Le choix de ce portrait n'est pas le fait du hasard : dans son dépouillement décadent et brûlant, le spectacle lui ressemble.

Un rideau de soie grise cache la scène, brusquement s'envole, comme aspiré par le trou noir du cosmos, dévoilant un palais démantibulé, calciné, dont on aperçoit sur les murs écaillés des vestiges de fresques et, sur le sol, de somptueuses mosaïques – le décor est de Jacques Gabel. Dans cette image d'empire déchu vont s'affronter les monstres – ils ne voient pas les ruines, ils vivent au présent le souvenir de leur gloire. Monstres enfantins, enfants monstrueux, les personnages de Racine ne connaissent aucune limite à leurs passions. Rien ne vient les arrêter car leur pouvoir politique est immense.

Alain Françon éclaire d'une lumière inexorable la façon dont le privé et le public, qui chez les rois sont intimement liés, s'entraînent mutuellement. Dès la première réplique d'Agrippine – qui même roulée en boule à la porte de son fils reste impératrice – le mécanisme se met en marche, et quand la pièce se termine le pire reste à venir. *Britannicus* décrit, c'est vrai, la naissance du monstre que va être Néron, et en même temps ouvre la porte à la chute d'un empire.

Dans ce vestibule de tragédie au sol malaisé, les personnages trébuchent, tanguent comme sur un bateau naufragé. Obsédés par leur ego, ils ne voient pas la tempête qu'ils pensent être capables de maîtriser. Les héros de Racine sont toujours d'un égocentrisme extrême, et ceux de *Britannicus* ne dérogent pas. Possessifs, dominateurs, ils aiment. Agrippine aime Néron qui aime Junie qui aime Britannicus... Une violente histoire d'amour se joue là, sur ce navire qui traverse les siècles.

On est aujourd'hui, pendant le temps de Louis XIV et de Tacite. On est dans le temps qui précède tous les grands bouleversements du monde. Le décor, les éclairages de Joël Hourbeigt, les costumes magnifiquement intelligents de Patrice Cauchetier, la musique de Denis Levaillant posent d'emblée les décalages du temps, le climat. A partir de là, les acteurs peuvent s'adonner sans frein aux passions de leurs personnages. Le refus de l'effet spectaculaire leur fait porter le poids de la représentation. Alain Françon parie sur eux. Il les a choisis venant de partout et a réussi à les réunir en une distribution homogène, sans rôle secondaire.

Yann Collette est un Burrhus ascétique, Wladimir Yordanoff un Narcisse ni chafouin ni équivoque, comme on le voit souvent : il est un homme qui veut, comme les autres, diriger son destin. Anne Benoit donne un caractère au personnage sacrifié d'Albine. Hélène Alexandridis est Junie avec une certaine sécheresse, mais sa fragilité émeut. Enfin, il y a le trio Agrippine-Néron-Britannicus. Nada Strancar majestueuse, sauvage, flamboyante dans sa robe rouge, souveraine et carnassière, possédée par cette passion dévorante pour son fils qui se confond avec sa furie du pouvoir et sa jalousie pour la pauvre Junie. Puis le *« fils de cette femme »*, Laurent Grevill, pâle dans son habit de velours noir au col blanc d'étudiant, Hamlet venimeux mâtiné de Louis II de Bavière, qui vit devant nous les derniers instants de son innocence.

L'idée la plus risquée, et finalement superbe, c'est Clovis Cornillac-Britannicus. On a l'habitude de le voir au cinéma jouer les loubards rageurs. Il dit les alexandrins sans perdre sa force spontanée, prince qui se serait élevé tout seul, entouré d'indifférents payés pour lui dire oui. Un jour on lui a dit non, mais il n'y croit pas. Sûr de lui, il est persuadé que les dieux lui rendront sa place. Sa jeunesse le protège de la peur. Dans sa manière de bouger, de s'appuyer contre un mur, de regarder Junie, il se distingue à la fois de Nada Strancar et de Laurent Grevill, la mère et le fils. Il n'est pas de la même sorte et il gêne... Alain Françon a parié sur les comédiens, il a gagné.

COLETTE GODARD

▶ Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 16 heures. Jusqu'au 2 février. Tél. : 46-14-70-00.



CULTURE

CINÉMA

Les chants de la mémoire

Un familier de Jean Genet se souvient d'un épisode de la vie du poète et réalise un film baroque

LES ÉQUILIBRISTES
de Nico Papatakis

Il s'appelle Franz-Ali Aoussine. Il est né d'un père arabe et d'une mère allemande. Valet de piste, au cirque, à Paris, il rêve de devenir fildeferiste. Un homme que l'univers du cirque fascine l'a remarqué. C'est Marcel Spadice, écrivain homosexuel. Par l'intermédiaire d'Hélène Lagache, une bourgeoise qui lui sert de rabatteuse, Spadice rencontre Franz-Ali. Ils deviennent intimes. Spadice se charge de l'entraînement du garçon, le «dresse» comme un animal, pour en faire non seulement une vedette, mais une œuvre d'art, la sienne. Franz-Ali accepte, subit toutes les exigences. Mais comme il ne réalise pas, finalement, l'idéal de Spadice, il est impitoyablement rejeté.

On sait, depuis la présentation du film au Festival de Venise (*le Monde* daté 8-9 septembre 1991) que Nico Papatakis s'est inspiré d'un épisode de la vie de Jean Genet, qu'il connaissait bien : la relation avec le garçon de piste Abdallah qui, abandonné pour un voleur de motos dont l'écrivain voulait faire un coureur automobile, se suicida. Donc Spadice est Genet, Franz-Ali est Abdallah, et il y a aussi des «clés» pour les autres personnages. S'il est important de connaître les grandes lignes de l'affaire, on ne saurait pour autant réduire ce film aux anecdotes d'un certain monde *parisien*, ou à un règlement de comptes de Papatakis avec Genet.

Certes, Spadice (admirablement interprété par Michel Piccoli qui, en l'occurrence, se déplace, lui, sur la corde raide de son métier de comédien) apparaît antipathique et même odieux. Mais on retrouve ici tout ce qui, depuis *les Abysses* (et mis à part *Gloria mundi*), traverse le cinéma de Nico Papatakis : les rapports sado-masochistes dans la différence sociale comme dans les sentiments, la manipulation des faibles et leur humiliation, la violence intérieure des relations amoureuses, la tendresse et l'esprit de révolte à l'égard des marginaux, des exclus.

Par la mise en scène, par la façon d'utiliser les couleurs (ainsi le rouge, pourpre de théâtre, de gloire, évocation du feu et du sang), Papatakis a refusé le réalisme – fût-il psychologique – au profit d'un lyrisme tragique dont la progression fatale s'effectue dans une évocation onirique de rêves brisés (1).

Il n'a pas insisté sur les rapports sexuels (avec Spadice, avec Hélène). Les corps ne sont pas objets de désir, parce qu'il y a eu crime contre l'esprit, contre l'identité, contre la nature humaine d'un jeune homme qui ne pouvait être ramené à la création – perverse – d'un intellectuel.

Ce film est un chant à la mémoire d'Abdallah, et c'est Franz-Ali (Lilah Dadi, jeune comédien beur prodigieux) qui lui donne sa revanche dans le cérémonial funèbre de la fin du film, superbe morceau de cinéma baroque accompagné par la *Pavane*, de Gabriel Fauré. Cérémonial où s'accomplit également l'assomption de la mère de Franz-Ali, l'extraordinaire actrice allemande Doris Kunstmann.

JACQUES SICLIER

(1) Peu de temps après le Festival de Venise, La SEPT, chaîne câblée, a diffusé *les Equilibristes* sous forme de «téléfilm» en deux parties (2 h 45). Le système économique des coproductions montées avec des sociétés de télévision engendre l'obligation des deux versions, celle destinée à la télévision étant, en général, diffusée après la sortie du film en salles. De toute façon, en ce qui concerne *les Equilibristes*, la manière de filmer est exactement la même et c'est le style qui compte. Celui d'un auteur... de cinéma.

Hamlet prend des couleurs

Mel Gibson et Glenn Close au pied des remparts d'Elseneur

HAMLET
de Franco Zeffirelli

Il était une fois un prince de Danemark, qui se nommait Hamlet. Le roi son père étant mort, sa mère, la reine Gertrude, s'était vite – trop vite – remariée avec son oncle Claudius et celui-ci était monté sur le trône. Hamlet souffrait de la disparition de son père, de cette union qu'il considérait comme incestueuse. Il errait, mélancolique, dans le château d'Elseneur. Le spectre du roi défunt lui apparut, la nuit, sur les remparts et lui révéla qu'il avait été empoisonné par Claudius. Hamlet devait tuer l'assassin. Pour exécuter cette mission de vengeance, sans que son entourage puisse rien deviner, le jeune prince s'enferma dans la solitude et simula une folie que tout le monde prit pour vraie. Seul, Claudius avait des soupçons.

Avec une modestie qu'on ne lui connaissait pas, Franco Zeffirelli a traité, comme un conte, la tragédie de Shakespeare : façon, peut-être, d'exorciser le souvenir bien encombrant – il n'eut pas ce problème avec *la Mégère apprivoisée* et *Roméo et Juliette* – du film de Laurence Olivier qui, pour avoir été tourné en 1948, n'en est pas moins resté le modèle, dans la grande tradition anglaise, de la transposition cinématographique de cette tragédie-là. C'est donc entre le conte et la légende, dans un spectacle dramatiquement fort bien organisé, esthétiquement fort beau, que Zeffirelli fait revivre Hamlet, avec un comportement et une dimension psychologique ne risquant pas de déconcerter ce qu'on appelle le grand public, d'autant que ce grand public doit être attiré par l'interprète du rôle, Mel Gibson.

L'acteur, qui aurait pu se contenter des succès de *Mad Max* et de *l'Arme fatale*, mais qui a été, également, un excellent comédien dans d'autres films moins souvent cités, s'est lancé avec fougue dans l'aventure. Il est viril, ardent, tourmenté mais pas indécis, émouvant quand il faut. Il dit le texte de Shakespeare comme un très beau texte de cinéma, sans appel à l'élocution théâtrale («*To be or not to be*»).

Dans ce Moyen Age d'intrigues, de complots, de pouvoir autoritaire, il est, par sa coiffure, sa barbe, ses vêtements, un jeune homme des temps modernes qui vont venir – la Renaissance – mais qui, par sa révolte contre les erreurs et les trahisons des adultes, appartient également à notre modernité. La violence – et l'amour déçu – de ses rapports avec sa mère trouvent en Glenn Close une correspondance psychologique où le tempérament de l'actrice se donne à fond.

Innocente du meurtre du roi, très attachée à son fils, cette Gertrude est une femme passionnée et sensuelle. Auprès du couple fils-mère, Alan Bates en Claudius nous donne une composition de traître qui frôle le mélodrame. C'est le seul défaut d'une interprétation dans laquelle Helena Bonham-Carter incarne une Ophélie presque enfantine, petite amoureuse sacrifiée, frappée, elle, d'une folie réelle qui a inspiré à Zeffirelli une véritable scène d'opéra.

Les châteaux sont écossais et anglais, les décors de studios sont dans le même style, la composition des images rappelle très souvent les tableaux des peintres préraphaélites anglais, sans que le raffinement des couleurs et des éclairages tourne au maniérisme chichiteux où il est arrivé au cinéaste de se complaire. Et si l'on était tenté de lui reprocher l'aspect «film de cape et d'épée» de la grande séquence finale du duel, il pourrait répondre qu'en son temps Laurence Olivier avait fait la même chose. En noir et blanc, il est vrai. *Mais c'est*, tout de même, une citation...

J. S.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Jacques Amalric, Thomas Ferenczi
Philippe Herreman, Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Les matins triomphants

A l'issue de sa troisième semaine d'exploitation, *Tous les matins du monde*, d'Alain Corneau, totalise plus de 700 000 entrées pour toute la France et vient de rafler à *la Totale* la première place au box-office. Ce n'est pas la première fois qu'un film austère trouve un large public. Mais qui aurait pu imaginer que la bande-son du film – musique de Marin Marais et de Sainte-Colombe ! – entrerait au «Top 30» de RTL-Virgin ?

Et pourtant, le disque compact édité par Auvidis occupe, avec 70 000 exemplaires vendus, la quatrième place à ce classement derrière Queen, Michael Jackson *et Etienne Daho, avant le dernier* Genesis, et s'apprête à entrer au «Top Album» où son classement ne pourra pas être aussi flatteur. Il n'empêche que la musique du grand siècle n'avait jamais connu tant d'échos auprès du grand public... depuis l'indicatif de l'Eurovision. Pour accompagner et si possible accroître ce succès, le violiste Jordi Savall vient de tourner un clip sous la direction de Jean Reznikoff.

10 % des spectateurs du film ont donc acheté la bande originale de *Tous les matins du monde*. Plus remarquable, la majorité de ces acheteurs se recrutent parmi les 15-30 ans. Hier confinés dans les circuits parallèles de la musique classique, les baroqueux, ces interprètes «d'art et d'essai» accèdent à la grande distribution. Pour preuve le triomphe remporté par l'intégrale des symphonies de Beethoven dirigées par Nikolaus Harnoncourt, le pape du diapason à l'ancienne.

A. Lo.

NOTES

Fan-club

DINGO
de Rolf de Heer

Entre fan et idole se crée une obséquiosité désintéressée qui croit être de la complicité intellectuelle. *Dingo*, œuvre de fan, obséquieuse et naïve, est aussi le seul film dans lequel Miles Davis ait accepté de jouer la comédie, en plus de la trompette. Le temps de quelques séquences, autour desquelles le film a été assemblé, il est Billy Cross, musicien américain établi à Paris.

Réalisé par un Australien, Rolf de Heer, on y voit un petit garçon du bush marqué à vie par le passage éclair de Billy Cross sur la piste de l'aéroport local. Devenu trompettiste de baloche, chasseur de dingos (symbole longuement expliqué de l'irréductibilité de l'artiste), le cousin jazz de *Crocodile Dundee* rêve toujours de jouer sur la scène d'un club parisien aux côtés de son idole. Tel Rocky ou le Karaté Kid, il y parviendra, parce que *Dingo* est aussi prévisible qu'invraisemblable.

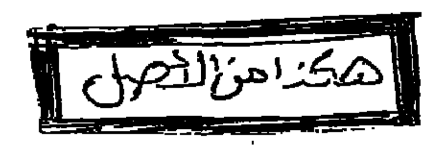
Chaque scène du film s'étire jusqu'à épuisement des lieux communs disponibles. Chaque réplique tombe à plat, qu'elle soit mal écrite ou que les acteurs profitent de la latitude de faire n'importe quoi qui leur est laissée (mention spéciale à Bernadette Lafont en Mme Miles, qui bat ses propres records). Et Miles ? En costume de portier de boîte de nuit, fragile et opaque, il joue de la trompette et de ses lunettes noires avec le sourire d'un ancien combattant surveillant la construction d'un monument aux morts.

T. S.

Opéra Bulles prolongation

Ils sont des dizaines de milliers à avoir suivi le parcours BD de *l'Opéra Bulle*, à la Grande Halle de La Villette, à avoir voyagé dans les décors en vrai imitant les paysages impossibles, inventés par des dessinateurs à l'esprit mal tourné, les Reiser, Vuillemin, Bilal... à commencer par leur père à tous, Goscinny. Ils seront encore des milliers et des milliers à pouvoir faire escale chez les Bidochon et chez Jules Verne et les autres, dans les univers déglingués peuplés de beaufs au front bas, de plantes malfaisantes, de vamps, de gamins trop malins... Le monde des rêves noirs a rencontré un tel succès que l'exposition-parcours est prolongée jusqu'au 2 février.

▶ Du mercredi au dimanche de 12 heures à 21 heures. Mardi et samedi jusqu'à 23 heures. Tél. : 40-03-39-03.



AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Gaz pas d'show : 19 h. Rel. dim., lun. Jérusalem photo : 20 h 30. Rel. dim., lun. Comment vous le dire : 22 h. Rel. dim., lun.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Putzi : ven.,sam. 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.
ARCANE (43-38-19-70). L'Arbre de vie : 20 h 30. Rel. jeu., dim.
ATALANTE (46-06-11-90). Pontormo : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Mademoiselle Else : ven., sam., jeu. 20 h 30 ; mar., mer. 18 h 30. Salle Louis Jouvet. La Veuve : mer., jeu. 20 h 30 ; mar. 19 h.
BASTILLE (43-57-42-14). Lola et toi et moi : lun., mar., mer., jeu. 19 h 30.
BATEAU-THÉATRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) (40-51-84-53). Exercices de style : 19 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mer. Moby Dick : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar. La Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France : ven., sam., mer. (dernière) 20 h 30.
BEAUNORD-CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). Conversations avec Jorge-Luis Borges : lun., mar., mer., jeu. 20 h 30.
BERRY (43-57-51-55). Peer Gynt : 20 h 30. Rel. dim., lun.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PARIS (AUDIT. COLBERT) Dissident, il va s'en dire : ven.,sam.,lun. (dernière) 19 h ; dim. 16 h.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). George et Margaret : mar., mer., jeu. 20 h 45.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe (42-38-35-53). L'île des esclaves ; Entretien d'un philosophe avec la Maréchale de +++ : 20 h 30. Rel. dim., lun.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h ; sam. 17 h. Rel. dim., lun. Les Couloirs de la honte : 22 h. Rel. dim., lun. Festival d'expression artistique : dim. 20 h.
CARTOUCHERIE ÉPÉE DE BOIS (48-08-39-74). La vie est un songe : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Ivan le Terrible : mar., mer., jeu. 20 h 30. Salle II. Quincailleries : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Peter Pan : sam. 17 h, 20 h 30 ; dim. 14 h 15, 17 h 15.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Petite salle. Les Yeux de la Méduse : ven. 14 h 30.
CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). West Side Story : ven., sam., dim., mar. 20 h 30 ; sam., dim. 15 h.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Mes parents sont de grands enfants que j'ai eus quand j'étais petit : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Resserre. Piavodéon : mar., mer., jeu. 20 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Grand-Peur et misère du IIIe Reich : mar. 19 h. Voltaire's Folies : mar. 21 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pièce montée : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Iphigénie : sam., mer. 14 h ; dim. 20 h 30. Le Médecin volant, suivi du Médecin malgré lui : ven., lun., mer. 20 h 30. Père : sam., jeu. 20 h 30. Le roi s'amuse : dim. 14 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Arlequin et Colombine au carnaval de Venise : 20 h ; dim. 14 h. Rel. dim. soir, lun. L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
DAUNOU (42-61-69-14). Couscì le Grand Orchestre du Splendid : ven., sam., lun., mar. 20 h 45 ; dim. 15 h 30.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Arthur Circus : mer., jeu., ven., sam. 21 h. Blaise comme Cendrars : ven., sam. 22 h 30 ; dim. 16 h 30. Le Diable tentateur : ven.,sam.,dim. (dernière) 19 h.
DÉJAZET-(TLP) (42-74-20-50). Font & Val : mar., mer., jeu. 20 h 30.
DEUX ANES (46-06-10-26). Cresson qui s'en dédit : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Phèdre : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
DUNOIS (45-84-72-00). Mot de passe : ven. 20 h 30.
EDGAR (43-20-85-11). Les Faux Jetons : 20 h 15. Rel. dim. Les Babas cadres : 22 h. Rel. dim.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Décibel : ven., sam., mar. 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h.
ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 20 h 45 ; sam. 18 h,21 h. Rel. dim.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Au pays des enfants de Cham : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. sam., dim. soir, lun.
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). Sales Rêves : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h ; dim. 15 h 30 ; mar. (sur réservation) 18 h. Rel. dim. soir, lun. La Mouette : 20 h. Rel. lun. Baudelaire's Fantaisie : dim. 17 h 30. Y a pas que la folie dans la vie? Si : ven., sam. 22 h ; dim. 19 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Une mouche en novembre : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (42-80-05-09). A présent, adieu : 20 h 45. Rel. dim., lun.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). L'Apocalypse, version pauvre : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.
GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Les Bidochons, histoire d'amour : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim. Michel Lagueyrie : 22 h. Rel. dim.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-03-39-03). Opéra bulles : 12 h à 21 h ; mer. et sam. 12 h, à 23 h. Rel. lun.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Plus Forte et Paris : 19 h. Rel. dim. Mimi Barthélemy : 20 h 30. Rel. dim. Le Ticket : ven., sam. (dernière) 22 h 15. La vie est un petit torrent agité : lun., mar., mer., jeu. 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Lagaf' : ven.,sam. (dernière) 20 h 30.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : lun., mar., mer., jeu. 19 h 30. La Leçon : lun., mar., mer., jeu. 20 h 30. Poète à New York : lun., mar., mer., jeu. 21 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. La Nuit et le Moment : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : ven.,sam. (dernière) 21 h 30. Théâtre rouge. La Valse avant la nuit : 21 h 30. Rel. dim. Bereshit : 18 h. Rel. dim. Mademoiselle Else : ven., sam. (dernière) 20 h.
LYCÉE FÉNELON (ANNEXE) (42-87-65-61). La Journée du Maire : lun., mar., mer., jeu. 20 h 30.
MARIE STUART (45-08-17-80). Savage Love : 20 h 30. Rel. dim. One for the road ; Love Scene (en anglais jusqu'à sam.) : mer., jeu., mar. 18 h ; ven., sam. 22 h.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Génération chante Brassens : 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (42-65-90-00). Caligula : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Charlus : 18 h 30. Rel. dim., lun.
MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44). Hanjo : mar. 21 h.
MÉTAMORPHOSIS (THÉATRE SALON D'ENCHANTEMENTS) (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MICHEL (42-65-35-02). Darling Chérie : 21 h 15 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Misérables : 20 h 30 ; sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Cuisine et dépendances : mar., mer., jeu. 21 h.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Coeur gros : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 20 h 30 ; sam. 18 h 30, 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. mer., jeu., dim. soir, lun.
ŒUVRE (48-74-42-52). Le Météore : 21 h ; dim. 15 h. Rel. mer., dim. soir, lun.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Jésus était son nom : mer. 14 h ; ven., sam., mar. 20 h 30 ; sam. 15 h ; dim. 14 h,17 h 30.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : mar., mer., jeu. 20 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Chambre 108 : mar., mer., jeu. 21 h. Salle II. Abraham et Samuel : mar., mer., jeu. 21 h.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Jean-Jacques Vanier : 22 h 30. Rel. dim., lun. Destroy TV : dim., lun. 20 h. Gustave Parking : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h. Les Q. I. : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h 15. Sophie Forte : dim., lun. 21 h 15. Triboulet : dim., lun. 22 h 30.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Célimène et le Cardinal : mar., mer., jeu. 20 h 30.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Zizanie : 20 h 45 ; sam. 16 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). Le Monte-Plats : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.
RANELAGH (42-88-64-44). L'Evasion : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. L'Illusion comique : ven., sam., mar., mer., jeu. 18 h 30 ; dim. 20 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). La Malédiction de la famille Guergand : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Enfin seuls! : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. mer., jeu., dim. soir, lun.
SALLE BRASILIA (GALERIE BRASIL INTER ART) (40-46-01-28). Les Bonnes : 20 h 30. Rel. dim., lun.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Louis Helmett : 22 h. Rel. dim. Je m'plaisante : Paul Adam : ven.,sam. (dernière) 20 h 30.
SHOW-BUS (42-62-36-56). Show Bus : dim. 14 h 30.
SOUS CHAPITEAU (40-02-81-18). Archaos : ven., sam., lun. 20 h 30 ; dim. 17 h.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Mithridate : mar. 20 h 30.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Que reste-t-il de l'abat-jour? : mar., mer., jeu. 20 h 30.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. Puzzle : mar., mer., jeu. 21 h. Belle de Mai. Les calmans sont des gens comme les autres : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Edith Detresses : mar., mer., jeu. 19 h.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Salomé : 19 h. Rel. dim.
THÉATRE DE PARIS (48-78-22-00). Smain : ven., sam., mar., jeu. 21 h ; sam. 18 h.
THÉATRE DU SPHINX (42-78-39-29). Jésus et le Petit Prince des galaxies : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Anne Roumanoff : 20 h 30 ; dim. 18 h 30. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE MONTORGUEIL (48-52-98-21). On va faire la cocotte ; On purge bébé : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Carton plein : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h. Salle Jean Vilar. Marilyn Montreuil : ven., sam. (dernière) 20 h 30 ; sam. 15 h. Le Baron perché : jeu. 10 h ; sam., mer., mer. 14 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Slub : ven., sam. 19 h 30. Wesele : mar., mer., jeu. 19 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Sur le côte et l'autre bord : ven., sam., mar., dim., mer., jeu. 18 h ; dim. 21 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Comédies barbares : ven., sam., dim., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h ; sam., dim. 15 h 30. Déjeuner chez Ludwig W. : mar., mer., jeu. 21 h.
THÉATRE OUVERT-JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). Djurdjura (cellule de création) : sam. 16 h.
THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. L'Echange : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-33-66-70). La Valse des toréadors : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
TOURTOUR (48-87-82-48). Hélas si peu de femmes parmi les hommes célèbres : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. 21 Santons et un chien perdu dans la Nativité : ven., sam. 19 h ; dim. (dernière) 15 h.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Masada, un compte rendu : mar., mer., jeu. 20 h 30.

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

7 (SEPT). La Courneuve (Centre Jean-Houdremont) (48-36-11-44), ven., sam., lun., jeu. 20 h 45 et dim. 16 h 30 (9).

ARTHUR CIRCUS. Déchargeurs (TLD) (42-36-00-02), mer., jeu., ven. et sam. 21 h (8).

LE BARON PERCHÉ. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15), sam., mar., mer. 14 h 30 et jeu. 10 h (11).

CARTON PLEIN. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h (10).

CÉLIMÈNE ET LE CARDINAL. Porte Saint-Martin (42-08-00-32) (dim. soir, lun.), 20h30 ; sam. 17 h 30 et dim. 15 h (14).

LES CHAPONS ; LES GNOUFS. Châtenay-Malabry (Théâtre du Campagnol) (46-61-33-33) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 16 h (14).

LE CŒUR GROS. Nouveau Théâtre Mouffetard (43-31-11-99) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (8).

CONVERSATIONS AVEC JORGE-LUIS BORGES. Beaunord-Centre Wallonie-Bruxelles (42-71-26-16) (dim.), 20 h 30 (13).

CUISINE ET DÉPENDANCES. Montparnasse (43-22-77-74) (dim. soir, lun.), 21h ; sam. 18 h 30, 21 h 15 et dim. 15 h 30 (14).

DÉJEUNER CHEZ LUDWIG W.. Théâtre national de la Colline (43-66-43-60) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 16 h (14).

EDITH DÉTRESSES. Théâtre de la Main-d'or Belle-de-Mai (48-05-67-89) (dim. soir, lun.), 19h ; dim. 15 h (14).

ELECTRE. Bobigny (Maison de la culture) (48-31-11-45) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (14).

FONT & VAL. Déjazet-(TLP) (42-74-20-50) (dim., lun.), 20 h 30 (14).

GEORGE ET MARGARET. Bouffes parisiens (42-96-60-24) (dim. soir, lun.), 20 h 45 ; sam. 17 h 30 et dim. 15 h 30 (14).

HANJO. Ménagerie de verre (43-38-33-44), mar. 21 h (14).

L'ILLUSION COMIQUE. Ranelagh (42-88-64-44) (lun.), 18 h 30 ; dim. 20 h 30 (10).

IVAN LE TERRIBLE. Cartoucherie Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 16 h (14).

LA JOURNÉE DU MAIRE. Lycée Fénelon (annexe) (42-87-65-61) (dim.), 20 h 30 (13).

LOLA ET TOI ET MOI. Bastille (43-57-42-14) (dim. soir, lun.), 19 h 30 ; dim. 15 h 30 (13).

MADEMOISELLE ELSE. Athénée-Louis-Jouvet (47-42-67-27), ven., sam., jeu. 20 h 30, mar. et mer. 18 h 30 (10).

LA MALÉDICTION DE LA FAMILLE GUERGAND. Roseau-Théâtre (42-71-30-20) dim., lun. 21 h (9).

MASADA, UN COMPTE RENDU. La Vieille Grille (47-07-22-11) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 17 h (14).

MOOD PIECES. Suresnes (Théâtre Jean-Vilar) (46-97-98-11), mar., mer. et jeu. 21 h (14).

LA MOUETTE. Noisiel (Grand Théâtre de la ferme du Buisson) (64-62-77-77), ven., sam., mer. et jeu. 21 h (10).

PIAVODÉON. Cité internationale universitaire (45-89-38-69) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 16 h (14).

PUZZLE. Théâtre de la Main-d'Or Belle-de-Mai (48-05-67-89) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 17 h (14).

LES Q. I.. Point-Virgule (42-78-67-03) dim., lun., 21 h 15 (9).

QUE RESTE-T-IL DE L'ABAT-JOUR ? Théâtre de Dix-Heures (46-06-10-17) dim., lun., 20 h 30 (14).

RENCONTRE. Vincennes (Théâtre Daniel-Sorano) (48-08-60-83), mer., jeu., ven. 21 h et dim. 18 h (8).

LE RETOUR DE CASANOVA. Créteil (Maison des arts) (49-80-18-88), ven., sam., mar., mer 20 h 30 et dim. 15 h 30 (10).

SANS RANCUNE. Palais-Royal (42-97-59-81) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; sam. 17 h 30, 21 h et dim. 15 h (14).

SLUB. Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32), ven. et sam. 19 h 30 (10).

LE SOUVERAIN FOU. Bobigny (Maison de la culture) (48-31-11-45) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 16 h (8).

UN HOMME ORDINAIRE. Clichy (Petit Théâtre de Clichy) (43-57-68-19) dim., lun., 20 h 45 (14).

LA VEUVE. Athénée-Louis-Jouvet (47-42-67-27), mar. 19 h, mer. et jeu. 20 h 30 (14).

LA VIE EST UN PETIT TORRENT AGITÉ. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) dim., 22h15 (13).

WESELE. Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32), mar., mer. et jeu. 19 h 30 (14).

Y A-T-IL UNE VIE APRÈS LE MARIAGE?. Le Grenier (43-80-68-01) dim., lun., mar., 22 h (8).

LES CAFÉS-THÉATRES

AU BEC FIN (42-96-29-35). Nijinsky l'ange de papier : 19 h (jeu., ven., sam., dim. ; mer. ; mar. 20 h 30. Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30, sam. 20 h 30. 22 h 15. Rel. mar., mer. I'm just a Gilles Gaulé : 22 h, sam. 23 h 30. sam. 23 h 30. Rel. dim. Négropolitain ; 23 h 30. Rel. sam., dim. Banc d'essai des jeunes : dim. 22 h.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Salade de nuit : 20 h 15. Rel. dim. Cherer et Cherer : 21 h 30. Rel. dim. En attendant Pedro : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Rel. dim. Finissez les melons je vais chercher le rôti : 21 h 30. Rel. dim. Costa-Vagnon : 22 h 30. Rel. dim.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Fatila dans son premier fatma-show : 20 h 15. Rel. dim. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h 30. Rel. dim.
LE DOUBLE-FOND (42-71-40-20). C'est magique et ça tache : 24 h 22 h.
MOVIES (42-74-14-22). Tranche de quai : 19 h 30 ven., sam., lun., mar. dernière.
PETIT CASINO (42-78-36-50). Qu'est-ce que je trinque ! : 21 h. Rel. lun. Ils nous prennent pour des bœufs, faites passer : 22 h 30. Rel. lun.
PLATEAU 26 (48-87-10-75). Contradiction socialo-gêne à l'Elysée : 20 h 15. Rel. dim., lun. Crise en thèmes : 21 h 15. Rel. dim., lun. Max de Bley... en herbe : 22 h 30. Rel. dim., lun., mar. Mais où est donc Dada ? : dim., lun. 21 h 15. Elles laissent des traces : dim., lun. 20 h 15. Le Bonjour d'Alfred : dim., lun. 22 h 15.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Gustave Parking : 20 h. Rel. dim., lun. Valardy dans... Nadine : 21 h 15. Rel. dim., lun. Charmant mais fou : 22 h 30 jeu., ven., sam. Le Trempoint : sam. 17 h. Richard Taxy : sam. (dernière) 0 h.

RÉGION PARISIENNE

AUBERGENVILLE (LA NACELLE) (30-95-37-76). La Dernière Bande : ven. 20 h 30.
AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (48-04-38-48). Opéra équestre : sam., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Le Souverain Fou : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Electre : mar., mer., jeu. 20 h 30.
BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE) (46-03-60-44). Apporte-moi la lune : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
CHARENTON-LE-PONT (THÉATRE) (43-68-55-81). La Voyante : ven. 21 h.
CHATENAY-MALABRY (THÉATRE DU CAMPAGNOL) (46-61-33-33). Les Chapons ; les Gnoufs : mar., mer., jeu. 20 h 30.
CHOISY-LE-ROI (THÉATRE PAUL-ELUARD) (48-90-89-79). La Force de tuer : sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.
CLICHY (PETIT THÉATRE DE CLICHY) (43-57-68-19). Un homme ordinaire : mar., mer., jeu. 20 h 45.
COMBS-LA-VILLE (LA COUPOLE) (64-88-69-11). La peur a de grands yeux : mer. 14 h ; mar. 20 h 45.
LA COURNEUVE (CENTRE JEAN-HOUDREMONT) (48-36-11-44). 7 (Sept) : ven., sam., lun., jeu. 20 h 45 ; dim. 16 h 30.
CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Grande salle. Le Retour de Casanova : ven., sam., mar., mer. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
ELANCOURT (LE POLLEN) (30-62-82-81). Timon d'Athènes : sam. 20 h 30.
ERMONT (THÉATRE PIERRE-FRESNAY) (34-15-09-48). Les dix petits nègres : dim. 16 h.
FONTENAY-LE-FLEURY (THÉATRE) (34-60-20-65). Chevallier-Laspalès : sam. 21 h.
GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). Biaboya, alors? : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.
IVRY-SUR-SEINE (THÉATRE) (46-70-21-55). Le Naufrage du Titanic : 19 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. La Dernière Nuit de Socrate : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
LONGJUMEAU (THÉATRE ADOLPHE-ADAM) (69-09-40-77). La Marguerite : dim. 15 h.
MAISONS-ALFORT (CENTRE CULTUREL CHARENTONEAU) (43-96-77-57). Largo Desolato : ven., sam. 20 h 45. Valérie Lemercier : mar. 20 h 45.
NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Grande salle. Britannicus : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
NOISIEL (GRAND THÉATRE DE LA FERME DU BUISSON) (64-62-77-77). La Mouette : ven., sam., mar., jeu. (dernière) 21 h.
RAMBOUILLET (THÉATRE DU NICKELODÉON) (30-41-82-77). Chéri : sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h.
SAINT-CLOUD (CC DES TROIS-PIERROTS) (46-02-74-44). Voltaire-Rousseau : ven. 20 h 45.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS) (30-87-07-07). Voltaire-Rousseau : sam. 20 h 45 ; dim. 16 h.
SURESNES (THÉATRE JEAN-VILAR) (46-97-98-11). Salle Jean Vilar. Mood Pieces : mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.
TRAPPES (AU GRENIEL A SEL) (30-62-84-38). L'Homme assis : mar. 20 h 30.
TREMBLAY-EN-FRANCE ESPACE JEAN-ROGER-CAUSSIMON (48-61-09-85). Le Monte-Plats : sam. 20 h 30.
VILLEJUIF (THÉATRE ROMAIN-ROLLAND) (47-26-15-02). Eléments moins performants : ven. 20 h 30.
VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (48-08-60-83). Rencontre : mer., jeu., ven. 21 h ; dim. 18 h.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

VENDREDI

Le Voleur de bicyclette (1948, v.o. s.t.f.), de Vittorio de Sica, 18 h 30 ; Vivre (1952, v.o. s.t.f.), d'Akira Kurosawa, 20 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE
(42-78-37-29)

VENDREDI

Hommage à la Warner Bros : Alice n'est plus ici (1975, v.o. s.t.f.), de Martin Scorsese, 14 h 30 ; l'Arche de Noé (1928, v.o. s.t.f.), de Michael Curtiz, 17 h 30 ; Casablanca (1947, v.o. s.t.f.), de Michael Curtiz, 20 h 30.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 11 JANVIER

« Le parc des Buttes-Chaumont, le parc de la Villette : deux parcs, deux théories urbaines », 10 heures, maison de la Villette, ancienne rotonde des vétérinaires, angle avenue Corentin-Cariou et quai de Charente.

« Histoire des Halles de Paris, de son quartier et de la halle au blé », 10 h 30, 8, rue de la Ferronnerie (Paris autrefois).

« Le Marais. Hôtels et jardins. Place des Vosges », 10 h 30 et 14 h 30, métro Saint-Paul (Art et histoire).

« Les vingt plus vieilles maisons de Paris », 10 h 45, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (M. Banessat).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 11 heures, 14 h 45 et 16 h 30, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« De la rue du Dragon aux hôtels du quai Malaquais », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés (Paris pittoresque et insolite).

« Le lit de la Bièvre, de la Butte aux Cailles au château de la Reine Blanche et la famille des Gobelins », 14 h 30, parvis du centre Galaxie, place d'Italie (Sauvegarde du Paris historique).

« Salons pompéiens des hôtels de Bourrienne et Botterel-Quintin », 58, rue d'Hauteville (D. Bouchard).

« La sculpture allemande du Moyen Age. La relation des corps et des drapés dans la sculpture gothique des ateliers des maîtres des grands retables », 14 h 30, métro Louvre-Rivoli (I. Hauller).

« La Conciergerie, du palais des rois à la prison révolutionnaire. Les derniers jours de la reine Marie-Antoinette », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Arts et caetera).

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle, une promenade hors du temps », 14 h 40, 4, rue du Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« Carnavalet. Exposition « Mozart à Paris ». Mozart le révolté qui vit en grand seigneur », 15 heures, 23, rue de Sévigné (M. Brumfeld).

« L'Opéra-Garnier », 15 heures, en haut des marches, à gauche (Tourisme culturel).

« L'hôtel Botterel-Quintin », 15 heures, 44, rue des Petites-Ecuries (Paris et son hsitoire).

« Exposition Derain et toiles du Musée de l'Orangerie », 15 heures, hall du Musée de l'Orangerie (Europ explo).

« La Défense, un lieu à la mode », 15 heures, hall du RER Défense, sortie L (D. Fleuriot).

« Les salons du ministère de la marine, garde-meuble royal », 15 heures, 2, rue Royale (M. Hager).

DIMANCHE 12 JANVIER

« Académie Française et Institut », 10 h 30, 23, quai Conti (M. Pohyer).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Mouffetard et ses secrets, de la maison du Père Goriot aux convulsionnaires de Saint-Médard », 11 heures, 14 h 45 et 16 h 30, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'île Saint-Louis, de l'hôtel Lauzun à l'hôtel Chenizot », 14 h 30, métro Pont-Marie (C. Merle).

« Les collections du Musée Camondo », 14 h 30, 63, rue de Monceau (Europ explo).

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 14 h 40, entrée Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Cinq cents mètres sous terre dans l'aqueduc médiéval de Belleville » (lampe de poche), 14 h 45, métro Télégraphe (M. Banassat).

« L'abbaye de Port-Royal, foyer du jansénisme », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (D. Bouchard).

« Les hôtels Rochechouart et Rothelin, leurs salons, leur jardin », 15 heures, 110, rue de Grenelle (S. Rojon-Kern).

« Maisons et ruelles médiévales autour de Saint-Séverin (Résurrection du passé).

« Promenade de la tour Saint-Jacques à la maison de Nicolas Flamel », 15 heures, métro Châtelet, place du Châtelet (Lutèce-visites).

« L'hôtel de Sagan », 15 heures, 57, rue Saint-Dominique (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

SAMEDI 11 JANVIER

Université de Paris-VIII (amphi. 2), 2, rue de la Liberté à Saint-Denis, 10 heures : « La formation nationale au Maroc, à partir, de l'exemple d'Abdelkrim et de la République du Rif, en présence d'A. Serfati, avec R. Gallissot, B. Ghalloum (sous réserves) et A. Zghal (Institut Maghreb-Europe).

104, rue de Vaugirard, 14 h 30 : « L'homme en secret, Salomon », avec P. Chagnard. Entrée : 150 francs (Le Forum).

Cité des sciences, avenue Corentin-Cariou (salle Louis-Armand), 15 heures : « TVHD, les enjeux économiques », avec J.-C. Delmas.

Centre associatif Mesnil-Saint Didier, 25, rue Mesnil, 16 h 30 : « La Route de la soie (5) », par C. Bourzat (Le Cavalier bleu).

DIMANCHE 12 JANVIER

18, rue de Varenne, 14 heures : « Egypte » ; 15 h 30 : « Brésil » ; 17 heures : « Japon », par C. Cousin Cinéma et civilisation).

Centre associatif Mesnil-Saint Didier, 25, rue Mesnil, 16 h 30 : « Pékin, portrait d'une capitale. 1 : Une cité pour la steppe », par C. Bourzat (Le Cavalier bleu).



ÉCONOMIE

Inflation, taux d'intérêt et tensions sociales en République fédérale

Dangereuse politique monétaire

L'Allemagne va-t-elle sombrer dans la récession? L'Allemagne est-elle en train de détruire les chances de reprise économique dans le monde?

L'inquiétude s'accroît dans les pays industrialisés au fur et à mesure que passent les mois et que la Bundesbank fait monter à des niveaux rarement vus ses taux d'intérêt à court terme. La décision prise le 19 décembre dernier par l'institut d'émission allemand de relever son taux d'escompte jusqu'à 8 % a plongé les gouvernements des grands pays industrialisés dans la consternation. Chaque fois que ceux-ci se rencontrent à l'occasion de grandes réunions internationales, des résolutions sont prises pour que soit progressivement réduit le prix de l'argent. Les Etats-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne, le Japon œuvrent dans ce sens mais l'Allemagne, imperturbable, continue dans la voie contraire.

La Bundesbank justifie sa politique en expliquant que l'Allemagne et le mark doivent rester crédibles. M. Otmar Issing, membre du directoire de la Buba, déclare, dans une interview accordée au quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, que les reproches adressés à son pays sont compréhensibles. Mais, ajoute-t-il en substance, comment pouvez-vous nous reprocher un taux d'inflation élevé si vous n'admettez pas que nous fassions tout pour y remédier?

Et il est vrai que l'Allemagne aura connu en 1991 son taux d'inflation le plus élevé depuis longtemps : + 4,2 % entre décembre 1990 et décembre 1991. Un chiffre inacceptable, a dit et redit M. Helmut Schlesinger, président de la banque centrale, qui s'est fixé comme objectif prioritaire de ramener la hausse des prix à 2 %. Il est vrai aussi que les taux d'intérêt à long terme allemands ont tendance à baisser, preuve que les marchés font confiance à la politique qui est menée et anticipent un ralentissement de l'inflation au cours des années à venir.

Il n'empêche. Les critiques faites à la Bundesbank se multiplient au fur et à mesure que grandissent les inquiétudes. Elles émanent des meilleurs économistes allemands, qui craignent un tassement brutal de l'activité. Et l'accord sur une *« stratégie de croissance »* conclu à Tokyo par MM. Bush et Miyazawa va mettre l'Allemagne dans une bien mauvaise position quand se réuniront à la fin du mois à Washington les sept grands pays industrialisés.

ALAIN VERNHOLES

Les fonctionnaires allemands modèrent leurs revendications salariales

La Deutsche Beampten Bund (DBB), qui représente 1,8 million de fonctionnaires outre-Rhin, a décidé de modérer ses ambitions. Après avoir annoncé tambour battant qu'il réclamerait 10,5 % d'augmentations salariales pour 1992, M. Werner Hagedorn, président du DBB, a finalement estimé qu'un taux compris *« entre 5 % et 10 % »* pourrait être considéré comme acceptable lors des négociations qui doivent débuter le 7 février.

FRANCFORT

correspondance

Les déclarations du président du DBB ont été accueillies avec un grand soulagement par le ministre de l'économie, M. Jürgen Möllemann, qui s'était attiré les foudres du DBB, ainsi que de son nouveau collègue à l'intérieur, M. Rudolf Seiters, pour avoir suggéré qu'une loi soit votée afin de limiter les augmentations salariales dans la fonction publique à moins de 5 %. M. Seiters a refusé cette mesure, même s'il n'a pas ménagé ses critiques à l'égard du DBB, dont les demandes ont été jugées *« exagérées et irréalistes »*.

Cette partie de bras de fer entre l'Etat et ses employés est révélatrice du climat social extrêmement tendu qui règne outre-Rhin. Mais l'avertissement lancé par M. Möllemann était avant tout destiné au puissant syndicat de la métallurgie, l'IG Metall, et à l'OTV, qui regroupe les services publics, les banques et les transports. C'est en grande partie pour freiner les revendications de l'OTV – qui réclame aussi des augmentations salariales de 10,5 % – que la Bundesbank a décidé d'augmenter ses taux directeurs d'un demi-point le 19 décembre.

Des négociations de la dernière chance ont repris dans la sidérurgie à partir du 8 janvier pour essayer de trouver un nouvel accord avant le déclenchement de grèves massives. Peu avant Noël, les négociations avaient été brutalement interrompues après que le patronat eut proposé 3,4 % d'augmentation alors qu'IG Metall réclame 10,5 %. La fédération syndicale a annoncé qu'elle s'était donné jusqu'au 14 janvier pour tenter de négocier un nouveau compromis.

Effet négatif

Tous les experts s'accordent pour estimer que l'issue des négociations salariales sera décisive pour éviter une récession à l'ouest en 1992. Le ralentissement de l'activité chez les principaux partenaires de l'Allemagne déprime la demande pour les produits allemands et freine donc les exportations, traditionnel moteur de la croissance outre-Rhin. Cette mauvaise conjoncture à l'extérieur est aggravée par des taux d'intérêt ayant atteint des niveaux historiques, ce qui a un effet négatif sur la demande interne et notamment le bâtiment. Au cours des deux derniers trimestres, le PNB (produit national brut) ouest-allemand a déjà régressé à chaque fois de 0,5 %, ce qui est un signe de récession.

M. Möllemann n'a pas caché pour sa part que la relance de l'économie à l'Est va encore coûter très cher à l'Etat fédéral. Lors d'une conférence de presse à Bonn, mardi 7 janvier, il a présenté un plan de financement de plusieurs milliards de deutschemarks pour faciliter la reprise dans les nouveaux laender, qui s'annonce *« beaucoup plus difficile que prévu »*, a-t-il dit. Il en a profité pour rappeler aussi que tout point d'augmentation supplémentaire dans les salaires des fonctionnaires coûtait 3,5 milliards de deutschemarks à la puissance publique (12 milliards de francs environ), à un moment où le déficit public atteint 140 milliards de marks (476 milliards de francs) et où l'Allemagne est confrontée tout à la fois à d'autres priorités, notamment en Europe de l'Est, ainsi qu'à de nouvelles obligations sur le plan international.

Ch. HOLZBAUER-MADISON

Avec un accroissement de ses ventes outre-Rhin

Renault gagne des parts de marché en Europe

Les résultats du groupe Renault, présentés jeudi 9 janvier par M. Patrick Faure, directeur commercial, sont encourageants. Le bilan financier du groupe pour l'année écoulée devrait être juste équilibré, alors que Renault a vendu 1 868 000 véhicules dans le monde en 1991 (+3,4 % par rapport à 1990). Dans un contexte morose, la Régie a en outre atteint l'objectif de 10 % du marché européen de voitures grâce à une progression de 24 % de ses ventes en Europe (hors France).

Les efforts commerciaux entrepris depuis trois ans par le groupe français Renault ont finalement porté leurs fruits. Malgré un net recul dans l'Hexagone l'an passé (26,8 % de pénétration du marché automobile, contre 27,7 % en 1990), dû à une chute importante des ventes de voitures particulières – en baisse de 15,4 % par rapport à 1990, soit une perte de près de 100 000 véhicules, dont 40 000 immatriculations perdues lors des grèves de l'automne 1991, – la Régie a compensé ce handicap par une bonne percée commerciale sur les différents marchés européens.

En Europe (hors France), les ventes du groupe français ont ainsi augmenté de 156 000 unités (en hausse de 24 % par rapport à 1990), soit un total de 817 000 voitures vendues en 1991, le meilleur score jamais réalisé par la Régie. *« Nous pouvons être satisfaits*, précise M. Faure. *En dehors de la France, la Belgique et l'Irlande, les ventes ont progressé sur les treize autres marchés européens. »* La croissance du marché allemand a largement participé à ce succès commercial : avec une pénétration de 5,4 % (contre 3,5 % en 1990), le groupe français a vendu 224 000 voitures sur le marché outre-Rhin, soit une progression de 110 % par rapport à 1990. Première marque importée sur ce marché depuis le 1er janvier 1991, Renault doit cette forte percée commerciale aux modèles de la Clio et de la R19 (près de 100 000 unités vendues en Allemagne en 1991).

Les ventes réalisées sur le marché italien (202 000 véhicules) ont aussi progressé de 19 %, avec plus de 110 000 Clio vendues dans la péninsule. Tout en maintenant sa place de leader européen des ventes de petits véhicules utilitaires (PVU) – avec une pénétration de 18,2 %, – la Régie a commercialisé 1 361 000 voitures particulières en Europe (France comprise) en 1991, contre 1 304 000 l'année précédente, soit une hausse de 4,4 % – alors que, selon les estimations du groupe, le marché européen de voitures a progressé de 2,8 % sur la même période.

« 1992 devrait être l'année de Renault en France, souligne M. Faure, *avec le maintien de sa croissance en Europe. »* A l'appui de ces prévisions, *« un portefeuille de commandes de 230 000 véhicules »*, et la croissance attendue des marchés français et espagnol. Autres éléments d'optimisme : le directeur commercial de la Régie a présenté le nouveau logo de la marque, *« celui du modernisme et de l'innovation »*, et confirmé le lancement de deux nouveaux modèles en 1992.

OLIVIER PIOT

La Banque soviétique du commerce extérieur a fermé ses portes

La Vnechekonombank (VEB), la banque du commerce extérieur de l'ancienne URSS, a suspendu ses activités *sine die* : les portes de ses agences sont fermées et elle ne répond plus au téléphone.

La VEB était le seul établissement financier autorisé à faire des opérations en devises avec l'étranger. Depuis plusieurs semaines, elle ne délivrait plus qu'avec réticence des devises à ses clients, même ceux dont les comptes étaient largement approvisionnés, essayant notamment de les contraindre à accepter des chèques de voyage à son ordre, libellés en dollars. Aujourd'hui, les clients ne peuvent plus faire aucune opération de virement ou de retrait ou même connaître le solde de leur compte. – *(AFP.)*

L'accord nippo-américain sur l'automobile

Une entente imposée qui mécontente les industriels des deux pays

Les six grands constructeurs automobiles japonais se sont engagés à vendre sur le marché intérieur 20 000 voitures américaines et à acheter en 1994 pour 19 milliards de dollars de pièces détachées aux Etats-Unis.

TOKYO

de notre correspondant

Ni les constructeurs automobiles américains ni leurs homologues japonais ne sont satisfaits de cet accord, imposé aux seconds par leur gouvernement. Les constructeurs américains qui accompagnaient M. Bush ont finalement dû accepter les objectifs proposés par les Japonais, mais ils ont obtenu, de haute lutte, que l'objectif chiffré du taux d'intégration des pièces détachées utilisées dans les voitures fabriquées aux Etats-Unis figure dans le plan d'action : de 50 % actuellement, il devrait passer à 70 % en 1994.

Les constructeurs américains sont en revanche mécontents des résultats obtenus concernant les normes : les Japonais ont cédé sur la plupart des points en litige mais ont résisté sur d'autres tels que les normes des échappements (les mesures anti-pollution sont au Japon parmi les plus strictes du monde). Or il suffit de peu, l'expérience le prouve, pour bloquer l'entrée d'un véhicule.

Aprement débattu par des Japonais qui, pour une fois, ne mâchaient pas leurs mots, cet accord est une cote mal taillée. Un palliatif qui esquive le problème de fond : l'écart de compétitivité entre Américains et Japonais.

La vente par les constructeurs nippons des véhicules américains aura une portée essentiellement symbolique. Outre qu'il s'agit d'une concession peu glorieuse pour les bénéficiaires, qui reconnaissent implicitement leur échec, cette *« vente par consignation »*, comme l'écrit la presse nippone, ne changera guère la physionomie de la balance commerciale : 19 000 voitures ne représentent que quatre jours d'exportations nippones aux Etats-Unis. Ce sont en outre les ventes des voitures japonaises, fabriquées de l'autre côté du Pacifique et « importées » sur l'archipel, qui connaîtront la plus forte croissance (45 800 en 1994)...

Un marché hautement compétitif

Pourquoi les Japonais n'achètent pas de voitures américaines? Elles sont trop grosses, trop chères et mal finies. Pourquoi les Allemands réussissent-ils sur le marché japonais, comme c'est le cas de BMW? Parce que BMW y a investi plus de 100 millions de dollars au cours des dix dernières années et dispose d'un réseau de 120 agents dans le pays. Ce qui n'est pas le cas des Américains. Les voitures allemandes représentent 60 % des 178 000 voitures importées au cours des neuf premiers mois de 1991. Cette analyse n'est pas celle d'un quotidien japonais, mais celle du *Wall Street Journal*. On pourrait ajouter une question : depuis dix ans, les constructeurs américains, qui bénéficient d'une protection (une restriction volontaire des importations de voitures japonaises aux Etats-Unis), en ont-ils suffisamment tiré parti pour améliorer la qualité de leurs voitures? Le marché japonais est hautement compétitif et il existe assurément des « barrières non tarifaires » à l'entrée des produits étrangers. Mais celles-ci n'expliquent pas tout et ne leurrent que ceux qui veulent bien l'être.

Le « geste » des constructeurs japonais peut aider leurs homologues américains à renforcer leur image. Il restera à ces derniers à conquérir leur place. Les constructeurs japonais ont déjà mis une condition au respect de leur engagement : les Américains doivent améliorer la qualité de leurs voitures. Il n'est pas question pour eux d'abaisser leurs normes.

La question des pièces détachées illustre aussi l'écart de compétitivité entre Américains et Japonais. Les seconds se sont engagés à en acheter davantage mais en même temps ils devront opérer des transferts de technologies afin que ces pièces (que Chrysler par exemple ne pourra pas fournir en nombre suffisant et qui seront donc produites par des petits fabricants) soient adaptées aux normes de qualité japonaises.

Ph. P.

La visite de M. Bush au Japon n'a pas eu les effets attendus

Suite de la première page

Mais, cette *« stratégie »*, formulée en termes abstraits, risque de relever du vœu pieux. Le Japon s'engage néanmoins à suivre un modèle de croissance tiré par la demande interne. Lacune notable dans le tour d'horizon des entretiens : l'absence de toute mention à la question de l'ouverture du marché du riz japonais. M. Bush et M. Miyazawa se sont contentés de qualifier d'*« étape importante »* (de *« tremplin »*, selon le premier ministre japonais) le document Dunkel, du nom du directeur général du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), préconisant une tarification des importations.

En plus de la question automobile, principal dossier de la visite de M. Bush, qui fait l'objet d'un document à part, les Etats-Unis et le Japon sont convenus de faire des efforts dans plusieurs secteurs – papier, produits de verre et semi-conducteurs, – les administrations nippones s'étant engagées en outre à s'équiper de gros ordinateurs américains.

Bien que M. Bush estime que sa visite a permis de corriger de nombreuses inégalités dans l'accès au marché japonais, le programme d'action ne fait état, le plus souvent, que de la poursuite des discussions déjà en cours. Le processus est engagé et les résultats tangibles ne seraient sensibles qu'après quelque temps, dit-on de part et d'autre.

« Croisade de matraquage »

En ce qui concerne le projet d'un super-accélérateur de particules, les Américains n'ont pas obtenu ce qu'ils désiraient : les Japonais ont refusé de s'engager dans une opération dont ils estiment que le coût sera supérieur aux 8,4 milliards de dollars (près de 44 milliards de francs) prévus et dont la concrétisation leur paraît surtout fonction du résultat des élections présidentielles. Les Américains souhaitaient une contribution nippone de 1,5 milliard de dollars. Un groupe de travail a été constitué qui devra livrer ses conclusions avant la fin de l'année. La dérobade japonaise risque, estime la presse américaine, de rendre problématique l'acceptation du projet par le Congrès.

Des acquis et des faillites de cette rencontre au sommet des dirigeants des deux plus importantes économies mondiales ressortent essentiellement deux points :

1) Ce que le *New York Times* a qualifié de *« croisade de matraquage du Japon »* a eu surtout pour effet, derrière les « trophées » rapportés par le président américain, de souligner à quel point les Etats-Unis et le Japon sont interdépendants sur le plan économique. Les Japonais ont fait des concessions non en position de subalterne mais plutôt de partenaire venant à la rescousse de l'allié pour lequel, selon l'expression du premier ministre Miyazawa, il éprouve de la *« compassion »*. Aider les Etats-Unis afin d'éviter le risque de l'isolationnisme et du protectionnisme était dans l'intérêt de Tokyo, tant sur le plan de la sécurité globale que des marchés.

2) Les résultats des entretiens font clairement passer les relations commerciales entre les deux pays du plan des accords ponctuels d'autolimitation à celui des échanges contrôlés. Outre que cette orientation tend à entamer le principe du libre-échange, elle risque de se traduire par une discrimination à l'égard des autres partenaires du Japon, à commencer par les membres de la CEE.

Sur le problème de fond – la compétitivité des deux économies, – on peut se demander si les mesures annoncées auront un effet autre que politique. Les dirigeants des quatre grandes organisations patronales nippones ont exprimé des doutes sur la possibilité d'atteindre tous les objectifs figurant dans le plan d'action.

PHILIPPE PONS

Après le dispositif annoncé par Mme Cresson

Les syndicats expriment leurs réserves sur les mesures contre le chômage

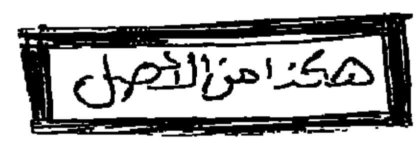
Parfois favorables sur le contenu, les réactions des partenaires sociaux aux mesures de lutte contre le chômage annoncées par Mme Edith Cresson (*le Monde* du 10 janvier) sont le plus souvent critiques sur la méthode utilisée.

Ainsi la CFTC estime que le programme a *« le mérite de se fonder sur la préqualification, l'adaptation et l'aide individualisée »*. Mais elle craint *« un enchevêtrement inextricable de dispositifs »* qui risque *« de provoquer des concurrences perverses »*. Dans une déclaration, M. Jean-Paul Jacquier, secrétaire national de la CFDT, *« comprend »* la motivation du gouvernement et reconnaît que l'orientation retenue pour les chômeurs de longue durée *« va dans le bon sens »*. Cependant, il *« s'interroge »* à propos du dispositif pour les jeunes et, rappelant que le premier ministre souhaite le concours de tous, se demande *« comment on peut se mobiliser pour des mesures à la création desquelles on n'a pas participé »*. Le bureau national de la CFDT, lui, souligne que *« le mouvement syndical doit être à la pointe d'une dynamique nationale »* et annonce que la manifestation pour l'emploi, prévue pour le 2 février par trois organisations, est reportée.

M. François Duteil, secrétaire de la CGT, considère que le premier ministre *« poursuit dans la même voie, c'est-à-dire le traitement social du chômage »* et que *« cela ne créera pas un emploi et n'offrira aucune perspective »*. M. Marc Blondel, secrétaire général de FO, s'est déclaré *« inquiet »* de l'aspect *« cafouilleux »* et *« brouillon »* des mesures, arrêtées avec un souci statistique.

Plus sévère encore, la CFE-CGC se dit *« consternée et abasourdie »* parce qu'elle *« comprend de moins en moins la politique du gouvernement pour combattre le chômage, tant sur le fond que sur la forme »*. M. Jean-Louis Giral, président de la commission sociale du CNPF, est plus nuancé. *« C'est une mesure intéressante sur le plan social,* a-t-il noté, *mais ce n'est absolument pas une mesure pour l'emploi. »*

□ **Grève des taxis parisiens le 14 janvier.** – Les taxis parisiens seront en grève, mardi 14 janvier, à l'appel de la CFDT, de la CGT et de FO. Une manifestation est prévue le même jour, à 10 heures, de la pelouse de Reuilly au ministère des finances. La CFDT des transports parisiens réclame notamment un relèvement des tarifs de 12 %, 140 francs par heure d'attente et un minimum de course de 30 francs.



ÉCONOMIE

TRANSPORTS

Grâce à un record de livraisons de ses appareils

Airbus a plus que doublé ses bénéfices en 1991

C'est un bilan en demi-teinte qu'a présenté M. Jean Pierson, administrateur-gérant du consortium Airbus industrie, jeudi 9 janvier. En 1991, la baisse des commandes liées aux difficultés des compagnies aériennes est allée de pair avec un record de livraisons.

En janvier dernier, l'administrateur-gérant d'Airbus annonçait une année difficile pour les compagnies aériennes. Cette conjoncture médiocre lui aura valu de voir ses commandes d'avions tomber de 404 en 1990 à 101 (valeur 9,4 milliards de dollars, soit près de 49 milliards de francs) en 1991. Des commandes en option, en particulier pour les A-320, n'ont pas été confirmées dans l'année comme prévu. En outre, 24 annulations de commandes ont porté à 77 le bilan net des commandes fermes, en raison de la mise en liquidation de certains clients comme Europe aéro service (EAS), la Trans European Airways (TEA) ou PanAm.

En 1991, Airbus s'est adjugé 26 % des commandes d'appareils de plus de 100 places passées dans le monde contre près de 35 % en 1990. A la fin de l'année, le consortium totalisait 1 767 commandes fermes. Avec 952 appareils restant à livrer – d'une valeur de 71,2 milliards de dollars (370 milliards de francs) – la production est assurée pour cinq ans.

Au chapitre des satisfactions, le consortium a réalisé en 1991 un record de livraisons. Au total, 163 appareils ont été livrés, ce qui a permis de rattraper les retards dus à la grève de British Aerospace fin 1989-début 1990. Cette année-là, 95 appareils seulement avaient pu être livrés. *« Cette augmentation des livraisons de 70 % d'une année sur l'autre démontre les capacités de réaction industrielle du consortium »*, s'est félicité M. Pierson. Conséquence directe de cette cadence, le chiffre d'affaires d'Airbus est passé de 4,6 milliards de dollars (24 milliards de francs) en 1990 à 7,7 milliards (40 milliards de francs) l'année passée, réalisé pour 93,5 % en dehors de la France et pour 73,5 % en dehors de la CEE.

250 millions de dollars de « surplus »

Autre motif de satisfaction pour Airbus, le consortium a multiplié par deux ou trois l'excédent comptable dégagé pour la première fois en 1990. Le statut de groupement d'intérêt économique (GIE) ne lui permet pas de dégager des bénéfices. Il s'agit d'un « surplus » passé de 115 millions de dollars (600 millions de francs) en 1990 à 250 (1,3 milliard de francs) ou 300 millions l'année dernière. Cet excédent sera réparti entre les quatre partenaires du consortium (Aérospatiale, Deutsche Airbus, British Aerospace et l'espagnol CASA). En 1991, Airbus a remboursé 700 millions de dollars (3,7 milliards de francs) à ceux-ci qui, à leur tour, rembourseront ainsi les avances publiques. Selon M. Pierson, les gouvernements pourraient bientôt non plus verser *« des subsides mais toucher des royalties »*.

Cette année aura aussi été marquée par le premier vol de l'Airbus-A-340 – qui compte aujourd'hui environ 100 heures de vol – et par le lancement de l'Airbus « Super Transporter ». Cet appareil est destiné à remplacer la flotte vieillissante des Super Guppy qui transportent les sections d'Airbus entre les différentes usines et Toulouse pour l'assemblage final. Nécessitant 700 millions de dollars d'investissement, il devrait être mis en service à la mi-1995.

En 1992, Airbus table sur un chiffre d'affaires et un niveau de livraisons du même ordre que celui de 1991 et se fixe un objectif de commandes de 150 appareils, qui dépendra toutefois du nombre d'options à convertir.

MARTINE LARONCHE

FINANCES

Un projet de loi sera présenté au printemps

M. Bérégovoy va proposer un produit d'épargne à long terme

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, a annoncé, jeudi 9 janvier lors du Forum de *l'Expansion* à Paris, son intention de présenter au cours de la session parlementaire de printemps un projet de loi donnant naissance à un nouvel instrument financier destiné à favoriser, par l'intermédiaire d'un avantage fiscal, l'épargne à long terme.

Favoriser l'épargne longue des Français pour faciliter le financement de l'industrie : depuis plusieurs mois, les propositions des parlementaires et des professionnels autour de cette préoccupation se multiplient. M. Pierre Bérégovoy prend aujourd'hui le problème à bras-le-corps. *« D'ici au 1er avril*, a déclaré le ministre d'Etat jeudi 9 janvier au Forum de *l'Expansion, je souhaite y voir plus clair et pouvoir faire une proposition »* dans ce domaine.

Plan d'épargne en actions (PEA), plan d'épargne populaire (PEP) en actions, compte d'épargne en actions (CEA), plan d'épargne salarial, fonds de pension : chacun des produits envisagés appelle un avantage fiscal. *« Je n'entends pas les multiplier »*, a expliqué M. Bérégovoy, qui souhaite choisir une voie seulement parmi toutes celles proposées. Un projet de loi devrait être présenté lors de la session de printemps du Parlement, comme l'a confirmé jeudi soir le ministre de l'industrie, M. Dominique Strauss-Kahn.

A l'occasion du Forum de *l'Expansion*, M. Pierre Bérégovoy a d'autre part salué l'initiative nippo-américaine en faveur d'une stimulation coordonnée de la croissance. La question devrait être à l'ordre du jour de la réunion des ministres des finances des sept grands pays industriels (le G 7) le 25 janvier à Washington. *« Si* [à cette occasion] *une coordination pour accélérer la croissance mondiale est engagée, la France s'y adaptera »*, a déclaré le ministre de l'économie. Il n'est cependant pas question, à ses yeux, d'engager *« une relance isolée et artificielle »*.

Refusant de se prononcer sur une réduction anticipée du taux majoré de la TVA, M. Bérégovoy s'est déclaré favorable à *« une mobilisation des capitaux privés, notamment étrangers, pour les investissements en équipements collectifs »*. Interrogé sur l'alliance en préparation entre Bull et un constructeur informatique américain, le ministre a répondu en insistant sur l'importance, à ses yeux, de *« l'autonomie de gestion des chefs d'entreprises publiques »*.

E. I.

La Bourse euphorique

L'annonce par M. Pierre Bérégovoy, jeudi 9 janvier, au Forum de *l'Expansion*, de la création d'un nouveau produit d'épargne assorti d'un avantage fiscal encore indéfini a rendu la Bourse française euphorique. L'indice CAC 40 s'est apprécié de 2,7 %. Les opérateurs, las d'attendre une reprise économique mondiale, sont sortis de leur morosité.

Pour les intervenants, ce plan ou compte d'épargne sera le bienvenu, comblant le vide laissé à la fin des années 80 par l'arrivée à terme des 5000 francs Monory et du CEA Delors (compte épargne actions). Au terme d'une séance stimulée par cette annonce et par de meilleures statistiques américaines, le montant des transactions s'est singulièrement étoffé sur une place toujours jugée bon marché, avec près de 4,2 milliards de francs échangés. Ce niveau de 4 milliards de francs n'a été dépassé que deux fois au cours de ces six derniers mois, le 19 août et le 8 novembre.

REPÈRES

CONJONCTURE

Baisse des prix de gros en décembre aux Etats-Unis

Les prix de gros ont baissé de 0,2 % en décembre 1991 aux Etats-Unis par rapport au mois de novembre. Cette baisse fait suite à deux mois de hausse : 0,2 % en novembre et 0,7 % en octobre.

En moyenne annuelle, les prix de gros auront reculé de 0,1 % en 1991 par rapport à 1990. Ce résultat est le meilleur enregistré depuis 1986 (– 2,3 %), année qui avait enregistré la forte baisse des prix pétroliers. En 1990, les prix de gros avaient augmenté de 5,7 %.

Le bon résultat de décembre s'explique par le recul des prix de l'énergie (– 1,4 %) et par celui de l'alimentation (– 0,4 %). Si l'on exclut l'énergie et l'alimentation – qui varient beaucoup pour des raisons souvent accidentelles, – la hausse des prix de gros aura été de 3,1 % en 1991 après + 3,5 % en 1990.

ASSURANCE-MALADIE

Hausse de 1 % des dépenses en novembre

Les dépenses d'assurance-maladie ont augmenté de 1 % en novembre, après une hausse de 0,7 % en octobre, selon les statistiques mensuelles de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), publiées jeudi 9 janvier. Sur les douze derniers mois, l'augmentation atteint 7,5 %. En novembre, cette croissance assez forte des dépenses s'explique notamment par les versements aux hôpitaux publics (+1,1 %) ou privés (+2.1 %), par la progression des dépenses liées aux arrêts-maladie (+1 %) et aux remboursements d'ordonnances (+1,1 %). En revanche, les honoraires médicaux progressent moins rapidement (+0,4 %). La CNAMTS a dépensé quelque 29 milliards de francs en novembre et presque 318 milliards de francs au cours des onze premiers mois de 1991.

COMMUNICATION

Après la seconde autopsie pratiquée à Tel-Aviv

Controverse sur la mort de Robert Maxwell

LONDRES

de notre correspondant

Rebondissement dans l'« affaire Maxwell » ? L'ancien magnat de la presse a-t-il été battu avant de mourir ? C'est ce qu'affirme *Paris-Match*, photos à l'appui (*le Monde* du 10 janvier). Ces révélations se fondent sur l'enregistrement vidéo d'une seconde autopsie pratiquée, dans la nuit du 9 au 10 novembre dernier, à l'institut médico-légal Abu-Kabir de Tel-Aviv. Cet examen avait notamment été demandé par les Llyod's, qui assuraient Robert Maxwell sur la vie. La première autopsie, effectuée par trois médecins espagnols aux Canaries, avait conclu à une mort naturelle, due probablement à un arrêt cardiaque.

Le document de *Paris-Match* reproduit l'enregistrement de la seconde autopsie et les commentaires des médecins. Selon ces informations, le corps présenterait quelque douze lésions plus ou moins graves, notamment une fracture du nez, une autre de la main, une sévère lésion au front, un déchirement de l'oreille, une blessure à l'œil droit, des traces de contusions à la base du cou, ainsi que divers bleus qui n'auraient *a priori* aucun rapport avec les traces *post mortem* laissées par une autopsie... Les conclusions de *Paris-Match* – Robert Maxwell aurait été sévèrement battu avant de basculer à la mer – ont été qualifiées d'*« absurdes »* par le docteur Carlos Lopez de Lamela, chef de l'équipe de médecins légistes espagnols, qui a ajouté : *« Les seules marques que nous avons trouvées étaient sur le front. »*

Pour sa part, le docteur West, médecin britannique ayant participé à la seconde autopsie, a déclaré jeudi 9 janvier, à Londres, que les extraits publiés par *Paris-Match* ne constituaient pas *« un compte-rendu exact. Ce sont simplement des fragments de conversations et il y a également un problème de traduction* (la conversation s'est déroulée en anglais et en hébreu). *Il n'est pas exact de suggérer que nous ayons dit que ces blessures n'étaient pas compatibles avec une simple chute d'un bateau »*.

Le docteur West n'a cependant pas démenti l'essentiel des conversations entre lui-même et les médecins légistes israéliens reproduites par *Paris-Match*. D'autre part, une plainte a été déposée par le directeur de l'Institut médico-légal d'Abu-Kabir pour vols de documents vidéo. Le département national des enquêtes de la police israélienne a été chargée du dossier.

LAURENT ZECCHINI

Alors que « l'Expansion » renouvelle sa formule

La concurrence s'accroît entre les magazines économiques

Annoncée l'automne dernier, juste avant la naissance en octobre du mensuel économique *Capital*, la nouvelle formule de *l'Expansion* a paru jeudi 9 janvier. Les magazines économiques se livrent une âpre bataille pour la conquête des lecteurs et des annonceurs publicitaires.

La cure de jouvence de *l'Expansion*, administrée par le graphiste Jean Bayle (studio JBA), touche notamment la « une » du magazine, mais aussi la typographie, la photographie, davantage présente, et l'infographie (schémas, graphiques), qui fait une entrée en force dans les pages. Tout en conservant et en développant son « fonds de commerce » – les grandes enquêtes économiques, – *l'Expansion* s'ouvre davantage à l'international, notamment à l'instigation de son directeur de la rédaction nommé à l'automne 1990, Bernard Guetta. La rédaction – vingt journalistes – n'a pas été renforcée et la pagination (65 pages de textes en moyenne) est stable.

Pertes de recettes

La création de nouvelles rubriques – architecture d'un siège social, actualité de la presse économique internationale, entretien avec un grand patron ou un expert de renommée mondiale, etc. – correspond aussi à l'objectif avoué de *l'Expansion* de réaffirmer son « positionnement » de magazine économique haut de gamme. Cette redéfinition devrait permettre au bimensuel vedette du groupe de M. Jean-Louis Servan-Schreiber de se différencier de *Capital*, sensé s'adresser aux cadres moyens, et de séduire les cadres supérieurs, les patrons d'entreprise et le « haut management » que souhaitent toucher agences de publicité et annonceurs.

Les magazines économiques ont souffert en 1991, au point de perdre globalement 25 % de leurs recettes publicitaires. En pagination, *l'Expansion* a perdu 11 %, selon M. Dominique Bernard, directeur général adjoint du magazine. Les autres magazines ne pas sont pas mieux lotis : selon la SECODIP, pendant les neufs premiers mois de l'an dernier, *le Nouvel économiste* a vu sa pagination publicitaire chuter de 27 %, *Sciences et vie économie* de 31 %, *la Vie française* de 21 %, etc. La concurrence reste donc âpre. *L'Expansion* craint peu la concurrence du *Nouvel économiste*, l'hebdomadaire du groupe Hachette et de CEP Communication, qui vient de renouveler lui aussi sa maquette afin de passer la barre des 100 000 exemplaires diffusés en 1992 (au lieu de 95 000 en 1991, selon les estimations de sa direction).

En revanche, il a vu surgir à ses côtés un concurrent de taille, *Capital*. Ce dernier a vendu 203 000 exemplaires en octobre, 238 000 en novembre et 225 000 en décembre, selon son éditeur, alors que *l'Expansion* a atteint une diffusion moyenne de 160 000 exemplaires l'an dernier, selon M. Bernard. Le mensuel économique du groupe Prisma se targue d'avoir engrangé plus de cent pages de publicité pour ses trois premiers numéros, alors qu'il tablait sur une dizaine de pages par livraison. Cette bonne santé a permis à *Capital* de doubler ses tarifs publicitaires.

Y.- M. L.

A l'Assemblée nationale

L'opposition demande un débat sur l'audiovisuel

La situation de La Cinq a mobilisé les parlementaires de toutes les oppositions, qui accusent le gouvernement de ne rien faire pour sauver cette chaîne.

M. Jacques Chirac a jugé nécessaire, mercredi, un débat sur le fonctionnement et le financement de l'audiovisuel. Le PR, par les voix de MM. Alain Madelin et Gérard Longuet, a proposé, jeudi 9 janvier, des mesures telles que la suppression des quotas de diffusion, l'ouverture de la publicité télévisée à de nouveaux secteurs, la *« redéfinition de la place et de la dimension »* du secteur public (et notamment celle de FR 3), estimant que les maux actuels venaient d'un manque de libéralisme. M. Jacques Barrot, pour l'UDC, souhaite une extension des pouvoirs du CSA qui lui permettrait d'alléger les cahiers des charges des chaînes en cas de nécessité.

Les présidents des trois groupes parlementaires RPR, UDF et UDC à l'Assemblée ont ensemble, jeudi, demandé la création d'une commission d'enquête sur la crise de l'audiovisuel.

M. André Lajoinie a également exigé un débat, la situation de La Cinq démontrant, selon lui, le caractère *« profondément néfaste »* de la mainmise des *« grands intérêts privés sur le secteur de la télévision »*.

Un tel débat n'est pas à l'ordre du jour de la session extraordinaire, fixé par décret. La position constante du gouvernement a été de rappeler que La Cinq est une entreprise privée, et que la loi ne peut être changée pour elle. Le PS estime que la droite *« tente une nouvelle polémique »* en oubliant que La Cinq est victime notamment *« de la privatisation de TF 1 »*. M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a ironisé sur l'*« amnésie »* du PR, la loi Léotard de 1986 étant toujours en vigueur.

MARCHÉS FINANCIERS

Les restructurations des sociétés de Bourse se poursuivent

La banque d'affaires britannique Baring Securities vient d'être la première à recevoir le nouvel agrément du Conseil des Bourses de valeurs pour intervenir sur le marché parisien depuis la fin du monopole des ex-agents de change. Le 7 décembre dernier, Baring avait acheté la société de Bourse DG Bourse, appartenant à la banque allemande DG Bank. Un accord – de principe – lui avait été donné le 18 décembre.

Il vient d'être confirmé après la suppression du numerus clausus le 1er janvier. Baring Securities Bourse a choisi le statut de négociateur compensateur individuel. Dans le même temps, les restructurations se poursuivent. Le groupe néerlandais ABN Amro Bank, actionnaire principal – directement ou indirectement – des sociétés de Bourse François-Dufour Kervern et Massonaud-Fontenay, s'apprête à fusionner ses deux filiales. Mais avant ce rapprochement, prévu pour le premier semestre, François-Dufour Kervern licenciera soixante-dix personnes, représentant les deux tiers des effectifs.

M. Arpaillange réfute les critiques sur la « supposée inefficacité » de la Cour des comptes

Au cours du traditionnel discours de rentrée de la Cour des comptes, mardi 7 janvier, son premier président, M. Pierre Arpaillange, a souhaité qu'une grande réforme institutionnelle de la Cour soit entreprise pour doter la juridiction financière d'un véritable statut. Il a aussi réfuté les critiques sur *« la supposée inefficacité »* de cette instance et le propos d'un *« des ministres de la République »*, selon lequel *« il faut certes suivre les recommandations de la Cour, mais sans doute pas trop »*.

M. Arpaillange a déploré que les nouveaux pouvoirs accordés depuis un an par le gouvernement n'aient pas été suivis d'effets : *« Ainsi la Cour attend la réunion du comité interministériel qui, dans les trois mois suivant la parution de chacun de nos rapports publics, doit déterminer les conséquences que le gouvernement pourrait en tirer. »* Or le président a rappelé que, dans le même temps, la juridiction financière a donné *« une concrétisation très rapide aux dispositions dont la réalisation lui incombait. Depuis l'automne, elle publie des rapports particuliers offrant un éclairage supplémentaire sur de grands débats publics »*. Ces derniers ne sont en aucun cas *« des brûlots »*.

□ **M. Marcel Bich prépare son fils Bruno à la succession.** – Agé de soixante-dix-sept ans, M. Marcel Bich, créateur de la fameuse pointe Bic, vendue à plus de 14 millions d'exemplaires par jour, a fait officiellement, jeudi 9 janvier, de son fils Bruno (quarante-cinq ans) son successeur potentiel en le faisant porter à la présidence du conseil d'administration de la filiale américaine du groupe, Bic Corporation, poste que le baron occupait jusque-là. M. Bruno Bich reste PDG de la filiale américaine et M. Raymond Winter en devient à ses côtés le directeur général. Mais le fondateur de Bic n'indique pas la date de son départ.

□ **IPSOS prend le contrôle de RSL-Research services.** – La société d'enquêtes et de sondages IPSOS a, mardi 24 décembre, pris le contrôle de RSL-Research Services Ltd, l'une des plus importantes sociétés britanniques de recherche en marketing, implantée dans les études médias et publicitaires. Cet investissement de 4 millions de livres (38,8 millions de francs) donne à IPSOS une dimension européenne, qui met la société en mesure, selon ses dirigeants, de répondre aux besoins des entreprises à l'échelle du continent. Le chiffre d'affaires prévisionnel 1992 d'IPSOS est de 300 millions de francs, celui de RSL de 13 millions de livres.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.


Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, **renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO**

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP.Paris RP

Durée choisie : 3 mois □ 6 mois □ 1 an □

Nom : ______ Prénom : ______

Adresse : ______

______ Code postal : ______

Localité : ______ Pays : ______

201MQ01

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

NEW-YORK, 9 janvier ↑

Nouveau record

Un nouveau record, le sixième depuis le début de l'année, a été battu jeudi 9 janvier à Wall Street. Mais il est tout de même tombé de justesse. Sur des ventes bénéficiaires plus pressantes en fin de séance, le marché, en hausse de près de 20 points à mi-parcours, a dû en effet céder du terrain et, à la clôture, l'indice Dow Jones n'enregistrait plus qu'une avance de 5,58 points (+ 0,17 %) à 3 209,52. Ce résultat a été à peu près conforme au bilan de la journée. Sur 2 214 valeurs traitées, 997 ont progressé, 780 ont baissé et 437 n'ont pas varié.

L'encouragement est venu du côté des statistiques économiques. L'indice des prix de gros pour décembre a très agréablement surpris la communauté boursière en baissant de 0,2 % au lieu de la stabilité, voire d'une légère progression (+ 0,1 %), prévue. Ce recul présage bien de l'évolution des prix de détail pour le même mois, dont on attend prochainement la publication. Selon les professionnels, la modération de l'inflation pourrait ouvrir la voie à une nouvelle désescalade des taux d'intérêt si l'état de santé de l'économie américaine le réclame. Beaucoup autour du « Big Board » attendaient avec impatience la publication à la veille du week-end des derniers chiffres disponibles sur le chômage.

VALEURS	Cours du 8 janv.	Cours du 9 janv.
Alcoa	64 1/4	63
ATT	40 7/8	41
Boeing	48 7/8	49 1/8
Chase Manhattan Bank	18 7/8	19 7/8
Du Pont de Nemours	48 3/8	48 3/8
Eastman Kodak	49 3/8	48 3/8
Exxon	58 1/2	58 1/8
Ford	30 3/8	30 1/2
General Electric	75 3/8	74 3/8
General Motors	32 1/8	32 1/4
Goodyear	54 3/4	54 1/4
IBM	92 3/8	91 1/4
ITT	57 5/8	57
Mobil Oil	65 7/8	64 1/2
Pfizer	84 1/4	85 3/4
Schlumberger	58 3/4	59 1/4
Texaco	57 5/8	57 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	153	150 1/2
Union Carbide	23 7/8	23 7/8
United Tech.	50 7/8	52 3/4
Westinghouse	18 3/4	18 7/8
Xerox Corp.	69 3/4	67 3/4

LONDRES, 9 janvier ↑

Coup de frein à la baisse

Après trois séances de recul, les valeurs se sont envolées, jeudi 9 janvier, au Stock Exchange. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs avait gagné 30,8 points, soit 1,2 %, à 2 497,9. Le volume des échanges s'est gonflé à 713,5 millions de titres, contre 503,4 millions la veille.

Les intervenants britanniques ont été rassurés par le maintien des taux d'intérêt allemands par la Bundesbank.

PARIS, 9 janvier ↑

Accélération du redressement

La Bourse de Paris confirmait jeudi 9 janvier en début de journée la reprise enregistrée la veille à la clôture, mais en manifestant une grande prudence en raison des perspectives limitées. Déjà bien disposée en début de journée (+0,60 %), la Bourse de Paris accélérait l'allure jeudi après l'évocation par M. Pierre Bérégovoy de la création d'un fonds d'épargne par actions assorti d'un avantage fiscal. L'indice CAC 40 franchissait très vite le niveau des 1 800 points, pour finir à 1 833,86 points, soit une progression de 2,70 %. Avec ce gain, la hausse depuis le début de l'année atteint 12,26 %. Cette progression s'est effectuée dans un marché très actif où le volume des transactions a atteint 4,192 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel. Dans un marché qui, selon les experts, n'est pas très cher, le projet du ministre des finances a immédiatement déclenché des ordres d'achats sur les grandes valeurs de la cote.

L'annonce aux Etats-Unis d'un recul de 0,2 % des prix de gros en décembre a également fait bonne impression, aussi bien à Paris qu'à New-York. Les écarts à la hausse étaient très importants : Cerus a pris 14,2 %, Matra 9,5 %, AXA 8 % et UAP +6,9 %. Michelin a encore été très recherché, progressant de 6,1 % à 147,30 francs dans un marché d'un million de titres.

TOKYO, 9 janvier ↓

Rechute

La reprise n'a pas tenu et, vendredi 10 janvier, le Kabuto-Cho a rechuté. En repli dès l'ouverture, le marché accélérait la cadence de sa retraite et en fin de séance, l'indice Nikkei s'établissait à la cote 22 381,90, soit à 731,74 points (– 3,17 %) au-dessous de son niveau précédent, plus bas même encore que celui atteint le 27 décembre dernier avant la fermeture pour les fêtes de fin d'année.

Selon les professionnels, les fonds d'investissement ont procédé à d'assez importantes ventes bénéficiaires. Des arbitrages ont également pesé sur la tendance. Mais c'est surtout la maigreur des achats qui a favorisé la dégringolade des cours. Beaucoup affirment que, vu la faiblesse de l'économie, les capitaux se déplacent vers Wall Street. L'activité a cependant un peu augmenté et 230 millions de titres ont changé de mains, contre 170 millions la veille.

VALEURS	Cours du 9 janv.	Cours du 10 janv.
Akai	677	661
Bridgestone	1 110	1 110
Canon	1 420	1 380
Fuji Bank	2 440	2 320
Honda Motors	1 420	1 390
Matsushita Electric	1 440	1 390
Mitsubishi Heavy	687	692
Sony Corp.	4 080	4 020
Toyota Motors	1 460	1 430

FAITS ET RÉSULTATS

□ **BP France lance une OPA sur Gerland.** – BP France (groupe BP) lance, vendredi 10 janvier, au prix unitaire de 665 F par titre, une OPA sur la totalité des actions Gerland, groupe lyonnais (revêtements routiers) dont elle détient déjà 40 % du capital. La cotation des actions Gerland a été suspendue. Pour prendre le contrôle total de l'affaire, la firme britannique, à qui l'on prêtait plutôt l'intention de revendre sa participation, devra débourser quelque 700 millions de francs. Gerland a dégagé en 1991 un bénéfice net de 104 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 4 milliards de francs. Fondée à Lyon au début du siècle, la firme avait ces dernières années recentré ses activités sur les revêtements pour les routes et les sols (sociétés Gerflex, Gerflor et Taraflex), ainsi que sur la fabrication des élastomères en revendant ses branches « chimie » à Atochem (Elf) et « étanchéité » à Bouygues. Elle est aujourd'hui l'une des principales entreprises routières françaises, l'un des leaders des revêtements de sols PVC.

□ **Le groupe franco-britannique Arjo Wiggins Appleton se renforce aux Etats-Unis.** – Arjo Wiggins Appleton, le groupe papetier né du mariage de Wiggins Teape Appleton et d'Arjomari-Prioux, a annoncé jeudi 9 janvier qu'il allait investir 170 millions de dollars (890 millions de francs) dans sa filiale américaine de pâtes et papiers située dans l'Etat du Wisconsin. Le projet devrait permettre à la filiale américaine d'augmenter sa capacité de production de 100 000 à 150 000 tonnes par an, dès le début de l'année 1994. Le groupe, premier producteur mondial de papier autocopiant (utilisé pour les facs-similés), a subi une baisse de 5 % de son bénéfice imposable à 135,5 millions de livres (1,33 milliard de francs) au premier semestre 1991.

□ **Trafic maritime sur la Manche : bons résultats pour le britannique P and O.** – La compagnie maritime britannique P and O European Ferries, qui exploite des lignes sur la Manche, a enregistré en 1991 un trafic record : 12,5 millions de passagers et 2,2 millions de véhicules de tourisme ont été transportés. La ligne Calais-Douvres a enregistré la plus forte progression : 6,5 millions de passagers (+ 500 000). P and O European Ferries a engagé un programme d'investissements de 230 millions de livres (2,23 milliards de francs) consacré à la construction de nouveaux navires et à la modernisation de la flotte existante.

□ **Akzo : légère baisse du bénéfice net pour 1991.** – Bien que les résultats du mois de décembre ne soient pas encore disponibles, le groupe chimique et pharmaceutique néerlandais Akzo s'attend que le bénéfice net de ses activités de base pour 1991 sera, *« dans une mesure restreinte »*, inférieur à celui de 1990, a déclaré le président du groupe, M. Aarnout Loudon. En 1990, Akzo avait réalisé un bénéfice net de 663 millions de florins (2 milliards de francs), en baisse de 30 % par rapport à 1989. *Le recul sera léger pour 1991*, grâce surtout au rétablissement des produits chimiques spéciaux, au maintien du niveau des revêtements après le premier trimestre et aux résultats excellents des produits destinés aux soins de la santé. Le sel, les produits chimiques de base et les fibres ont par contre subi l'influence des développements défavorables du marché, a ajouté M. Loudon.

□ **Le groupe 3A reprend la société Sabadel.** – Désireux d'affirmer sa position de leader dans le fromage sur le Grand Sud-Ouest et souhaitant toujours plus valoriser sur place les atouts dans une région, en l'occurrence la Lozère, le groupe coopératif 3A vient de reprendre la Sabadel, entreprise laitière installée à Chambon-du-Château et approvisionnée jusqu'alors par 373 producteurs. Cette société familiale, spécialisée à l'origine dans la production de beurre et de caséine, s'était reconvertie dans la fabrication de fromages. Cependant, l'importance des charges fixes et le manque de lait pour assurer sa rentabilité ont conduit à un dépôt de bilan. Cette reprise survient quelques jours après l'annonce par le groupe 3A du redéploiement en 1992 de ses activités fromagères sur le site d'Aurillac (*le Monde* du 28 décembre 1991).

□ **Spectral Mis : suspension de cotation et offre publique de retrait.** – *La cotation sur le second marché* de la société Spectral Mis, ancienne filiale de Concept reprise par Thomson-CSF, a été suspendue jeudi 9 janvier. Un projet d'offre publique de retrait a été déposé par la SBT-BATIF, agissant pour le compte de Thomson-CSF. Au 31 décembre dernier, Thomson-CSF détenait 99,62 % du capital de Spectral Mis. En prenant le contrôle de cette société, Thomson-CSF entend faire de sa filiale Thomainfor le leader européen de la maintenance informatique, à égalité avec le britannique Granada.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3780	3765	Interct. Computer	155	
Arnault Associés	279	...	I.P.B.M.	78 60	
B.A.C.	67	...	Loca Investis.	195	
Bque Vernes	795	...	Locamic	75	82 65 ±
Boiron (Ly)	340	347	Matra Comm.	70	70
Boisset (Lyon)	239	...	Moles	159 50	
C.A.L.-de-Fr. (C.C.I.)	760	750	Publ.Filipacchi	370	380
Calberson	400	...	Razel	425	...
Cardif	700	705	Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	325	...
C.E.G.E.P.	149	...	S.H.M.	158	180
C.F.P.I.	280 10	...	Select Invest (Ly)	93 30	...
C.N.I.M.	890	...	Serbo	310	...
Codetour	269	...	S.M.T. Goupil	130	...
Conforama	1050	...	Sopra	255	...
Creeks	155	...	TF1	333 50	...
Dauphin	385	...	Thermador H. (Ly)	305	...
Delmas	1150	...	Unilog	218	...
Demachy Worms Cie	313 50	...	Val et Cie	95	
Devanlay	899	...	Y. St-Laurent Groupe	775	
Deville	219	...			
Dolisos	119	...			
Editions Belfond	235	212 20 o			
Europ. Propulsion	225	221			
Finacor	126	...			
GFF (group.fon.f.)	132 90	134			
Grand Livre	389	...			
Gravograph	209	...			
Groupe Origny	930	930			
Guintoli	781	...			
I.C.C.	199 10	...			
Idianova	113	102 10 o			
Immob. Hôtelière	857	...			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 janvier 1992
Nombre de contrats estimés : 176 775

COURS	ÉCHÉANCES Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	108,92	109,90	109,32
Précédent	108,36	109,40	109,48

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 92	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	OPTIONS DE VENTE Mars 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92
109	0,67	1,55	0,77	–

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 18 236

COURS	Janvier	Février	Mars
Dernier	1 850,5	1 866	1 864
Précédent	1 799	1 806	1 806

CHANGES

Dollar : 5,30 F ↑

Le dollar a très vivement progressé vendredi 10 janvier réagissant aux rumeurs de désaccords au sein des pays du groupe des Sept. A Paris, le cours de la monnaie américaine se stabilisait vendredi matin, à 5,30 F contre 5,2150 F jeudi à la cotation officielle.

FRANCFORT	9 janv.	10 janv.
Dollar (en DM)	1,5265	1,5530

TOKYO	9 janv.	10 janv.
Dollar (en yens)	124,65	125,85

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (10 janvier) .... 9 7/8-10 %
New-York (9 janvier) .... 4,5 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	8 janv.	9 janv.
Valeurs françaises	101,5	104,3
Valeurs étrangères	101,1	102,7
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	479,7	485,5
(SBF, *base 1 000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	1 785,6	1 833,8

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	8 janv.	9 janv.
Industrielles	3 203,94	3 209,53

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	8 janv.	9 janv.
100 valeurs	2 467,10	2 497,90
30 valeurs	1 879,30	1 904,40
Mines d'or	145,4	151,20
Fonds d'Etat	87,34	87,38

FRANCFORT

	8 janv.	9 janv.
Dax	1 578,73	1 589,76

TOKYO

	9 janv.	10 janv.
Nikkei Dow Jones	23 113,64	22 381 90
Indice général	1 699,41	1 660,16

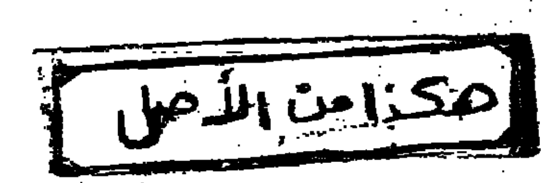
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

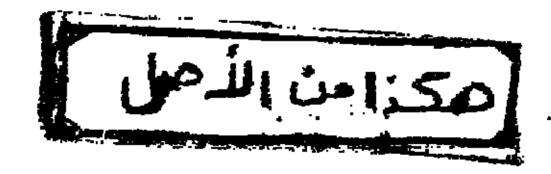
	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,3110	5,3130	5,3875	5,3925
Yen (100)	4,2203	4,2262	4,2672	4,2766
Ecu	6,9442	6,9535	6,9361	6,9505
Deutschemark	3,4110	3,4152	3,4143	3,4208
Franc suisse	3,8240	3,8290	3,8423	3,8506
Lire italienne (1000)	4,5174	4,5239	4,4948	4,5053
Livre sterling	9,6843	9,6926	9,6682	9,6835
Peseta (100)	5,3578	5,3635	5,3253	5,3366

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16
Yen (100)	5 1/4	5 3/8	5 3/16	5 1/16	5	5 1/8
Ecu	10 3/16	10 5/16	10 3/16	10 5/16	9 15/16	10 1/16
Deutschemark	9 1/4	9 3/8	9 1/4	9 3/8	9 1/4	9 3/8
Franc suisse	7 11/16	7 13/16	7 11/16	7 13/16	7 11/16	7 13/16
Lire italienne (1000)	11 9/16	11 13/16	11 9/16	11 13/16	11 5/8	11 7/8
Livre sterling	10 1/2	10 5/8	10 1/2	10 5/8	10 3/8	10 1/2
Peseta (100)	12	12 1/4	12 1/16	12 5/16	12 1/16	12 5/16
Franc français	9 3/4	9 7/8	9 11/16	9 13/16	9 9/16	9 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 10 JANVIER

Cours relevés à 10 h 13

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4210	C.N.E 3%	4285	4280	4280	- 0 12
822	B.N.P. T.P.	850	....	....	....
814	Cr.Lyon. T.P.	815	815	815	....
1131	Renault T.P.	1215	....	....	....
1460	Rhone Poul. T.P.	1445	....	....	....
1025	Saint Gobain T.P.	1070	1079	1079	+ 0 84
850	Thomson T.P.	867	870	870	+ 0 35
580	ACCOR	689	695	695	+ 0 87
635	Air Liquide	694	691	696	+ 0 14
530	Alcatel-Alsthom	581	587	587	+ 1 07
1320	Als.Superm.	1410	1415	1415	+ 0 35
275	A.L.S.P.I.	288	290	290	+ 0 69
2340	Arjom. Prioux	1890	1920	1920	+ 1 59
415	AGF Sté Centrale	460	456	460	....
1000	Aux. Entrepr.	1000	971	971	- 2 90
124	Avenir H. Média	140	144	144	+ 2 86
650	Axa (ex Cie Midi)	880	898	898	+ 2 05
77	Bafip	113	112 50	112 50	- 0 44
83	Bail-Equipem.	93	....	....	....
735	Bail Investiss.	758	....	....	....
440	Bancaire	487	493	493	+ 1 23
665	Bazar H.-V.	685	684	684	- 0 15
525	Beghin-Say	586	591	591	+ 0 85
950	Berger (M)	952	990	990	+ 3 99
330	Bertrand Faure	335	335	335	....
625	Bic	624	630	630	+ 0 96
955	B.I.P.	980	....	....	....
270	BIS	324 50	324	324	- 0 15
310	B N P (CI)	350	352	352	+ 0 57
690	Bollore Tech	770	778	778	+ 1 04
2390	Bongrain	2550	2600	2600	+ 1 96
680	Bon-Marché	758	756	760	+ 0 28
495	Bouygues	566	561	561	+ 0 90
110	BP France	124	122	122	- 1 61
945	B S N	1090	1080	1080	- 0 92
925	Canal Plus	1012	1015	1017	+ 0 49
250	Cap Gem.S	295 90	298 60	298	+ 0 71
2180	Carrefour	2417	2400	2400	- 0 70
125	Casino	142	144	144	+ 1 41
82	Casino ADP	86	86	86	....
1700	Castorama D.L.	1880	1880	1880	....
155	C.C.F.	168 80	169	169	+ 0 12
38	CCMC Ly	44	45	45	+ 2 27
315	C.D.M.E.	343	340	340	- 0 87
150	C.E.G.I.D.	199	195 20	195 20	- 1 91
150	Centrest (Ny)	189 90	189 40	189 40	- 0 26
330	C.E.P. Comm.	350	345	345	- 1 43
88	Cerus	109 90	112	112	+ 1 91
575	Cetelem	674	675	675	+ 0 15
275	CF Int	289 90	290	290	+ 0 03
285	CGI Info	299 50	299 50	299 50	....
870	C G I P	998	1000	1005	+ 0 70
570	CGP	595	....	....	....
850	Chargeurs S A	998	999	1000	+ 0 10
520	C I C A (M)	551	....	....	....
245	Ciments franc.	282	282	282	....
725	Clarins	809	800	800	- 1 11
380	Club Mediter.	445	440	450	+ 1 12
158	CMB Packa	172 50	174 90	174 90	+ 1 39
600	Colas	726	740	740	+ 1 93
270	Cpt. Entrep.	272 90	272	272	- 0 33
1020	Compt Mod.	1150	1150	1150	....
97	Concept S.A.	92	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
230	CPR (Paris Réé.)	247	245	245	- 0 81
865	Créd. Foncier	1020	1020	1035	+ 1 47
....	Crédit Loc France	206	205	205	- 0 49
485	Cr Lyon.(CI)	519	510	510	- 1 73
910	Credit Nat.	1015	1025	1020	+ 0 49
180	CSEE	200	193 50	193 50	- 3 25
2070	Damart	2465	2470	2470	+ 0 20
300	Dassault Aviation	330	330	330	....
143	Dassault Electr.	177 50	174	174	- 1 97
1350	De Dietrich	1400	1402	1402	+ 0 14
95	Dév.P.d.C.(Li)	97	98 20	98 20	+ 1 24
179	Dév.R.Sud-Est	182	....	....	....
260	D M C	284 50	284 50	284 50	....
345	Docks France	365	368	368	+ 0 82
300	Dynaction	339	340	340	+ 0 29
1960	Eaux (Gle)	2150	2190	2178	+ 1 30
740	E.B.F.	739	....	....	....
335	Ecco	379	....	....	....
375	Elf Aquitaine	384 50	384	384	- 0 14
240	Erap-Elf (Certif)	235 20	240	240	+ 2 04
280	Essilor	313	314 50	314 50	+ 0 48
143	Essil.Int.(DP)	148	148	148	....
580	Esso	601	602	602	+ 0 17
1230	Euralrance	1330	1328	1328	- 0 15
540	Eurocom	579	588	588	+ 1 55
134	Eurodisneyland	147 80	148	148	+ 0 14
810	Europe 1	859	844	844	- 1 75
35	Eurotunnel	44 20	....	....	....
1320	Exor	1320	1320	1320	....
118	Finextel	125	122	122	- 2 40
315	Fives Lille	328 50	....	....	....
2250	Fromager. Bel	2435	2490	2490	+ 2 26
1370	Gal.Lafayette	1430	....	....	....
1450	G.A.N.	1560	1599	1600	+ 2 56
430	Gascogne (B)	479	480	480	+ 0 21
1140	Gaz et Eaux	1232	1235	1235	+ 0 24
480	Geophysique	461	462	462	+ 0 22
550	Gerland Ly	580	....	....	....
465	Groupe Cité	454	451	451	- 0 66
325	GTM-Entrep.	322	322	322	....
1290	Guyenne-Gas.	1440	....	....	....
120	Hachette	140 50	142 50	143 90	+ 2 42
390	Havas	461	463	463	+ 0 43
290	Ifa	326	....	....	....
225	Imétal	270	....	....	....
138	Immob. Phénix	160	163	163	+ 1 88
86	Ingénico	81	80	80	- 1 23
4150	Inst. Mérieux	4600	....	....	....
445	Interbail	447	440	440	- 1 57
680	Intertechnique	690	700	700	+ 1 45
755	J. Lefebvre	875	851	851	- 2 74
590	Klepierre	619	618	618	- 0 16
720	Labinal	758	721	721	- 4 88
290	Lafarge	340	342	342	+ 0 58
325	Labon	334	330	330	- 1 20
3540	Legrand	3880	3890	3890	+ 0 26
2020	Legrand (DP)	2126	....	....	....
330	Legris Industries	437	439	439	+ 0 46
676	Locindus	720	715	715	- 0 69

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3820	L.V.M.H.	4300	4290	4291	- 0 21
425	Lyon.Eaux/Dumez	449 50	448	448	- 0 33
117	Majorette Ly	113	113 10	113 10	+ 0 09
255	Mar. Wendel	297	296	296	- 0 34
160	Matra	173 50	174 50	171 50	- 1 15
455	Merlin-Gerin	524	523	520	- 0 76
58	Metaleurop	68	70 50	70 50	+ 3 68
32	Métrologie In.	54 05	....	.	....
115	Michelin	147 50	....	....	....
158	Min. Salsig (Mo)	156 10	....	....	....
60	MMB	69	70	70	+ 1 46
144	Moulinex	165	165	165	....
1220	Navig. Mixte	1235	....	....	....
78	Nord-Est	99 50	100	100	+ 0 50
210	Nordon (Ny)	251	....	....	....
460	Nouv Galeries	440	....	....	....
141	Olipar	164	164 10	164 10	+ 0 06
700	Oréal	775	775	775	....
275	Paribas	359 80	....	....	....
149	Pechiney Int	170 50	174	174	+ 2 05
240	Pechiney (CIP)	282	....	....	....
405	Penhoet	472	460	460	- 2 54
1180	Pernod Ricard	1392	....	....	....
570	Peugeot	657	....	....	....
250	Pinault	295	290 50	290 50	- 1 53
470	Plasto-Omn.	527	533	533	+ 1 14
395	Poliet	440	438	438	- 0 45
530	Primagaz	584	575	575	- 1 54
795	Printemps	816	816	817	+ 0 12
2730	Promodes	2900	....	....	....
460	Radiotechn.	450	451	451	+ 0 22
4450	Redoute (La)	4870	4900	4900	+ 0 62
....	Remy Cointreau	213	....	....	....
470	R. Poulenc CIP	515	....	....	....
330	Robor Franc	335	335	335	....
46	Rochette (La)	53 70	53 80	53 80	+ 0 19
1810	Roussel Uclaf	1840	....	....	....
2890	R. Impé.Ly *	2900	2901	2901	+ 0 03
176	Sade (Ny)	181 50	....	....	....
1560	Sagem	1620	1625	1625	+ 0 31
395	Saint Gobain	467 80	....	....	....
1080	Saint Louis	1310	1324	1340	+ 2 29
1720	Salomon Ly	1670	1688	1688	+ 1 08
295	Salvepar (Ny)	296	....	....	....
935	Sanofi	1080	1090	1091	+ 1 02
1330	S A T	1340	....	....	....
200	Saul. Chât	212 50	212 80	212 80	+ 0 14
950	Saupiquet (Ns)	992	990	990	- 0 20
610	Schneider	608	628	628	+ 3 29
18	SCOA	20 50	20 50	20 50	....
400	Scor s.a.	415	....	....	....
1620	S.E.B.	1755	....	....	....
460	Sefimeg	485	480	480	- 1 03
115	Selectibanque	113	....	....	....
164	Sextant A.	199	204	204	+ 2 51
790	S F I M	777	772	772	- 0 64
180	S.G.E.	222	222	222	....
490	Simco	500	500	500	....
780	Sk. Rossignol	815	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
445	Sligos	492	....	....	....
425	Société Géné.	482	480 50	480 50	- 0 31
68	Sodexco(B)	65	....	....	....
143	Sodero(Ns)	144	142	142	- 1 39
785	Sodexho	857	....	....	....
69	Sogerai(Ny)	67 50	68	68	+ 0 74
340	Sogerap	354	....	....	....
1110	Som-Allib	1265	1300	1310	+ 3 56
390	SOPHIA	400	....	....	....
1250	Source Perrier	1285	1270	1270	- 1 17
680	Sovac	795	785	785	- 1 26
270	SPEP	296	....	....	....
270	Spie-Batignol.	344 80	348	348	+ 0 93
670	Strafor Facom	720	....	....	....
255	Suez	304	305 50	305 50	+ 0 49
940	Synthelabo	1024	....	....	....
140	Thomson CSF	152 60	154 10	154 10	+ 0 98
930	Total	1019	1020	1020	+ 0 10
150	- (certif)	164 80	164 50	164 50	- 0 18
191	Trouffaut Fin.	198 50	198 50	198 50	....
420	U.A.P.	540	542	547	+ 1 30
225	U F B Locab	247	....	....	....
745	U I C	780	....	....	....
470	U I F	492	....	....	....
770	U I S	750	....	....	....
565	Unibail	568	....	....	....
530	Valéo	615	609	608	- 1 14
255	Vallourec	253 10	....	....	....
330	Via Banque	335	335	335	.
330	Worms et Cie	324 70	....	....	....
1000	Zodiac	1075	....	....	....
1020	Elf Gabon	1070	1090	1090	+ 1 87
89	Amax	95 70	96	96	+ 0 31
135	Amer. Barrick	137	145 80	145 80	+ 6 42
95	Amer Express	116	118 80	118 80	+ 2 41
205	A.T.T.	214 50	218 30	218 30	+ 1 77
200	Anglo Amer.C.	212 50	219 60	219 60	+ 3 34
350	Amgold	357 30	....	....	....
205	Banco Santander	235	243	243	+ 3 40
725	B.A.S.F.	770	769	769	- 0 13
930	Bayer	984	974	974	- 1 02
....	Blenheim Plc	42	....	....	....
50	Buffelsfont.	49 20	53	53	+ 7 72
82	Chase Manh.	101	105	105	+ 3 96
2500	Daimler Benz	2490	2560	2560	+ 2 81
142	De Beers	151 50	153 40	153 40	+ 1 25
2230	Deutsche Bank	2315	2327	2327	+ 0 52
1090	Dresdner Bank	1117	1125	1125	+ 0 72
61	Driefontein	69 10	72	72	+ 4 20
235	Du Pont-Nem.	245	245 30	245 30	+ 0 12
230	Eastman Kodak	263 20	256 70	256 70	+ 1 38
15	East Rand	15 40	15 80	15 80	+ 2 60
35	Echo Bay	38	40 70	40 70	+ 7 11
186	Electrolux	215	....	....	....
82	Ericsson	105	105	105	....
310	Exxon Corp.	305	308 50	308 50	+ 1 15
134	Ford Motor	159	160 60	160 60	+ 1 01
44	Freegold	46	49 60	49 60	+ 7 83
18 50	Gencor	21 65	21 45	21 45	- 0 92

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
365	Gén Elect	399	396 70	396 70	- 0 58
142	Gén. Motors	163 60	169 90	169 90	+ 3 86
290	Gén. Belgique	294 60	....	.	..
82	Gd. Métropol.	89	89 70	89 70	+ 0 79
48	Guinness	53 40	52 10	52 10	- 2 43
18	Hanson PLC	19 85	20	20	+ 0 76
31	Harmony Gold	33 20	35	35	+ 5 42
256	Hewlett Packard	298	317 20	317 20	+ 6 44
35	Hitachi	38 90	38 85	38 85	- 0 13
720	Hoechst	775	775	775	....
80	Homestak	76	83	83	+ 9 21
107	I.C.I.	111 60	113 60	113 60	+ 1 79
445	I.B.M.	493	487	487	- 1 22
270	I.T.T.	300	302	302	+ 0 67
176	Ito Yokado	187 50	190	190	+ 1 33
55	Matsushita	60 50	59 50	59 50	- 1 65
3 55	Maxwell	3 55	....	..	....
193	Mc Donald's	221	226 70	226 70	+ 2 58
810	Merck	868	884	884	+ 1 84
460	Minnesota M.	505	498	498	- 1 39
49	Mitsubishi	54	52 15	52 15	- 3 43
350	Mobil corp.	340	....	....	....
336	Morgan J.P.	357	....	..	..
32510	Nestlé	34340	34300	34300	- 0 12
110	Norsk Hydro	116 10	....	....	....
100	OFSIL	102	....	....	....
1740	Pétrofina	1773	1774	1774	+ 0 06
380	Philip Morris	429	....	....	..
89	Philips	91	90	90	- 1 10
51	Placer Dome	50 80	54 56	54 56	+ 7 38
455	Procter Gamble	482	488 60	488 60	+ 1 37
143	Quilmès	163	164	164	+ 0 61
26	Randfontein	27 70	....	..	....
305	Rhone Poul. Rorer	341 80	....	..	..
420	Royal Dutch	435 50	434	434	- 0 34
43	R T Z	48 50	....	....	....
1 06	Saat.& Saatchi	1 33	1 35	1 35	+ 1 50
36	St Helena	36 80	....	....	....
310	Schlumberger	321 50	317 20	317 20	- 0 88
45	Shell transp.	46 70	....	....	....
2080	Siemens	2135	....	....	....
630	Siemens Nixdorf	588	....	....	....
162	Sony	171 70	....	....	..
80	Sumitomo Bank	83 50	....	....	....
166	T.D.K.	174	....	....	....
63	Telefonica	66	....	....	....
25	Toshiba	26 80	....	....	....
510	Unilever	550	....	....	....
250	Utd.Techn.	263 50	....	....	....
315	Vaal Reefs	352 80	....	..	..
970	Volkswagen	1020	1033	1033	+ 1 27
280	Volvo	317	....	....	....
1480	Wagons lits	1350	1445	1445	+ 7 04
181	West. Deep	197	....	....	....
340	Xerox Corp.	359 80	....	....	. .
114	Yamanouchi	120	....	....	....
1 65	Zambia Cop.	1 63	1 69	1 69	+ 3 68

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 10	5 57
Emp.Etat 9,8%78	....	4 87
10,80% 79/94	102	3 77
Emp.Etat 13,4%83	....	0 73
Emp.Etat 12,2% 84	101 60	3 13
Emp.Etat 11% 85	....	9 73
10,26% mars 86	....	8 62
OAT 10% 5/2000	....	6 23
OAT 9,9% 12/1997	....	0 75
OAT 9,8% 1/1996	....	9 26
ORT 10,30% 1985	1802	....
PTT 11,2% 85	105 65	1 26
CFF 10,30% 86	....	9 01
CFF 10.25% nov 90	....	8 43
CNA 10 % 1979	....	8 01
CNB Bques 5000F	....	0 22
CNB Paribas 5000F	....	0 22
CNB Suez 5000F	....	0 22
CNE 11,5% 85	101 05	6 25
CNI 1/82 5000F	....	0 22
CNT 9 % 86	....	6 15
CRH 10,90% déc.85	108	0 29
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	975	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	....	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	820	....
Applications Hydr.	1496	....
Arbel	400	410
Bains C.Monaco	1150	1150
B.Hypoth.Europ.	383	....
B.N.P. Intercont	333	342
Beghin-Say (C I)	470	....
Bénédictine	3100	....
Bidermann Internat.	487	....
Blanzy Ouest	1703	....
B T P	65	68
Cambodge	1198	....
Carbone Lorraine	473	480
Case Poclain	9 75	9 75
C.E.G.F (Frigor.)	510	....
Centenaire Blanzy	400	....
Cerabati	90	....
Champex Ny	115	....
CIC (CIP)	184	190

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1232	1251
C.I.T.R.A.M. (B)	2525	....
Codetel	94	93 30
Cogifi	338	348
Comiphos	618	....
Cie Industrielle	5650	....
Cpt Lyon Alemand	336	327
Concorde	638	639
Constr.Méc.Prov.	29 60	....
Crédit Gén.Ind.	150	....
Cr Universel (Cie)	340	....
Christian Dior	356	357
Darblay	599	....
Degremont	1740	1587
Delmas Vieljeux	3650	....
Eaux Bassin Vichy	2390	....
Eaux Vittel	936	936
Ecia	234	241
Electro-Banque	361	....
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eurex (ex Eternit)	1700	1672
Finalens	270	....
F.I.P.P.	85	....
F.N.A.C.	1660	1650
Foncière (Cie)	498	....
Foncières Euris	360	....
Fonc.Lyonnaise	811	810
Foncina	460	....
Fougerolle	770	774
France I.A.R.D.	689	....
France SA (La)	1650	1700
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	640	661
Genefim	315	....
Gévelot	500	....
G.F.C.	337	....
G.F.I.I.	226	226
Groupe Victoire	1540	....
G.T.I (Transport)	260	....
Immobail	335	335
Immobanque	715	715
Im.Marseillaise	5440	....
Immofice	415 10	418
Invest.(Ste Cie.)	3300	....
Lambert Frères	292 10	....
Lille Bonnières	1300	....
Locafinancière	517	....
Louis Vuitton	710	702
Lourre	2500	2510
Luxia	1350	1219 o
Machines Bull	29 50	29 90
Mag.Uniprix	170	....
Magnant	750	....
Métal Déployé	410	....
Mors	82 50	65
Navigation (Nle)	212	....
Optorg	249	....
Oréal (CI)	390	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Origny-Desvroise	740	....
Palais Nouveauté	1021	....
Paluel Marmont	686	....
Parfinance	164	....
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	240	....
Paris Orléans	220	....
Parthena Invest	257	....
Pathé Cinéma	530	....
Piper Heidsieck	1310	....
Porcher	424	....
Promodès (CI)	1420	....
Publicis	685	715
Rochefortaise	106	....
Rosario	195	196
Rougier	280	....
S.A.C.E.R.	400 10	....
S.A.F.A.A.	204	....
S.A.F.I.C Alcan	280	....
Saga	380	....
Saint Dominique (F.)	121	121
Salins du Midi	610	619
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	725	721
Senelle	405	405
S.Eaud.Part. (M)	132	....
Silic	569	569
Sinvim	148	150
S.I.P.H.	170	....
S.M.C.I.	80	....
Sofal	520	520
Soffo	277	....
Sofical	1230	1230
Sofitam (ex Satam)	70 20	....
Sofragi	2300	2300
Soudure Autogène	761	780
Sovabail	355 70	....
Sseml	661	....
Taittinger	2910	....
Testut-Aequitas	720	....
Tour Eiffel	211	....
Ufiner	1110	....
Vicat	395	....
Viniprix	1270	....
Virax	95	....
Maroc Sté Brasseries	240 50	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	657	..
Akzo Nv Sico	385	....
Alcan Aluminium	102 20	....
American Brands	230	....
Arbed	510	....
Asturienne Mines	120	....
Banco Popular Espa.	580	....
B.Reglements Int.	20000	....
Can.Pacifique	79 50	....
Chrysler Corp.	59 85	....
C I R	7 10	....
Commerzbank	842	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	285	....
Fiat	21 90	....
GBL (Brux Lamb.)	510	....
Gevaert	975	....
Glaxo Holdings Ltd.	85	....
Goodyear Tire	278	..
Grace and Co (WR)	205	....
Honeywell Inc.	321	..
Johannesburg	78 60	....
Koninklijke Pakhoed	126	..
Kubota	26 80	....
Latonia inv.	310	310
Midland Bank	19	....
Noranda Mines	75	..
Olivetti priv.	8 60	....
Pfizer Inc	433	....
Ricoh	23 80	....
Robeco	286 80	..
Rodamco NV	170 90	..
Rolinco	282 80	....
Saipem	5 95	....
Sarea Group	19 65	....
SKF Aktiebolaget	80	..
Tenneco Inc	175 50	....
Thorn Electrical	72 50	....
Toray Ind.	24	....
Wagons Lits	1065	1120
West Rand Cons.	9 15	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	..
Calciphos	90	....
C G H Cogenhor	14	9 45o
Coparex	600	....
Drouot Assurances	272	..
Elf Antargaz	1400	..
Europ. Accum.	79	..
Europ Soufres Ind.	20	....
Gachot S.A.	55	....
Grds Moulins Paris	1460	..
Guy Degrenne	440	..
Jaeger	125	....
Lectures du Monde	200	....
Nicolas	1095	1026 d
Paternelle RD	1410	....
Particip. Percier	350	282 50d
Quadrant	24	....
Rorento N.V	214 30	....
St-Gobain-Emballage	1712	....
S.E.P.R.	905	....
S.P.R. act. B	349	..
Télémécanique Elect.	3350	.
Waterman	400	441 d

SICAV (sélection) 9/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	207 50	201 95
Agepargne	742 75	710 77 •
Amén-gen	8010 48	7702 38
Antipia	256562 68	256562 68
Amplitude	623 57	605 41
Arbitrages Court.T.	6940 83	6940 83
Associc	1159 41	1159 41
Atout Futur	380 81	371 52
Aurecic	1161 75	1127 91
Avenir Alizes	1738 51	1702 46
Axa Capital	166 29	159 13 •
Axa Court Terme	7626 75	7626 75 •
Axa Europe	129 57	123 99 •
Axa Investissements	113 81	108 72 •
Axa NPI	113 65	108 76 •
Axa Première	115 67	115 32 •
Axa Sélection	147 51	141 16 •
Axa Valeurs PER.	119 50	114 35 •
BSD Avenir	107 79	104 65
Cadence 1	1019 46	1019 46
Cadence 2	1019 68	1019 68
Cadence 3	1018 85	1018 85
Capmonétaire	6076 50	6070 43
Capoblig	6247 12	6124 63
Capitacic	1274 27	1255 44
Comis	1279 23	1248 03
Comptavalor	3381 63	3376 57
Convertimmo	345 37	338 60
Cradinter	468 45	454 81
Credit Mutuel Capital	1246 98	1222 53 •
Diese	1262 60	1231 80
Drouot France	802 05	767 51
Drouot Investiss.	949 56	908 67
Drouot Sécurité	247 79	237 12 •
Ecocic	1042 46	1012 10
Ecucic	1052 42	1036 87 •
Ecupar	133 70	127 94 •
Ecureuil Capitalisation	2502 73	2477 95
Ecureuil Géovaleurs	2250 27	2184 73
Ecureuil Invest	414 91	402 83
Ecureuil Monepremière	64499 24	64499 24
Ecureuil Monétaire	37990 02	37990 02
Ecureuil Trésorerie	2345 78	2345 78
Ecureuil Trimestr.	2034 18	2014 04
Elicash	2 688072	2 688072
Energia	258 38	246 66
Eparcic	3463 93	3463 93
Eparcourt-Sicav	4497 63	4486 41
Epargne Associat.	26222 65	26001 64
Epargne Capital	10452 32	10348 83
Epargne Court Terme	647 89	647 89 •
Epargne Croissance	1699 76	1654 27
Epargne Industrie	92 97	90 48
Epargne J.	67077 14	67077 14
Epargne Long Terme	197 50	192 21
Epargne Monde	1223 64	1190 89
Epargne Obligat.	203 64	198 19
Epargne Première	14045 21	13940 66 •
Epargne Quatre	1093 90	1064 53 •
Epargne-Unie	1297 72	1286 07
Epargne Valeurs	444 67	432 77
Epsilon	1230 60	1218 42 •
Eufi Cash capi.	8072 24	8072 24 •
Eufinvest capi	628 50	610 19 •
Eurocic Leaders	1047 46	1016 95
Eurodyn	1158 23	1129 98
Euro Gan	6114 65	5879 47
Europe Nouvelle	530 67	506 61
Fonsicav	13855 16	13855 16
France-gan	9352 47	8992 76
France Garantie	274 25	273 70
Franco Index Sicav	107 12	103 98
France Investiss.	343 31	334 94 •
France Obligations	485 35	480 54

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	438 76	425 98
Francic Pierre	105 39	102 32
Francic-Regions	1186 61	1152 05
Fructi-Associations	34 09	34 09
Fructi-Capi	40 76	40 16
Fructidor	239 71	236 17
Fructifrance	851 58	830 79
Futuroblig	1364 65	1331 37 •
Gestilion	14334 47	14283 15
Gest.Associations	168 85	165 13
Horizon	1191 39	1156 69
HLM Monétaire	13402 60	13402 60
Interépar	109268 35	106085 78 •
Interoblig	13514 43	13249 44
Intersélection Fce	530 40	520
Japacic	157 63	153 04
Jeunepargne	278 37	272 29
Latitude	2174 03	2170 77
Laumi C.T.	12116 43	12116 43
Laumi L.T.	6720 93	6525 17
Lion Association	11899 35	11899 35
Lion Institution	28736 76	28665 10
Lionplus	950 74	932 10
Lion Trésor	2231 94	2209 84
Lion 20 000	25345 63	25345 63
Livret Bourse Inv.	543 27	527 45
Livret Portefeuil.	703 28	682 80
Méditerranée	177 06	169 44 •
Mensuel CIC	10063 47	9962 84
Monecic	5537 01	5537 01
Monaden	65397 96	65397 98
Mone.J	70089 34	70089 34
Monévalor	78974 68	78974 66
Mutualité dépôts	13036 83	13010 81
Mutuelle Unie Sel.	150	143 54 •
Natio Court Terme	273488 00	273488
Natio-Epargne	17152 75	16982 92
Natio-Ep. Ret.	122 68	119 40
Natio Eparg.Trésor	7590 73	7575 58
Natio-Imm.	1151 92	1121 09
Natio-Inter	1377 60	1340 73
Natio-Monétaire	24455 47	24455 47
Natio-Patrimoine	1323 59	1288 17
Natio-Placements	67592 64	67592 64
Natio-Revenu	1040 86	1030 55
Natio Sécurité	11657 55	11657 55
Natio-Valeurs	844 46	821 86
Nippon-Gan	5449 75	5240 14
Nord Sud Dévelop.	1511 13	1508 11
Obli-Associations	150 08	148 59
Oblicic-Mondial	2553 29	2515 56
Oblicic-Régions	1057 44	1041 81
Oblifutur	2768 96	2701 42
Oblig. tres caté	172 09	169 55
Oblilion	1326 31	1313 18
Oblisécurité Sicav	12414 83	12414 83
Oraction	947 92	924 60
Orvalor	6470 14	6343 27
Paribas Capitalisation	1470 63	1448 90
Paribas Epargne	20070 48	19911 19
Paribas Opportunités	126 74	121 57
Paribas Patrimoine	574 98	551 54
Paribas Revenus	97 18	96 22
Patrimoine Retraite	216 23	211 99
Parvalor	636 72	624 24
Placement A.	1326 44	1300 43 •
Placement J.	6970 48	6956 57 •
Placement M.	64412 57	64284 •
Placement Nord	942 44	923 96 •
Plénitude	127 76	124 34
Poste Croissance	21005 62	20984 64
Poste Gestion	63277 02	63277 02
Première Oblig.	11105 17	11094 08
Prévoy. Ecureuil	116 49	115 34

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	28394 95	28394 95
Proficus	988 95	964 83
Quarz	130 19	127 01
Réalvalor	794 65	779 07
Rentacic	161 80	159 41
Revenus Trimestr.	5366 86	5313 72
Revenu-Vert	1154 04	1136 99
St Honoré Bio-Alim.	965 58	921 79
St Honoré Bons du Tr.	10830 50	10776 62
St Honoré Global	233 50	222 91
St Honoré Invest	742 34	708 68
St Honoré Mat Plac.	194 06	185 26
St Honoré Pacifique	558 17	532 86
St Honoré PME	503 21	480 39
St Honoré Real	14423 20	14365 74
St Honoré Services	445 55	428 41
Sécuricic	1682 85	1682 85
Sécuri-Gan	12367 08	12124 59
Sécuritaux	1341 90	1341 90
Sicaden	718 21	707 60
Sicav Associations	1780 85	1780 85
SFI-CNP Assur	653 76	634 72
S.G. Fr. opportunités	1061 24	1040 43
Sicav 5.000	424 99	413 62
S.I. Est.	1369 11	1310 15 •
Silvafrance	654 73	637 21
Silvam	405 65	394 79
Silvarente	218 04	213 76
Silvinter	434 87	423 23
S.N.I.	1187 62	1153 03
Sogenfrance	1039 42	1018 06
Sogépargne	307 77	301 74
Sogevar	1025 06	1004 96
Soginter	1271 12	1246 20
Soleil Investissements	590 69	568 16
Solstice	2135 79	2130 46
State Street Act. Eur.	9773 75	9443 24 •
State Street Act. Fce.	9707 08	9424 35 •
State Street Emer. Mkts	10743 64	10227 12 •
Stratégie Actions	765 80	736 15 •
Stratégie Rendement	1362 78	1319 88 •
Technocic	1031 75	1001 70
Techno-Gan	5837 86	5613 33
Thesora	641 22	634 87
Transplus	148 96	142 55 •
Trésor Plus	1252 03	1239 63
Trésor Real	13846 65	13846 65
Trésoricic	124774 54	124774 54
Trilion	5173 78	5107 38
UAP Investissement	442 55	426 55
UAP Actions France	589 21	566 95
UAP Act. Select	631 97	609 13
UAP Aedificandi	583 22	562 14
UAP Altefi	209 48	201 91
UAP Alto Sicav	167 10	161 06
UAP Moyen Terme	135 31	130 42
UAP Premiere Cat.	11276 08	10858 51
Uni-Associations	119 14	119 14
Uni-Foncier	1256 97	1226 31
Unifrance	570 77	556 85
Uni-Garantie	1413 13	1388 14
Uni-Régions	1355 82	1322 75
Univar	228 87	228 87
Univers Actions	1216 30	1186 63
Univers-Obligation	1842 42	1797 48
Valorg	1986 18	1984 20
Valrest	51354 01	51328 35

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 215	....	....	....
Ecu	6 947	....	....	....
Allemagne (100 dm)	341 480	....	....	....
Belgique (100 F)	16 578	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	303 200	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 516	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 850	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 690	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 959	....	....	....
Suisse (100 f)	382 920	....	....	....
Suède (100 krs)	93 590	....	....	....
Norvège (100 k)	88 700	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 529	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 357	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 913	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 547	....	....	....
Japon (100 yens)	4 181	....	....	....

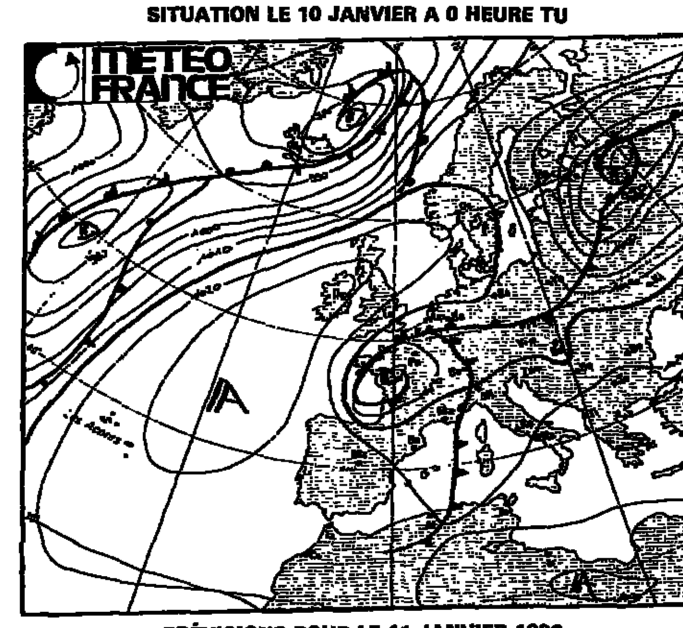
Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/1
Or fin (kilo en barre)	59500	.....
Or fin (en lingot)	59850	.....
Napoléon (20f)	363	.....
Pièce Fr (10 f)	433	.....
Pièce Suisse (20 f)	353	.....
Pièce Latine (20 f)	354	.....
Souverain	434	.....
Pièce 20 dollars	2080	.....
Pièce 10 dollars	1052 50	.....
Pièce 5 dollars	590	.....
Pièce 50 pesos	2220	.....
Pièce 10 florins	349	.....

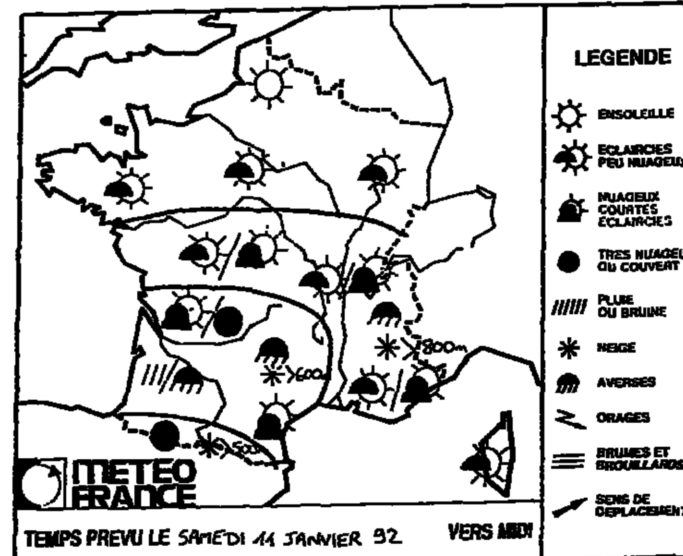
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10 JANVIER A 0 HEURE TU



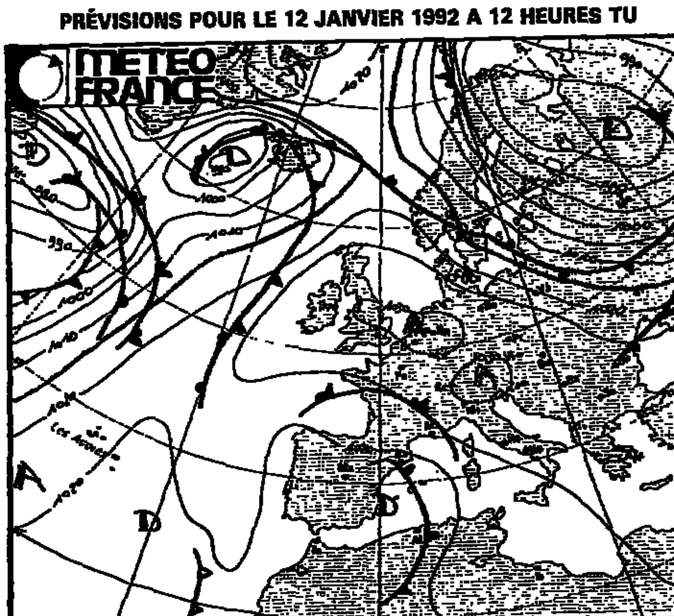
PRÉVISIONS POUR LE 11 JANVIER 1992



Samedi : amélioration sur la moitié nord. Sur Pays-de-Loire, Centre, Bourgogne, Franche-Comté, les nuages seront encore nombreux, mais des éclaircies seront présentés dans la journée. Les températures minimales et maximales seront respectivement de 1 à 3 dégrés et de 3 à 6 degrés.

Au nord de ces régions, les nuages seront moins nombreux et le soleil prédominera. Les températures minimales et maximales seront respectivement de 0 à 3 degrés et de 3 à 6 degrés. Au sud de ces régions, le ciel sera très nuageux à couvert avec des pluies ou averses. Les chutes de neige se produiront au-dessus de 800 m sur les Alpes, au-dessus de 600 m sur le Massif Central, au-dessus de 500 m sur les Pyrénées. Les températures minimales et maximales seront respectivement de – 2 à 6 degrés ; et de 6 à 9 degrés, 11 à 15 degrés sur le pourtour méditerranéen et la Corse.

PRÉVISIONS POUR LE 12 JANVIER 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 10-1-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 9-1-1992 à 18 heures TU et le 10-1-1992 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	18	6	C
BIARRITZ	13	7	A
BORDEAUX	10	6	A
BOURGES	9	4	C
BREST	8	5	P
CAEN	9	6	P
CHERBOURG	9	6	–
CLERMONT-FER	13	4	C
DIJON	12	2	C
GRENOBLE	17	0	D
LILLE	11	4	C
LIMOGES	6	3	P
LYON	14	1	C
MARSEILLE	15	3	B
NANCY	13	4	P
NANTES	11	7	C
NICE	17	7	D
PARIS-MONTS	10	6	P
PAU	12	5	P
PERPIGNAN	14	2	C
RENNES	10	7	C
ST-ETIENNE	13	3	C
STRASBOURG	14	4	P
TOULOUSE	10	2	P
TOURS	9	5	C
POINTE-A-PITRE	30	21	D

ÉTRANGER			
ALGER	23	8	N
AMSTERDAM	9	3	P
ATHÈNES	15	9	D
BANGKOK	27	23	C
BARCELONE	13	5	D
BELGRADE	13	1	D
BERLIN	12	2	P
BRUXELLES	12	4	N
LE CAIRE	–	–	–
COPENHAGUE	6	– 4	D
DAKAR	–	–	N
DELHI	19	–	D
DJERBA	16	7	D
GENEVE	10	2	P
HONGKONG	17	14	C
ISTANBUL	11	8	C
JÉRUSALEM	9	3	–
LISBONNE	14	6	D
LONDRES	9	3	P
LOS ANGELES	19	–	D
LUXEMBOURG	11	3	C
MADRID	10	0	D
MARRAKECH	21	6	N
MEXICO	22	–	C
MILAN	6	1	P
MONTRÉAL	– 6	– 12	*
MOSCOU	3	1	–
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	7	–	C
OSLO	0	– 15	D
PALMA-DE-MAJ	16	1	C
PÉKIN	7	– 8	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	14	12	N
SINGAPOUR	32	–	N
STOCKHOLM	0	– 5	C
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	6	4	C
TUNIS	18	4	D
VARSOVIE	8	– 1	C
VENISE	6	4	C
VIENNE	3	2	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde RADIO TÉLÉVISION

CARNET DU Monde

Naissances

– **Romain, Florent, Lucas,**

ont la joie d'annoncer la naissance de

Raphaël,

le 7 janvier 1992, à Montmorency.

Véronique et Fabrice di Meglio,
11 *bis*, rue Jean-Leclaire,
75017 Paris.

Décès

– *Le Père provincial* et les communautés jésuites de Nice et de la région lyonnaise,
Mme Emilie Troullier,
sa sœur,
M. Edouard Berthier,
son frère,
Et toute sa famille,
font part de leur peine à la suite du décès, survenu le 7 janvier 1992, du

Père Jean BERTHIER S.J.

Les obsèques ont eu lieu à Francheville (Rhône), le 10 janvier.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Gérard CANINI,
professeur d'histoire et de géographie,
agrégé de l'Université,
chevalier dans l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 26 décembre 1991, à Verdun, dans sa cinquante-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

– *Sylvie Colombier,*
Julien Colombier,
Victorien, Noël, Bertrand Colombier
et leurs enfants,
Georges Edmont,
La famille et ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Germain COLOMBIER,

le 8 janvier 1992.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Pantin, le vendredi 9 janvier, à *14 h 45*.

– Mme Rodolphe Della Monica,
M. *J.-F. Della Monica et Anne,*
Mme M.-C. Della Monica,
et Ariane, Julie, Vincent,
M. et Mme Charles Della Monica,
Mlle Georgette Della Monica,
M. et Mme André Tunc,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Rodolphe DELLA MONICA,
officier de la Légion d'honneur,
croix des services militaires volontaires
de la Résistance,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle,

survenu à Nice, le 7 janvier 1992, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 11 janvier, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-Bon-Secours, Monchat, Lyon-3e.

22, rue Villebois-Mareuil,
78110 Le Vésinet.

– M. et Mme Moïse Drahi,
ses parents,
Pierre et Colette,
son frère et sa sœur,
Brigitte, Yves et Patricia,
ses enfants,
Elsa, Alexandre, Jérôme et Yoël,
ses petits-enfants,
Lise Goldfard,
Les familles Ksas, Bensoussan, Goldfard, Schneider, Iselin, Bensamoun, Boubert, Rybka, Conti, Mazuel,
La société V.A.P. d'Entrêves
Et son directeur, M. Clairoin,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jean-Charles DRAHI,

disparu subitement le 8 janvier 1992, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu vendredi 10 janvier, au cimetière parisien de *Pantin*.

24, rue Geoffroy-Saint-Hilaire,
75005 Paris.
22, rue de Civry,
75016 Paris.

– Micheline Faure,
Michelle et Gérard Lauton,
Edith Lauton,
ont la tristesse de faire part du décès de

Robert FAURE,

leur époux, père, beau-père et grand-père,

survenu le 7 janvier 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Bondy.

8, allée Louise-Labé,
75019 Paris.

– Le conseil d'administration et tous ses amis de l'OSE,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Joseph KABAKER,
ancien médecin directeur
du centre médico-social de l'OSE.

Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 3 janvier 1992, au cimetière de Pantin.

– Montpellier. *Lyon. Paris.*

M. et Mme René Marchand,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme J.-L. François-Martin,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme René Ensalbert,
leurs enfants *et petits-enfants,*
M. et Mme Daniel Simon,
leurs enfants et leur petit-fils,
M. Didier Leenhardt
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude LEENHARDT,

survenu le 2 janvier 1992.

Un culte d'action de grâces a été célébré le 4 janvier, à Montpellier.

– *Le 5 janvier 1992, à Rosalbert,*

Jacques LOMBARD,
architecte DPLG,

a quitté tous ceux qui l'aiment.

– **Jean-Luc VILLARD**

nous a quittés *le 6 janvier 1992, à l'âge* de trente-sept ans.

Nous qui l'avons aimé nous associons au chagrin de ses parents et de ses amis.

Ses collègues de la Bibliothèque publique d'information, au Centre Georges-Pompidou.

– Gisèle Lotrous,
sa femme,
Anick et Pierre Lotrous,
ses enfants,
M. et Mme Jean Lotrous,
M. et Mme André Nicolau
et leurs enfants,
Michel Legendre,
Sara Alonso Lotrous,
Naceur Bouchouchi,
Anissa Castel-Bouchouchi,
Et Yamina Bouchouchi,
ses petites-filles,
Pierre-Henri Castel,
Jean-Marc Vaudagne,
Nils Castel-Bouchouchi,
son arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert LOTROUS,
dit Prévost dans la Résistance,

survenu le 7 janvier 1992, à Paris, dans sa soixante-douzième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Pierrerie du Bréau,
45260 Chailly-en-Gâtinais.

– Claude Rochat,
Serge et Isabelle Rochat,
Alix et Robert Linder,
Christian Maige
et ses enfants,
Simone Maige
et ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Micheline ROCHAT,

survenu le 9 janvier 1992, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 13 janvier, à 15 heures, à l'église de *Recloses (Seine-et-Marne).*
L'inhumation aura lieu au cimetière de Cully (Suisse), dans le caveau de famille.

« Le Bien Aller »,
hameau de Bessonville,
77760 La Chapelle-la-Reine.

– Mme Maurice Vincent,
son épouse,
M. et Mme Bernard Vincent,
M. et Mme Régis Calliger,
ses enfants,
Olivier et Vincent Calliger,
Christophe et Cécile Vincent,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice VINCENT,

survenu à Paris, le 8 janvier 1992, à l'âge de soixante et onze ans. Selon sa volonté, l'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

64, rue Hubert-Latham,
28170 Châteauneuf-en-Thymerais.
137, rue d'Alésia,
75014 Paris.
153, rue d'Alésia,
75014 Paris.

– Jeanne Vitez-Callies
et Marie Vitez,
ses petites-filles,
Germaine et Alexandre Flaschner,
Denise Culine,
ses sœurs et beau-frère,
Agnès Vanmolder Vitez,
sa belle-fille,
Judith, Baptiste, Pierre, Charles
et Gabriel,
ses arrière-petits-enfants,
Ainsi que tous ses neveux, nièces, leurs familles et tous ses proches,
ont la tristesse de faire part *de la mort* de

Mme Madeleine VITEZ,
née Mortreux,

le 7 janvier 1992.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Il y a deux ans,

Frédéric ELBS

quittait les siens.

Que ceux qui l'ont aimé se souviennent.

Philippe Juilliot,
56, rue Crozatier,
75012 Paris.

– Il y a un an nous quittait

Jean IRUNBERRY,

quatorze ans après son fils,

Jacques IRUNBERRY,

décédé à vingt-cinq ans,

seize ans après son petit-fils,

Jérôme GLAIZAL,

décédé à cinq mois.

La vie s'en va, la mémoire est toujours vivante.

Messes anniversaires

– Le 15 janvier 1992, à 11 heures, célébration de la messe pour

Robert MOREL
(1922-1990),

en l'église *Saint-Julien-le-Pauvre,* Paris-5e.

Avis de messe

– L'Association Rhin et Danube rappelle que la messe annuelle à la mémoire du

**maréchal
Jean de LATTRE de TASSIGNY
et de ses soldats morts pour la France**

sera célébrée en l'église Saint-Louis des *Invalides, le dimanche 12 janvier 1992,* à 11 heures.

Cet avis tient lieu d'invitation.

Communications diverses

– A l'occasion du quatre-vingt-cinquième anniversaire de la naissance de Pierre Mendès France, l'Institut Pierre-Mendès-France organise une conférence avec Alain Minc (auteur du livre *Français, si vous osiez,* édition Grasset) sur le thème de « l'esprit de réforme ». *Cette conférence aura lieu le 11 janvier* 1992, à 14 h 30, à l'IPMF, 52, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris-5e. Tél. : 44-27-18-80.

Soutenances de thèses

– Véronique Piton a soutenu, le 9 janvier 1992, à l'université Paris-Jussieu, la thèse : « Romain Gary-Emile Ajar ; quelle coupure, quelle répétition ? » Le jury, que présidait notre collaborateur Francis Marmande, lui a décerné la mention « très honorable ».

– Université Paris-IV Sorbonne, le samedi 11 janvier, à 14 heures, *amphithéâtre Cauchy,* Alain Chauvot : « L'opinion romaine face aux barbares au IVe siècle après J.-C. ». (Doctorat d'Etat ancien régime.)

– Institut d'études politiques de Paris, lundi 13 janvier 1992, à 9 h 30, 30, rue Saint-Guillaume (Paris-7e), salle André-Siegfried, M. Nicolas Rousselier : « Phénomène de majorité et relation de majorité en régime parlementaire : le cas du *Bloc* national en France dans le premier après-guerre européen, 1919-1924 ». (Thèse de doctorat en histoire.)

– Institut d'études politiques de Paris, lundi 13 janvier 1992, à 14 h 30, *30, rue Saint-Guillaume, Paris-7e, salle* André-Siegfried, M. Nawaf A. Salam : « Conflits et perceptions politiques dans le Liban contemporain ». (Thèse de doctorat d'Etat en science politique.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 9 janvier 1992 :

UN DÉCRET

– Du 3 janvier 1992 portant nomination au conseil d'administration de la société d'économie *mixte nationale* Tête-Défense.

DES ARRÊTÉS

– Du 17 octobre 1991 portant *création du baccalauréat technologique* construction mécanique (F1), option A ;

– Du 27 décembre 1991 relatif au budget du Théâtre national de l'Odéon pour l'année 1991.

□ **Un colloque international sur « entrepreneurs et entreprises dans la décennie des mutations ».** – Afin de favoriser le dialogue entre gestionnaires, responsables gouvernementaux, chercheurs et formateurs *de l'Europe occidentale, centrale et* orientale, de la zone ACP et des Amériques, un colloque est organisé dans les locaux du ministère de l'économie et des finances, 139, rue de Bercy, 75012 Paris, du 13 au 17 janvier sur le thème : « Les entrepreneurs et les entreprises dans la décennie des mutations ». Le colloque sera inauguré, le 13 janvier à *15 heures, par M. Pierre Bérégovoy,* ministre de l'économie, des finances et du budget, et ouvert notamment par des interventions de M. Maurice Allais, Prix Nobel d'économie, du professeur Henri Guitton, membre de l'Institut, de M. Henri Lopes, directeur général des décennies pour le développement à l'Unesco, et de M. Tevoedjre, directeur de l'Institut panafricain de prospective sociale. Dix-sept conférences sont prévues les 14 et *15 janvier et quarante-cinq ateliers* parallèles les 16 et 17. Renseignements : Jean-Louis Rigal, université Paris-Dauphine, tél. : (1) 47-04-91-56 (le matin).

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 11 janvier

Drouot-Richelieu, 11 h 30, 14 h 30 : affiches de cinéma.

PLUS LOIN

Samedi 11 janvier

Vendôme, 14 h 30 : flacons de parfums.

Dimanche 12 janvier

Granville, 14 h 30 : atelier Jacques Simon ; **Provins,** 14heures : arts africains, mobilier ; **Vendôme,** 14 h 30 : argenterie, bijoux ; **Versailles Chevau-Léger,** 14 h 15 : archéologie, Extrême-Orient.

FOIRES ET SALONS

Bordeaux, Saint-Gély-du-Fesc (34), Neuilly-lès-Dijon, Saint-Léger-en-Yvelines, Chauvigny (86), Gournay-sur-Marne et Montigny-Lencoup (77).

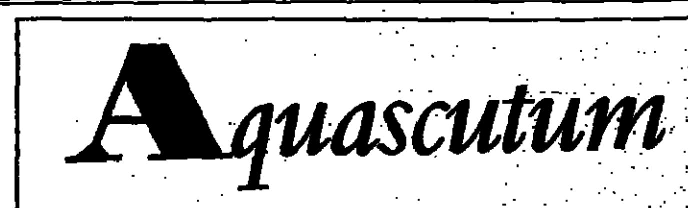
TACOTAC

LE N° 770 124 GAGNE 400 000 F

TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR		
70 124	GAGNENT	40 000 F
0 124		4 000 F
124		400 F
24		40 F
4		10 F

2e TRANCHE
TIRAGE DU 9 JANVIER 1992







RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES PIERRE GEORGES

Le zoo des junkies

PROHIBER la consommation de drogues dures? La légaliser? Etat répressif autant que préventif, Etat fournisseur en même temps que thérapeute? La drogue est un fléau, dont on ne disserte pas aisément sur un plateau de télévision après des images assez terribles pour ne laisser qu'en état de rage impuissante.

Les responsables du « Droit de savoir » avaient choisi de diffuser un reportage – un de plus – sur ce fameux parc de Zurich promu zone de tolérance. Cette expérience vieille de plusieurs années consiste à laisser aux toxicomanes la libre disposition du parc, pour s'adonner, sans menace de répression, à la consommation de drogues dures. C'était, pensait-on, un moyen de réguler un phénomène qui dépassait les autorités, de prévenir la diffusion massive du sida par la fourniture de seringues neuves. C'était aussi, probablement, une façon pour la police de créer, sans détestable jeu de mots, un abcès de fixation.

Cette expérience, les caméras l'ont montrée, année après année. Et, année après année, les images se sont faites plus dures. Le lieu de tolérance est devenu ghetto-parc. Le ghetto-parc, une espèce de zoo des junkies. Et le zoo des junkies, une sorte d'enfer pavé de toutes les bonnes intentions originelles et le lieu de tous les trafics impunis. En voyant ces images de défonces à la chaîne, il parut évident que la solution n'était pas là.

Certes, il s'agit là de tolérance, non de légalisation de la consommation. Cette légalisation a ses partisans, connus et depuis longtemps. M. Francis Cabalero, professeur de droit, et M. Georges Apap, procureur de la République à Valence, un récidiviste, sont venus redire leur argumentation. Une levée de la prohibition et le contrôle par l'Etat de la délivrance des drogues de qualité à bas prix porteraient, selon eux, un coup décisif au trafic et limiteraient les accidents. Et, résolvant le problème financier des toxicomanes, ces mesures entraîneraient une forte diminution de la délinquance.

Un discours jugé inadmissible par Mme Barzach, MM. Barrot et Durieux, au nom de la santé et de la morale publiques. Un discours réfuté par M. Michel Noir, pour les mêmes raisons et pour l'illusion qu'il y décèle à sous-estimer ainsi la capacité d'adaptation des trafiquants. Un discours qui, enfin, provoqua la sainte colère d'un responsable des douanes devant l'immoralité d'une telle capitulation de salon.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 10 janvier

TF 1

- 20.45 Variétés : Tous à la Une.
- 22.35 *Magazine* : 52 sur la Une. Généalogie, à la recherche des cousins perdus.
- 23.35 Sport : Boxe. Réunion à Vitrolles. Super-moyens ; Légers.
- 0.45 Journal, Météo et Bourse.

A2

- 20.50 Jeux sans frontières d'hiver.
- 22.10 Téléfilm : L'Enfant des loups. (dernière partie). *Quand les nonnes se révoltent...*
- 23.30 1. 2. 3. Théâtre.
- 23.40 Cinéma : Quai des brumes. ■■■ Film français de Marcel Carné (1938). Avec Jean Gabin, Michèle Morgan, Michel Simon.
- 1.10 Journal et Météo.

FR 3

- 20.45 Magazine : Thalassa. Aral, la mer assassinée.
- 21.40 Magazine : Caractères. Invités : Christian Baudelot et Roger Establet *(Allez les filles)* ; Max Gallo *(la Fontaine des Innocents)* ; Nathalie Heinick *(la Gloire de Van Gogh)* ; Pierre Michon *(Rimbaud le fils)*.
- 22.45 Journal et Météo.
- 23.05 Magazine : Musicales. L'Œil écoute... Saint-Pétersbourg (1re partie).
- 0.00 Les Entretiens d'Océaniques.

CANAL PLUS

- 20.30 Série : Le Gang des tractions. Marché noir. *René la Canne et des GI déserteurs.*
- 21.45 Documentaire : Les Plus Grandes Cascades du monde.
- 22.30 Documentaire : Les Allumés..
- 22.55 Flash d'informations.
- 23.01 Le Journal du cinéma.
- 23.05 Cinéma : Le Cercle des poètes disparus. ■■ Film américain de Peter Weir (1989). Avec Robin Williams, Robert Sean Leonard, Ethan Hawke.

LA 5

- 20.45 Série : L'inspecteur Schimanski. Petites Fleurs coupées. *Enquête sur un trafic de jeunes Thaïlandaises.*
- 22.30 Rallye : Paris-Le Cap.
- 23.00 Téléfilm : Vengeance posthume.
- 23.55 Journal de la nuit.

M 6

- 20.40 Téléfilm : L'Homme à abattre.
- 22.20 Série : Equalizer.
- 23.10 Magazine : Emotions, charme et érotisme.
- 23.40 Capital.
- 0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

- 21.00 Feuilleton : De la neige dans un verre (2e épisode).
- 22.05 Téléfilm : Soldiering on.
- 22.35 Téléfilm : Fontamara.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Radio-archives. Jean Paulhan, le secret.
- 21.30 Musique : Black and Blue. Abbey Lincoln.
- 22.40 Les Nuits magnétiques. Le Roman de Pelléas et Mélisande : Acte IV, François Le Roux entre en scène.
- 0.05 Du jour au lendemain.
- 0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.05 Concert (donné le 7 janvier à Leipzig) : Alborada del gracioso, de Ravel ; L'Arbre des songes, de Dutilleux ; Symphonie fantastique op. 14, de Berlioz, par l'Orchestre symphonique de la radio de Leipzig, dir. Serge Baudo ; sol. : Pierre Amoyal, violon.
- 23.10 Ainsi la nuit. Jazz club, par Claude Carrière et Jean Delmas. A 0.30, Dépêche-notes.
- 1.00 Les Voix de la nuit.

Samedi 11 janvier

TF 1

- 13.15 Magazine : Reportages. Déchets... les filières de l'insouciance, de Françoise-Marie Morez.
- 13.50 Jeu : Millionnaire.
- 14.10 La Une est à vous. Avec la série Matt Houston.
- 17.15 Divertissement : Vidéo gag.
- 17.45 Magazine : Trente millions d'amis.
- 18.20 Jeu : Une famille en or.
- 18.45 Série : Marc et Sophie.
- 19.15 Jeu : La Roue de la fortune.
- 19.45 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.00).
- 19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
- 20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
- 20.45 Variétés : Sébastien c'est fou !
- 22.35 ▶ Magazine : Ushuaïa.
- 23.45 Magazine : Formule sport.
- 1.10 Journal et Météo.

A2

- 13.20 Magazine : Objectif économie. Le Naufrage agricole de l'ex-URSS ; Lorraine : les Charbonnages débauchent, les Allemands embauchent ; Tahiti : le paradis s'interroge.
- 13.55 Magazine : Animalia.
- 14.40 Jeu : Un mot pour les JO (et à 18.40, 22.25).
- 14.45 Magazine : Sports passion (et à 15.25). Karaté ; Ski alpin ; Taekwando.
- 15.15 Tiercé, en direct de Vincennes.
- 17.25 Série : Les Cinq Dernières Minutes.
- 18.45 INC.
- 18.50 Le Journal olympique.
- 18.55 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
- 19.20 Série : Sylvie et compagnie.
- 19.50 Trois minutes pour faire lire. *Le Fusil de chasse*, de Yasushi Inone.
- 19.59 Journal, Journal du trot et Météo.
- 20.50 Magazine : La Nuit des héros.
- 22.30 Magazine : Double jeu.
- 23.45 Série : Un juge, un flic.
- 0.40 Journal et Météo.

FR 3

- 13.55 Jeu : Un mot pour les JO (et à 18.55, 19.55).
- 14.00 Variétés : Eurotop.
- 14.30 Magazine : Mondo Sono. Algérie : Idir ; Côte-d'Ivoire : Hamed Farras ; Mexique : le Danzon ; Antilles : Francky Vincent ; Chine : Li Xiang-Ting.

— De 15.00 à 17.30 La Sept —

- 17.30 Magazine : L'Heure du golf.
- 18.00 ▶ Magazine : Montagne. Le Plateau déchiré.
- 18.30 Jeu : Questions pour un champion.
- 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.

— De 20.00 à 1.05 La Sept —

CANAL PLUS

- 14.00 Téléfilm : La nuit tombe sur Manhattan.
- 16.10 Le Journal du cinéma.
- 16.35 Documentaire : Les Allumés... Le seigneur des aigles.
- 17.05 Les Superstars du catch.

— En clair jusqu'à 20.35 —

- 18.00 Dessin animé : La Grande Supercherie.
- 18.25 Décode pas Bunny.
- 19.30 Flash d'informations.
- 19.35 Le Top.
- 20.35 Téléfilm : Une femme sur le fil du rasoir. *Traquée par son assassin de mari et deux dangereux maniaques.*
- 22.00 Les Nuls... l'émission.
- 22.50 Flash d'informations.
- 23.00 Sport : Boxe.
- 0.01 Le Journal du cinéma.
- 0.05 Cinéma : Le Beau-Père. ■ Film américain de Joseph Ruben (1987). Avec Terry O'Quinn, Jill Schoelen, Shelley Hack.

LA 5

- 13.20 Téléfilm : Ralph, super-héros.
- 15.00 Série : Capitaine Furillo.
- 15.55 Série : Riptide.
- 16.45 Série : Simon et Simon.
- 17.40 Série : Frog Show.
- 18.00 Magazine : Intégral.
- 18.30 Rallye : Paris-Le Cap. Arrivée de l'étape.
- 19.05 Série : L'Enfer du devoir.
- 20.00 Journal.
- 20.25 Rallye : Paris-Le Cap.
- 20.40 Météo.
- 20.45 Série : Perry Mason. Qui a tué Madame ? *Son mari est soupçonné.*
- 22.25 Magazine : Ciné Cinq.
- 22.40 Sport : Patinage artistique.
- 23.40 Journal de la nuit.

M6

- 13.55 Série : Supercopter.
- 14.50 Série : Laredo.
- 15.45 Feuilleton : L'Ile mystérieuse.
- 16.45 Série : Hongkong Connection.
- 17.35 Série : Le Saint.
- 18.25 Série : Les Têtes brûlées.
- 19.20 Magazine : Turbo. Les champions de la F1. Jim Clark, Graham Hill, Stirling Moss, Jack Brabham.
- 19.54 Six minutes d'informations.
- 20.00 Série : Papa Schultz.
- 20.40 Téléfilm : L'Idole au grand cœur. *Un dieu du stade atteint d'une maladie incurable.*
- 22.20 Téléfilm : Les Amours de Claire. *Une femme mariée folle amoureuse d'un jeune écrivain.*
- 0.00 Musique : Flashback.
- 0.30 Six minutes d'informations.

LA SEPT

- 13.20 Feuilleton : De la neige dans un verre.
- 14.25 Téléfilm : Soldiering on.
- 15.00 Danse : Ils vivaient dans les villes.
- 15.35 Documentaire : Questions sur le théâtre.
- 16.30 Documentaire : Poussières d'étoiles. 1. Cosmologie.
- 17.30 Jean Painlevé au fil de ses films.
- 18.00 Avis de tempête.
- 19.00 Cirque Plume.
- 20.00 Le Dessous des cartes.
- 20.05 Histoire parallèle.
- 21.00 Documentaire : Wadi.
- 22.40 Le Courrier des téléspectateurs.
- 22.45 Soir 3.
- 23.05 Elvire Jouvet 40.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Photo-portrait. Jean-Michel Villemotte, architecte d'intérieur.
- 20.45 Dramatique. Le Piano de Chopin, d'après David Zane Mairowitz.
- 22.35 Musique : Opus. Marcel Landowski.
- 0.05 Clair de nuit. Rencontres au clair de la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.00 Opéra (en direct de Lugano) : Torvaldo e Dorliska, drame en deux actes, de Rossini, par le Chœur de la Radio-Télévision suisse italienne et l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Massimo de Bernart ; sol. : Stefano Antonucci, baryton, Barbara Frittoli, soprano, Ernesto Palacio, ténor, Mauro Buda, basse, Nicoletta Ciliento, mezzo-soprano, Antonio Marani, basse.
- 0.00 Les Bruits du siècle. Par Marc Texier, Franck Mallet, Martin Kaltenecker.
- 1.30 J'ai la mémoire qui chante. Par David Jisse. Invité : Jean Vasca, auteur-compositeur et interprète.

Dimanche 12 janvier

TF 1

- 13.20 Série : Hooker.
- 14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
- 15.10 Série : Columbo.
- 16.55 Sport : Football. Auxerre-Bayern de Munich, en direct d'Auxerre.
- 18.50 Loto sportif.
- 18.55 Magazine : 7 sur 7. Invité : Edouard Balladur.
- 20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
- 20.45 Cinéma : Un pont trop loin. ■ Film britannique de Richard Attenborough (1977). Avec Dirk Bogarde, James Caan, Michael Caine.
- 23.30 Magazine : Ciné dimanche.
- 23.35 Cinéma : La Brute. □ Film français de Claude Guillemot (1987).
- 1.20 Journal et Météo.

A2

- 13.20 Dimanche Martin (et à 15.50).
- 14.55 Série : Mac Gyver.
- 17.20 Jeu : Un mot pour les JO (et à 19.15, 22.50).
- 17.30 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
- 18.20 1. 2. 3. Théâtre (et à 1.35).
- 18.25 Magazine : Stade 2. Résultats et images de la semaine ; Basket-ball ; Rugby ; Saut à ski ; Ski alpin ; Volley-ball ; Taekwando ; Les Français à un mois des JO.
- 19.20 Le Journal olympique.
- 19.30 Série : Maguy.
- 19.59 Journal, Journal du trot et Météo.
- 20.45 Cinéma : L'Homme au pistolet d'or. ■ Film britannique de Guy Hamilton (1974). Avec Roger Moore, Christopher Lee, Britt Ekland.
- 22.55 Magazine : Bouillon de culture. Invité : Sami Frey.
- 0.15 Documentaire : Roule, routier !
- 1.00 Journal et Météo.

FR 3

- 13.20 Magazine : D'un soleil à l'autre.
- 13.50 Magazine : Faut pas rêver. Chine : la rivière Li Jiang ; Brésil : Manaus, un rêve en latex ; France : la mémoire souterraine du Chemin des dames.
- 14.45 Magazine : Sports 3 dimanche (suite).
- 17.15 C'est Lulo !
- 18.15 Magazine : A vos amours.
- 19.00 Le 19-20 de l'information. Grand témoin Richard Berry. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
- 20.05 Les Fables géométriques. La Tortue et les Deux Canards.
- 20.10 Série : Benny Hill.
- 20.45 Cirque : Les Grands Cirques du monde en Amérique latine.
- 22.00 Magazine : Le Divan. Invitée : Maria Casarès (dernière partie).
- 22.25 Journal et Météo.
- 22.40 Histoire de voir. Weegee.
- 22.45 Cinéma : L'Atalante. ■■■ ▶ Film français de Jean Vigo (1934). Avec Michel Simon, Dita Parlo, Jean Dasté.
- 0.20 Musique : Mélomanuit. *Concerto pour piano n° 23, de Mozart.*

CANAL PLUS

- 14.00 Téléfilm : L'Irlandaise.
- 15.25 Magazine : 24 Heures.
- 16.15 Magazine : Exploits 2.
- 16.30 Documentaire : Océans en péril.
- 17.00 Les Nuls... l'émission.
- 17.56 Le Journal du cinéma.
- 18.00 Cinéma : Opération Phoenix. □ Film américain de Ferdinand Fairfax (1988).

— En clair jusqu'à 20.30 —

- 19.30 Flash d'informations.
- 19.35 Ça cartoon.
- 20.20 Dis Jérôme ... ?
- 20.25 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présentation du sommaire.
- 20.30 Cinéma : Milena. □ Film franco-canado-allemand de Véra Belmont (1990).
- 22.45 Flash d'informations.
- 22.50 L'Equipe du dimanche. Football ; Actualité ; Football américain ; Tennis.

LA 5

- 13.20 Série : Tant qu'il y aura des bêtes.
- 14.15 Série : L'Homme de l'Atlantide.
- 15.05 Série : Capitaine Furillo.
- 16.00 Série : Simon et Simon.
- 16.55 Spécial drôles d'histoires.
- 17.20 Série : Soko, brigade des stups.
- 18.10 Rallye : Paris-Le Cap.
- 18.35 Série : L'enfer du devoir.
- 19.25 Spécial Roucasseries.
- 20.00 Journal.
- 20.25 Rallye : Paris-Le Cap.
- 20.35 Météo.
- 20.45 Cinéma : La Balance. ■ Film français de Bob Swain (1982). Avec Nathalie Baye, Philippe Léotard, Richard Berry.
- 22.35 Magazine : Reporters. Findhorn ; Les pionniers de Sosua ; La guérilla verte ; Le couvent des oiseaux.
- 23.30 Magazine : Top chrono.
- 23.55 Rallye : Paris-Le Cap.
- 0.20 Journal de la nuit.

M6

- 13.50 Variétés : Multitop.
- 15.20 Jeu : Hit hit hit hourra !
- 15.25 Série : L'Incroyable Hulk.
- 16.20 Série : Clair de lune.
- 17.15 Série : Le Saint.
- 18.05 Série : Tonnerre mécanique.
- 19.00 Série : Les Routes du paradis.
- 19.54 Six minutes d'informations.
- 20.00 Série : Cosby Show.
- 20.30 Magazine : Sport 6.
- 20.40 Téléfilm : Le vol 007 ne répond plus. *L'histoire du Boeing coréen abattu par les Soviétiques en août 1983.*
- 22.10 Magazine : Culture pub.
- 22.45 Cinéma : L'Amant de Lady Chatterley. □ Film français de Just Jaeckin (1981).
- 0.30 Six minutes d'informations.

LA SEPT

- 14.05 Théâtre : Arlequin, serviteur de deux maîtres. Pièce de Carlo Goldoni.
- 16.05 Documentaire : Raymond Abellio.
- 17.10 Téléfilm : Fontamara (2e partie).
- 18.05 Documentaire : La Carrese.
- 19.05 Documentaire : Mario Merz.
- 19.45 Documentaire : Philippe Favier.
- 20.00 Jean Painlevé au fil de ses films.
- 20.25 Le Courrier des téléspectateurs.
- 20.30 Cinéma : Toto, Peppino e la mala femmina. ■ Film italien de Camillo Mastrocinque (1956).
- 22.15 Court métrage : Les Italiens se retournent.
- 22.35 Le Dessous des cartes.
- 22.40 Cinéma : Gribouille. ■ Film français de Marc Allégret (1937).
- 0.05 Courts-métrages.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Atelier de création radiophonique. L'Angélus de Degas ; Marcel Broodthears.
- 22.35 Musique : Le Concert du Takht Aboumrad-Morkos (enregistré le 5 décembre à l'Institut du monde arabe). Musique de la Nahda, par Nidaa Abou Mrad, violon, Kamal Morkos, cithare, Fadhel Messaoudi, luth, 'Aad Morkos, tambourin.
- 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.35 Concert (donné le 31 juillet 1991 lors du Festival de Ludwigsbourg) : Suite pour orchestre en sol mineur BWV 1070, Concerto pour flûte et cordes en la mineur BWV 1056, Concerto pour clavecin et cordes en ré majeur BWV 1054, Suite pour orchestre avec flûte en si mineur BWV 1067, de Bach, par le London Baroque.
- 22.15 Mémoire d'orchestres. Par Philippe Morin.
- 23.35 Mère obscure, père ambigu et fils accompli. Par René Koering.
- 1.00 Les Fantaisies du voyageur. Par François Picard. Musique traditionnelle.

Le Monde

Répondant à MM. Pasqua et Giscard d'Estaing

M. Chirac juge «prématurée» l'idée d'un parti unique de l'opposition

Jugeant «prématurée» l'idée, relancée par MM. Charles Pasqua et Valéry Giscard d'Estaing, d'une formation unique de l'opposition, M. Jacques Chirac, président du RPR, a affirmé, jeudi 9 janvier, qu'il convenait au préalable de mettre en œuvre le processus de désignation d'un candidat commun à l'élection présidentielle.

La constitution d'une formation unique de l'opposition serait sans aucun doute le résultat d'une *évolution naturelle, mais celle-ci ne* doit pas être précipitée artificiellement. Telle est, en substance, la réponse de M. Chirac au projet esquissé aussi bien par M. Charles Pasqua, président du groupe sénatorial RPR, au «Grand Jury RTL-*le Monde*» du 5 janvier, que par M. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, le 8 janvier (*le Monde* du 10 janvier).

Devant un groupe de journalistes qu'il avait conviés, pour les vœux, à un cassoulet dans un restaurant du onzième arrondissement, jeudi 9 janvier, le président du RPR a jugé *tout à fait «prématurée»* l'éventualité de créer un parti unique aussitôt après les élections régionales du 22 mars, comme le propose M. Pasqua. *«Engager aujourd'hui une telle opération*, a-t-il précisé, *entraînerait des dysharmonies au sein de l'opposition et donnerait d'elle une image déplorable, car cela ressemblerait à une opération de type politicien.»*

M. Chirac a affirmé que ce *«grand dessein»*, qui doit *«être étudié soigneusement»*, *«ne peut être que la conséquence de l'élection présidentielle»*. Pour l'ancien premier ministre, *la* constitution d'un parti unique doit être la traduction de la notion de *«majorité présidentielle»* telle que l'a définie Georges Pompidou en 1969, c'est-à-dire du ralliement au parti du président des autres formations politiques qui entendent appuyer sa candidature, organiser son succès et appliquer son programme.

C'est ainsi qu'une fraction des *«centristes»* de l'époque, entraînée par Jacques Duhamel, avait alors rallié l'UDR et les *«giscardiens»*. Toutefois, cette *majorité, tout en soutenant* le chef de l'Etat et en participant à ses gouvernements, n'avait pas pu se transformer en parti unique, aucune de ses composantes ne le souhaitant, d'ailleurs.

Tout en reconnaissant que les temps ont changé, M. Chirac veut, au préalable, s'assurer que la volonté de fusion est aussi sincère que le sont les proclamations d'union. La preuve en serait apportée, selon lui, par l'organisation concrète des *«primaires à la française»*, destinées à désigner un seul candidat à l'élection présidentielle, une recette dont la *paternité revient précisément à* M. Charles Pasqua.

Ce principe des primaires ayant *été admis non sans mal et non* sans scepticisme par M. Giscard d'Estaing, M. Chirac avait demandé, à l'automne 1991, que les modalités en soient arrêtées sans tarder. N'ayant pas obtenu de réponse de l'UDF, M. Chirac, jeudi 9 janvier, a décidé d'utiliser un moyen plus direct en déclarant : *«Le RPR a décidé d'interrompre toute discussion et négociation sur la préparation des élections législatives avec ses partenaires jusqu'à ce que soit mis en place le système technique des primaires.»* Il a précisé : *«Il faut que nous soyons certains d'être capables de déclencher le dispositif du jour au lendemain»*, évoquant implicitement l'éventualité d'une élection présidentielle anticipée. *«En attendant*, a-t-il dit, *nous préparons partout nos propres candidats.»*

M. Chirac s'est défendu de formuler un quelconque *«ultimatum»*. Mais l'avertissement du président du RPR révèle son impatience au moment où les sondages d'opinion donnent à son parti un net avantage sur ses partenaires.

ANDRÉ PASSERON

«Minute» et les élections algériennes

«Pas une voix ne doit manquer au FIS!»

Sous le titre «Quelques réflexions de bon sens sur le drame algérien», *Minute-la France* du 7 janvier commente les résultats du premier tour des élections algériennes et, avec une ironie non dénuée d'ambiguïté, apporte son soutien au mouvement islamiste. *«Pas une voix ne doit manquer au FIS!»*, affirme l'hebdomadaire d'extrême droite qui explique : *«Quel bonheur que cette victoire de l'«obscurantisme» et de l'«intolérance» en Algérie! D'abord, quand on voit qui, en France, est contre les islamistes, on ne peut qu'être pour. (...) C'est la victoire de la djellaba nationale contre le jean cosmopolite. Grâce au FIS, les Algériens vont ressembler à des Arabes et de moins en moins à des Français. Le fossé va donc s'élargir encore en France entre Français et ressortissants maghrébins. Cela intéresse plus particulièrement le million d'Algériens et de Franco-Algériens installés sur nos terres.»*

«Le FIS est pour le droit du sang. Nous aussi! Le FIS – et notre ami le roi du Maroc – sont contre l'intégration de leurs émigrés dans la société francaise. Nous aussi!», poursuit l'hebdomadaire dirigé par M. Serge Martinez, «patron» de la fédération de Paris du Front national et membre du comité central. *«La victoire du FIS, c'est encore la chance inespérée d'avoir un Iran à notre porte. Ce qui va donner un poids électoral supplémentaire aux thèses d'«exclusion» qui nous sont chères.»*

Après ce soutien enflammé pour le Front islamique du salut, *Minute* s'en prend vigoureusement au Front des forces socialistes de M. Aït Ahmed, dirigeant décrit comme ayant *«plein d'amis chez les politiciens français pourris, un costume typique d'intellectuel de gauche européen, et des droits de l'homme plein la bouche et les poches»*. *«Nous sommes certains*, poursuit l'auteur de cet article qui signe sous le pseudonyme de Judex, *que les authentiques Algériens balaieront comme il convient ce fantoche de l'Occident centriste-socialiste, ce Rocard berbère, ce commis de Mitterrand et de Bush, ce malheureux déraciné qui veut mettre Alger à l'heure de Dallas et Santa Barbara!»*

Troisième partie de cette profession de foi politique : *«Surtout pas un immigré algérien de plus!» «Attention*, prévient l'organe d'extrême droite, *on ne nous refera pas le coup des commerçants chinois déguisés en «boat-people» vietnamiens pour mieux coloniser le treizième arrondissement de Paris. Pas question donc d'accueillir des «réfugiés» algériens, surtout s'ils se réclament des valeurs de démocratie, de tolérance et d'humanisme! (...) On imagine assez ce que vaut cette «élite» : profiteurs du FLN, «intellectuels» déracinés, rockers d'Alger, Bernard Tapie de Constantine. Sans oublier les féministes court-vêtues qui veulent lire librement le magazine* Elle, *le plus bête des journaux français.»*

A l'occasion d'un meeting organisé, le 21 juin 1990, au Bourget (Seine-Saint-Denis), M. Jean-Marie Le Pen s'était implicitement félicité des résultats obtenus par le FIS aux élections muncipales, en expliquant que ce parti aurait probablement à cœur d'attirer en Algérie ses *«fils»* résidant à l'étranger. Favorable à l'établissement d'un pouvoir fort dans ce pays, le président du parti d'extrême droite y voyait la possibilité d'établir des relations de bon voisinage avec une France revisitée par le Front national.

O. B.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté Vendredi 10 janvier 1992 a été tiré à 499 016 exemplaires.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 10 janvier

Consolidation

Après la vive hausse du 9 janvier (+ 2,7 %), la Bourse de Paris a marqué une pause vendredi matin. En hausse de 0,26 % au début des échanges, les valeurs françaises affichaient une heure plus tard un léger recul de 0,06 %. Dans ce *contexte, les plus fortes baisses* étaient emmenées par Elf Aquitaine, BP France et Ciments Français. Du coté des hausses, on relevait celles de Schneider, Avenir et Métaleurop.

La réforme de l'administration territoriale

Le Sénat refuse la création des nouvelles structures de coopération

Les sénateurs ont commencé, jeudi 9 janvier, l'examen en seconde lecture du projet de loi sur la réforme de l'administration territoriale qui prévoit notamment le renforcement de la coopération entre les régions et les communes. La majorité sénatoriale de droite a vivement dénoncé, au cours de la discussion générale, le désengagement financier de l'Etat à l'égard *des collectivités locales ainsi* que les modifications du système de répartition des aides publiques, que *M. Jean-Pierre Fourcade (Rép.* et ind., Hauts-de-Seine) a qualifié de *«bricolage»*.

Elle s'est ensuite appliquée à réintroduire dans le texte issu des travaux de l'Assemblée nationale *les modifications qu'elle y avait* apportées en première lecture. Avec le soutien des communistes, elle s'est ainsi opposée à la création des nouvelles structures de coopération prévues dans le projet de loi : les communautés de communes et les communautés de villes. A propos d'un autre chapitre du projet de loi consacré à la démocratie locale, les sénateurs ont relevé à dix mille habitants (au lieu de trois mille cinq cents) le seuil au-delà duquel le texte prévoit une série de dispositions spécifiques à l'organisation et à la publicité des actes communaux, comme l'organisation obligatoire d'un débat du conseil municipal sur les orientations budgétaires.

□ **Un militant nationaliste corse tué à Ajaccio.** – Un militant nationaliste corse, Dominique Rossi, a été tué par balles, jeudi soir 9 janvier, dans le centre-ville d'Ajaccio (Corse-du-Sud), alors qu'il était au volant de sa voiture, garée devant le local de la Fédération corse des commerçants et des artisans (FCCA), une association d'obédience nationaliste dont il était adhérent. M. Rossi avait été victime d'un premier attentat, le 4 janvier, devant son domicile à Carbuccia, à 30 kilomètres au nord d'Ajaccio. *Candidat sur la liste* Corsica Nazione aux prochaines élections territoriales, Dominique Rossi était un militant connu, sinon de premier plan, de la mouvance nationaliste. Il avait notamment été interpellé, en mai 1987, lors de la découverte d'une cache d'armes à Ajaccio qui s'était soldée par l'arrestation d'une vingtaine de personnes.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Remise

PAYÉ *à ne rien faire*, payé pour ne rien faire, pour se ranger des voitures, ça *rapporte. Dix millions* dans le cas de Prost. Une babiole, comparé à ce que touchent les vedettes de *Hollywood bouclées* à triple tour dans des placards, histoire d'empêcher la concurrence de *mettre la main dessus.* Ou les stars du foot. Ou les têtes d'œuf qu'on veut mettre en couveuse. *Un pactole quand on pense* à tous ceux qu'on invite à débrayer à coups de FNE.

Ce matin, *le Parisien* a demandé à ses lecteurs s'ils trouvaient ça normal : Normal. Non! Parfaitement malsain. *Alors là, je me* marre! Parce qu'enfin c'est comme ça, pas autrement, qu'on traite le chômage, depuis des années, dans ce pays. T'as quel âge? Cinquante-cinq balais? Ça tombe bien, on dégraisse, alors ta patte, on te la graisse, à condition que tu dégages.

Et il n'y a pas que le marché du travail. Sur celui de l'ambition, c'est pareil. Rien de tel qu'un bon fromage pour piéger l'adversaire. C'est Poher cramponné à son fauteuil du Sénat qui repousse Lecanuet du pied : Tu ferais mieux *d'aller siéger au Conseil constitu*tionnel. Piéger l'adversaire ou planquer l'ami. C'est Nucci caché au fond d'un *bureau, là où ça se* voit pas trop, à l'Assemblée nationale. Planquer l'ami ou récompenser l'employé. C'est Balladur parachuté du secrétariat de l'Elysée sous le tunnel du Mont-Blanc.

Maintenant qu'on a trouvé un box pour *Fafa rue de Solferino, ils* sont combien là, aujourd'hui, à se disputer une place au parking de Matignon ou de l'Elysée? De Chirac à Rocky, une bonne demi-douzaine. Trop, beaucoup trop. Va falloir en inciter au moins deux ou trois à arrêter de courir. Après *le pouvoir. Qu'est-ce qu'on pour*rait leur offrir? L'Office des forêts? La présidence du Canal du Midi? D'après mes copains du service politique, si on veut faire son Prost, il n'y a pas mieux comme voie de garage.

La mort de Nicolas Schöffer

Un utopiste actif

Le plasticien Nicolas Schöffer, l'une des figures principales de l'art cinétique, est mort le 8 janvier. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

Nicolas Schöffer croyait dur comme fer – ce n'était pas rare dans les années 50 et 60 – que l'art pouvait faire progresser l'homme, et qu'il devait trouver sa place *dans la cité. A condition toutefois* qu'il soit l'émanation du progrès scientifique et technique. Il n'était donc pas question que l'artiste mène une activité secrète et solitaire. Il devait œuvrer en étroite collaboration avec les urbanistes, les architectes, les ingénieurs. C'est par cette attitude qu'il s'est le plus démarqué des autres artistes du *courant cinétique, en France.* Et par la publication de ses réflexions et écrits (intimidants) sur l'art cybernétique.

Cet utopiste actif souvent décrié, qui voyait grand et voulait ériger, à la Défense, une tour mobile de plus de 300 mètres de haut diffusant des informations et des signaux lumineux commandés par [illegible]inateurs, aura repris les idées [illegible] constructivistes des années 20, et poursuivi, non sans sécheresse, *les recherches formelles d'un* Moholy-Nagy, comme lui d'origine hongroise.

Né à Kalocsa en *1919*, Nicolas Schöffer a reçu une formation classique à l'École des beaux-arts de Budapest, puis à Paris, où il s'est fixé en 1936. S'il a été peintre jusqu'à la fin des années 40, on ne sait pas grand-chose de sa production, qu'il a lui-même occultée. A partir de 1950, il n'exposa plus qu'en tant que sculpteur cherchant *à définir un art «spatiodynamique»*, «luminodynamique», puis «cybernétique», intégrant le mou*vement, le son, la lumière*, la couleur et l'image à ses échafaudages de barres métalliques, produisant *des environnements ludiques et* spectaculaires. Il travailla d'ailleurs pour la scène, notamment avec *Maurice Béjart. Et peut-être* s'y brûla les ailes. Il collabora aussi avec les musiciens Pierre Henry, Henri Pousseur et Pierre Boulez.

Nicolas Schöffer était membre de l'Académie des beaux-arts.

G. B.

M. Philippe Marchand invité du «Grand Jury RTL-*le Monde*»

M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur, sera l'invité de l'émission hebdomadaire «Le grand jury RTL-*le Monde*» dimanche 12 janvier, de *18 h 30 à 19 h 30.*

M. Marchand, ancien député socialiste de Charente-Maritime, répondra aux questions d'André Passeron et d'Erich Inciyan du *Monde*, et de Richard Arzt et d'Alain Hamon de RTL, le débat étant dirigé par Jean-Pierre Defrain.

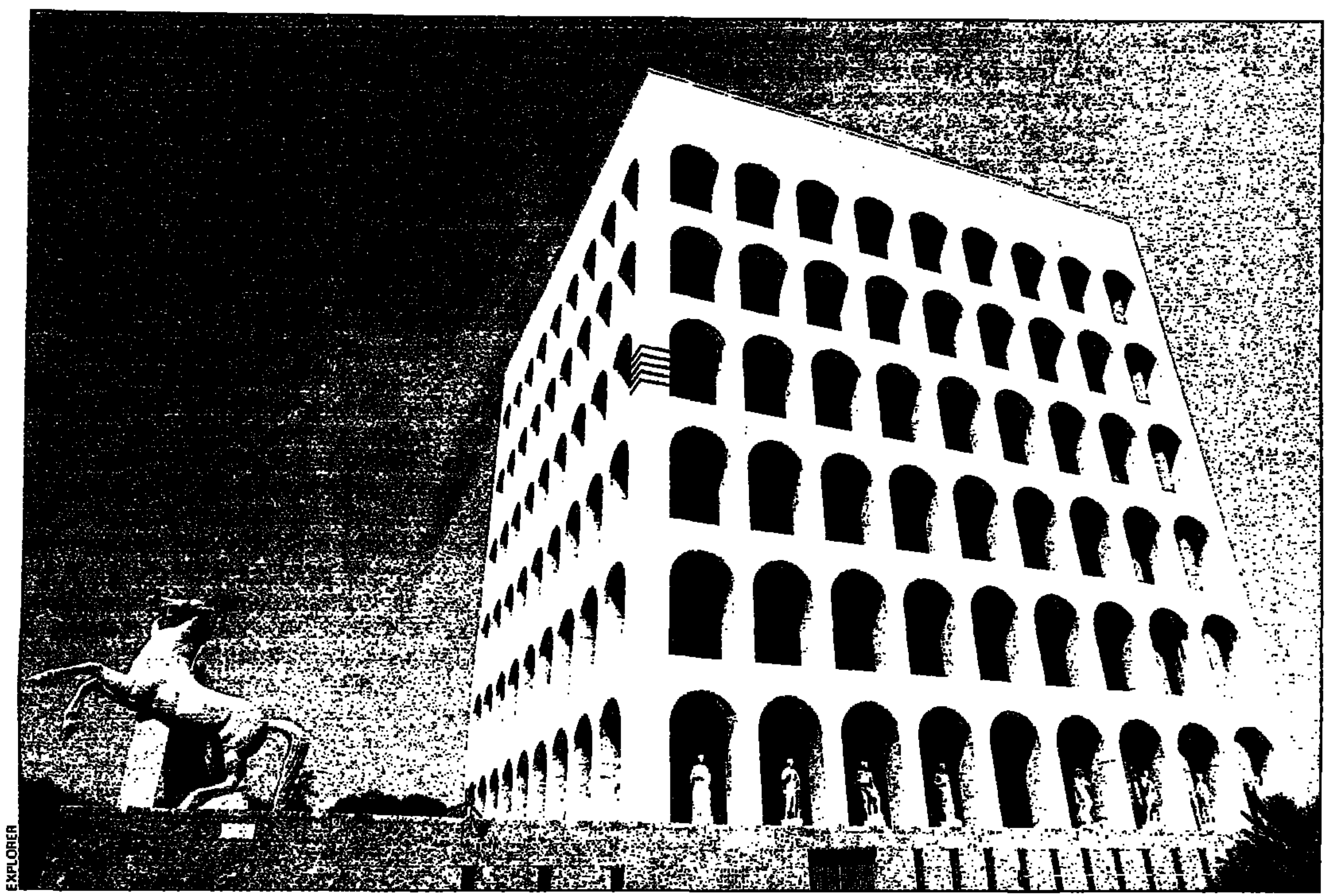
مكرر من الأصل

Le Monde

SANS • VISA

Rome, les fantômes du Duce

Rome, la ville où l'on peut tout dire et où rien ne se passe jamais, est actuellement agitée – *modestamente* – par un débat architectural dans lequel on voit réapparaître l'ombre de l'un des grands patrons des ouvrages de la période mussolinienne : Marcello Piacentini. Repères pour mieux comprendre la polémique.



Palais de la civilisation italienne (Guerrini, La Padula, 1939), aujourd'hui Palais du travail, dans le quartier de l'EUR, au sud de la ville.

CE n'est pas la Rome des touristes, accablés de beauté et qui n'ont pas trop de jours pour assimiler l'accumulation baroque, accomplir les parcours obligés parmi les vestiges d'une Antiquité de moins en moins lisible, rendre les honneurs aux lieux saints de la catholicité, ou s'en remettre au ciel, aux ciels d'une ville qui ne se lasse pas de troubler les rêveurs aux parapets du monde occidental. Ce n'est pas la Rome des Romains, attentifs au rythme d'une vie qui cache son indolence sous le vacarme de la furia automobile, retranchés derrière le nom d'une cité à la réputation trimillénaire qui leur épargne d'avoir à inventer, heureux de s'en éloigner pour agir et d'y revenir pour réfléchir. Ce n'est pas non plus celle des banlieues, de ces enfants de Pasolini frustrés et mal logés dans le désordre de la périphérie, à qui la ville n'offre le samedi soir que le loisir de tourner inlassablement et bruyamment en voiture autour de son centre, attirés par le prestige de quartiers saturés d'histoire, mais désormais défendus par des laissez-passer pour les automobiles et des barrages de police ; avec l'impression, disent les Romains, de vivre une sorte de Beyrouth, encore pacifique mais *inexorablement partagée.*

Non, c'est une ville imaginée, des fragments de ville, plus proches dans le temps, plus éloignés par le style, et qui, cinquante années après leur création, ont commencé à perdre les insignes douteux du régime qui avait présidé à leur existence et ont acquis une valeur historique qui mérite qu'on s'y arrête.

Débat politique, débat architectural. Les Italiens, polémistes déliés, ont toujours été prompts à s'emparer des sujets qui pouvaient les diviser, et donc les distraire. L'architecture du fascisme, qu'ils nomment plus volontiers par des périphrases discrètes, années tragiques, mauvaise période, ou bien « années du consensus », ou tout simplement, le « ventennio » (soit la vingtaine d'années qui séparent la marche sur Rome en 1922 de la chute de Mussolini en juillet 1943) ne les laisse pas indifférents.

« Aimez-vous Piacentini ? », demandait *la Repubblica* en ouverture de ses pages culturelles, le 3 décembre dernier. Attaque en français pour amener un jeu de mots en italien : *« Vi piace Piacentini ? »* (est-ce que Piacentini vous plaît ?) et engager un débat, très actuel, à l'occasion de la publication par un universitaire de Florence, Mario Lupano, de la première biographie de cet architecte, Marcello Piacentini, qui fut « le patron » pendant toute la période de la dictature. Architecte en chef de la plupart des rénovations urbaines entreprises à la faveur des « grands travaux » mussoliniens dans plusieurs villes d'Italie, il fut l'auteur, à Rome, de la percée monumentale, la via della Conciliazione qui, ouvrant une brèche visuelle majeure entre la Rome laïque et celle des papes, débouche dans l'axe de la place Saint-Pierre : achevée seulement en 1950, cette réalisation fut vigoureusement contestée parce qu'elle mettait à bas un vieux quartier et qu'elle ne respectait pas la manière romaine, baroque et détournée d'aborder une place et la colonnade du Bernin.



Stade de marbre (Del Debbio, 1928-1935) au Foro Italico, entre le Tibre et le monte Mario.

Piacentini avait aussi dirigé les travaux de la cité universitaire, où furent invités à construire des architectes de toutes tendances... esthétiques. Un ensemble où le pavillon de la physique, par exemple, ou celui des mathématiques (de Gio Ponti) donnent libre cours à des innovations formelles, tandis que le portique d'entrée, un peu comme celui de notre Auguste Perret au Mobilier national, est confiné dans une rigide solennité.

Enfin, Piacentini dessina, à la demande de Mussolini, le schéma directeur d'une utopie, connue sous le nom de Terza Roma (la troisième Rome), le quartier de l'EUR, au sud de la capitale, destiné à accueillir une exposition universelle prévue pour 1942. L'exposition n'eut pas lieu, les revers militaires en terre africaine sonnant la fin proche du régime, mais le chantier fut relancé après 1945, toujours avec Piacentini, passé sans grand dommage à travers l'épuration et que l'on retrouvera, peu avant sa mort en 1960, collaborant à la construction du palais des sports de l'ingénieur Pier Luigi Nervi, belle prouesse technique et lyrique, très *éloignée de la raideur classicisante* qui avait fait sa fortune dans les années 20 et 30.

De notre envoyée spéciale
Michèle Champenois

Lire la suite page 24

AU SOMMAIRE



COUP D'ŒIL

L'Europe en zigzag

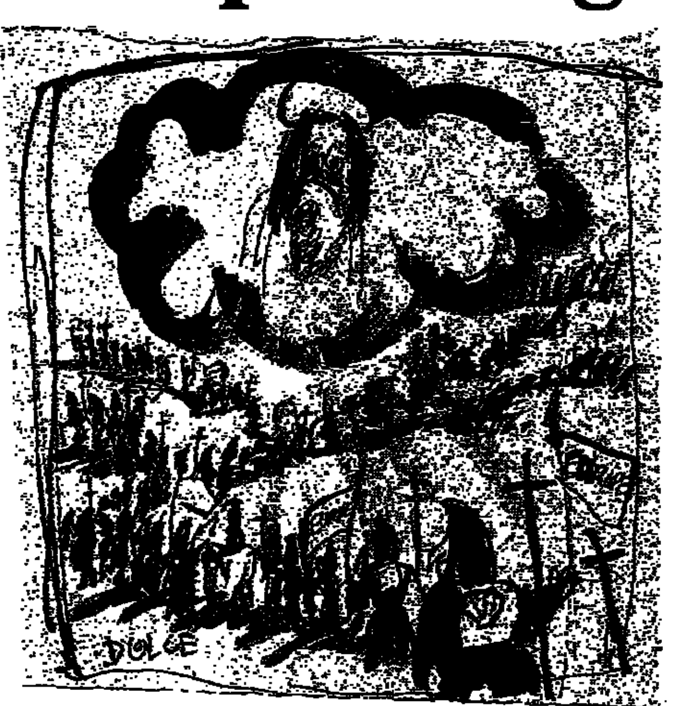
L'EUROPE, décidément, est difficile à suivre. A dessiner, à explorer. Usante pour nos habitudes d'usagers. On croyait en maîtriser la carte et la molle philosophie fourre-tout après un demi-siècle d'apprivoisements mutuels, d'amitiés franco-allemandes, de séjours à Venise et de glissades à Amsterdam. Douze sommes-nous. Douze en gros, plus un coffre-fort suisse et quelques cousins éloignés mangeurs de harengs. Douze ou *plutôt onze à la douzaine*, histoire de laisser l'Angleterre se croire toujours une île malgré le tunnel sous la Manche.

Ritals, Teutons ou Bataves... Même nos vieilles insultes étaient devenues tendresses et l'addition des particularismes familière. L'Europe devenait terre intime, banale presque, à mesurer notre facilité à être ici le matin et là le soir, à passer une frontière sans s'en apercevoir. A se sentir partout, à Rome, à Athènes, à Hambourg, à peu près à l'aise, à mélanger nos sabirs et *nos jeunes filles au pair et l'été*, à aller plonger ensemble dans la Méditerranée.

Et voilà que cela régresse ou progresse, nous ne savons plus. Que *remontent* partout des périls, en Allemagne, en Autriche, en pays flamands, ici même, que des petits *Le Pen* reprennent partout l'estrade de la haine raciale, de l'ultranationalisme, des chauvinismes liquidateurs d'immigrés. L'Europe, bonne nouvelle, est promise à l'écu au seuil du prochain millénaire et pourtant surgissent des signes de rappel du début de ce siècle finissant *qui fut rude pour* le continent. Nostalgies des ordres forts, des *« vaterland »*, même en des provinces grandes comme des départements. Ambitions de dominos, pulsions d'indépendance. L'espérance fédéraliste de Maastricht est souterrainement contestée par le culte du « chacun chez soi ». Les chroniques républicaines, écrites depuis longtemps déjà, paraissent soudain avoir, pour quelques-uns, moins de charme que *les cours royales d'antan*.

L'Europe recommence à tanguer, à perdre quelques-unes de ses certitudes. Douze ? Depuis l'effondrement des blocs, la Communauté voit revenir à elle sa branche orientale. Prague, Budapest, Varsovie – bonne nouvelle *encore – ne jurent plus que* par l'intégration dans l'ensemble que l'on voudra. L'Europe jusqu'à Moscou, au-delà peut-être. L'Europe étendue, multiple, métissée comme rarement dans le passé. Mais déjà, comme mues par un mouvement parallèle angoissant, ces libérations font renaître des guerres ici oubliées. Serbes et Croates se livrent à une *lutte à mort incompréhensible*, à une encablure de Bonn et de Paris.

Alors quelle Europe ? Celle de Sissi, des milices nationalistes égarées dans des maquis d'un autre temps ? Celle, au contraire, de *l'esperanto* européen enfin *réalité* ? *Où* irons-nous pour



comprendre ce territoire qui s'échappe à nouveau ?

A Prague, à Saint-Pétersbourg, c'est sûr, ne serait-ce que pour goûter un équivoque sentiment d'histoire. A Moscou *inconsciemment aussi pour* regarder les Russes se débattre dans les difficultés. Lors du dernier réveillon, les séjours dans les anciens pays de l'Est ont permis à des *milliers* de voyageurs au forfait de faire le tour en quelques jours d'anciens empires rendus à l'état de songes. Il en ira de même l'été prochain. L'Est est à la mode à des prix défiant toute concurrence. Là-bas, même notre franc, malmené par ses riches voisins, vaut son pesant d'or.

A Séville ? Bien évidemment ! Parce qu'aujourd'hui les grands événements se préparent *dans le* tohu-bohu des mois à l'avance, lancés par des campagnes de publicité, canonnés par les télévi*sions, saturés jusqu'à* l'écœurement avant même d'avoir commencé. A Séville donc, pour l'Expo, avant *la Barcelone* des Jeux. Sûr, parce qu'obligés, parce que, après Mozart et Christophe Colomb, on nous martèle d'autres destinations-phares, d'autres passions contraignantes, tout aussi temporaires, et aussi tôt oubliées que les précédentes.

Alors, après Van Gogh à Amsterdam, après Berlin pour ses gravats de mur, Varsovie pour une rhapsodie ? *Les* juifs iront sans doute remonter leurs anciens chemins d'exil, s'incliner devant ce qui reste de leurs tombes. Les royalistes aimeront les fêtes en des palais rouverts. Il y en aura pour tous les goûts puisque l'Europe présente en ce *début d'année 1992 autant de* visages qu'elle compte de membres en carte ou en attente d'adhésion.

POUR bien faire, il faudrait reprendre nos *vieilles routes* familières. Arpenter toute la carte afin d'appréhender tous les changements qui pourraient nous surprendre demain. Mettre nos pas dans ceux de Voltaire et de Victor Hugo qui cherchaient des raisons de continuer sur les terres qui fondirent l'esprit de tolérance démocratique. Alors le Rhin de la Renaissance. Les *églises de la piété. Le centre de* l'Europe, son cœur plutôt que ses côtes ripolinées à l'huile solaire. Quelque chose dans l'air commande de se remettre en marche à l'intérieur de ce territoire usuel tellement proche et à nouveau si mal connu.

Alors tout, au fond, n'importe quel lieu, serait bon pour le moral. Barcelone, même si les Jeux la malmènent déjà, Zurich, Strasbourg, Cologne, *Pise*, tant d'autres, tous les autres, là où survit un peu de « l'esprit des valeurs ». La Hanse ou le Parthénon. Les vieilles rues des prome*nades solitaires de Fernando* Pessoa dans Lisbonne. Les ruelles de Rilke et de Cesare Pavese.

L'urgence ? Retourner sur les *chemins d'Hemingway, de Stein*beck ou de Ritsos comme autrefois on reprenait inlassablement ceux de Compostelle. Puisque c'est l'Europe du début du siècle qui *paraît repasser sur les écrans* de nos stupeurs, faire nombre partout où hier vacilla la tolérance. Dubrovnik tiendra-t-elle ? La vieille cité, officiellement protégée par la communauté internationale, n'accueillera pas de pèlerins en 1992. Trop tard pour elle. Mais il ne manque pas de lieux menacés ou menaçables, de cimetières juifs trop fragiles au vent des opprobres jetés, de cités en repli sur elles-mêmes, de routes suspectes à l'étranger. Empruntons-les, occupons-les. Voyager pourrait bien redevenir une obligation morale.

Philippe Boggio

ESCALES

Croisière à l'italienne

Il s'appelle le *Costa-Classica* et l'on y déguste un expresso exquis (au bar de la Piazza Navona, sur le pont « Rome ») à défaut de savourer, au restaurant Tivoli, la grande *cuisine italienne* à *laquelle* on s'attendrait sur le nouveau navire amiral de l'armateur gênois Costa Croisières, leader en France, en Italie et en Espagne. Et pourtant la dynamique et entreprenante compagnie transalpine (180 000 passagers dont 30 000 en France et 1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1991) a, depuis 1990, mis les petits plats dans les grands pour poursuivre la conquête d'un marché, celui des croisières, en plein essor, malgré la crise du Golfe (+ 9,8 % en Amérique du Nord, + 5 % en Europe, + 8,7 % en France où l'on est passé de 115 000 à 125 000 passagers) et promis à un brillant avenir. D'ici à l'an 2000, le nombre total de passagers américains devrait passer de 5 à 10 millions et, en Europe, de 600 000 à 2 *voire* 3 millions. Objectif de Costa : propulser sa flotte, d'ici à 1993, au *cinquième rang mondial* avec dix paquebots représentant une capacité de 8 500 places. Une ambition *qui représente un* investissement global de 5 milliards de francs (pour quatre nouveaux paquebots), dont 1,5 milliard pour le seul *Costa-Classica*, qui, avec ses 219 *mètres* de long, *ses 31 mètres* de large, ses 50 000 tonnes et ses 1 300 passagers (654 cabines), a la carrure requise pour *voguer avec* succès dans la « cour des grands », c'est-à-dire aux Caraïbes, où il croisera à *compter de février* avant de revenir en Méditerranée, l'été prochain.

Destiné à séduire à la fois les clientèles américaine et européenne, le paquebot a, pour relever ce « *défi marketing* », puisé ses atouts des deux côtés de l'Atlantique : d'un côté la standardisation (cabines extérieures et intérieures homogènes à l'instar des grandes chaînes hôtelières mondiales), l'aspect fonctionnel (agencement des 20 000 mètres carrés d'espaces communs, place accordée au tourisme d'affaires avec salle de conférences et salons particuliers) et les équipements de loisirs (vaste *pont-piscines, casino doté de* machines à sous, impressionnante salle de spectacle en amphithéâtre de *700 places, centre de remise* en forme et de soins de beauté) ; de l'autre le design italien, le raffinement de *la* décoration, la noblesse des matériaux, tout ce que les brochures appellent l'« *euroluxe* » et *qui* renoue, d'une certaine manière, avec la tradition des grands transatlantiques d'antan. Avec, pour résultat, une qualité de vie symbolisée par la surface (18 mètres carrés) et l'équipement des cabines (salle d'eau, téléphone, télé) ainsi que par le ratio d'un membre du personnel pour deux passagers. Du haut de gamme (surtout pour qui occupe l'un des dix appartements avec balcon) même si, au restaurant, le service est encore perfectible. Au programme du nouveau paquebot : des croisières de dix jours le long des côtes du Yucatan et à travers les îles Vierges (à partir de 14 560 F par personne en cabine double intérieure), une croisière de trente-quatre jours, du 2 août au 5 septembre, de Gênes à Gênes, sur le thème de Christophe Colomb et deux croisières de sept jours, en septembre, autour de l'Exposition universelle de Séville. Renseignements dans les agences de voyages et chez Chorus Tours (2, *rue du Pont-Neuf, 75001* Paris, tél. : 42-33-00-99).



Pêche au saumon en Ecosse.

Pêcheurs d'Europe

Spécialiste de la location de voiliers et des séjours de plongée sous-marine, Espace Passion explore aujourd'hui un nouveau territoire, celui de la pêche sportive. A la barre, Jérôme *Plicot*, mordu de pêche en mer et en rivière, qui, après plus de dix années au contact des pêcheurs, pense connaître leurs envies et comprendre leurs besoins. L'homme peut donc répondre, de façon précise, aux questions les plus pointues, qu'elles concernent l'hébergement, le matériel, le climat, etc. Résultat : une brochure où toutes les destinations sont présentées avec un souci de vérité, tant en ce qui concerne les poissons que les conditions de pêche.

Trois destinations pour commencer. D'abord l'Andalousie avec, *non loin de Ronda* et de Castellar, des lacs peuplés du fameux « black bass », adversaire redoutable et très prisé des pêcheurs sportifs. La douceur du climat permet d'y pêcher toute l'année, les meilleures époques *allant d'avril* à *juin* et de septembre à décembre. Deux forfaits de huit jours en demi-pension à partir de 4 800 F et 6 680 F, avion et voiture compris. Ensuite l'Ecosse, dans la région d'Aberdeen, où la pêche à la mouche (saumons, truites fario et *truites de mer) est à la fois une* religion et un art. Deux possibilités de séjour sur la rivière Don (forfaits de huit jours à partir de 8 630 F et de 9 180 F) et une sur la rivière Deveron (huit jours, à partir de 8 415 F). Enfin l'Irlande, où de multiples rivières *poissonneuses serpentent* dans la lande. Deux parcours sur la Black Water, une grande rivière à *saumon, au nord de Cork, dans* le comté de Waterford (forfait de huit jours en demi-pension à partir de 7 000 F pour l'avion, une voiture et l'hospitalité locale), et autour de Foxfort, dans le Nord-Ouest, un séjour chez l'habitant (à partir de 5 450 F en demi-pension, avion et voiture compris) sur la Moy, riche en saumons, truites et brochets. Précisons que les prix indiqués sont des prix d'appel correspondant à des séjours en *basse saison*.

Côté exotisme, et dès cet hiver, deux paradis pour la pêche tropicale : les îles Bijagos, pour leurs raies géantes, caranques, tarpons et requins (neuf jours en pension complète à partir de 11 900 F avec l'avion) et le delta du Saloum au Sénégal (deux formules de sept jours à partir de 6 900 F et 8 200 F, avion inclus) *où foisonnent carpes rouges*, barracudas et caranques. Un dépaysement qui devrait s'accentuer à l'avenir avec le Kenya, la Namibie, le Costa-Rica et la Pologne. Renseignements : Espace Passion (20, rue des Pyramides, 75001 Paris, tél. : 42-61-66-77).

Sélection établie
par Patrick Francès et Danièle Tramard

TELEX

Scanditours, spécialiste des destinations nordiques et des expéditions à motoneige en Laponie et au Canada, a été nommé agent officiel, pour la France, de Harricana 92, célèbre *raid à motoneige à travers* le Canada. Le voyagiste sort à cette occasion une brochure présentant diverses formules permettant de suivre la compétition (départ le 22 février) et de goûter à cette activité sportive. Renseignements dans les agences de voyages et au 36, rue Tronchet, 75009 Paris, tél. : 47-42-80-00.

Plus de 50 000 visiteurs français au Japon en *1990*, sur un total de 3 millions, dont les Européens représentent 16 %. Un chiffre donné par *la Lettre des voyages* de la compagnie aérienne japonaise JAL.

L'Egypte, Amsterdam et Saint-Pétersbourg, trois destinations d'Athenaeum, spécialiste du voyage culturel, pour le premier trimestre 1992. Avec *une découverte des grands* sites égyptiens (dont 7 jours sur le Nil) du 16 au 27 janvier (18 300 F en chambre *double*), un week-end à Amsterdam, du 7 au 9 février, pour l'expo Rembrandt (7 000 F) et une plongée dans la Russie impériale, à Saint-Pétersbourg, du 14 au 17 mars (12 650 F), en compagnie de Jean des Cars. Renseignements : 6, rue Quentin-Banchart, 75008 Paris, tél. : 47-23-65-94.

Le Carnaval de Rio (du 28 *février au 4 mars) en vedette* chez Brasitour/Zénith (dans les agences de voyages) qui, dans un *tiré à part, propose des places* assises réservées au Sambadrome, des séjours à Rio et un circuit de *17 jours* avec *Bahia, Recife*, Manaus, Belo Horizonte, les chutes d'Iguaçu et Rio. A signaler également la brochure « Brésil » du même voyagiste.

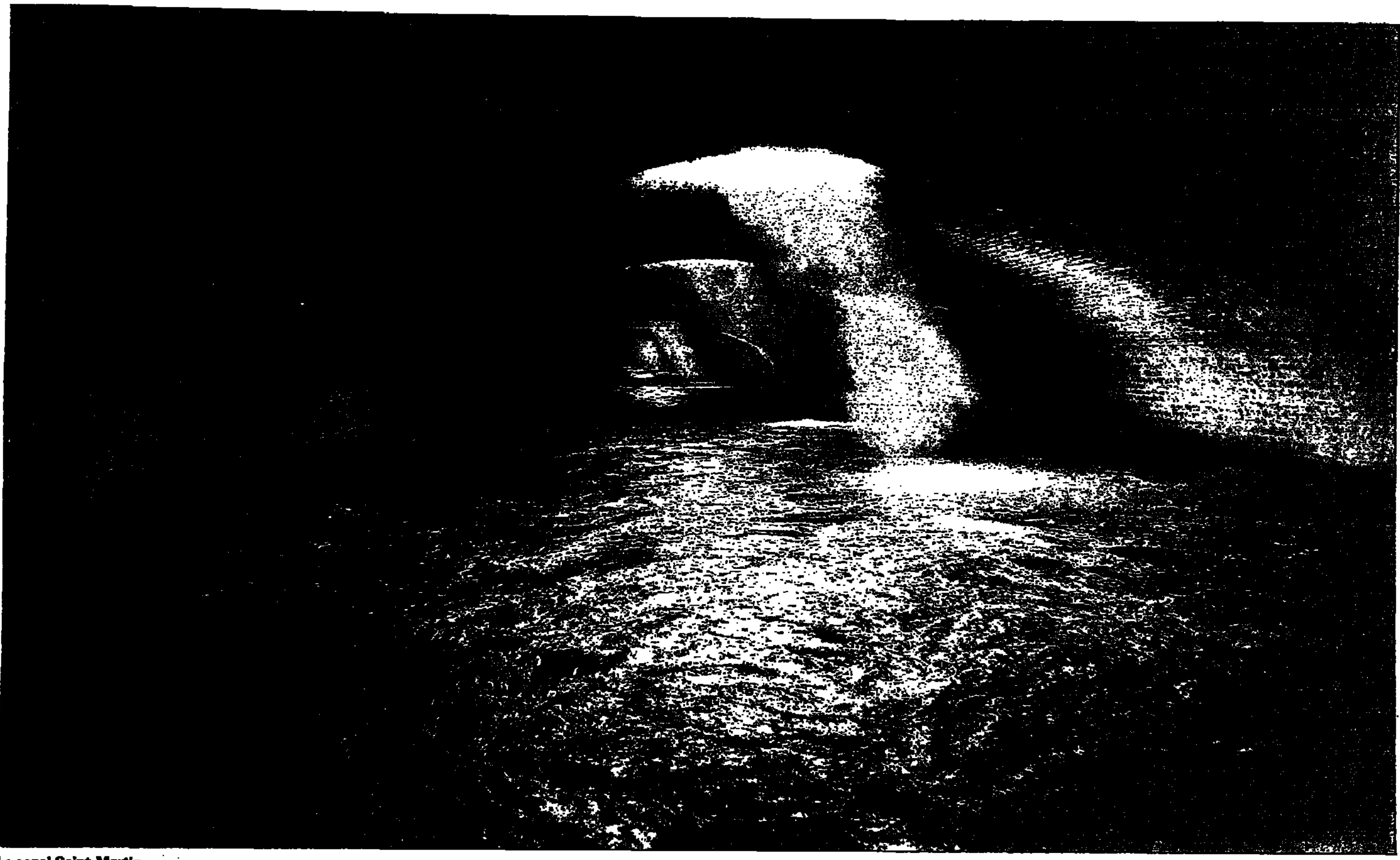
Le ski par l'image avec deux nouveaux titres de la collection « Sports » des éditions Hachette : *Ski alpin*, de Jürgen Kemmler (du choix de l'équipement aux techniques de base et à la pratique en passant par la mise en forme), et *Ski de fond*, de Franz Wollzenmuller (équipement, techniques et entraînement pour le ski de randonnée, le ski de fond et la randonnée nordique). Deux ouvrages de 120 pages avec *200 photos et dessins, 48 F*.

La Guadeloupe et ses îles, la Martinique, la Réunion : trois titres des éditions Evasions. La spécialité de cet éditeur : les *départements d'outre-mer, dans* une optique pratique, aussi complète que possible, photographies en couleurs et cartes IGN à l'appui. Remise à jour prévue tous les deux ans. Prix de chaque guide : 85 ou 89 francs pour 112 ou 152 pages. En librairie et aux Editions Evasion (27, rue Rochechouart, 75009 Paris, tél. : 49-95-06-21).

Dieu soit louée la Toscane ! Ce pourrait être la devise de Cuendet, spécialiste de la location saisonnière, à la semaine, de fermes de caractère et de demeures de charme en Toscane, en Ombrie, dans les Pouilles ou, depuis décembre, en Vénitie. Au choix, plus de 1 200 maisons, villas, châteaux, bastides et appartements, pour quasiment *tous les goûts et tous les budgets*, présentés dans un catalogue annuel, en couleurs, répertoriées par région et classées en quatre catégories. Vendu 54 F, il est disponible au 24 rue Ravignan, 75018 Paris, tél. : 42-55-41-92.

Nouveau service de réservation dans des auberges japonaises à prix modérés (160 à 320 F la nuit), destinées aux étrangers. Pour retenir une chambre dans l'un des 143 établissements sélectionnés, contacter les offices *de tourisme japonais à Tokyo*, Narita, Kyoto ou à Paris (4-8, rue Sainte-Anne, 75001 Paris. Tél. : *42-96-07-94* ou 42-96-20-29).

Le Grand Nord à travers un ensemble de films, diaporamas et conférences, les 18 et 19 janvier prochain, à Paris. Places à retirer auprès de Grand Nord/Grand Large Voyages Nature (15, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris. Tél. : 40-46-05-14). Entrée, 30 F.



Le canal Saint-Martin. JEAN-FRANÇOIS BAUMARD

La Seine sauvée des eaux

A Paris, l'eau n'a pas toujours été à tous les étages. Tant s'en faut. Gros soucis et long travail que celui de faire correctement boire une ville à sa soif. Chez Hazan, Laure Beaumont-Maillet publie les résultats d'une enquête menée à la source de cette histoire de la ville, où l'on découvre que si Lutèce offrait toutes les garanties de sérieux habituelles chez les Romains, la Seine, devenue artère capitale, aura de longs siècles de pénitence à passer avant de pouvoir être approchée sans trop de crainte.

EN ces temps qui finissaient de mijoter dans les fumets de la soupe originelle, l'eau coulait, monstrueuse et assagie, sur le futur territoire des habitants du paléolithique. On ne parlait encore ni de rive gauche, ni de Juliette Gréco, ni de rive droite, ni du faubourg Saint-Honoré, mais l'endroit, on le sentait, était promis au plus bel avenir; peu de millions d'années seraient nécessaires pour que n'en soit scellé le destin. De ce fleuve sans rives ne subsisterait bientôt plus qu'un mince et fluet courant, mais si parfaitement taillé à la mesure de l'homme, et de l'appareillage encore mal dégrossi de ses capacités à s'imposer sur le paysage, que le lieu ne tarderait pas à se faire connaître et à s'inscrire dans la nouvelle géographie des visites à entreprendre, des séjours à mener, des pillages et des conquêtes à commettre. Cité liquide, Lutèce – là où sont les marais – jurait fidélité à la Seine et commençait à user et à abuser de sa mère nourricière.

Dans la longue et ténébreuse histoire de la domestication de l'eau à Paris, seuls les premiers âges semblent s'être passés de manière à peu près claire. Il est vrai qu'à l'époque gallo-romaine on se frotte le cuir avec ardeur et que l'occupant a donné à l'occupé quelques solides conseils pour reconnaître une eau douteuse d'une eau goûteuse; le Romain a toujours été ferme là-dessus : il la veut limpide, son eau, autant pour ses long-drinks que pour ses ablutions. L'art magistral avec lequel les architectes de l'Empire suivent ses recommandations le pose en champion de la fontaine publique et du caldarium aux vapeurs viriles et parfumées. Les thermes sont choses sacrées, et nulle eau n'y entre qui ne soit de source ou de rivière de la plus parfaite tenue. Ainsi, dans cette colonie où il fait bon vivre, le captage se pratique-t-il loin de la ville – sur les hauteurs d'Arcueil et de Cachan – au large des nuisances, dans une campagne tout à fait sauvage et lustrée par un ciel à l'ozone irréprochable. De là glisse l'aqueduc qui, une quinzaine de kilomètres plus bas, donne de la douche et du bain à tous. C'est l'époque heureuse de l'eau tonifiante, celle où le choléra n'apparaît que sous la forme casquée du barbare crasseux venu humer d'un peu trop près les douceurs du pays de cocagne.

Rome disparue, disparut avec elle l'eau douce au palais et au corps. Les ouvrages salvateurs s'écroulent les uns après les autres, mis à bas par l'impatience des maîtres du moment à faire de la place la capitale d'un royaume en train de s'édifier. La ville entame une période incertaine et trouble, aussi trouble que l'eau dont elle va désormais devoir se contenter. La pénurie est sévère et les ressources sont pauvrettes. Bien sûr, on creuse, on perce, on troue avec frénésie le sous-sol, d'autres aqueducs vont être lancés, la Seine est dévalisée chaque jour avec plus de férocité, les sources sont pourchassées et vendues au cruchon près, mais cette course à l'eau n'arrive pas à étancher toutes les soifs; encore sont-elles modestes pour ce qui concerne la qualité, la cité offrant à ses administrés un breuvage non potable de toute première qualité.

L'hydrologie locale, en effet, n'est pas des plus aimables, et, si les puisatiers n'ont que peu de travail à fournir pour mener leur ouvrage à bonne fin, la moyenne profondeur atteinte – les nappes importantes seront longtemps hors de portée de ces compagnons de la pioche et de l'ombre – expose l'eau ainsi découverte au péril de tout ce que la ville jette à la rue ou, plus sérieusement, à la terre. L'enfer aime à se laisser caricaturer chez les vivants du haut, mais reste plus secret sur ses basses messes noires. Elles sont sans doute peu fréquentables. Au cloaque de la rue répond l'innommable désordre des étages inférieurs. L'eau, cette vieille compagne de la civilisation, est une proie trop innocente pour résister *avec vigueur à tant d'anarchie et* de corruption. Elle se laissait dépérir en empoisonnant doucement ses prédateurs et partait vers la Seine, à laquelle elle apportait les sirops acides et mortifères de son désenchantement.

Mais les fleuves, et c'est heureux pour eux, savent gérer les insultes et répondre aux provocations. Robuste, celui qui partage Paris pour mieux la réunir semble avoir choisi d'être éternel avant de s'offusquer des vilenies qu'on ne manquerait pas de lui faire supporter. Mieux, en réponse à l'énormité de la tâche qu'on lui assigne – remplir dignement les burettes et les bénitiers, faire bonne figure devant les lavandières, accepter crawleurs et bateliers, engloutir sans sourciller l'infâme provende que lui livrent nuitamment tanneurs, bouchers, tripiers et charcutiers, – il va s'arranger pour mithridatiser ses pollueurs et leur faire avaler son terrible bouillon comme du petit lait. Seuls les étrangers de passage et les nouveaux venus ont du mal à s'accommoder de la purge, mais le citadin, lui, défend avec la dernière énergie les vertus curatives du liquide que, à son corps défendant, la Seine lui sert. Il faudra attendre les *sombres épidémies de typhoïde* et de choléra de la fin du dix-neuvième siècle pour qu'on s'interroge sur leur origine exacte et que l'on commence à suspecter l'eau...

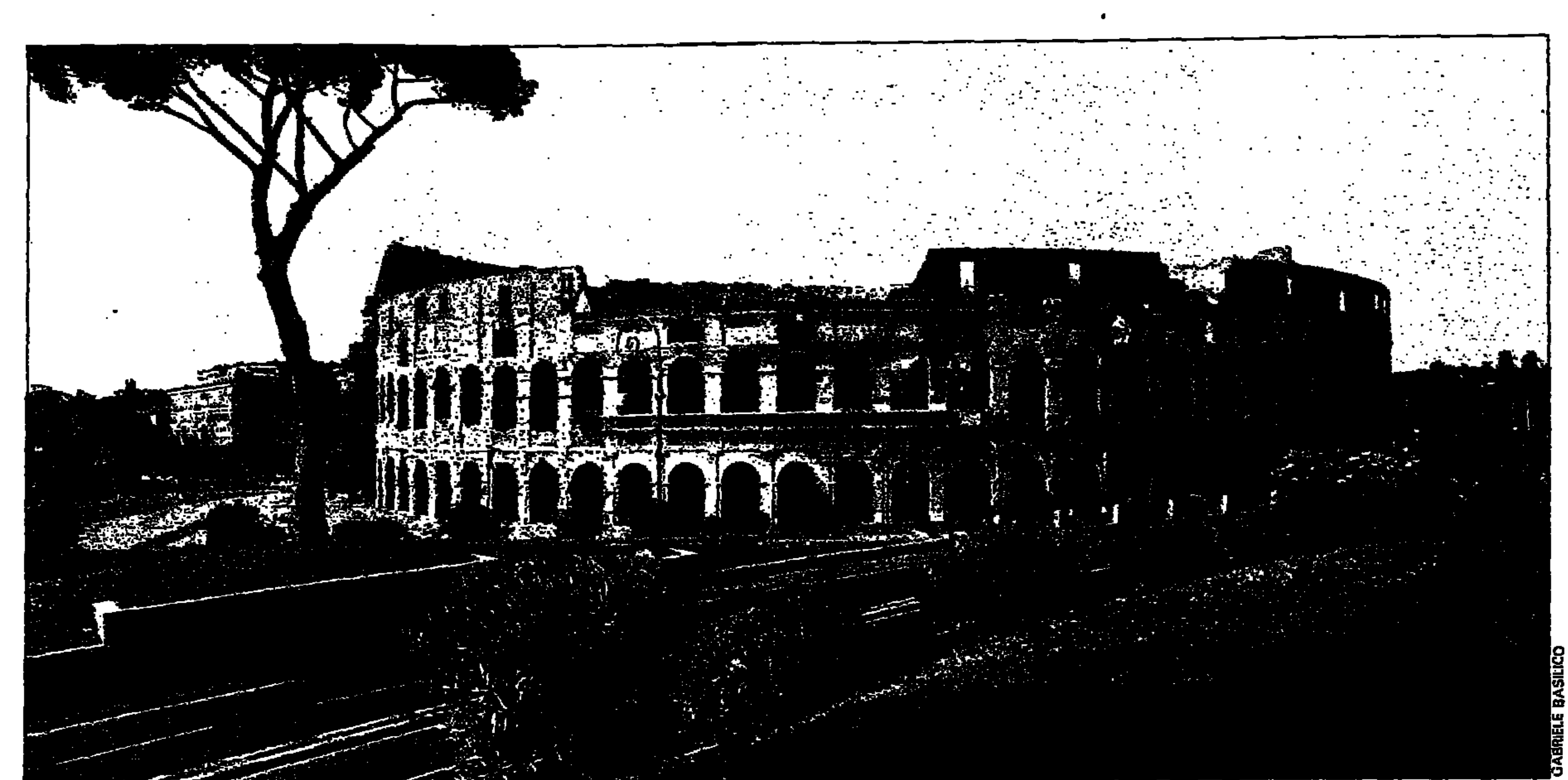
Pour une bonne part, ce potage du diable transitait par les soins d'une turbulente et peu amène corporation, celle des porteurs d'eau. On les rencontre tôt dans la capitale, embusqués près des fontaines ou maraudant sur les berges poisseuses du fleuve. Armés de seaux, plus tard tirant un tonneau monté sur une charrette, ils livrent la marchandise à domicile, la proposant à un tarif fixé par l'autorité. Violents et souvent auvergnats, ils pratiquent leur dur métier à l'intimidation, recourant le plus souvent possible aux coups et à l'insulte pour protéger leur territoire et faire fructifier leur commerce. Les derniers loustics de la redoutée compagnie quittent définitivement la place aux alentours des années *1880*, sûrement défrisés d'avoir eu à supporter, sans broncher, l'installation de deux fontaines Wallace par arrondissement dès *1871* – on ne racontera pas une fois encore l'histoire de Richard Wallace, Anglais, philanthrope et hautement francophile, homme sensible qui s'était ému des moments difficiles vécus par les Parisiens durant le siège de la ville et qui célébrait avant l'heure une sorte d'entente cordiale en levant son gobelet de fer blanc à la santé de la France, tout en l'épinglant pour le peu d'entrain qu'elle mettait à calmer la soif de ses enfants.

Savait-il ce même Richard Wallace que c'était un vieil ennemi d'Albion, un homme détraqué de l'estomac et qui coupait son chambertin d'eau, un empereur pressé par le temps, impatient de voir les fontaines de la ville exploser sous ses exploits, qui le premier s'était forcé à voir grand pour donner à Paris un peu de ces jaillissements aquatiques sans lesquels les Césars font figure de gagne-petit?

Napoléon, en effet, avait des projets d'envergure qu'il entendait voir se réaliser rapidement. Le détournement de l'Ourcq, notamment, dont il suivra les travaux avec attention, mais que ses dérapages stratégiques ne lui permettront pas de voir terminé. Peu importe, on achèvera le canal sans lui, en 1822, en se félicitant tout de même de l'enthousiasme qu'il avait déployé pour tracer les plans directeurs d'une capitale qui n'attendait plus qu'Haussmann et Belgrand pour lâcher les amarres et faire couler sans retenue une eau qui commençait âprement à se faire désirer. Avec l'Ourcq et le canal Saint-Martin, du sang frais entrait dans Paris. Nous nous en abreuvons encore.

Jean-Pierre Quélin

► ***L'Eau à Paris,*** **de Laure Beaumont-Maillet, photographies de Jean-François Baumard. Editions Hazan, 261 pages, 380 F.**



GABRIELE BASILICO

Le Colisée : les archéologues espèrent pouvoir un jour écarter complètement la circulation automobile de ses abords.

Rome, les fantômes du Duce

Suite de la page 21

L'exposition de 1942 n'eut pas lieu, mais le quartier a été construit selon le plan symétrique et académique initial et, aujourd'hui, il est comme une cité satellite, une sorte de Défense, un quartier de bureaux, de ministères et d'institutions publiques, où la Démocratie chrétienne n'avait pas longtemps hésité, après la guerre, à installer le siège du parti, prenant le relais d'une opération engagée par des hommes qui avaient changé de discours mais qui parfois étaient les mêmes.

Celui qui arrive à Rome par avion, et donc par le sud-ouest, voit se dresser au sommet d'un plateau, au-dessus d'un massif boisé, l'étrangeté d'un cube percé d'arcades aveugles, matérialisation fidèle d'une idée visuelle de Chirico, qui est l'un des monuments-clés de ce quartier à part, l'EUR. Ensuite, il découvrira Rome et ce qu'il s'attend à voir, ou peut-être pas, la pyramide de Cestius prise de biais dans le mur aurélien, les ruines grandioses des thermes de Caracalla ou celles récupérées par l'habitat du théâtre de Marcellus ; il rencontrera les fantômes et les paysages inventoriés par les archéologues, les peintres, les écrivains et tous les voyageurs de qualité qui l'ont précédé et dont les propos s'accumulent et se recouvrent, ajoutant l'alluvion des mots à celle des pierres et faisant taire toute tentative nouvelle de décrire ce labyrinthe de la mémoire urbaine.

Mais si l'image de ce Colisée carré l'a intrigué, il pourra, d'un coup de métro (il n'y a que deux lignes dans la capitale italienne, mais l'une d'elles y conduit), s'en approcher, et constater que le Palais de la civilisation italienne (de Guerrini et La Padula) est devenu le « palais du travail », une sorte de maison des syndicats, que des palissades protègent les piétons des chutes de plaques de travertin de la façade et que les statues à la Arno Brecker logées sous les arcades ont choisi le mutisme dans le débat en cours : l'architecture monumentale est-elle de gauche ou d'extrême droite ? Quels rapports la modernité romaine entretient-elle avec l'Antiquité ?

En face, à l'autre bout de la perspective, le palais des Congrès d'Adalberto Libera, lauréat d'un autre concours, construit de 1937 à 1942, répond pour les modernes, les vrais, les « rationalistes » comme on dit en Italie. D'un purisme aigu, plaquant contre le ciel des blocs de pierre abstraits, cet édifice avec sa haute voûte carrée est aujourd'hui tenu pour un chef-d'œuvre et on a entrepris de restaurer son théâtre de plein air, sur le toit-terrasse. C'est avec Libera que l'écrivain Malaparte construira, après la guerre et après l'exil, son étonnante maison-escalier, sur une pointe rocheuse, à Capri. Gauche-droite, l'exil ou la collaboration, l'esthétique et la politique, la situation italienne est décidément ambiguë.

« Piacentini n'est pas du tout comparable à Albert Speer », estime son biographe, Mario Lupano. Contrairement à l'architecte allemand, ministre de l'armement, qui s'apprêtait, en relation étroite avec Hitler, à faire de Berlin une nouvelle Rome aux dimensions babyloniennes, Piacentini le Romain était déjà reconnu comme architecte de la bourgeoisie dans les années 1910. Bien informé de l'actualité internationale, fils d'un architecte célèbre, il a saisi l'opportunité du pouvoir mais en se faisant, selon Lupano, un « médiateur », et en ayant l'intelligence, selon le critique Francesco Moschini, de s'appuyer sur *« les meilleurs de ses contemporains »*. Outre *« trois remarquables bureaux de poste, placés, en 1933, à des points stratégiques de la ville et véritables sculptures »* (celui de Mario Ridolfi, piazza Bologna surtout et celui de Libera, près de la pyramide), les *« seuls moments forts de la Rome contemporaine*, estime Moschini, *créateur et animateur* depuis 1978 d'une galerie d'art et d'architecture modernes, *sont la cité universitaire, le Foro italico et le quartier de l'EUR »*.

« L'équation modernité égale démocratie, historicisme égale fascisme, ne tient pas », estime sans provocation Renato Nicolini, élu communiste, ancien assesseur à la culture de la municipalité de gauche qui gouverna Rome de 1977 à 1985 et organisateur remarqué de l'Estate romano (l'Eté romain), grands rassemblements culturels autour de projections de films organisés chaque année dans les sites archéologiques, le Forum, la basilique de Maxence. Une année, même, la fête eut lieu à l'EUR, où les architectes Ugo Colombari et Beppe de Boni avaient tendu des écrans en travers des rues, transformant les perspectives connues de cet EUR que les Romains découvraient pour la première fois le soir, eux qui ne le regardent que comme un lieu de travail.

En fait, insiste Nicolini, *« les jeunes architectes modernes faisaient, dans les années 30, jouer une véritable concurrence pour être au premier plan. C'est par un manifeste qui se moquait de « Son Excellence arches et colonnes » (Piacentini) que les rationalistes ont voulu, en 1932, être reconnus comme les seuls dignes de représenter le fascisme »*, rappelle celui qui, comme co-auteur en 1971 de la première anthologie qui examinait selon des critères formels et esthétiques un siècle d'architecture dans la capitale, fut accusé par Bruno Zevi dans *l'Espresso*, d'être un *« gauchiste »* coiffant la *« feluca »*, la toque des académiciens sous Mussolini.

On se souvient de Marcello Mastroianni et de Sophia Loren, dans le film *Une journée particulière*, seuls habitants de toute une courée d'immeubles à ne pas sortir pour aller à la manifestation, quand tous leurs voisins s'y pressaient. C'est un peu ce qui s'est produit avec les architectes : la plupart avaient, dans les années 20 et 30, collaboré, avec ou sans convictions personnelles. *« Ce n'était pas vraiment une dictature*, estime Nicolini, *plutôt un vaste consensus, dans ces années-là. »*

Du coup, le clivage idéologique ne sépare pas, affirment les historiens, les modernes *« rationalistes »* et les *« monumentalistes »* classicisants. On le constate clairement au Foro italico, ensemble d'équipements sportifs, de stades et de piscines, au pied d'une colline qui est restée verte, bâti sous la direction d'Enrico Del Debbio qui, lui, était militant, comme secrétaire de l'union des architectes fascistes. Monumentalisme mesuré, symétrie de part et d'autre d'un obélisque où l'on peut lire encore aujourd'hui l'inscription *« Mussolini dux »*, mosaïques en noir et blanc exaltant l'athlétisme... et le Duce, et un spectaculaire rassemblement de statues de marbre offertes chacune par une ville d'Italie qui affirment un style hygiéniste à l'antique, clairement conforme aux idéaux du fascisme.



ROBERTO BASSAGLIA

L'endroit est toujours utilisé, à tel point que le grand stade voisin, de la même époque, a été surmonté, à l'occasion du Mondial, d'une lourde structure métallique pour les tribunes que les « défenseurs de l'architecture moderne » alarmés n'ont pu empêcher. De même qu'ils ne parviennent pas à faire respecter l'intégrité d'une autre œuvre remarquable, dans un style complètement opposé, mais inséré dans le même ensemble sportif, due au jeune Luigi Moretti, fasciste sans détours et qui le restera dans les années 50, mais qui signait là une architecture puriste et parfaitement « moderne ». Imaginée pour être une salle d'escrime mais, affectée depuis une dizaine d'années, comme annexe du palais de justice, aux procès de haute sécurité, ceux du terrorisme par exemple, l'édifice est devenu un bastion mal entretenu autour duquel un camion des carabinieri assure une ronde constante.

On comprend en tout cas au Foro Italico, situé au nord ouest de la ville, près du Tibre, avec ces deux architectes « fascistes », l'un « moderne », l'autre « néo-romain », pourquoi la relecture de l'architecture de l'entre-deux guerres en Italie s'est pratiquement débarrassée des critères politiques et l'on s'étonne moins que des historiens ou des architectes « de gauche » songent moins à reprocher à tel ou tel – ils étaient tous partants ! – d'avoir par exemple concouru pour le « palais des licteurs » (le Littorio). Mussolini voulait en effet le faire construire près du Colisée antique, au bout de la via del Impero (aujourd'hui via dei Fori imperiali), cette avenue qu'il avait fait ouvrir à partir du monument à Victor-Emmanuel, pour y dérouler, sur près de 1 kilomètre, en ligne droite, les parades du régime. *« On peut même remercier Piacentini*, estime le professeur Giorgio Muratore, *d'avoir fait en sorte que ce projet de palais ne se réalise pas. il en avait sans doute perçu tous les risques. »*

Artiste du compromis, ou champion du double jeu ? Le débat, moral cette fois, reste ouvert. Les architectes d'aujourd'hui, en tout cas, rejettent l'idée d'être complexés par la recherche de la puissance. *« Le Bernin a connu tous les triomphes, Borromini s'est suicidé : le rapport au pouvoir n'a rien à voir avec la qualité artistique »*, répond Paolo Portoghesi, l'un des architectes influents du jour.

Alors, Piacentini ne serait plus, aujourd'hui, tabou ? Pas encore. Si la nouvelle génération se démarque nettement des anathèmes vigoureux que lançait contre lui Bruno Zevi, le critique fameux (dont les articles publiés depuis 1945 dans *l'Espresso* et ailleurs ont été réunis en vingt-cinq volumes, pas moins), lui, ne désarme pas. *« Dans une époque de surinformation, tout doit finalement être récupéré*, constate-t-il, interrogé par *la Repubblica*. Il continue à penser que, comme architecte, Piacentini *« est mort en 1925 »* (titre de la nécrologie fameuse qu'il lui avait consacrée en 1960) et il plaint *« les jeunes gens atteints d'artériosclérose précoce soumis à sa néfaste influence »*.

De sa studieuse retraite, l'historien de l'art Giulio Carlo Argan, sénateur communiste et qui fut maire de Rome pendant trois ans, reste fidèle à un jugement sévère sur *« l'architecte préféré des fascistes »*. *« Je suis contre cette architecture de théâtre qui n'a fait qu'endommager la ville ancienne »*, nous dit celui qui fut l'ami des grands peintres du vingtième siècle et dont on vient de publier en français l'ouvrage sur la Rome de Michel-Ange (Electa-Gallimard). *« Nous avions proposé de construire, à l'Est, un nouveau quartier d'affaires, de protéger la ville historique et d'agrandir le parc archéologique en supprimant la circulation avenue dei Fori Imperiali, entre le centre de la ville et le Colisée. Je continue à penser que c'est souhaitable. »*

Ces projets existent toujours, sur le papier. Il y a même des livres et des expositions, des communications dans les colloques internationaux qui les décrivent minutieusement. Ainsi de la suppression de la via dei Fori imperiali, où le fascisme voulait faire marcher les Italiens, *« quatre par quatre, ou trois par trois »*, car, disait Mussolini, *« le fauteuil et les pantoufles, c'est la ruine de l'homme »*. Aucune perspective n'apparaît de réaliser tel ou tel de ces projets dans un avenir proche. Ni le centre directionnel à l'Est, ni même – on vient de lui trouver un emplacement dans la ville, – l'auditorium pour lequel les architectes attendent depuis des années l'ouverture d'un concours. Ni la situation politique, ni l'état des finances publiques, ne le permettent actuellement.

Le débat même autour de cette idée d'agrandir l'espace déjà considérable réservé au patrimoine archéologique dans le cœur de la ville semble un peu dépassé : *« C'est bien comme métaphore »*, dit Renato Nicolini qui en fut l'un des promoteurs. *« C'est du moralisme dépassé de vouloir effacer ce tracé sous prétexte qu'il date de l'époque de Mussolini : cette avenue fait aujourd'hui partie du paysage urbain, elle offre une remarquable scénographie »*, estime Francesco Moschini. Quant aux archéologues, qui il y a sept ans, sous la conduite du responsable de la Soprintendenza archeologica di Roma, militaient pour ce projet minutieusement étudié, et décrit dans deux beaux volumes (en Italie, tout finit par des livres), ils le gardent aujourd'hui en réserve, bien contents d'avoir pu empêcher les automobiles de tourner tout autour du Colisée et d'avoir réussi, sur un court fragment du périmètre, à réserver aux piétons un accès direct entre le forum et le monument. Grâce aux importants crédits d'une loi-programme sur cinq années, ils ont pu mener à bien la restauration complète de la colonne Trajane, celle qui, à l'époque napoléonienne, avait été le point de départ de la recherche et de la protection archéologiques, ainsi que de la colonne de Marc-Aurèle et ils espèrent ne pas avoir à les enfermer dans des boîtes de verre.

On continuera de circuler en voiture, pour le moment, sur cette avenue qui relie directement le Colisée à l'erreur monumentale la seule vraiment grossière d'une ville qui a pourtant admis, accepté, avalé, en véritable mamma fellinienne, toutes les juxtapositions, tous les enchevêtrements et tous les contrastes : un monument – parfaitement démocratique – qui est devenu, très lentement, pittoresque à force de ridicule, la montagne anguleuse de marbre glacé dédiée à Victor-Emmanuel, le roi de l'unité italienne, fichée sans vergogne dans cette ville ocre et plus contournée qu'un coquillage.

L'ordre monumental sert, notait l'historien Franco Borsi après un tour complet de l'Europe des années 30 la *« force »* des démocraties (le palais de Chaillot du Front populaire) et l'*« agressivité »* des régimes autoritaires. Indifféremment, ou alternativement. Et si les architectes romains (pour les étudiants, note un de leurs professeurs, c'est comme une autre planète) s'intéressent à leurs années 30, ce n'est pas par un goût malsain de la nostalgie, mais à cause de la *« maladie de Rome, la ville où l'on peut tout dire, et où rien ne se décide jamais. Paris au moins*, disent les architectes, *prend des décisions, Barcelone a des projets. Rome est la ville idéale pour travailler, à condition de faire « le Grand Tour », ailleurs. »*

De notre envoyée spéciale
Michèle Champenois

EN FRANCE



Chartreux de la Verne

Au cœur du massif des Maures, la chartreuse de la Verne se relève lentement de ses ruines. Fidèle à l'esprit de saint Bruno, une petite communauté religieuse s'y est installée depuis 1982. Visite.

D'UN coup, le grand calme de la mer l'effrayait. Alors il faisait virer de bord, ordonnait de piquer sur le mauve incertain de la terre ferme. Là, sur la place, quelque part autour de Saint-Tropez, un char à bancs l'attendait pour le conduire à la chartreuse. Assis les jambes ballantes sur l'attelage qui tanguait, il commençait une nouvelle navigation lancinante, dans l'odeur des cytises, à travers les Maures.

La forêt, après la mer, l'enveloppait comme une fourrure humide qui pesait sur ses épaules, et les bras fous des châtaigniers finissaient par le transpercer. Alors ces ruines, au bout du chemin, construites, disait-il, sûrement par un désespéré, apparaissaient comme une délivrance.

On ne sait pas bien pourquoi Maupassant, quittant brusquement le pont du *Bel-Ami*, le yacht où il goûtait les plaisirs faciles du plaisancier parvenu, en proie à cette trop grande lucidité qui précède la folie, échouait à la Verne (1).

Mais il n'est pas déraisonnable d'éprouver en montant à La Verne une puissante mélancolie. Les Maures ressemblent à un morceau de Méditerranée où la navigation peut rapidement devenir houleuse. Ces montagnes qui ont le charme de vaguelettes ne sont qu'une continuation de la mer. On s'y promène, on s'y glisse, on évolue sous cette gangue forestière comme le plongeur sous-marin, avec son attirail respiratoire, le souffle économe, explore les fonds, butant sur de grandes plaies calcinées, gardant un œil sur la surface, le bleu du ciel. Aimables, rondelettes de l'extérieur, elles deviennent *«incohérentes»* à l'intérieur, malmènent vite le visiteur, le poussant presque au malaise ou lui faisant goûter l'ivresse des profondeurs.

En hiver les arbres, en cohortes ou grognards à genoux, ont les allures d'une armée morte. Le châtaignier dont Rezvani respire au moment de la floraison *«le parfum excitant de sperme frais et de levain»* semble crispé *«sur d'antiques douleurs»*. Et les bras des chênes-lièges se tendent désespérément en quête d'un regard. Maupassant, lui, aimait le chêne-liège surtout à l'automne, lorsque le bûcheron le dépouille de son écorce et que le tronc brusquement mis à nu se teinte de rouge au point que si l'on y passait la main, on la retirerait tachée de sang. Les Maures ressemblent alors à *«une forêt de suppliciés»*.

Toute visite à la chartreuse passe par ce long dialogue préliminaire avec les arbres, où toute construction humaine a disparu depuis longtemps. L'édifice, un amas de blocs sombres soutenus par de hautes arcades, jetés sur une croupe, apparaît au dernier moment, au détour du dernier lacet. On passe encore un vallon où règne une lueur de caverne et l'on se heurte au mur de la chartreuse, un mur très haut, très long, presque aveugle, ultime rempart contre les lamentations humaines.

Les maisons des chartreux sont construites généralement sur le même plan architectural. On trouve trois parties. La cour des obédiences d'abord, où sont rassemblés tous les services «économiques» de la maison, seule partie accessible aux laïcs et aux visiteurs. Ensuite, la partie «cénobitique», où les moines mènent leurs rares moments d'existence communautaire : l'église, la salle du chapitre, la bibliothèque, le réfectoire. Enfin la partie purement «érémitique», qu'on appelle encore «le grand cloître», à partir duquel rayonnent les cellules.

On devine sans peine à la Verne, au milieu de la restauration en cours, cette organisation. Le bâtiment des obédiences, classique, puis, en parallèle, celui des hôtes, qui a la sobre élégance des bastides provençales du dix-huitième siècle, entourent la cour d'honneur; et leur masse constitue, s'il en était encore besoin, un dernier rideau protecteur.

Passé un porche, on bascule dans un univers de ruines. Tout se trouble, tout se brouille : salle capitulaire, sacristie, restes de chapelle, on ne sait trop bien! Le schiste des Maures, assemblé plats contre plats, qui laisse la pierre à vif, donne à ces bribes de galeries voûtées un air de krak de Palestine ou de ruine mycénienne. Mais ce que l'on sait, c'est que l'on avance dans le dépouillement, que celui-ci ne touche pas seulement la pierre mais aussi les hommes, que le secret de ces ruines est proche.

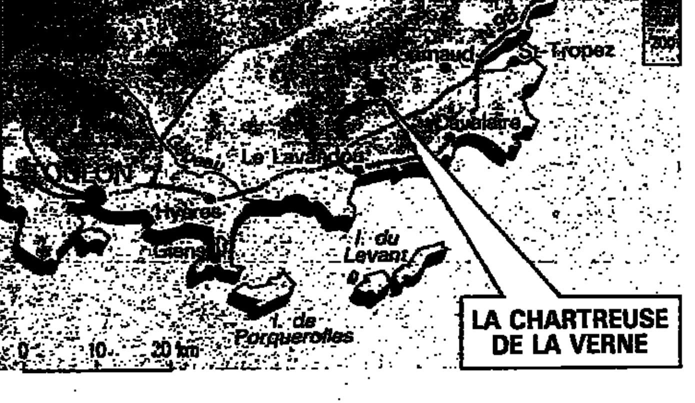
Au débouché d'une galerie obscure, le dénouement est là, pathétique. Le grand cloître, un déambulatoire malhabile, pentu, semblant glisser dans le vide, aux arcades romanes soulignées par endroits d'un décor en serpentine, une pierre verdâtre volcanique, donne accès aux cellules.

L'une d'elles a été reconstituée. Il s'agit plutôt d'une maisonnette. Le tout est imposant en mètres carrés (130 mètres carrés environ). La nourriture est passée par un guichet en chicane pour éviter l'œil ou le frôlement de l'autre. Il y a la pièce principale appelée *ave maria*, la chambre à coucher (le *cubiculum)*, un jardinet, un atelier; il y a surtout un promenoir, un couloir rectiligne qui mène à une fenêtre aux vitres dépolies pour éviter au regard terrestre de vagabonder.

Et puis, au centre du cloître, sous le regard cette fois admis des vivants, il y a le cimetière, quelques croix de bois sans nom, où les moines dans leur coule blanche, portés par leurs frères sur une planche, étaient ensevelis à même la terre.

On est ému par ce cloître rempli d'herbes folles et du vol lourd des bourdons, tout de guingois, retenant sa cargaison humaine au-dessus de l'abîme où les morts se serrent contre les vivants comme s'ils poursuivaient leur communion de solitude, où l'art n'a plus de sens, le regard intérieur devenu trop fort finissant par tout aveugler. Ici on renonçait à tout projet humain.

Maupassant y frissonna : *«Nulle part au monde je n'ai senti sur mon cœur un poids de mélancolie aussi lourd qu'en cet antique et sinistre marchoir de moines. L'homme qui a construit cette retraite devait être un désespéré.»* Et Rezvani y voit l'œuvre de moines fous : *«Ici, pas question de beauté ni d'équilibre. Ce cloître participe du chaos des Maures, il en est le symbole, le cœur exact. La Verne en son tout est la réplique de ces montagnes démolies.»*



A la Révolution, l'ensemble fut vendu comme bien national. Une panique inexpliquée s'était emparée d'une partie de la communauté qui, déguisée en paysans, prit la fuite une nuit de janvier 1792 et, depuis une plage du Lavandou, s'embarqua pour Nice. Durant quatre jours, au mois de juin 1790, quatre officiers municipaux de Collobrières, le maire Jean-François Brunet en tête, montèrent à la chartreuse pour faire l'inventaire et recevoir *«les déclarations des religieux profès»* en exécution des décrets de l'Assemblée constituante qui venait de nationaliser les biens du clergé.

La chartreuse était, semble-t-il, à l'aise. On trouva 9 057 livres en liquide, 40 tableaux, un médaillier de 1 300 pièces, 1 094 ouvrages et manuscrits parmi lesquels les œuvres des encyclopédistes et des auteurs libéraux du dix-huitième siècle. Les revenus des biens de la chartreuse se montaient à 17 009 livres, dont 1 400 provenant de la vente des châtaignes et 450 de celle du miel. Mais cette aisance n'excluait pas la générosité, et les moines de la Verne se livraient à des distributions frumentaires ou à des prêts d'argent sans intérêt.

Les seize religieux (onze moines de chœur et cinq Frères convers) firent leur «déclaration». Dix (sept Pères et trois Frères) déclarèrent *«vouloir rester dans l'ordre»*, dont le prieur dom Raphaël Paris. Et on possède même le montant de la pension que la nation proposa à chacun. Ce qui intrigue, c'est non pas le faible nombre de ces reclus pour de tels revenus – saint Bruno, le fondateur de l'ordre, a voulu des petites communautés pour éviter qu'elles ne mendient, – mais le nombre (six) de «sorties» de l'ordre qui s'ensuivra. Preuve que le monastère était divisé. Simple querelle de personnes? Le procureur, l'économe de la maison, s'est plaint peu avant la Révolution au prieur général de la Grande-Chartreuse des dépenses engagées par le prieur pour la réfection du bâtiment d'honneur. Ou, plus grave, déstabilisation spirituelle de la communauté, comme pourraient en témoigner les lectures «progressistes» de la bibliothèque? Au milieu du dix-septième siècle et tout au long du dix-huitième, dans un nouvel élan de prospérité, semble-t-il, les travaux se sont succédé. Et les bâtiments, y compris ceux du grand cloître, ont pris la forme qu'ils connaissent aujourd'hui, avec ces touches de serpentine dans l'encadrement des portes ou des ouvertures. C'est à partir de ce moment-là qu'en France l'art et les richesses, sans que cela n'influe d'ailleurs sur la qualité des vocations, pénètrent dans les chartreuses, alors qu'en Italie, dans les maisons de fondations princières, le luxe est monnaie courante. La Verne, donc, n'a aucune raison de résister à cette évolution.

Chaque monastère connaît la même organisation sociale. Au sommet, le prieur, élu, qui est en même temps le seigneur du lieu, qui rend la justice et perçoit les dîmes, dont la cellule – ou plutôt les appartements – se trouve à l'intersection de l'unité cénobitique et de l'érémitique. Puis les officiers, le procureur, par exemple, le gestionnaire du domaine (au treizième siècle, on estime à la Verne qu'il s'étend sur 3 000 hectares). Puis les moines de chœur, menant leur vie cellulaire. Ensuite, les Frères convers, religieux «au service de la solitude des Pères». Enfin, les laïcs, sans obligations religieuses, comme les «prébendiers», qui ont fait don de leurs en échange d'un accueil perpétuel; et, au bas de l'échelle, les *mercenarii*, travailleurs gagés qui assurent le service et sur qui tout repose. A la veille de la Révolution, l'ordre est un des seuls à n'avoir jamais été réformés. *Quia nunquam deformata* (parce qu'il n'a jamais été déformé).

Les Coutumes de Guigues sont formelles : pas de possessions en dehors des limites du «désert» tracées autour du monastère. Mais bien vite, les limites de possession se sont transformées en limites de seigneurie et on est allé chercher ailleurs d'autres sources de revenus. Et, tout au long des siècles, ce «monde» que les chartreux jugent mauvais – le *contemptus mundi*, et «la misère du corps», considéré comme la «prison de l'âme», inspirent durant le Moyen Age la spiritualité des monastères – gratifie les moines de la Verne de ses libéralités. Les *pauperes Christi* se sont enrichis, tout au moins leur monastère. Comment s'installer dans le monde tout en le fuyant? La contradiction est irréductible (2).

Deux siècles après, la Verne aujourd'hui se relève de ses ruines. L'Etat, propriétaire depuis 1961, stimulé par une association de sauvegarde créée en 1968, s'est mis à la tâche. Et le mécénat lui a emboîté le pas. Une fouille archéologique programmée, pluridisciplinaire, est en cours, *«la première globale réalisée sur un site cartusien en France»*, dit son responsable, M. Jean-Luc Mordefroid. C'est tant mieux. Une communauté religieuse, fidèle à l'esprit de saint Bruno, s'est installée en 1982. Forte de son ancienneté sur le site. Et l'Etat semble *«se féliciter»* de cette présence monastique qui ressent la nécessité d'étendre sa «clôture» et attend sa réinstallation dans le grand cloître. Mais l'Etat, qui a payé, doit veiller aussi aux droits du patrimoine.

On peut aussi ne pas être insensible à ce beau cri provocant de Rezvani : *«C'était une émotion, une folie, tout ce qu'on voudra, sauf une architecture à visiter. Il fallait laisser cette chartreuse à l'abandon. Elle avait la force obscure d'un anti-Thoronet. C'était un anti-monument. Une anti-beauté noire. Le trajet, le pèlerinage avec, au bout, cette absolue solitude, c'était ça la chartreuse de la Verne* (3).»

Et c'est ce que Maupassant venait sûrement quêter.

de notre envoyé spécial
Régis Guyotat

(1) *Sur l'eau*, par Guy de Maupassant. Ed. Encre, 1979.

(2) *Les Chartreuses de Montrieux et de la Verne*, par Karl Thir et Raymond Boyer. Analecta Cartusiana, 1985.

(3) *Divagation sentimentale dans les Maures*, par Rezvani et Hans Silvester. Ed. du Chêne, 1979.

Guide

• La chartreuse de la Verne est située sur la commune de Collobrières (Var). On y accède à partir de la route qui joint cette commune à Grimaud par un chemin non goudronné de six kilomètres. La chartreuse est ouverte dans sa partie visitable en hiver tous les jours de 10 heures à 17 heures sauf le mardi.

Fondée à la fin du douzième siècle, à la suite d'une autre chartreuse provençale, Montrieux, la maison de la Verne a été occupée jusqu'à la Révolution. Les murs passent ensuite à des propriétaires privés qui ne peuvent éviter le délabrement et les pillages. En 1921, elle est classée en partie monument historique ; en 1961, les Eaux et Forêts s'en rendent propriétaires ; en 1968, une association de sauvegarde est créée. La bâtisse est entièrement classée monument historique en 1976. Depuis 1982, une communauté, la Famille monastique de Bethléem et de l'Assomption de la Vierge, fidèle à l'esprit de saint Bruno, s'y est installée. L'Etat, les collectivités locales et le mécénat œuvrent pour sa restauration. •

Bridge

n° 1468

SEPT MINUTES POUR LA CHUTE

Cette donne du match Danemark-Pologne d'un championnat d'Europe illustre une magnifique défense du Polonais Martens, qui avait mis sept minutes avant de prendre sa décision.

	♠ V 10 6 ♥ 6 2 ♦ A 8 7 ♣ A R 10 6 2	
♠ D 9 7 5 ♥ R 7 ♦ 9 5 2 ♣ D 9 5 4	N O E S	♠ R 3 2 ♥ 5 3 ♦ R V 10 6 4 3 ♣ V 8
	♠ A 8 4 ♥ A D V 10 9 8 4 ♦ D ♣ 7 3	

Ann. : O. don. N-S vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Martens	Auken	Szym.	Kock.
passe	1 ♣	3 ♦	3 ♥
passe	3 SA	passe	5 ♥

Ouest ayant entamé le 2 de Carreau, le déclarant a pris avec l'As du mort et il a joué le 2 de Cœur pour le 3 et la Dame. Après avoir pris avec le Roi de Cœur, quelle carte Martens (Ouest) a-t-il jouée pour faire chuter CINQ COEURS ?

Réponse :

Pour essayer de trouver la bonne défense, il faut reconstituer la main du déclarant et imaginer comment il pourrait gagner son contrat. Ainsi, on peut penser que Sud n'aurait pas sauté à 5 Cœurs sans avoir sept Cœurs maîtres (sans le Roi) avec certainement deux As et un singleton à Carreau. On doit, en revanche, espérer qu'il n'a pas le Valet de Trèfle ni le Roi de Pique sinon il n'y aurait pas de problème.

Il reste maintenant à découvrir *comment (sans le Valet de Trèfle et* le Roi de Pique) le déclarant pourrait *trouver une onzième levée. Supposons,* par exemple, que *Ouest continue Carreau, le déclarant coupera et,* après un ou deux coups d'atout, il ne *lui servirait à rien de monter au* mort par le Roi de Trèfle pour jouer *le Valet de Pique car il n'a pas le 9* de Pique, et Est ne couvrira pas au *premier tour. Par contre,* regardez ce qui arrive *si Sud joue le 4 de Pique de sa main.* Ouest ne peut prendre avec la Dame de Pique car le déclarant *capturerait ensuite le Roi de* Pique après être monté au mort à Trèfle. Ouest doit *donc* laisser passer, et Est fera le Roi de Pique, mais ensuite il suffira de tirer tous les Cœurs *pour squeezer Ouest* à Pique et Trèfle sur le dernier atout :

♠ D ♣ D 9 5	♠ V ♣ A R 10
	♠ 8 ♥ 8 ♣ 7 3

La défausse d'Ouest libère un Pique ou le 10 de Trèfle. Pour empêcher ce squeeze, *Martens a contre-attaqué Trèfle,* et le flanc a rejoué Trèfle dès qu'il a repris la main pour détruire la communication dans cette couleur !

ÉTONNANTE OUVERTURE

Sauf en goulasch, il n'arrive jamais d'ouvrir de six d'une couleur. Théoriquement, une telle annonce exige d'avoir douze levées maîtresses, le Roi ou l'As d'atout étant dehors. Mais une telle exigence est trop rare, et on peut déclarer le petit chelem d'entrée sans condition aussi particulière. La donne suivante d'un festival en Australie en est une illustration.

	♠ 8 3 ♥ A 10 7 ♦ V 5 4 2 ♣ A D 8 2	
♠ D V ♥ — ♦ R D 9 6 ♣ R V 10 7 6 4 3	N O E S	♠ R 10 9 7 6 4 2 ♥ 5 4 ♦ 10 8 3 ♣ 5
	♠ A 5 ♥ R D V 9 8 6 3 2 ♦ A 7 ♣ 9	

Ann. : S. donn. N-S vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Burgess	N. Borin	Otvosi	J. Borin
6 ♥	passe	7 ♥	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau, *comment Burgess, en Sud, a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères

L'ouverture de « 6 Cœurs » est un coup à pile ou face qui ne peut se justifier que dans un match où l'on aurait beaucoup de retard. L'annonce normale est « 2 Trèfles » artificielle et forcing de manche. La réponse à l'As avec une pareille répartition serait en principe la plus efficace.

COURRIER DES LECTEURS

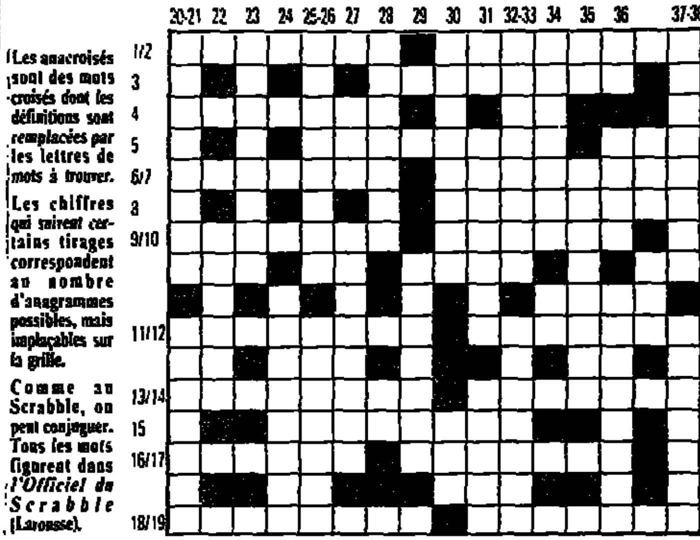
Le Grand Chelem de Scheveningen
(n° 1460)

Plusieurs lecteurs – MM. Calvet, H.P. Chevalier, Collé, Guiraud, Lemaître, Lethuillier, Mastero, Trouillet, Yalcin, – ont trouvé une deuxième solution qui consiste à affranchir les Carreaux en coupant deux fois Carreau avec les atouts du mort après avoir fait l'impasse au Roi...

Philippe Brugnon

Anacroisés (R)

n° 699



(Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont *remplacées par* les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. BEGIOLU. – 2. AAEGMNTU. – 3. AEHINNTX. – 4. EILLNTU. – 5. EGINORSU (+ 2). – 6. ABEGIMN (+ 1). – 7. ADEEILPS (+ 4). – 8. AAEIILNV. – 9. AAELNTT (+ 2). – 10. EEINNP (+ 1). – 11. AAFFITUU. – 12. EEELNSY. – 13. EEIMNSSU (+ 2). – 14. EENSSTU. – 15. AAEILLNT (+ 2). – 16. BDEILU. – 17. AIMNRTU (+ 1). – 18. AEEFGNRR. – 19. ABEESST (+ 2).

VERTICALEMENT

20. AGGIILNV. – 21. AABEILM (+ 1). – 22. AEFFIT. – 23. AEEGILLL. – 24. AARSSTUU. – 25. AEIMNOOP. – 26. AEILLRT (+ 4). – 27. BEEILTTU. – 28. EEEEGTX. – 29. INORSSU (+ 2). – 30. AAEINPPT. – 31. EEILLPS (+ 2). – 32. AEEGHNNS. – 33. ELORSTU (+ 3). – 34. EIIMSSV. – 35. AEEINSSS. – 36. EEEMNSST. – 37. ABEINSSY. – 38. EILNRTY.

SOLUTION DU N° 698

1. BESSEMER. – 2. NESCAFE. – 3. UVEITES. – 4. BRIMEREZ. – 5. ANNOTONS. – 6. ITERATIF. – 7. UNIVERS. – 8. LEVITE (VELITE). – 9. VANNEUSE. – 10. ECOUTAT. – 11. QUINTE (ENQUIT). – 12. OPPOSEE. – 13. COKERIES. – 14. TORPILLE. – 15. RAPASSE (SEPARAS...). – 16. DOSASSES (DESOSSAS). – 17. TEENAGER (ARGENTEE RENEGATE). – 18. TERFESSE. – 19. ESSIEUX. – 20. BUCAILLE, sarrasin, blé noir. – 21. QUETANT (TAQUENT). – 22. EVENTEE. – 23. VOCIFERE. – 24. ORAISON. – 25. ETETAIT. – 26. UTOPISTE. – 27. MENOTTE. – 28. TEILLEES. – 29. NILLES. – 30. SFUMATOS, modelés vaporeux de certains peintres. – 31. NERONIEN. – 32. PROROGE. – 33. OUKASES. – 34. MAMELUKS. – 35. CLEDAR, porte de jardin, en Suisse. – 36. SIERRAS (ARRISES SERRAIS). – 37. RUISSELE (RELUISES SURLIEES). – 38. ELZEVIR. – 39. ABUSES.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

n° 388

HEUR SUPPLÉMENTAIRE

1992 verra la parution du supplément du *Grand Larousse encyclopédique* (15 volumes), et aussi la réimpression, par un éditeur de province, des deux Suppléments du *Grand Larousse du XIXe siècle* * (15 volumes également). Pierre Larousse mourut en 1875, le premier supplément parut en 1878 et le second en 1890. Bizarrement, ABATAGE, un des premiers mots « nouveaux » pour les scrabbleurs de 1990, était déjà listé dans le supplément de 1890 à propos de *l'abatage des arbres à la dynamite,* qualifié *d'expéditif et de relativement économique.* Autres mots intéressants : COUVADE : *action du père qui se couche auprès du nouveau-né, comme pour le couver, et reçoit des soins comme s'il venait d'accoucher... Cette coutume est un reste de cette barbarie qu'on trouve chez tant de peuples sauvages, où l'homme, le guerrier, est tout, et la femme rien.* – DYSTOCIE, *accouchement difficile,* 1 100 lignes sur les forceps, la « détroncation » (sectionnement du tronc du foetus), les enfants bicéphales... – EMBACLE, *digue de glace compacte. En décembre 1879, par – 24°C, une embâcle formidable de neuf kilomètres s'étendit en deux jours sur la Saône. Le 3 janvier, la banquise se mit en marche, broyant tout sur son passage...* – GOMMEUX,EUSE est le prétexte d'un article de 170 lignes : *le gommeux est un bipède ni homme ni femme que les naturalistes ont oublié dans leur classification, vêtu de tout ce que la mode inventa de plus hideux, depuis les pantalons à pieds d'éléphant jusqu'à l'ulster.* – IMPRESSIONNISTES : *catégorie de peintres pour la plupart dépourvus d'originalité et de talent* (suppl. de 1878 ; le suppl. de 1890 corrige le tir). – STEARINE. *La loi a établi sur l'acide stéarique et autres matières à l'état de bougies ou de cierges un droit de 30 fr. les 100 kilog.* Heureusement, la fin de l'article nous apprend que les allumettes-bougies sont exemptées de cette taxe !...

Michel Charlemagne

* *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle* en 24 tomes : 6 500 F. Les deux suppléments en 4 tomes : 1 500 F. Librairie Lacour, 25, bd Amiral-Courbet, 30000 NIMES. Tél. : 66-21-63-57.

Club de la Boucle, mairie de Saint-Maur, 20 septembre 1991.
Tournois les 1er, 3e et 5e vendredis, à 20 h 30

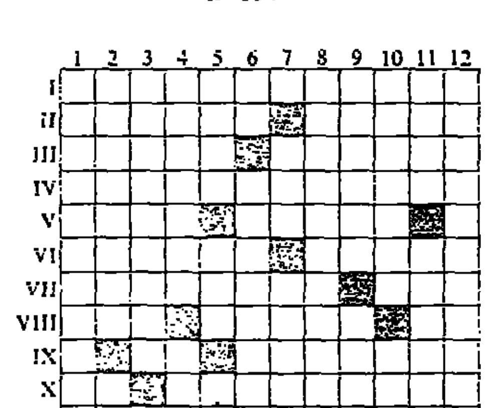
Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent *a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	ESOPUMC			
2	M+ITRSCE	COUPES	H 4	26
3	UROLNE?	MOTRICES	5 G	72
4	AFLUILA	(A)LEURONE	8 A	74
5	EPJNQEI	FOUAILLA	F 7	65
6	JQ+ESOUE	PEINE	15 D	42
7	EO+TEXSL	JUSQUE	D 4	40
8	ET+USAVE	SOLEX	4 K	62
9	GELUNRO	SAUVETE (a)	14 H	76
10	EBDOMAT	GLUERONT	M 7	74
11	–NAIBARI	AUTOMOTRICES (b)	5 C	30
12	IN+DAYRI	RABLAI (c)	8 J	33
13	DIR+HONA	INLAY	12 D	48
14	ADHR+NTE	INOX	O 1	39
15	WAEFGS?	(A)DHERANT	A 8	86
16	AGW+KETE	FUSE	O 12	41
17	EEGTW+RH	KA	13 I	44
18	–IVZETDI	TWEEN	2 K	28
19	IT+RBMDH	EVIDEZ	10 I	47
20		HIER	L 12	28
				955

(a) Bourgade servant d'asile. (b) ou BLED, 8 K. (c) épurai un verre en fusion.
1. P.-A. Perrin, 919 ; 2. P. Dupuy, 912 ; 3. F. Ravard, 908.

Mots croisés

n° 697



HORIZONTALEMENT

I. Sont capables de presque tout remplacer. – II. Vertical dans la généalogie. Appellera à l'amour. – III. Fait ouvrir l'œil. A pris des formes. – IV. Elles mentent ! – V. Mont de Provence. Prend grosse forme. – VI. Va où on le pousse. Bons dieux. – VII. Fait mal aux yeux. Viennent de se succéder. – VIII. Au Japon. Se voit à Manille. Avance. – IX. Du temps de la peste brune. Quand il vous tient il ne vous lâche plus. – X. Article. Faisait un marouflage. – XI. Plaques de luxe.

VERTICALEMENT

1. Kit. – 2. Leur état n'est vraiment pas encourageant. En bas de page. – 3. Produits de la casse. – 4. Peignai le chanvre. Monnaie. – 5. Tira. Tient les archives. Conjonction. – 6. Dans l'auxiliaire. Etats très prisés par le Vatican. – 7. Se sert surtout aux USA. Pour prendre doucement la route. – 8. Peut-être trop spontanée. – 9. Fit perdre la tête. Un râle bouleversé. – 10. Fera du drap. Fera un peu de clarté. – 11. Anneau. Promener ? – 12. Captivants dans tous les sens du terme.

SOLUTION DU N° 696

Horizontalement

I. Portraitiste. – II. Adorent. Nain. – III. Notifiées. Tr. – IV. Orémus. Strie. – V. Ri. Asepsie. – VI. AFP. Etrennai. – VII. Mère. Toscans. – VIII. Ironies. Tl. – IX. Qatar. Tri. Cr. – X. Une. Arrivage. – XI. Eternuements.

Verticalement

1. Panoramique. – 2. Odoriférant. – 3. Rote. Protée. – 4. Trima. ENA. – 5. Refusé. Iran. – 6. Anisette. Ru. – 7. Ite. Prostré. – 8. Esses. Rim. – 9. Instinctive. – 10. Sa. Rénal. An. – 11. Titi. An. CGT. – 12. Enregistrés.

François Dorlet

Echecs

n° 1471

CHAMPIONNAT DE YOUGOSLAVIE par équipes, 1991 Cetinje.
Blancs : D. Velimirovic.
Noirs : Z. Ilincic.
Défense sicilienne.

1. é4	ç5	16. Fxf6 !! (l)	Fxf6
2. Cf3	d6	17. Cd5 ! (m)	Fxd5 (n)
3. d4	çxd4	18. Dxd5 ! (o)	Dç7 (p)
4. Cxd4	Cf6	19. Dxa8	Ré7
5. Cç3	a6	20. Tf1	a5
6. Fç4 (a)	b5 (b)	21. ç3 (q)	bxç3
7. Fb3	é6	22. Fç1	é4
8. Fé3 (c)	b4	23. bxç3	Fç8
9. Ca4	Fd7 (d)	24. Dxé4	Dç6
10. 0-0	Cxé4 (é)	25. Fd5	Db5
11. f4 ! (f)	Cf6 (g)	26. ç4	Db2
12. f5 !	é5	27. Tb1	Dé2
13. Cé6 !! (h)	fxé6	28. ç5 !	Fxç5
14. Cb6 !	Fç6 (i)	29. Tb7 +	Rd8 (r)
15. fxé6 (j)	Fé7 (k)	30. é7+	abandon.

NOTES

a) Face au « système Najdorf », ce développement du F-R sur la diagonale b3-g8 permet aux Blancs d'obtenir un jeu offensif grâce aux nombreuses possibilités tactiques fondées sur des sacrifices ou en é6 ou en f7.

b) 6... é6 est plus connu, après quoi les Blancs peuvent choisir entre les suites 7.Fb3 ou 7. a3.

c) Dans cette position classique, Velimirovic renonce aux continuations usuelles 8. f4 et 8.0-0 pour cette sortie du F-D, une idée qui lui est propre mais qu'il n'a expérimentée qu'une ou deux fois au neuvième coup après 8. 0-0. A ce carrefour où les Blancs doivent toujours penser à la perte du pion é4 (après ...b4 et ... Cxé4) et où les Noirs doivent toujours se souvenir des grands risques qu'ils courent en gagnant le pion é4, on a tout essayé, 8. a3 ; 8. Dé2 ; 8.Fg5 ; 8.f4 et *8.0-0, sauf 8. Fé3.* On sait avec précision que le gain du pion é4, après 8.0-0, b4 ; 9. Ca4, Cxé4 ; *10. Té1* est tout à fait défavorable aux Noirs ; de même, après *8.0-0, b4 ; 9.Ca4, Fb7 ; 10.Té1 !* ; par exemple, 10..., Cb-d7 ; 11. f4 !, Cxé4 ? ; *12. f5, é5 ; 13. Cé6 !, fxé6 ; 14. Dh5+,* Ré7 ; 15. fxé6, g6 ; 16. Dh4+, Cd-f6 ; 17. Txé4 !, Fxé4 ; 18. Fg5,Fg7 ; 19. Dxé4, Tb8 ; 20. Tf1 (BANAS - JANKOVEC, *1973).*

d) Ici aussi le gain du pion é4 est dangereux : si 9..., Cxé4 ; 10. Df3. Dans une partie Johansson-Sandler en 1990, les Blancs jouèrent 10. Cb6, ce qui donna un combat complexe après 10..., Dxb6 ; 11. Cxé6, Cç5 (et non 11..., Dxé3+ ; 12. fxé3, fxé6 ; 13. Df3, d5 ; 14. Fxd5 !, éxd5 ; *15. Dh5+)* ; 12. Cxç5, dxç5 ; 13. Fxf7+, Rxf7 ; 14. Df3+, Ré8 ; *15. Dxa8, Db7 ; 16. Dxb7, Fxb7 ; 17.* 0-0-0 (ou 17.0-0) .9..., Fb7 semble plus conforme à l'esprit de la variante.

é) Cédant à la tentation, malgré les risques si bien illustrés par Fischer.

f) Avec la *menace logique f5, attaquant* le pion é6.

g) Les Noirs veulent répondre é5 à l'avance f5 sans permettre la double attaque Fd5. D'où ce retour du C-R mais au prix de deux temps importants.

h) Un joueur d'attaque comme Velimirovic ne peut rater une telle occasion.

i) Si 14...,Ta7 ; 15. fxé6, Fç6 (ou *15..., Fb5 ; 16. Txf6 ! Dxf6 ; 17. Cd5)* ; 16. Txf6 !, Dxf6 ; 17. Cd5, Fxd5 ; 18. *Dxd5* menaçant 19. Fa4 comme 19. Tf1. D'autre part, si 14..., Cç6 ; 15. fxé6, Fxé6 ; 16. Fxé6, Tb8 ; 17.Cd7 !, Cxd7 ; 18. Db5+, g6 ; 19. Ff7+, Ré7 ; 20. Fg5 mat.

j) Menaçant 16. Txf6 !

k) Si 15..., Ta7 ; 16. Txf6 !

l) Après le sacrifice du C, celui de la T !

m) Avec la terrible menace 18. Fb6, Dç8 ; 19. Cxf6+, gxf6 ; 20. Dh5+.

n) Les Noirs ne peuvent se sauver en roquant : *si 17..., 0-0 ; 18. é7,* Fxé7 ; 19. Fb6 ! gagnant la D. Si 17...Cd7 ; 18. Dh5+, g6 ; 19. éxd7+, Fxd7 ; 20. Df3, Tf8 ; 21. Fb6 !

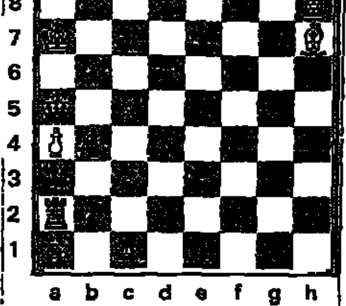
o) Regagnant le matériel avec une position de gain.

p) Si 18..., Cç6 ; 19. Dxç6+, Rf8 ; 20. é7+ !, Fxé7 ; 21. Tf1+, Ff6 ; 22. Db7, Dé8 ; 23. Txf6, gxf6 ; 24. Fh6 mat.

q) Le gain est assez simple.

r) Ou 29..., Ré8 ; 30. Txb8+. *Le C-D* n'a pas eu le temps de quitter sa case de départ.

ÉTUDE N° 1471
A. S. GOURVITCH
(1959)



Blancs (4) : Ra7, Th8, Fh7, Pa4.
Noirs (3) : Ra5, Ta2, Pb4.
Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1470
A.S. GOURVITCH.
« La Flotte soviétique », (1960)

(Blancs : Rg7, Ta6 et ç6, Pd6.
Noirs : Ré8, Db7, Pd7.)

Le premier coup n'est pas difficile : 1.Ta-b6, Da8. Mais le deuxième ? 2. Tç8+ ! !, Dxç8. Et le troisième, un coup de repos : 3. Tb3 ! !, Da8 ; 4. Té3+, Rd8 ; 5.Rf8 ! et les Blancs gagnent.

Nous avons omis de vous fournir la solution de l'étude n° 1468. En nous excusant, nous réparons ici notre erreur.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1468
N. GRIGORIEV
(1932)

Blancs : Ré5, Da8.
Noirs : Rd3, Pç2.

Il est bien connu que dans cette finale de D contre un pion a ou ç, la nulle est de règle. Sauf de rares exceptions !

1. Dd5+, a) 1..., Rç3 ; 2. Dd4+, Rb3 ; 3. Da1 avec gain.
b) 1..., Ré3 ; 2. Dg2 !, Rd3 (si 2..., ç1 = D ; 3. Dg5+) ; 3. Dg5 ! avec gain.
c) 1..., Ré2 ; 2. Da2 !, Rd1 ; 3. Rd4 !, ç1 = D ; 4. Rd3 ! avec gain.

Claude Lemoine

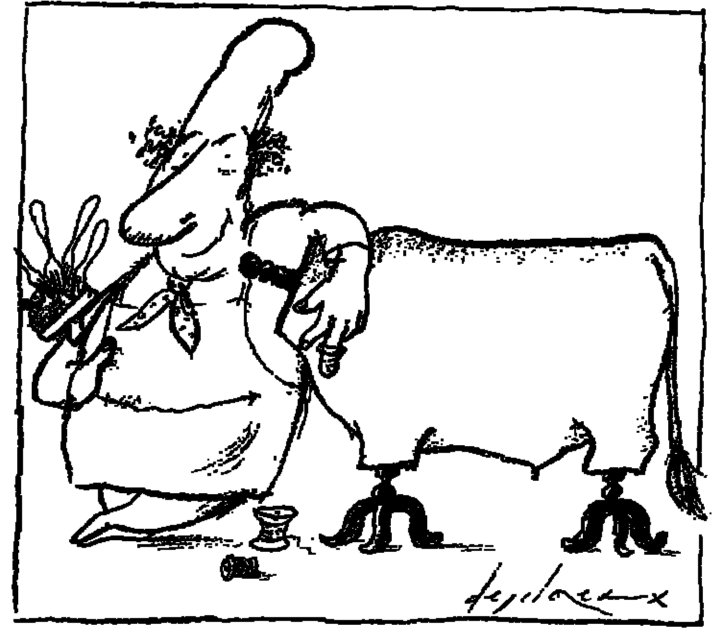
Bœuf mode

C'EST en 1792, dans la rue du Lycée (aujourd'hui rue de Valois), qu'ouvrit un restaurant dont l'enseigne (un bœuf paré à la mode Directoire, avec son châle de cachemire, un chapeau de paille tout enrubanné, peint par Swaggers) est aujourd'hui au Musée Carnavalet. Zola, plus tard, y conduira ses *personnages de Pot-Bouille* dîner en cabinet particulier et, le 15 mars 1862, les Goncourt y dépensent 20 francs *« simplement parce que nous avons envie de les dépenser là »!* Plus tard, la maison périclita, mais en 1929 le fils de *La Couronne*, restaurant de Rouen, Marcel Dorin, s'y installa. Le bœuf à la mode, à la carte, était compté 14 francs. Je me souviens d'avoir, des années après, consulté le Livre d'or de cette illustre maison, proche le Théâtre-Français. Ses sociétaires y venaient dîner, et Pierre Fresnay, en compagnie de Berthe Bovy, y écrivit :

« J'aime mieux ta cuisine
O Bœuf
Que celle d'en face
C'est moins vache ! »

Un gourmet peut vraiment « suivre le bœuf ». Même si le terme couvre non seulement le mâle châtré de l'espèce bovine mais aussi le taureau, la vache et, aujourd'hui, le « baby-bœuf ». Mais il doit savoir que, l'animal abattu, un mûrissement de plusieurs jours (deux semaines est la bonne moyenne) est indispensable à sa qualité. Et que les races sont nombreuses, en France, ce qui rend inutile le snobisme, sur les cartes, du bœuf Angus par exemple. Passons...

Et revenons au bœuf mode du *Bœuf à la Mode*. Dans *Livre de la viande*, Georges Chaudieu nous dit que c'est là une préparation culinaire à la fois bourgeoise et populaire. Il ajoute : *« Hier préparé avec du rumsteck ou de la culotte, aujourd'hui ces morceaux ayant atteint des prix trop élevés, il faut se contenter d'autres moins coûteux comme la macreuse, le collier, la grosse poitrine. »* Soit ! Mais il n'empêche qu'un bœuf mode « à l'ancienne », agrémenté de lardons préalablement macérés dans des épices et du cognac puis mariné à son tour dans cette macération, vin rouge, huile d'olive, bouquet garni, ail, ensuite égoutté, doré en cocotte à l'huile d'olive, augmenté des éléments de la marinade, d'un pied de veau blanchi et désossé, de la marinade passée et de bon bouillon, sera, longuement mijoté à petit feu, un plat bien agréable. Mais un plat, hélas, que l'on ne trouve plus sur les cartes ! Du moins à Paris, car, en province, on peut rencontrer sa cousine, la daube. Où l'adobe comme on dit en Gascogne, et qui figure à la carte d'André Daguin, qui fait l'éloge du mets en disant : *« C'est le premier fast-food vrai mais plus fast encore que food ! »*



On me permettra de chanter les louanges d'une bonne bête (pour ne point dire exceptionnelle !) *Le Bœuf à six pattes*. Il s'agit d'une mini-chaîne de quatre restaurants-grills, à Gif-sur-Yvette, Orléans, Quincy-sous-Sénart et Montreuil. Ouverts tous les jours, j'ai trouvé au dernier en date (235, rue Etienne-Marcel, à Montreuil – tél. : 48-97-37-37), au chapitre des grillades garnies (de pommes allumettes ou haricots verts à volonté) le faux-filet, le rumsteck, l'entrecôte, la bavette d'aloyau, à des prix raisonnables (avec une formule à 89,50 francs : frisée aux lardons, bavette, fromages ou dessert par exemple). C'est ainsi que mon menu : côte de bœuf à six pattes, fromage blanc ciboulette, tarte Tatin, arrosé d'une demie gamay de Touraine, s'éleva, avec le café, à 216 francs, pour un repas simple, copieux et de belle qualité gustative. Ce n'est pas si souvent le cas, côté viande !

Il faudra que je demande aux animateurs de ce *Bœuf*, qui devient, tant aux entours de Paris qu'à Orléans, « à la mode », de mettre à leur carte le bœuf mode. Un bon plat pour ces jours d'hiver !

La Reynière

ENTRE-METS

Les mécomptes de l'amère oie

ALORS qu'il y a dix ans la préparation du foie gras d'oie en France voisinait le millier de tonnes (celle de canard un peu moins), elle n'aurait, depuis, qu'augmenté de 4 % environ alors que celle du foie gras de canard atteint 3 000 tonnes (une augmentation spectaculaire de 30 %). Encore faut-il ajouter que la plus grande part de ce millier de tonnes vient des importations d'oies (en particulier des pays de l'Est).

Le gourmet s'en peut inquiéter. A juste titre, il préfère le foie gras de l'oie, plus finement onctueux, plus « nuancé » (Ah ! le foie gras des « trois empereurs » de *La Tour d'argent* ! Mes amis Vassal en rêvent) (1) que celui de canard plus solide, plus granuleux, plus « fauve ». Encore que – ce n'est ici qu'avis personnel – le foie gras de canard de bonne origine et bien traité, bien « de chez nous », soit, accompagné d'un vin rouge corsé, un aimable régal. Le foie d'oie, lui, réclame un somptueux sauternes (yquem ?), voire un blanc de Loire (quarts-de-chaume, bonnezeaux).

Revenons à l'oie (qui donc la décrivait *« un animal perpendiculaire au sol »* ?). Elle serait originaire de Chine et vieille de millénaires innombrables. Elle arrive à Rome pour sauver le Capitole (aujourd'hui encore, selon Jérôme Stern, elles *« vigilent »* une distillerie écossaise de whisky), gagnèrent la France où, parure des repas de fin d'année, on l'élève du côté de Strasbourg et de Toulouse. Pour sa chair, son duvet (très recherché un temps) et son foie. Les Romains en effet avaient « inventé » de nourrir jusqu'au gavage leur palmipède sauveur de... figues, lesquelles donnaient un goût particulier à leur foi : ce fut le *jecur ficatus* qu'ils trempaient ensuite dans un bain de lait miellé.

Aujourd'hui, c'est au maïs que l'on nourrit les deux variétés élevées pour leurs foies : l'oie grise et l'oie cendrée (on dit aussi oie de Toulouse, des Landes et d'Alsace). Elles peuvent peser jusqu'à 12 kilos après engraissement et donnent les meilleurs foies gras. L'oie blanche, pesant de 4 kilos à 5 kilos, est surtout appréciée pour sa chair et une variété (l'oie de Guinée) est particulièrement tendre. André Daquin, le mousquetaire de la cuisine gasconne (2), me souffle que l'annuelle production d'oie en France s'élève à neuf cent mille grises dans son Sud-Ouest et au million de blanches dans toute la France. Et lui use, tant pour ses foies gras que pour ses confits, des grises du Sud-Ouest, bien entendu.

L'oie en cuisine (en dehors des rillettes) se prépare en daube, en ragoût et, surtout, rôtie et farcie (aux marrons le plus souvent, à la choucroute en Alsace, aux pruneaux dans le Sud-Ouest, d'oignons, mie de pain, sauge et accompagnée d'une marmelade de pommes pour la Saint-Michel, 29 septembre, en Grande-Bretagne). En Belgique, à « l'instar de Visé » elle est pochée, et Simone Lemaire, secrétaire générale de l'ARC, lorsqu'elle avait son restaurant normand, la proposait au pot.

Mais revenons au foie gras. Les artisans producteurs français, sans nier la qualité de certains foies d'importation (il en vient de Hongrie, d'Israël, de Bulgarie, de Pologne) s'indignent que les industriels puissent mettre en boîte ces foies étrangers sous l'étiquette du Périgord. Que les restaurateurs ne soient point obligés d'indiquer l'origine de leur foie gras.

N'en est-il pas de même des confits dont on peut attendre le meilleur et le pire. L'oie figure *rarement* aux cartes parisiennes. Du moins se propose-t-elle en deux enseignes : *L'Oie cendrée*, 51, rue Labrouste, 15e, tél. : 45-31-91-91, que je dois découvrir, et *L'Oie blanche*, 87, rue Blomet, 15e, tél. : 48-28-53-15, dont le sous-titre « Au rendez-vous du rugby » est déjà tout un programme et dont le cassoulet est excellent.

Mais peut-être l'oie est-elle négligée des chefs. Celle que Grimod appelait *« une brune piquante »* et que Louis Veuillot célébrait en vers.

L. R.

(1) C'est de champagne que Mme Monique Vassal arrose le foie gras des « trois empereurs »... Il est vrai que c'est du brut Mumm de Mumm !

(2) On trouvera à sa carte, entre autres merveilles, la cuisse d'oie grise confite fumée minute accompagnée d'une galette de maïs.

Semaine gourmande

Chez Laudrin

Deux nouveautés en ce classique de bonne cuisine et de bonne humeur : ouverture le samedi soir et menu dégustation à 250 F (foie gras frais de canard, pétoncles farcis et grillés mode bretonne, goujonnettes de sole persil frit, filet de canard sur fondue de choux, fromages et desserts au choix). Qui dit mieux ? Ajoutez-y un muscadet sur lie où un anjou villages par exemple, servis en magnums et comptés au décimètre. Menu-carte illustré par Barberousse et toujours, à cette carte, les huîtres chaudes au sabayon de Noilly, les tripes « façon Mère Billaud », le baba au rhum « maison ».

► Chez Laudrin, 154, bd Pereire (17e). Tél. : 43-80-87-40 (fermé samedi midi et dimanche). A.E.-C.B.

L'Aiguière

Cadre moderne et fleuri, inattendu en ce quartier mais reflétant la carte et la cuisine du chef Pascal Viallet. Les saint-jacques sont à la manzanilla, les rougets à la moelle de bœuf, la chaudrée agrémentée d'un ragoût d'huîtres, le canon d'agneau rôti au beurre d'oranges sanguines, etc. Gibier en cette saison. Desserts à réjouir le palais d'une Dame Tartine (beignets d'arbouse et litchis, feuillantine de poires en chaud froid). Déjeuner « Affaires » 170 F et carte 300/350 F.

► L'Aiguière, 37 bis, rue de Montreuil (11e). Tél. : 43-72-42-42. A.E.-D.C.-C.B. Parking : 31, rue de Chanzy.

Paris-Passy

C'est en 1860 que le village de Passy fut rattaché à Paris. Mais il reste un village, avec sa place. Et ce bar-brasserie-salon de thé, s'il n'est pas un grand restaurant, vaut le voyage, croyez m'en. Les villageois le savent bien qui apprécient son banc d'huîtres, son menu quotidien (une entrée, un plat au choix pour 59 F) et sa carte. Egalement le « service continu » de 11 h 30 à 22 h 30. Derrière le comptoir (donnant sur la rue piétonne de l'Annonciation), trois salles largement communiquantes gentiment agencées, une carte riche en entrées (des œufs « mayo » aux filets de harengs, des bourgognes aux rillettes sarthoises, de l'avocat aux crevettes au jambon de pays), quelques poissons, dont la sole Marco-Polo (le chef, Bernard Blot, est passé par le Relais Alma, et Marinette lui a « appris » le plat tout comme le goût de la tarte Tatin qu'il réussit à merveille) ; des viandes, dont le tartare et le hamburger à cheval, le pavé au poivre ou au roquefort et le poulet rôti avec ses frites bien parisiennes, un honnête plateau de fromages et des desserts dont la célèbre *Melba*. Vins en carafe (entre 32 F et 46 F) et bonne petite carte de vins de propriétaires, dont le chinon de Couly-Dutheil et le bordeaux Château Bossuet d'Yvon Dubost, à prix honnêtes. Accueil chaleureux de Mme de Lavillatte et du personnel. Nous sommes bien loin du Paris habituel et ce dépaysement m'a enchanté. Compter 130 F à 180 F.

► Paris-Passy, 3, place de Passy (16e). Tél. : 42-88-15-19, t.l.j. C.B.-D.C.-A.E. Parking : Passy.

L'Etape

C'est un rappel, ne serait-ce que pour « souligner » le menu gourmand. Entre huit entrées, vous choisirez peut-être l'assiettée de sardines fraîches marinées ; entre neuf poissons ou viandes, le saumon grillé coriandre ou un feuilleté de ris d'agneau aux épinards ; un fromage ou le gâteau au chocolat ou le parfait glacé. Lydie, la charmante patronne, veille à tout en salle, et Alain Stoltz, en cuisine, invente de mitonner un pigeon rôti aux figues fraîches ou le jarret de veau « à la véronaise ». Belle petite cave. Compter, à la carte, 300 F.

► L'Etape, 89, rue de la Convention (15e). Tél. : 45-54-73-49. Fermé samedi midi et dimanche. Parking : 98, rue de la Convention. Carte bleue.

Le Bistrot du chapon fin à Nîmes

Mady Grangier a transporté ses pénates de *l'Auberge de la Tour-du-Pin* en ce bistrot parigot mâtiné de bouchon lyonnais, à deux pas de la maison Carrée. Il a vite séduit les Nîmois par son menu déjeuner à 68 F et sa carte (compter 150-250 F) où la choucroute voisine avec les pâtes à la mozzarella, la moussaka, l'irish-coffee. Vin au verre. Et avec pour les enfants, une viande grillée et un dessert (40 F).

► Le Bistrot du chapon fin, place du Château-Falaise, 30000 Nîmes. Tél. : 66-67-34-73). Fermé samedi midi et dimanche. A.E.-C.B.

Le Vert Galant à Carpentras

Jacques Mégean aime cuisiner le poisson. Au fil des jours il accommode la daurade d'une douzaine de façons, la lotte également et le saumon de près de vingt manières, aux fèves provençales, aux trompettes-de-la-mort, etc. Mais les noisettes d'agneau aux aubergines frites et la crème froide d'épeautre torréfiée à la cassonade illustrent tout autant ses talents. Menus de midi 89 F et 155 F, et 220 F.

► Le Vert Galant, 12, rue Clapies, 84200 Carpentras. Tél. : 90-67-15-50. Fermé samedi midi et dimanche. Carte bleue.

Le Berger des abeilles à Saint-Andiol

La pleine campagne, une terrasse à l'ombre du platane, quelques chambres reposantes, mais surtout la cuisine de Nicole Grenier, attentive au terroir (tagliatelle au thon, anchois et tapenade : une merveille !), daube d'agneau aux épices et rouget à la barigoule. Magnifique mousse au miel des ruches de la maison. Menus à 120 et 180 F, et carte (compter 300 F).

► Le Berger des abeilles, quartier du Rabet, 13670 Saint-Andiol. Tél. : 90-95-01-91. Fermé dimanche soir et lundi. A.E.-C.B.

Claude Lagoutte le mémorial du voyage

Un an après la mort du peintre Claude Lagoutte, deux galeries parisiennes et un musée bordelais lui consacrent une exposition, tandis qu'un livre vient éclairer la méthode de ce paysagiste itinérant qui considérait ses toiles comme « filles de la mémoire et non pas de l'œil ».

QU'EST-CE qui a bien pu décider Robert Coustet, universitaire très classique, spécialiste d'Odilon Redon, enseignant depuis vingt ans l'histoire de l'art à l'université Michel-de-Montaigne (Bordeaux-III), à s'intéresser à la vie et à la peinture de Claude Lagoutte, mort à Paris en 1990, à l'âge de cinquante-cinq ans, après une existence personnelle et artistique généralement à l'écart des pistes reconnues (*le Monde* du 24 mars 1990) ?

« *Ce n'est pas compliqué,* nous répond M. Coustet, dans son appartement très balzacien, rue Esprit-des-Lois, à Bordeaux. *J'enseigne aussi la peinture contemporaine, particulièrement dans ses aspects bordelais, et Claude Lagoutte, qui avait des attaches familiales par ici, y a également travaillé : ainsi sa série des « Labours » a été réalisée vers 1975 à Yvrac, village de l'Entre-deux-Mers où il a vécu plus de dix ans avec sa femme et ses enfants. Son voyage à pied Bordeaux-Cognac lui inspira également une œuvre marquante.*

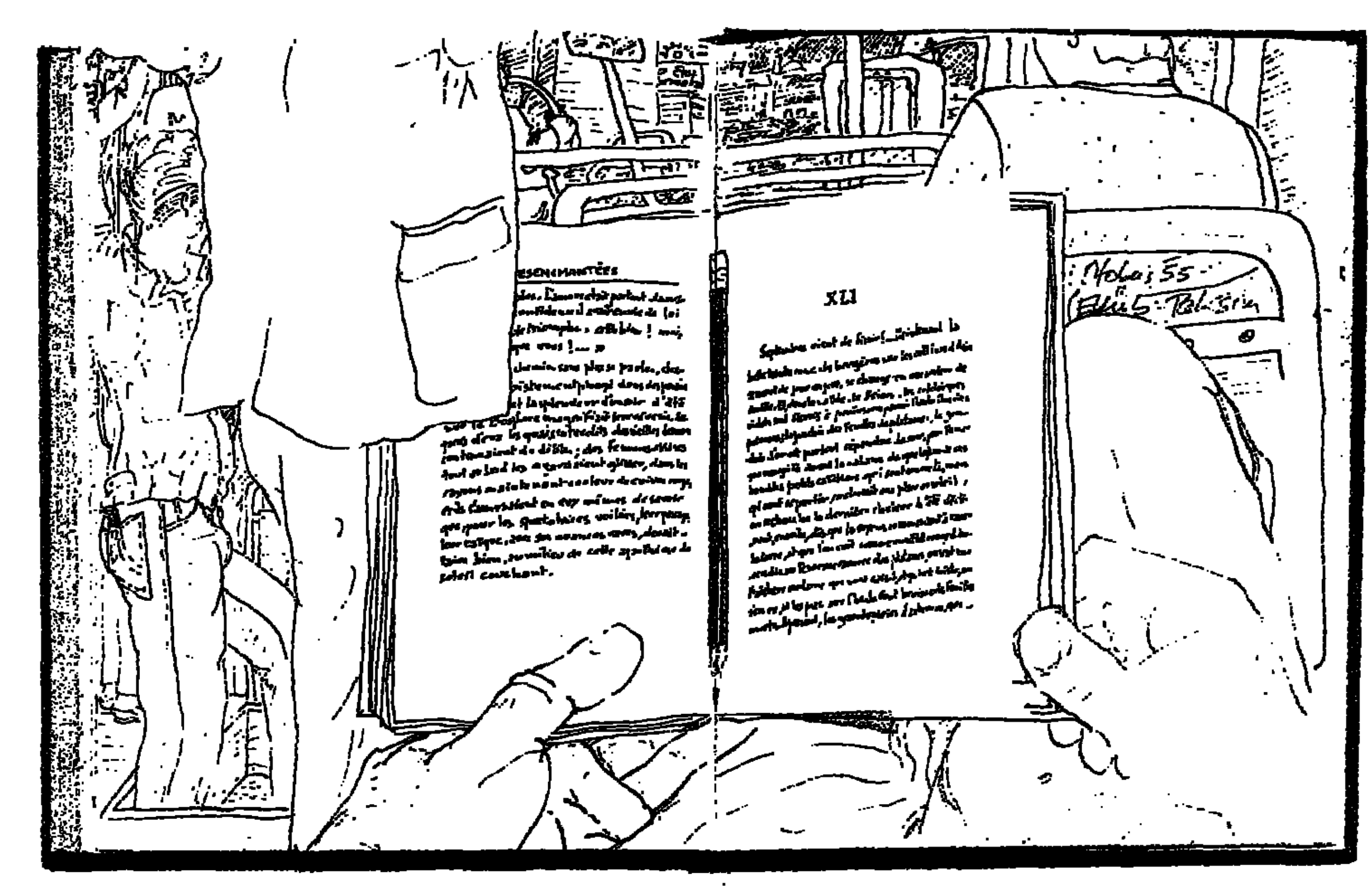
» *En outre, ayant rencontré Lagoutte vers 1970, nous avons, au-delà même du terrain de l'art* stricto sensu, *trouvé des thèmes d'intérêt commun à partir de nos périodes respectives passées à l'étranger : j'ai enseigné au Cambodge, au moment du discours de Phnom-Penh* (1). *Lagoutte avait lui-même parcouru l'Indochine vers 1960, quand il appartenait au service de santé de l'armée royale lao et se faisait la main en dessinant des temples bouddhiques ou des paillotes sur le Mékong.* »

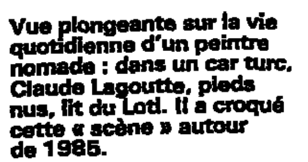
Peu à peu, le très strict professeur bordelais révèle un ancien séjour professionnel dans cette rugueuse Algérie des hauts plateaux dont Lagoutte constaterait un jour : « *Sa lumière est d'une cruauté telle que tout ici semble sculpté au diamant* » (*le Monde* du 5 mai 1973); puis un autre séjour au Brésil, d'où il rapporta une thèse de troisième cycle sur l'architecture de Rio-de-Janeiro au dix-neuvième siècle, etc. Ces affinités géo-artistiques entre les deux « chercheurs » figurent sans doute parmi les raisons qui amenèrent l'universitaire à suivre de près l'évolution d'un peintre dont il apprécia « *d'emblée l'indépendance tenace en même temps que les liens évidents de sa peinture avec l'art contemporain* ».

L'étude de Robert Coustet sur Lagoutte, à la fois esquisse biographique et analyse picturale, album de reproductions et choix de textes inédits de l'artiste, permet notamment de reconstituer l'éducation artistique du peintre. Commencée avec la *préparation* annuelle, des mois à l'avance, de la crèche de Noël dans sa ville natale de Rochefort ; poursuivie *grâce à la lecture des ouvrages de* Fromentin et Delacroix, puis du théoricien de l'art Marcelin Pleynet ; à la découverte de Hantaï et d'Estève ; *aux enseignements à la* fois techniques et philosophiques, les deux totalement hors de tout courant reconnu, d'un vieux peintre *de l'école d'Alger, Pierre* Famin, mort presque centenaire à Marseille en 1988, la formation de Lagoutte dut aussi énormément à ses *constants déplacements professionnels* ou privés, le plus souvent dans les endroits les moins courus en France ou à l'étranger, même si *on y retrouve les indispensables* passages par New-York ou Lausanne (la visite de Lagoutte au Musée vaudois d'art brut fut l'un des chocs de ce cursus).

Influences des dépaysements évidemment détournées, puisque les seuls aspects « exotiques » des *œuvres de Lagoutte – œuvres* « abstraites » généralement réalisées au retour dans ses ateliers parisiens ou bordelais et « *filles de la mémoire et non pas de l'œil* », sauf les *Carnets de route*, où les dessins figuratifs à l'encre noire ne sont là que pour étayer les remarques *littéraires, architecturales ou* autres de l'artiste nomade – sont représentés par l'utilisation, au reste non systématique, de matériaux, du papier à la terre, rapportés dans la besace de l'artiste d'Inde, de Saintonge ou d'Egypte.

Besace n'est pas un vain mot. Durant les quinze ou vingt dernières années de sa vie, Lagoutte passa chaque année plusieurs mois à voyager seul, avec le plus léger bagage, accomplissant, au moins partiellement, à pied ou en tout cas grâce aux moyens de transport du cru ces « *parcours, randonnées, trajets et traversées* », pour reprendre l'intitulé de l'exposition du Troisième Œil, galerie bordelaise ayant récemment essaimé à Paris, précisément en partie autour du travail de Lagoutte.





Vue plongeante sur la vie quotidienne d'un peintre nomade : dans un car turc, Claude Lagoutte, pieds nus, lit du Loti. Il a croqué cette « scène » autour de 1985.

Circuits au pas humain, dans une atmosphère « *artisanale* », dépaysants jusqu'à en être quelquefois dérangeants et voulus comme tels par un homme qui avait commencé sa carrière (et ses déplacements) comme biologiste de l'armée française outre-mer. D'où sa présence, entre 1959 et 1972, au Laos, en Côte-d'Ivoire, en Algérie et au Congo, pays où, en 1972, des tableaux de Lagoutte furent exposés pour la première fois.

Ambulations riches également en incidents prosaïques insolites, *comme le jour où un flic algérien* du très antifrançais régime Boumediène, ayant découvert le peintre en train de croquer, loin du bitume, un *de ces mols coteaux du* Sahel d'Alger fraîchement retournés, demanda à l'artiste de lui remettre sur-le-champ une réplique *du dessin afin de la joindre* à son rapport... Pour paraphraser tel petit-bourgeois de Balzac : « *Est-ce qu'on peint une motte de terre ?* »

Ce qui avait amusé Lagoutte lors de cette intervention policière, et bien qu'il fût généralement assez peu sensible à la toile de fond *historique* de ses marches (il fit néanmoins halte un jour à Varennes-en-Argonne pour voir le lieu de l'arrestation de Louis XVI), c'est qu'il avait été interpellé à portée de vue de Dély-Ibrahim, village où les Français élevèrent un monument en forme de *minaret à la mémoire du colonel* Boutin (1772-1813), espion de Napoléon Iᵉʳ, dont les reconnaissances sur la côte d'Algérie permirent *plus tard le facile débarquement* à Sidi-Ferruch des troupes de Charles X... Une autre fois, c'est sur un chemin vicinal girondin qu'un brave pandore eut du mal à admettre qu'un ancien officier circulât à la façon d'un chemineau d'antan...

Il y eut des itinéraires plus risqués, comme celui qui, en 1985, conduisit Lagoutte – entre une exposition à Bombay avec immersion totale durant quelque temps dans le milieu intellectuel indien (encore un rude dépaysement !) et la réalisation d'un devant d'autel pour le couvent dominicain Saint-Jacques à Paris – à s'introduire illégalement dans un Tibet encore semi-claquemuré par l'occupant chinois ; à y courir le risque de s'y geler un membre ; à y vivre plusieurs semaines dans la crasse confite de minuscules hameaux, où notre visiteur clandestin, quoique habillé à la mode himalayenne, ne passa pas inaperçu mais ne fut pas dénoncé, ayant emporté avec lui quelques photos du dalaï-lama à la cause duquel, lui, presque toujours si indifférent *à l'actualité politique, était personnellement* attaché – tout en demeurant, bien entendu, « *un inconditionnel de l'antique peinture chinoise* »...

La « balade » tibétaine suscita des « feuilles de piste » parmi les plus typiques du comportement de Lagoutte : une aube où les jappements des chiens l'empêchent de dormir, il écrit, en dépit de l'encre qui tourne à la glace noire : « *Laissé à Katmandou plusieurs livres écrits par des Tibétains émigrés, décidément trop antichinois pour être dans mes bagages. La lecture de mon lexique tibétain se révèle la plus utile (...). Hélas ! Je suis capable d'avoir des informations mais je suis aussi capable de vérifier qu'elles sont toujours fausses* ... [Il s'agit d'horaires de cars]. *Il reste la marche et le stop.* »

Plus loin, il explique en quelques phrases son attirance pour le monde du Gange et de l'Himalaya : « *Depuis des années, j'ai trouvé en Inde, dans ce répertoire magnifique de formes et de couleurs, d'analyses sans fin et d'intuitions sublimes, un paradis que j'avais perdu. Puis le bouddhisme, enfant de l'Inde, plus exigeant, se passant de cette sublime facilité qu'est Dieu, m'a attiré vers le nord. J'étais ébloui par la grandeur d'un système où tout repose sur soi-même (...).* »

Et la conclusion à la fois du plasticien et de l'individu : « *Le voyage au Tibet m'attirait depuis longtemps puisque ici la doctrine s'est parée d'un art exceptionnel (comment s'adresser aux idées sans images ?) (...) Si l'Inde était le Paradis retrouvé, le Tibet représentait encore plus : la possibilité de s'en passer, la liberté retrouvée.* »

Très peu présent dans les cercles *parisiens, tant par* goût que par nécessité (le temps non consacré aux déplacements et à la famille était entièrement absorbé par le travail d'atelier), Lagoutte eut néanmoins un jour la bonne surprise de découvrir dans *Paris-Match* un de ses « collages cousus », très « bleu-blanc-rouge », vendu par sa galerie à l'Etat, et rien de moins qu'accroché au-dessus *du lit présidentiel* dans les nouveaux appartements de l'Elysée où les Mitterrand rejouaient les Pompidou. Toutefois, la légende indiquait le nom d'un autre peintre... Il fallut que des amis d'un Lagoutte assez indifférent le forcent à demander un rectificatif à l'hebdomadaire...

Le chef de l'Etat voulut ensuite connaître ce Charentais – comme lui – et un dialogue s'engagea sur cette lumière gris-bleu d'Aunis et Saintonge, antithèse absolue des éclairages sans pitié du plateau algérien, ces deux *clartés* pourtant également aimées et picturalement intégrées par Lagoutte. Certaines planches de l'ouvrage de Robert Coustet montrent en particulier combien la lumière aqueuse des Charentes peut se retrouver captée et assimilée dans des peintures « abstraites » de Lagoutte, par exemple *Marée-Oléron*, « *technique mixte sur toile et papier* », *datée de 1986.*

L'entrevue élyséenne avait permis à François Mitterrand d'apprendre *que le peintre était* le gendre d'Andrée Marik, autre payse que le président venait de convier, sous les auspices de la fraternité provinciale, à sa *table*, et *dont* le pseudonyme cache une rare poétesse charentaise, d'autre part inventrice d'une série de plats au cognac. Les seuls ouvrages (2) que Lagoutte acceptât jamais d'orner de ses dessins cursifs à l'encre de Chine – qu'il avait décrétés « *mineurs* » une fois pour toutes, quoique appréciés de pas mal d'amateurs – sont ceux d'une belle-mère qu'apparemment il adora. L'environnement féminin familial, nombreux et dynamique (on recense une dizaine de femmes de sa famille, toutes très proches de lui), semble d'ailleurs avoir joué un rôle non négligeable pour l'équilibre intime d'un artiste qui reconnaissait volontiers apprécier ce « *côté Chardin* » de son existence, par contraste avec le « *côté Fromentin* » de ses errances culturelles.

Interrompue brusquement par la mort au moment où, après force collages, coutures et peintures « flottantes », l'artiste avait amorcé un net retour vers la toile sur châssis, l'œuvre de Lagoutte n'en est pas moins, selon la conclusion de Robert Coustet, dotée d'« *une impressionnante cohérence, au carrefour des grandes tendances de sa génération, de la bande dessinée et de l'art narratif au* pattern painting, *de Supports/Surfaces à l'implication corporelle dans le paysage. Mais sa totale indépendance l'écarta du dogmatisme* [car], *au-delà de toutes les théories, de toutes les remises en cause, il garda toujours l'idée que l'art avait une dimension spirituelle et que, modestement, il se voulut paysagiste et peintre* ».

Plusieurs collections notables, et d'abord Beaubourg et la Banque nationale de Paris, n'avaient pas attendu la disparition du créateur pour s'offrir un Lagoutte. Tout récemment, à l'initiative de Françoise Garcia, conservatrice au Musée des beaux-arts de Bordeaux, cet établissement a décidé de consacrer 50 000 F à l'achat d'un Lagoutte, et la Caisse des dépôts et consignations a acquis *Taley*, vaste « *toile libre cousue* » de 1980 ; les successions de rouges de ce tableau sont peut-être le « souvenir » gardé par le peintre d'une de ses pérégrinations dans *cette Inde qui, entre 1978 et 1989*, le vit une douzaine de fois, et longuement, arpenter ses chemins de terre, emprunter ses autobus de *campagne, dormir à la belle étoile*, se baigner avec les pèlerins hindouistes.

Et rapporter de quoi fortifier son inspiration. La recherche de Robert Coustet, véritable mémorial du « voyage pour l'art » d'un peintre moderne, vient balayer d'un large éclairage le cheminement humain et culturel assez peu courant de Claude Lagoutte.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz



(1) Discours par lequel de Gaulle, le 1ᵉʳ septembre 1966, s'en prit à la politique américaine en Indochine.

(2) Notamment *le Cognac gastronome*, d'Andrée Marik, Bachelier-Bidaud, Angoulême, 1989.

▶ Le Musée des beaux-arts de Bordeaux expose jusqu'au 14 janvier, dans sa salle du vingtième siècle, une dizaine de Lagoutte de diverses périodes, provenant surtout de collections privées.

– La galerie Charles Sablon (21, avenue du Maine, au fond de l'allée, 75015 Paris. Tél. : (1) 45-48-10-48) *présente* des « œuvres majeures » de Claude Lagoutte jusqu'au 15 février.

– La galerie Le Troisième Œil (98, rue Vieille-du-Temple, *75003 Paris. Tél. : (1)* 48-04-30-25) organisera, du 30 janvier au 31 mars, une autre exposition Lagoutte sur le thème « De parcours en randonnées, de trajets en traversées ».

– Le livre-album de Robert Coustet, *Claude Lagoutte, 1935-1990* (coédition de William Blake and Co. Tél. 56-31-42-20 ; B.P. 4, 33037 Bordeaux – et du Centre régional des lettres d'Aquitaine, 90 p. grand format, avec 57 illustrations en *couleurs* et *noir* et blanc, 175 F), est en vente à la galerie Sablon et dans les principales librairies.

